AVEC CE NUMÉRO LE MONDE LOISIRS

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

SUPPLÉMENT
MIDI-PYRÉNÉES

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 12660 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 12 OCTOBRE 1985

Le monde à l'envers

Il n'est pas si fréquent qu'on assiste à un renversement des rôles respectifs des Américains et des Européens. C'est pourtant ce qui vient de se produire à Séoul à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Le retournement de positions eût été plus complet encore si M. James Baker, secrétaire américain au Trésor n'avait accepté de mettre de l'eau dans son vin.

L'intention première de M. Baker, telle qu'il l'avait exprimée à son arrivée dans la capitale coréenne à ses interlocuteurs français, britanniques, allemands et japonais, était de donner à la Banque mondiale la prépondérance sur le FMI pour la conduite de la politique à suivre à l'égard des pays les plus endettés. Mieux – ou pis – encore, il voulait étendre de façon décisive, quitte à mettre à contribution les Trésors publics des pays riches, le champ d'application de la procédure, actuellement utilisée au compte-gouttes, par laquelle la Banque mondiale peut donner sa garantie aux banques qui financent avec elle des programmes.

C'était en quelque sorte prendre au mot les Européens, et notamment M. Pierre Bérégovoy, qui se montrent si compréhensifs, dans leurs discours, pour les pays du tiers-monde en difficulté. Mais ceux-ci l'entendirent autrement. Ils ne cachèrent pas, du moins lors des séances restreintes, leur préférence pour le maintien du rôle de guide du FMI. Pourquoi ? Parce qu'ils voient dans cette solution, qui semble bien avoir prévalu, la meilleure assurance pour que des conditions sévères d'ajustement continuent d'être imposées aux pays emprunteurs. L'accroissement de l'activité de la Banque mondiale passera donc sans doute par la solution préconisée depuis plusieurs années par les Européens et les Japonais, à savoir l'augmentation du capital de cette institution et des ressources de sa filiale, l'Association internationale de développement (AID), qui prête sans intérêt.

Il ne faut pas chercher une logique trop rigoureuse dans l'économie du plan Baker, qui consiste à amener les banques commerciales à prêter de nouveau de l'argent aux pays les plus endettés, soit ceux d'Amérique latine, auxquels on a ajouté, pour les besoins de la cause, les Philippines, la Yougoslavie et quelques Etats africains (Côte-d'Ivoire, Maroc). Car l'essentiel pour Washington, c'est manifestement de rassurer ses partenaires au sud du rio Grande, à commencer par le Mexique et le Brésil.

La seule note discordante est venue, comme on pouvait s'y attendre, du Pérou, qui a mis en cause la « légitimité » même du FMI. Mais ce que réclament les pays du tiers-monde – et le gouvernement de Lima de manière plus agressive que les autres, – c'est une augmentation discrétionnaire et massive des liquidités internationales et des crédits à bon marché. Bref, une caricature du schéma dont les pays développés, et en tout premier lieu les Etats-Unis, ne parviennent pas à sortir. Le plan Baker ne se résume-t-il pas par cette formule : croissance par l'endettement, et donc perpétuation des déficits ?

L'INTERCEPTION DU BOEING ÉGYPTIEN

M. Reagan frappe pour la première fois le terrorisme palestinien

Des chasseurs américains décollant, sur ordre du président Reagan, du porte-avions « Saratoga » ont intercepté dans la nuit du jeudi 10 au vendredi 11 octobre et contraint à se poser sur la base de Sigonella, en Sicile, le Boeing 707 égyptien qui faisait route vers Tunis avec à son bord les quatre auteurs du détournement de l'« Achille-Lauro ». En mettant à exécution une menace souvent brandie de « ne pas laisser les terroristes impunis », le président a vivement satisfait Israël et l'opinion américaine. Les pirates ont été remis aux autorités italiennes.

Fermeté ou coup d'éclat ?

par JACQUES AMALRIC

M. Ronald Reagan a-t-il eu tort ou raison de violer la loi internationale en faisant intercepter par son aviation l'appareil égyptien qui transportait, apparemment vers Tunis, les quatre membres du commando qui venait de battre un record dans l'horreur en assassinant à bord de l'*Achille-Lauro* un vieillard paralytique, puis en jetant son cadavre et son fauteuil roulant à la mer, tout cela uniquement parce que Leon Klinhoffer était juif ?

La question peut se poser. La réponse s'impose : on ne peut qu'approuver le président américain. Il existait, en effet, de fortes chances pour que les auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro* s'évanouissent dans la nature, quitte à récidiver dans quelque temps. M. Moubarak ne déclarait-il pas, jeudi matin 10 octobre, qu'ils avaient déjà quitté le territoire égyptien, alors qu'ils y étaient encore ? Les autorités italiennes, sachant pourtant avec certitude qu'il y avait eu crime à bord du navire, ne s'abstenaient-elles pas de réclamer l'extradition des auteurs d'un meurtre commis sur ce qui est assimilé à leur territoire ? Bref, tout se passait comme si, dans un lâche soulagement général, les principaux intéressés fermaient les yeux et les oreilles et faisaient confiance à M. Arafat pour *« punir »* des hommes appartenant – c'est de plus en plus vraisemblable – à une branche de son organisation. Il ne restait sans doute plus qu'à attendre que Tunis, fidèle à son comportement dans ce genre de situation, refuse à l'appareil égyptien l'autorisation de se poser et que ce dernier s'évanouisse vers des terres plus clémentes au terrorisme...

Certains rapprocheront, pour la condamner, l'interception de l'avion égyptien de celle, en 1956, par la chasse française, de l'appareil marocain qui transportait de Rabat à Tunis Ahmed Ben Bella et quatre de ses compagnons de lutte. L'analogie est risquée. La capture de Ben Bella, chef d'un mouvement national avec lequel la France ne pouvait que négocier un jour, fut une faute politique.

(Lire la suite page 2.)

LA MORT D'ORSON WELLES

Le choc de « Citizen Kane »

Le grand cinéaste américain Orson Welles a été trouvé mort, jeudi 10 octobre, dans sa villa d'Hollywood. Agé de soixante-dix ans, il souffrait de défaillance cardiaque.

par ROGER PLANCHON

Sur tous les écrans de cinéma et de télévision du monde, des milliards d'images défilent. De tous côtés, de ridicules personnages célèbrent ce déferlement, de prétentieux imbéciles nous demandent d'applaudir la naissance d'une nouvelle civilisation, d'habiles charmeurs, eux, se gargarisent d'être au centre de cette fabuleuse « ère de l'audiovisuel » dont ils se veulent les chantres et dont ils profitent.

Il est bien clair qu'Orson Welles, qui possédait la maîtrise des images et de l'écran, lui, recherchait très exactement le contraire de cette informe et infecte purée que dégueulent à flot continu au soir de sa mort, à l'aube du vingt et unième siècle, les écrans du monde entier dans nos crânes.

Très jeune adolescent, je traînais dans les rues, ma principale préoccupation consistait à trouver chaque matin un alibi solide pour éviter d'entrer dans une salle de classe. Presque chaque jour, j'ai réussi.

Je n'étais pas encore exactement un voyou. Je me contentais



de grappiller, çà et là, pour m'offrir des glaces dans les premiers milk-bars qui s'ouvraient au lendemain de la guerre, et pour entrer aux deux séances de cinéma de quatre heures minimum chacune, me cachant dans les toilettes ou entre les fauteuils pour voir le film deux ou trois fois.

La vie réelle m'ennuyait, je vivais le cœur perdu dans les images. Pour différentes raisons, qui à l'époque m'étaient obscures, ma propre vie me dérangeait. Je la traînais comme je pouvais dans les rues, et l'usine à rêve cinématographique me comblait.

J'étais alors un membre – un peu suractivé il est vrai – des bataillons de choc de ce qu'on appelle le grand public. Une après-midi, sur un petit écran lyonnais, je vis *Citizen Kane*. Je revis le film cinq ou six après-midi de suite cette semaine-là, chaque fois un peu plus atteint, un peu plus ébranlé et je peux écrire sans mentir et sans exagération romantique que cette semaine-là, ma vie bascula.

Des millions d'adolescents peuvent raconter leur première rencontre avec la beauté. Pour les uns ce fut une musique, un poème, une peinture, pour moi ce fut un film d'Orson Welles.

Au soir de sa mort, je rage de dire si mal et si vite le bouleversement profond, l'ébranlement décisif que ce ruban de pellicule en moi provoqua.

(Lire la suite page 19.)

Hausse des prix presque nulle en septembre

Les prix de détail n'ont pratiquement pas augmenté en septembre. Ce très bon résultat, venant après la quasi-stabilité d'août (+ 0,1 %), confirme le net ralentissement du rythme de l'inflation en France. En octobre, un nouveau bon résultat devrait être enregistré avec la baisse du dollar et celle des tarifs du gaz domestique. En 1985, la hausse ne devrait guère dépasser 5 %, après 6,7 % en 1984. Mais au cours du second semestre, le rythme de l'inflation aura été ramené aux environs de 3,5 % à 4 % l'an. Un très bon résultat.

PAGE 28

Prix Nobel de la Paix

Il a été décerné à l'Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire.

PAGE 28

Les Belges se préparent à voter dimanche

Quand l'obligation tue la passion...

PAGE 6

Libertés

Journal d'un amateur, par Philippe Boucher.

PAGE 9

Les nouveaux présidents de chaîne : un choix professionnel

M. Jean Drucker à la tête d'Antenne 2 ; Mme Janine Langlois-Glandier, PDG de FR3 ; M. Bourges reste à TF1, M. Jean-Noël Jeanneney à Radio-France.

PAGE 22

« EXÉCUTIONS » EN SÉRIE A MARSEILLE

L'interminable « guerre de la limonade »

De notre envoyé spécial

Marseille. – « Boulevard des allongés » : le titre à la Carco eût été parfait pour ce polar marseillais. Sauf qu'il ne s'agit pas, sur la Canebière et ailleurs, d'une œuvre de fiction. Personne n'aurait osé imaginer semblable hécatombe : cinquante morts en deux ans à peine. Encore cette froide comptabilité n'est-elle pas exempte de quelques assassinats au noir, de quelques meurtres en sous-sol échappant ainsi au recensement.

Les voyous, les « hommes », comme ils aiment à se savoir nommés, ont perdu la tête sur la Côte d'Azur. Ils ne parlent plus, ils ne négocient plus, en somme ils ne cohabitent plus. Ils flinguent, ils se flinguent, ils se font flinguer. Et voilà, sous l'appellation vaguement bougnate de « guerre de la limonade », que se cache l'un des plus sanglants épisodes de ces luttes tribales que le « milieu », saisi par la frénésie de l'alternance, se livre régulièrement à lui-même.

Difficile d'envisager plus ou pis. Même un épisode aussi célèbre que l'affaire du Combinatie, inscrit dans la mémoire collective du mitan méditerranéen – aussi sûrement que Marignan-1515 devra l'être dans les têtes blondes de l'ère Chevènement, – n'avait provoqué pareille tuerie : une trentaine de morts à peine, pour solde de tout compte, dans une affaire de contrebande de cigarettes, simple prétexte à une vaste guerre de primauté pour de tout autres enjeux.

La « guerre de la limonade », ainsi nommée parce que la fin apparente, sinon l'objet essentiel, semble être la prise de contrôle de toute une série d'établissements de nuit à Marseille, à Aix-en-provence et sur la Côte d'Azur, a débuté très exactement le 6 octobre 1983. C'est là, à peu près, la seule vraie certitude dont on dispose.

Ce jour-là Gilbert Hoareau, dit « le Libanais », ou, selon, « le beau Gilbert », ancien garçon coiffeur devenu l'un des patrons du « milieu » marseillais, est abattu cours Joseph-Thierry, à Marseille. L'élimination de ce seigneur est d'un classicisme absolu : deux tueurs, casqués, à moto, des armes de gros calibre – 11,43 notamment... – une dizaine de balles à bout portant. Aucune chance d'échapper à ces hommes venus exécuter un contrat. Un contrat, comme il va s'en passer tant par la suite à Marseille, où la mort d'homme se négocie actuellement, dit-on, de 50 000 à 70 000 francs par exécutant.

Gilbert Hoareau est mort, et deux évidences s'imposent. La première est le lieu même de l'exécution. « Le Libanais » a été tué à quelques dizaines de mètres à peine du domicile de Paul Mondolini, « Monsieur Paul », grand personnage du « milieu » marseillais, avec lequel il était venu « parler affaires ». On y reviendra, ou plutôt les tueurs y reviendront.

PIERRE GEORGES.

(Lire la suite page 10.)

étranger

L'INTERCEPTION PAR L'AVIATION AMÉRICAINE DE L'APPAREIL

Outre les quatre auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro*, désormais remis à l'Italie, deux Palestiniens qui *« font l'objet d'une enquête en Italie »* se trouvaient à bord de l'avion égyptien intercepté par la chasse américaine, a indiqué le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, au cours d'une conférence de presse convoquée en hâte dans la nuit de jeudi à vendredi, peu après l'opération. Il a précisé que les Etats-Unis demanderaient également l'extradition de ces deux hommes si l'enquête actuellement menée par les autorités italiennes montre qu'ils ont été impliqués dans le détournement.

● A JÉRUSALEM, M. Itzhak Rabin, ministre israélien de la défense, a, pour sa part, affirmé que M. Aboul Abbas, chef de la fraction pro-Arafat du Front de libération de la Palestine (FLP), était à bord du Boeing. Le général Ehud Barak, chef des renseignements militaires israéliens, a déclaré, quant à lui, qu'il disposait de *« preuves irréfutables »* de la responsabilité directe ou indirecte de M. Yasser Arafat dans la plupart des opérations terroristes menées par des Palestiniens au cours des dernières semaines. Le triple meurtre de Larnaca, le détournement de l'*Achille-Lauro* et le double assassinat de Barcelone, ont été, selon le général Barak, *« décidés soit par Arafat lui-même, soit par certains de ses proches »*. Dans ces trois affaires, a-t-il ajouté, *« Arafat a joué un double jeu. Il a voulu conserver son crédit auprès des organisations terroristes radicales tout en présentant à l'Occident l'image d'un modéré. Le dénouement du détournement du paquebot était du grand spectacle, où l'on a vu l'OLP négocier avec elle-même »*.

Selon le chef des renseignements militaires, *« six cent soixante attaques ou tentatives d'attaques terroristes ont eu lieu au cours des quinze derniers mois en Israël et dans les territoires »* (contre trois cent quatre-vingt-trois en 1984). Nombre d'opérations, a-t-il dit, ont été organisées par Abou Jihad, bras droit de Yasser Arafat.

● A DAMAS, le quotidien syrien *Tichrine* (gouvernemental), cité par l'AFP, estime que le détournement de l'*Achille-Lauro* est un *« acte de diversion, face à la colère des masses populaires après le raid israélien contre Tunis le 1er octobre »* et vise également à *« atténuer la condamnation d'Israël par le Conseil de sécurité des Nations unies »* et à estomper *« l'image négative donnée des Etats-Unis pour leur rôle dans ce raid »*.

Après avoir affirmé que ce détournement a été mené par un *« groupe inféodé au chef de l'OLP »*, le quotidien estime que *« la tâche essentielle de Yasser Arafat est de porter préjudice à la lutte arabe dont l'objectif est de libérer les territoires occupés et de recouvrer les droits spoliés »*.

WASHINGTON : le président Reagan a voulu mettre un terme à l'impunité des terroristes

De notre correspondant

Washington. – Deux ans après le sanglant attentat de Beyrouth dont avaient été victimes, en octobre 1983, quelque deux cent cinquante de leurs marines, les Etats-Unis ont pour la première fois répondu au terrorisme de la façon qu'ils prêchaient sans, jusqu'alors, l'appliquer : en recourant à la force. Cette tardive harmonisation des principes et de l'action pourrait toutefois ouvrir une période de nouvelles incertitudes au Proche-Orient car les Etats-Unis ont du même coup sévèrement humilié le principal de leurs alliés arabes, M. Moubarak.

Annonçant dans la nuit de jeudi à vendredi le succès de l'interception de l'avion égyptien transportant les quatre pirates, dont il a précisé qu'elle était *« purement américaine »*, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a d'ailleurs parlé de lui-même d'un *« incident difficile »* dans les relations égypto-américaines, en assurant seulement qu'il devait pouvoir être surmonté.

A en croire M. Speakes, c'est en début d'après-midi et à partir de l'avion présidentiel qui le ramenait de Chicago, où il était allé prononcer un discours sur la réforme fiscale, que M. Reagan a donné l'ordre à la chasse américaine d'*« intercepter dans l'espace aérien international »* le Boeing-707 égyptien et de le *« détourner »* vers la base aérienne de l'OTAN à Sigonella, en Sicile. L'opération a été réalisée *« sans qu'un coup de feu soit tiré »* par des F-14 (au nombre de quatre, semble-t-il) qui avaient décollé du porte-avions *Saratoga* et qui n'ont eu qu'à donner leurs ordres par radio à l'appareil égyptien pour s'en faire suivre.

Immédiatement après son atterrissage, effectué avec le *« consentement »* de Rome, le Boeing aurait été *« entouré par des soldats américains et italiens »* et, tandis que les pirates étaient placés en détention par les autorités italiennes, l'avion et son équipage ont ensuite pu regagner Le Caire dans la soirée.

C'est *« en apprenant (en milieu de journée) que les terroristes quitteraient l'Egypte par avion pour trouver la liberté »* que M. Reagan aurait pris sa décision. L'un de ses proches collaborateurs avait de fait déclaré à ce moment : *« Nous sommes furieux contre les Egyptiens et voulons que ce vol soit bloqué. »*. La tension n'avait cessé de monter entre Le Caire et Washington depuis que la Maison Blanche avait, la veille au soir, clairement reproché au gouvernement égyptien d'avoir accepté de remettre des sauf-conduits aux quatre pirates en échange de leur reddition. Après que le président Moubarak lui-même eut dans la matinée (heure de Washington) affirmé que les quatre hommes *« avaient déjà quitté nue »*, cette [illegible] avait été mise en doute par des responsables américains, tandis que le gouvernement égyptien déplorait ouvertement au Caire les critiques des Etats-Unis.

La bévue de M. Reagan

L'impression d'inquiétante confusion que créaient ces reproches croisés avait de surcroît était notablement amplifiée par un stupéfiant faux pas de M. Reagan, qui avait déclaré à Chicago qu'il pourrait se satisfaire d'une mise en jugement des pirates par M. Arafat. *« S'il pense que son organisation dispose d'une sorte de tribunal national, comme une nation, qui soit en mesure de les traduire en justice, alors d'accord »*, avait dit le président américain avant de piteusement revenir sur ces paroles qui avaient consterné son entourage dans la mesure où ce n'était pas vraiment le jour d'improviser une reconnaissance de l'OLP par les Etats-Unis.

L'épisode réglé, M. Reagan devait encore une fois jeter sur les téléphones les journalistes qui l'accompagnaient en révélant que l'Amérique était *« préparée et prête »* à une intervention militaire pour libérer les otages de l'*Achille-Lauro* lorsqu'a été annoncé le premier dénouement de l'affaire. Aussitôt, radios et télévisions commençaient à donner des détails sur cette opération avortée de commando, et les premières rumeurs sur l'autre opération, la vraie, ont ainsi commencé à circuler au moment où l'on savait déjà que Washington avait, cette fois-ci, décidé de passer à l'action.

Les Etats-Unis ont, de cette manière, *« affirmé (leur) détermination à voir les terroristes arrêtés, poursuivis et punis »*, a expliqué M. Speakes en indiquant que M. Reagan voulait ainsi *« souligner une fois de plus que le fléau du terrorisme ne peut être éliminé que si chaque membre de la communauté des nations civilisées prend de front ses responsabilités et ne laisse passer aucune occasion de capturer (...) les terroristes où qu'ils se trouvent. »*

Mots aimables pour l'Italie

Le porte-parole de la Maison Blanche a salué à ce propos en l'Italie *« un allié exemplaire et un ami proche »*, dont il a loué *« l'étroite coopération »* bien qu'il n'ait rien dit qui laisse à penser que Rome – critiquée aussi la veille par Washington pour le compromis passé avec les pirates – n'ait pas été simplement informée d'une décision à laquelle il

La Tunisie, qui aurait refusé que le Boeing se pose sur son territoire et vers laquelle se dirigeait en tout cas l'avion lorsqu'il a été intercepté, a eu droit, pour sa part, à l'expression de la *« reconnaissance »* des Etats-Unis. Si l'Egypte enfin n'a pas été oubliée dans ces remerciements, elle n'a eu droit qu'à la *« gratitude »* de Washington pour ses *« efforts visant à mettre fin à cette dangereuse crise sans pertes de vies supplémentaires »*. Ce mot de courtoisie n'a cependant pas empêché M. Speakes de rappeler le *« désaccord profond »* qui avait opposé les deux gouvernements sur *« les dispositions prises à l'égard des terroristes »* puisque, *« dès le départ »*, les Etats-Unis avaient *« clairement »* fait connaître *« à tous les gouvernements concernés »* leur volonté de voir poursuivre en justice les pirates.

« Lorsque nous avons été consultés, nous avons fortement mis en garde contre tout arrangement qui permettrait aux terroristes d'échapper à la justice [et], *depuis le moment où ils ont été débarqués du navire, nous avons maintenu des contacts intensifs avec le gouvernement égyptien pour insister sur ce point »*, a ajouté M. Speakes comme pour faire comprendre que Le Caire n'aurait, après cela, pas de raisons de s'étonner de l'intervention américaine. *« Les Etats-Unis veulent souligner les intérêts fondamentaux et durables que partagent les Etats-Unis et l'Egypte, intérêts qui transcendent ce difficile incident »*, a enchaîné le porte-parole, en affirmant que l'Amérique *« ferait tout ce qu'elle pourra pour que les relations fondamentales américano-égyptiennes ne soient pas affectées »*.

Un « droit moral »

Ce vœu, de fait, n'est peut-être pas complètement illusoire dans la mesure où l'Egypte est, avec Israël, l'un des deux principaux bénéficiaires de l'aide américaine aux pays étrangers et qu'elle pourrait difficilement s'en passer sans affronter des secousses économiques de taille. Il n'en reste pas moins que, après l'approbation donnée la semaine dernière au raid israélien sur le QG tunisien de l'OLP, Washington ne fait décidément rien pour conforter la position de ses alliés du monde arabe. L'avenir du plan de paix mis au point, avec l'accord de M. Arafat, par le roi Hussein et le président Moubarak paraît maintenant plus que gravement compromis malgré l'acharnement du département d'Etat à essayer de le maintenir en vie.

Il est vrai que cela compte sans doute relativement peu au regard du prestige que M. Reagan devrait retirer de ce détournement d'Etat auprès de l'opinion américaine, qui a toute chance d'applaudir encore plus vigoureusement qu'après l'intervention à la Grenade. En octobre de l'année dernière, tandis que M. Reagan vantait le *« retour de l'Amérique »* dans ses meetings électoraux, M. Shultz expliquait que *« les démocraties ont le droit moral et, en fait, le devoir de se défendre »*, et que *« la meilleure dissuasion du terrorisme réside dans la certitude que des mesures rapides seront prises contre ceux qui s'y engagent »*.

Depuis jeudi, la théorie est désormais placée à l'épreuve des faits.

BERNARD GUETTA.

LA BASE DE L'OTAN A SIGONELLA (SICILE)

La base de l'OTAN de Sigonella, en Sicile, où s'est posé dans la nuit de jeudi à vendredi l'appareil égyptien avec à son bord les pirates de l'*Achille-Lauro*, est un « porte-avions » qui permet un contrôle de tous les mouvements maritimes et aériens en Méditerranée centrale.

Les installations, situées au sud de Messine, sont relativement récentes. Elles constituent la principale base des forces alliées dans le sud de l'Italie avec les diverses installations de l'alliance atlantique dans la région de Naples, dont le quartier général de la VIe flotte américaine à Gaeta, à 140 kilomètres au sud de Rome.

C'est à Sigonella qu'arrivent notamment des Etats-Unis, en pièces détachées, les missiles de croisière déployés à Comiso, près de Raguse, dans le sud-est de l'île. Cette gigantesque base, située à l'écart de toute agglomération, a été conçue pour le soutien logistique de ces batteries de missiles à moyenne portée.

LE CAIRE : un camouflet pour M. Moubarak

De notre correspondant

Le Caire. – Les autorités égyptiennes sont au comble de l'embarras. Ce qui avait paru d'abord un succès de leur diplomatie se transforme en un coup très dur. Jeudi, plusieurs heures avant le départ de l'avion égyptien transportant les pirates vers la Tunisie, le président Moubarak affirmait encore catégoriquement que les ravisseurs de l'*Achille-Lauro* avaient quitté l'Egypte juste après leur reddition mercredi après-midi. L'air assuré, il ajoutait même : *« Nous les avons laissés partir parce que le capitaine nous avait dit que tout le monde était sain et sauf à bord. Si nous avions su qu'il y avait eu mort d'homme, nous aurions adopté de tout autres mesures. »*

Moins de deux heures avant le décollage du Boeing-707 transportant les pirates, un autre haut responsable égyptien, le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Ahmed Meguid, s'enlisait encore plus. Il maintenait la version du raïs mais, de plus, reprochait aux Américains *« leurs insinuations injustes »*. Le ministre faisait allusion à de nombreuses déclarations américaines critiquant Le Caire pour avoir laissé partir les pirates.

Ce nouveau rebondissement de l'affaire de l'*Achille-Lauro* va porter un coup très dur aux relations américano-égyptiennes, jusqu'ici privilégiées. Les Américains vont reprocher aux Egyptiens d'avoir donné refuge aux assassins d'un de leur ressortissant. Le Caire ne pourra que s'élever contre l'interception d'un de ses appareils par la chasse américaine.

La situation de l'Egypte est très délicate. Les 2,5 milliards de dollars d'aide civile et militaire octroyés annuellement par Washington lui sont indispensables, car elle traverse une crise économique grave. Le pays ne parvient notamment pas à régler les échéances de ses dettes. La marge de manœuvre du Caire est limitée.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'étrange « compte rendu » du commandant

De notre correspondant

Rome. – L'attitude du commandant de l'*Achille-Lauro* dans l'après-midi du mercredi 9 octobre, jour de la reddition du commando palestinien, suscite ici bien des interrogations. Selon les déclarations convergentes, d'une part, de conseillers de M. Bettino Craxi et, d'autre part, de M. Giulio Andreotti lui-même, M. Gerardo Di Rosa a d'abord appelé le ministère des affaires étrangères un peu avant 16 h 30, c'est-à-dire plus d'une heure après que les quatre pirates s'étaient rendus. *« Il confirme qu'aucune violence n'a eu lieu »*, écrit-il dans le « carnet de bord » que le ministre des affaires étrangères a livré au *Corriere della Sera*.

Vers 18 h 20, quelques minutes avant le début de la conférence de presse, où il doit faire part de l'heureux aboutissement de l'affaire, le président du conseil, M. Craxi, fait lui-même téléphoner au commandant. C'est alors que celui-ci révèle qu'une personne de nationalité américaine a *« disparu »*. Pressé de questions, il ne donne pas davantage de précisions. Le chef du gouvernement annonce la nouvelle à la presse.

Plus tard encore dans la soirée, M. Di Rosa fait par radio un récit sommaire des événements : *« Nous étions devant le port de Tarbous, mardi vers 15 heures, lorsqu'un Palestinien m'a déclaré avoir tué un Américain. »*

Que le commandant n'ait rien pu dire tant que les pirates étaient à bord est tout à fait évident. Mais comment expliquer son silence ensuite ? Emotion d'un homme dont les proches vantent *« le sang-froid et les nerfs d'acier »* ? Consigne ou indication ? De qui ? Les conseillers de M. Craxi font, en tout cas, état de la *« rage »* du premier ministre face à l'attitude de M. Di Rosa.

L'officier, actuellement à Port-Saïd, devra, le jour venu, donner de sérieuses explications à la justice italienne.

J.-P. C.

Fermeté ou coup d'éclat ?

(Suite de la première page.)

La faute politique, aujourd'hui, eût été d'accorder un sauf-conduit à des hommes pour lesquels le terrorisme tous azimuts et ce qu'il faut bien appeler la « chasse aux juifs » sont devenus l'unique programme politique, pour le seul bénéfice de forces qui les dépassent, voire les utilisent.

La capture des auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro* ne mettra pas, bien sûr, un terme au terrorisme. Il est probable, au contraire, qu'elle entraînera dans un premier temps des mesures de représailles sanglantes qui poseront de nouveaux dilemmes à pas mal de régimes démocratiques. C'est dire que cette mesure n'a de sens que si elle inaugure une politique générale de fermeté face au terrorisme et si elle va de pair avec une diplomatie tant soit peu imaginative.

L'opération de la nuit dernière, enfin, permettra peut-être de répondre à une question aujourd'hui fondamentale : M. Yasser Arafat joue-t-il double jeu dans cette affaire, se déclarant en public disposé à étudier une solution jordano-palestinienne, mais encourageant en sous-main les pires crimes ? Ou bien est-il débordé par ses troupes ? Mais, dans ce cas, qui peut-il engager dans une négociation ? Les autorités israéliennes ont toujours soutenu la thèse du double jeu, sans parvenir à convaincre entièrement tant l'écheveau des organisations palestiniennes est difficile à démêler. L'affaire de l'*Achille-Lauro*, jusqu'à preuve du contraire, leur fournit un sérieux argument.

JACQUES AMALRIC.

Le commando voulait opérer en Israël affirme le FLP

Beyrouth (AFP). – Un interlocuteur anonyme se réclamant du Front de Libération de la Palestine (FLP de M. Mohamed Abbas, proche de M. Yasser Arafat) a affirmé jeudi 10 octobre que l'objectif du commando qui a détourné le paquebot italien *Achille Lauro*, était de *« descendre à l'escale d'Ashdod (Israël) et mener une opération contre un objectif militaire israélien déterminé »*.

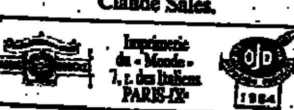
Dans une communication avec une agence de presse étrangère à Beyrouth, l'interlocuteur a indiqué : *« l'opération projetée était une réponse à la guerre d'extermination menée par Israël contre notre peuple (...) et pour venger les martyrs du raid israélien effectué le 1er octobre contre le quartier général de l'OLP à Tunis »*.

Cependant, a-t-il ajouté, *« des membres de l'équipage (du navire) ont découvert les armes qui avaient été embarquées, ce qui a contraint nos camarades à prendre le contrôle du bateau »*.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 523-06-81
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 500.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

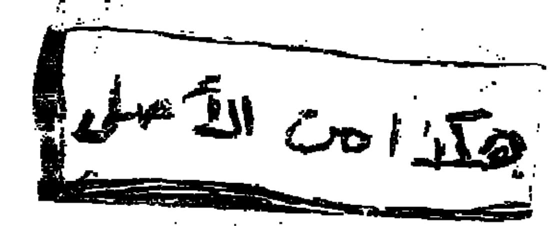
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 90 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



TRANSPORTANT LE COMMANDO PALESTINIEN

JÉRUSALEM : Bravo et merci !

De notre correspondant

Jérusalem. – Réagissant promptement à l'annonce de l'opération américaine, les dirigeants israéliens ont fait part vendredi 11 octobre, à l'administration Reagan de leur satisfaction sans nuances et de leur vive admiration.

Dans un message à M. Reagan, le premier ministre écrit notamment : *« Nous saluons votre action décisive. Nous vous félicitons pour cette contribution majeure à la lutte internationale contre ce double fléau que représentent les meurtres de sang-froid et les mensonges manifestes de leurs auteurs et de leurs chefs. Votre action marque un point de repère dans le combat contre le terrorisme et un brillant témoignage de votre fermeté »*.

Dans un télégramme envoyé à M. Shultz, le premier ministre lui exprime *« son admiration personnelle et son sentiment de soulagement »* après l'*« irréprochable opération des appareils de la flotte américaine »* et poursuit : *« C'est seulement grâce à de telles démonstrations de fermeté que la nature sanglante du terrorisme international et ses lâches mensonges seront mis en évidence et déracinés. Nous nous sentons rassurés en constatant que nous sommes ensemble dans la guerre contre la terreur. »*

Félicitant également les dirigeants américains, M. Ytzhak Rabin, ministre de la défense, a souligné de son côté que *« pour la première fois, les Etats-Unis ont pris une initiative contre le terrorisme »*. Le coup d'éclat américain comble d'aise à l'évidence un gouvernement israélien qui eut à plusieurs reprises l'occasion de déplorer l'attitude trop défensive, à son goût, des capitales occidentales et notamment de Washington dans la lutte antiterroriste.

Cette bonne nouvelle allège enfin un climat de plus en plus difficile.

En effet, de Larnaca, Ras Bourka, Djerba et Barcelone à l'*Archille-Lauro*, lieux éloignés, des drames distincts, et contextes différents, Israël voit courir un fil d'Ariane qui a la couleur du sang. Les victimes de ces cinq drames en l'espace de deux semaines ont perdu la vie pour une seule et même raison : elles étaient juives. Tous les morts étaient des civils, adultes ou enfants. Tous sont tombés sous les coups de la haine et du racisme.

« Tuer du juif ! »

Face à cette poignante réalité qui l'indigne et l'inquiète, Israël, d'un coup, lève la voix et serre les rangs. Oubliant ses querelles de clocher et ses guerres intestines, la classe politique se cabre, toutes bannières mêlées, et clame sa colère.

Répétant, jeudi 10 octobre, la promesse faite au lendemain de Larnaca – et avant le raid de *Tunis* – M. Shimon Pérès, premier ministre, assure que son pays *« ne pardonnera ni n'oubliera »* le meurtre d'*« un vieux juif paraplégique »* et l'assassinat de deux marins à Barcelone. Son ministre des communications, M. Amnon Rubinstein, homme mesuré entre tous, dénonce *« le caractère raciste du terrorisme palestinien »* et exige un procès pour les pirates de l'*Achille-Lauro*.

Certains commentaires frappent d'autant plus qu'ils émanent d'une opposition de gauche d'ordinaire ouverte au dialogue avec les Palestiniens, avide de paix et prête à en payer le prix. Devant une commission de la Knesset – dont les débats sont en théorie secrets – M. Yossi Sarid, célèbre « colombe », aurait comparé jeudi les terroristes *« à des fils de chienne qu'il faut éliminer »*.

Ce transfuge d'un Parti travailliste à son goût trop compromis avec la droite a ajouté : *« Israël doit riposter au terrorisme avec des armes automatiques munies de silencieux plutôt qu'avec des avions de combat »*. M. Yair Tsaban (MAPAM) s'est dit *« révolté par la monstruosité des crimes terroristes palestiniens »* tandis que Mme Grossman, député du même groupe, appelait à *« protester avec énergie contre l'attitude scandaleuse de l'Egypte »* dans l'affaire du paquebot italien.

Amers et caustiques, les éditorialistes relèvent que, du Sinaï à Djerba, les *« fous »* en uniforme, gendarmes ou policiers, se multiplient ces jours-ci. *« Apparemment*, note *Maariv, ils n'ont qu'une folie en tête : tuer du juif. »* Pour M. Pérès, la hargne contre Israël n'est pas l'apanage des Palestiniens. Furieux d'avoir été prié par le Parti socialiste autrichien de ne pas prendre la parole lors de son prochain congrès à Vienne, le premier ministre a choisi de boycotter la convention et s'en est pris à l'ancien chancelier Bruno Kreisky : *« Les juifs antisémites, cela existe, Kreisky en est le plus bel exemple. »*

Quand l'émotion se sera dissipée, il faudra bien qu'Israël s'interroge posément sur sa responsabilité dans le regain de violence raciale, sur les frustrations qui la nourrissent, sur les limites des châtiments militaires *« style Tunis »*. L'heure n'est pas à la méditation mais au réflexe national. Rarement les Israéliens se seront sentis – si l'on ose dire – aussi juifs qu'en ce moment.

J.-P. LANGELLIER.

ROME : des contradictions

De notre correspondant

Rome. – En s'éveillant ce vendredi matin, l'Italie a appris avec stupeur que les quatre pirates de l'*Achille-Lauro* étaient entre les mains des... carabiniers. Un communiqué de l'agence ANSA a confirmé que Rome avait donné l'autorisation d'atterrissage aux cinq appareils américains ayant mené à bien leur interception sur la base de l'OTAN de Sigonella en Sicile.

Cette opération, qui va déclencher ici bien des polémiques, met les quatre pirates à la disposition de leurs juges naturels, les Italiens, compétents, du fait que le détournement et l'assassinat ont été commis en haute mer sur un navire battant leur pavillon. Toutefois aux termes du traité signé l'an dernier entre Washington et Rome pour la répression du terrorisme international, les quatre hommes pourraient aussi, ensuite, être extradés vers les Etats-Unis pour répondre du meurtre d'un citoyen de ce pays. Le coup de théâtre a pris de court un gouvernement qui, durant *tout le détournement*, avait donné l'impression que, les passagers une fois sains et saufs, le destin des pirates n'était pas sa préoccupation essentielle.

Le ministre des affaires étrangères, M. Giulio Andreotti, qui avait tiré la plupart des ficelles internationales dans la crise, a senti, pour sa part, qu'il était temps de répondre à quelques graves interrogations. Il a pour ce faire, le jeudi *10* octobre, multiplié les interviews tant auprès de la presse américaine que nationale. Il n'est pas certain que ses réponses, relues après l'événement de la nuit, lèvent toutes les incertitudes, notamment sur ce que l'on savait à Rome de la situation à bord du navire. Elles éclairent toutefois, *après coup*, la *tactique suivie ici* : officiellement, on a procédé dans cette affaire comme on avait fait il y a quelques années avec les « brigades rouges » nationales, c'est-à-dire *« isoler le terrorisme »* pour, finalement, l'amener à *« céder »*. Le *gouvernement italien a-t-il feint* d'ignorer qu'il y avait un mort à bord de l'*Achille-Lauro*, afin de ne pas risquer de faire capoter la solution négociée ? A la question posée par Paolo Garimberti, de la *Stampa*, M. Andreotti répond par un non *catégorique*. Certes, *admet-il*, le comportement du commandant du navire s'explique encore *« mais, vous savez, dans de telles circonstances, la confusion peut être extrême » (voir ci-contre)*. M. Andreotti en appelle d'ailleurs à *un témoin de moralité de quelque* notoriété en la personne du président égyptien Moubarak, qui a déclaré lui aussi que rien ne lui permettait de penser qu'il y ait eu un homicide à bord lorsque les quatre pirates ont débarqué.

Le pari de M. Andreotti

Tout le pari italien, M. Andreotti le confirme, a consisté à prendre très au sérieux la condamnation immédiate de l'acte de piraterie par M. Yasser Arafat, ainsi par ailleurs que celle formulée par les dirigeants syriens. A *partir de là, le rôle du* chef de l'OLP aurait été *« décisif »*, sans autre précision. Dès lors, l'hypothèse que l'Organisation de libération de la Palestine puisse avoir d'abord *préparé puis* interrompu l'opération de détournement semble au *ministre, répondant* à une question de la *Repubblica*, *« spécieuse »* ou *« romanesque »*. A ses yeux, Yasser Arafat demeure, qu'on le veuille ou non, *« le seul interlocuteur marquant et reconnu »* parmi les Palestiniens. Certes, son organisation a un moment *« théorisé la lutte armée*, mais : *« beaucoup de dirigeants israéliens »* ont fait de même, ce qui ne les a pas empêchés de devenir *« des hommes d'Etat non violents »*. Bien sûr, le démocrate-chrétien qu'est M. Andreotti ne proposerait pas Yasser Arafat pour la « béatification » mais il s'étonne d'une *« tendance diffuse à une certaine démonisation du personnage »*. Le chef de l'OLP n'a-t-il pas désormais choisi *« une voie sans retour »* : celle de la négociation ?

Où en est-on à présent des relations entre Rome et Jérusalem, a-t-on *demandé au ministre*. Des contacts *« directs »* mais aussi *« indirects »* (via le ministre des affaires étrangères allemand, M. Genscher) ont eu lieu durant toutes ces heures graves. *« Israël nous a offert sa collaboration pour tout ce qui était possible. »* Militairement ? Le ministre *« préfère ne pas répondre »*, mais on sait ici que ce fut bien le cas.

Les Etats-Unis sont-ils aussi mécontents qu'on le dit de leur allié italien à l'issue de l'affaire ? *« Il n'y a eu qu'un seul moment de désaccord »*, répond le ministre : *« non pas lors du dénouement puisque l'ambassadeur américain au Caire, lui-même, s'est déclaré favorable au débarquement des pirates, dans la certitude où il était alors qu'il n'y avait pas eu de violences à bord »*, mais lorsque le navire se dirigeait vers le port syrien de Tartous. *« Nous étions favorables à cette solution parce qu'il aurait alors été plus facile d'avoir un contact qu'avec un bateau demeurant en haute mer. Les Américains, eux, s'y étaient opposés, parce qu'ils ne voulaient aucun contact avec les pirates. »*

Désormais, trois procédures distinctes à Gênes, Naples et Rome sont engagées contre les terroristes.

JEAN-PIERRE CLERC.

Une balle entre les deux yeux

De notre correspondant

Le Caire. – Léon Klinghoffer a été délibérément tué d'une balle entre les deux yeux. C'est la conclusion de l'enquête *menée durant plus de six heures* à bord de l'*Achille-Lauro* par l'*ambassadeur d'Italie au Caire*, M. Giovanni Migliuolo. Monté jeudi matin à bord du paquebot italien, l'ambassadeur a interrogé le capitaine Gerardo Di Rosa, des officiers, hommes d'équipage et passagers. Il a pu reconstituer les circonstances de l'assassinat de l'Américain de soixante-neuf ans, hémiplégique, cloué dans son fauteuil *roulant, et qui était de surcroît* incapable de parler.

Mardi après-midi, le navire croisait au large de Tartous en Syrie. *Les ravisseurs* avaient demandé d'entrer en contact *avec les ambassadeurs* américain et italien à Damas. Ils voulaient que ces derniers transmettent à Israël leur exigence concernant la libération de cinquante *« héros palestiniens »*. La réponse tardant, les pirates s'énervaient et les otages commençaient à s'agiter. Equipage et passagers qui croyaient, au départ, avoir affaire à un com*mando d'une vingtaine* de terroristes constataient que quatre hommes seulement tenaient en respect quatre cent quarante-huit otages.

Pour marquer leur détermination à *aller jusqu'au bout de leur* chantage et mâter toute velléité de *révolte*, les terroristes ont décidé de *« faire un exemple »*. Ils ont donc choisi, parmi les dix-huit passagers américains qu'ils avaient isolés, celui qu'ils ont estimé être la victime idéale. Léon Klinghoffer, américain et *surtout juif*, a été *mis sur* sa chaise roulante, puis poussé vers le bordage. Là, sous les *yeux de sa femme*, un des ravisseurs lui a froidement logé une balle dans le front. Le corps a ensuite été jeté par-dessus bord. Son fauteuil roulant l'a aussitôt rejoint.

Comment les pirates ont-ils su avoir affaire à un juif ? Peut-être parce qu'il portait au cou une étoile de David. Selon les témoignages recueillis au Caire, plusieurs des passagers portaient ce type de bijou. Son crime perpétré, le terroriste s'est rué dans la salle à manger principale en criant : *« Nous en avons tué un ! »*

Par ailleurs, un marin napolitain a été légèrement blessé à la jambe dès le début de l'opération lundi. Selon le récit de l'homme d'*équipage*, les pirates tiraient des rafales de kalachnikov dans toutes les directions et *« c'est un vrai miracle que je sois le seul blessé. Les balles sifflaient aux oreilles des passagers »*.

Selon d'autres témoignages de *passagers ou de membres* d'équipage, la plupart des otages avaient été enfermés dès lundi après-midi dans la salle à manger principale de l'*Achille-Lauro*. Toute une journée, ils n'avaient pas eu le droit de se rendre aux toilettes. Durant cinquante-deux heures, *ils se sont nourris de sandwiches* et ont couché par terre deux nuits de suite.

Vendredi matin, ils étaient encore pour une majorité *sur le* paquebot italien à attendre le *départ pour Ashdod, en Israël*. Les autorités égyptiennes ont refusé de laisser le navire appareiller. Quinze Suisses et les dix-sept passagers américains ont abandonné le navire vraisemblablement pour être rapatriés.

A. B.

L'itinéraire du commando après sa reddition

Des « officiers de liaison de l'OLP » aux carabiniers

Jeudi 10 octobre, en début d'après-midi. – Au Caire, peu après la reddition du commando, le président Moubarak annonce que les quatre Palestiniens ont quitté l'Egypte. *« Peut-être pour Tunis. »* Le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, précise qu'ils ont été confiés *« à des officiers de liaison de l'OLP »*. Les déclarations du ministre sont immédiatement démenties à Tunis par des responsables de l'OLP qui assurent ne pas savoir où sont les *« pirates de la mer »*.

– En fait, diverses sources concordantes indiquent que les quatre hommes sont toujours en Egypte. Ils ne quittent le pays – à partir d'un aéroport proche du Caire – que vers 20 heures GMT, à bord d'un Boeing-707 égyptien, sans doute en direction de Tunis.

« Nous sommes furieux contre les Egyptiens, et nous voulons que ce vol soit bloqué », déclare un haut fonctionnaire américain de la suite du président Reagan en visite à Chicago.

« Nous sommes extrêmement déçus de l'action du gouvernement égyptien qui a laissé ces gens lui filer entre les doigts », ajoute M. Michael Armacost, un des plus *hauts responsables du département* d'Etat.

– A Rome, on apprend que le gouvernement italien a demandé à l'OLP de lui remettre les quatre auteurs du détournement de l'*Achille-Lauro*. De Chicago, M. Reagan indique que les Etats-Unis vont formuler la même requête auprès de la centrale palestinienne – ce qui laisse entendre que les *« pirates de la mer »* ont bel et bien été remis par les autorités égyptiennes à des responsables de l'OLP. M. Reagan reviendra toutefois peu après sur cette déclaration.

Le président laisse entendre que les Etats-Unis étaient sur le point d'entreprendre une opération armée peu avant l'épilogue de l'affaire. *« Nous avions pris des mesures, nous étions préparés et prêts à intervenir quand la reddition est intervenue »*, déclare M. Reagan. Selon le réseau de télévision CBS, une équipe des forces d'élite américaine était arrivée en Sicile mercredi matin.

– Vers 23 heures GMT, plusieurs chasseurs américains F-14 *décollent du porte-avions Saratoga* – qui croise en Méditerranée centrale depuis le détournement. Ils interceptent le Boeing égyptien. Selon des informations non confirmées de source officielle tunisienne, l'appareil s'était auparavant vu refuser le droit d'atterrir à Tunis.

– 23 h 45 GMT. Le Boeing atterrit à *la* base de *l'OTAN* de Sigonella. D'intenses pourparlers *s'engagent* entre les autorités américaines et italiennes.

– 2 heures GMT. Un accord est conclu, après plusieurs coups de téléphone, entre le premier ministre, M. Bettino Craxi, et M. Reagan, qui accepte finalement que les pirates soient remis aux autorités italiennes. Les carabiniers prennent en charge à 2 h 45 GMT.

LE DÉTOURNEMENT DE L'AVION DE BEN BELLA EN 1956

Le 22 octobre 1956, un avion privé affrété par le roi du Maroc quitte Rabat pour Tunis. A son bord quatre responsables du FLN : Ben Bella, représentant du Front au Caire et futur premier président de la République algérienne, Aït Ahmed, Mohamed Khider et Mohamed Boudiaf, accompagné d'un militant, Lacheraf.

A Tunis une conférence devait réunir M. Bourguiba, le roi du Maroc et les chefs du FLN.

Le cabinet de Robert Lacoste, ministre-résident en Algerie, alerté, fait donner, à l'escale de Majorque, l'ordre à l'équipage français de l'appareil de gagner Alger. Ainsi sera fait, sous la protection discrète des avions de chasse français. Les passagers ne s'apercevront du détournement qu'à l'atterrissage.

Lacoste, prévenu entre temps, mais après coup, et *le* président du conseil Guy Mollet « *couvriront* » l'opération.

M. Alain Savary, secrétaire d'Etat aux affaires marocaines et tunisiennes, et l'ambassadeur de France à Tunis, Pierre de Leusse, donnent leur démission en signe de protestation. Au Maroc, plusieurs dizaines de Français sont *massacrés* à Meknès et dans la région.

FORCE 17 REVENDIQUE LE MEURTRE DE DEUX MARINS ISRAÉLIENS A BARCELONE

Une personne s'affirmant porte-parole de Force 17, a revendiqué jeudi 10 octobre, l'assassinat de deux marins israéliens à Barcelone, au nom de cette unité de choc palestinienne, considérée comme la garde personnelle de Yasser Arafat et de la direction de l'OLP. Dans un appel au bureau de l'agence américaine UPI à Madrid, l'interlocuteur anonyme a déclaré qu'un commando de Force 17 avait tué le cinq octobre dernier deux *« marins sionistes »* du bateau israélien *California*.

La disparition de deux marins israéliens du cargo *Zim-California*, MM. Sion Abou et Yaakov Abou, avait été signalée dimanche dernier. Presque simultanément, la découverte de deux cadavres dans un appartement de Barcelone avait été annoncée. Les deux victimes, âgées d'une trentaine d'années avaient été ligotées, bâillonnées et torturées.

Les deux hommes, tous deux originaires de Haïfa (nord d'Israël), mariés et pères de famille, avaient un casier judiciaire vierge. L'hypothèse d'une fugue ou de leur implication dans une affaire criminelle n'a jamais été retenue, indiquent les journaux israéliens, qui notent par *ailleurs que, bien qu'ayant* des patronymes identiques, les deux victimes n'avaient aucun lien de parenté.

Selon le correspondant du journal *Maariv* à Madrid, les autorités espagnoles tiennent au courant Israël du *développement* de l'enquête. Il indique également que la brigade antiterroriste de Barcelone a arrêté un Arabe dont la nationalité n'a pas été précisée. Il serait suspecté d'avoir été mêlé au meurtre des deux marins. – *(AFP.)*

Le président Chadli s'est entretenu avec MM. Bourguiba et Arafat de la sécurité de l'OLP au Maghreb

De notre correspondant

Tunis. – Le Proche-Orient et la question palestinienne ont été au centre des entretiens qu'a *eus le* président algérien Chadli Bendjedid, jeudi 10 octobre, durant quelques heures à Tunis avec le président Bourguiba, d'une part, et le chef de l'OLP, M. Yasser Arafat, d'autre part.

A son homologue tunisien et au président *de l'OLP, le chef de l'Etat* algérien a renouvelé la position algérienne de soutien à la Tunisie et au peuple palestinien après le raid de l'aviation israélienne du 1er octobre dernier contre le quartier général de l'OLP dans la grande banlieue sud de Tunis. Le président Chadli Bendjedid, qui était accompagné du ministre algérien des affaires étrangères, M. Taleb Ibrahimi, et du numéro deux du FLN, M. Chérif Messaadia, a évoqué à Tunis, et selon les termes de M. Yasser Arafat, *« les questions palestinienne, arabe et internationales »*. Les entretiens ont été axés, apprend-on de source palestinienne, sur la question de la présence et de la sécurité de l'OLP au Maghreb. L'Algérie abrite, dans l'Est algérien, à Tebessa, un important camp de fedayins.

L'éventualité d'un sommet arabe qui réintégrerait l'Egypte dans le giron arabe a été le deuxième point évoqué lors des entretiens du chef de l'Etat algérien à Tunis, dont la position *sur la question aurait évolué* de façon favorable. L'expulsion par la Libye de milliers de travailleurs tunisiens et égyptiens durant les deux derniers mois a contribué à rapprocher Le Caire et Tunis, qui n'ont plus de relations diplomatiques depuis les accords de Camp David. Le conseiller de M. Moubarak, M. Oussama Al Baz, a été reçu le 7 octobre dernier par le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, rencontre qui n'a pas été annoncée à Tunis.

Enfin, on se refuse à dire, de source palestinienne, si l'affaire du *détournement* de l'*Achille-Lauro* a été évoquée lors de l'entretien Bendjedid-Arafat.

(Intérim.)

AFRIQUE

LE PRÉSIDENT DU SÉNÉGAL EN AFRIQUE AUSTRALE

Encourager l'Occident à faire pression sur Pretoria

De notre envoyé spécial

Dakar. – Que peut faire l'Afrique contre l'apartheid ? Essentiellement agir sur les pays occidentaux pour qu'ils accentuent leur pression sur Pretoria. Telle est la conclusion qui se dégage d'une tournée de M. Abdou Diouf, chef de l'Etat sénégalais et président en exercice de l'OUA, qui commentait la tournée commencée le 1er octobre et achevée le 9, et qui l'a conduit dans dix pays, successivement Zaïre, Zambie, Zimbabwe, Botswana, Lesotho, Swaziland, Mozambique, Angola, Tanzanie et Congo.

Des escales à Kinshasa et à Brazzaville entraient dans le cadre de la concertation sur les problèmes internes à l'Afrique : Sahara occidental (l'admission de la RASD à l'OUA ayant amené le Zaïre à suspendre momentanément sa participation aux travaux de l'organisation panafricaine) et Tchad (le président Nguesso jouant les conciliateurs entre les adversaires en présence). La destination principale du voyage était les six pays de la « ligne de front », ainsi que le Lesotho, et le Swaziland, considérés comme les « otages » de Pretoria, en raison de leur enclavement. Pour la première fois dans l'histoire de l'OUA, son président a donc survolé l'Afrique du Sud, passant même à la verticale de Johannesburg. Si l'on ne sait pas exactement ce qui s'est dit à l'aéroport de Mbabane, au Swaziland, fréquenté essentiellement par des appareils sud-africains, partout ailleurs, le même leitmotiv a été repris : il faut que les pays occidentaux prennent des sanctions contre Pretoria, sans tenir compte de l'argumentation « spécieuse » selon laquelle ce sont les Noirs d'Afrique du Sud et tous les pays voisins dont l'économie est étroitement tributaire qui en souffriraient le plus. De toute façon, disent les Sénégalais, les Noirs d'Afrique du Sud *« n'ont plus rien à perdre »*. Quant aux pays de la ligne de front, ils seront victimes d'une situation qui évoluera inéluctablement vers la catastrophe si des gouvernements occidentaux ne font pas en sorte qu'une solution soit trouvée à temps.

Propos de « va-t-en guerre » qu'il est facile de tenir loin de Pretoria ? Ils ont été aussi ceux de la Zambie et du Zimbabwe, dont les deux tiers du commerce se font avec Pretoria, au cours de banquets dans des hôtels où la délégation sénégalaise pouvait croiser de nombreux touristes sud-africains. Ils ont été répétés par le Mozambique où l'on boit surtout du vin portugais plutôt que sud-africain, mais où l'on ne s'éclaire que grâce au raccordement du réseau électrique à celui du voisin honni

M. Abdou Diouf a survolé Johannesburg et rendu visite aux pays voisins. Partout, il a entendu le même langage. Les Etats noirs demandent à l'Occident des sanctions contre l'Afrique du Sud.

Même le Botswana et le Lesotho ont été dans la note et se sont déclarés prêts à accepter les conséquences des sanctions, voire des mesures de représailles que pourrait prendre l'Afrique du Sud. Discours suicidaires ? A Maseru, la délégation sénégalaise est passée devant l'édifice où la Chambre des mines sud-africaine recrute directement les travailleurs du Lesotho. A Gaberone, opulente grâce aux diamants, elle a pu acheter des journaux sud-africains dans des rues où se succèdent des magasins self-service dont presque toutes les marchandises proviennent du pays de l'apartheid et où, *« pour tenir propre notre ville »*, c'est jusqu'aux poubelles qui sont « sponsorisées » par l'Anglo-American Corp.

Mais, précisément, après la rencontre entre magnats de cette multinationale et quelques autres personnalités de la finance sud-africaine, avec le Congrès national africain (ANC), en Zambie le mois dernier, l'analyse des Africains est que les milieux économiques sont en avance d'une guerre sur les hommes politiques.

A Dar-es-Salaam, siège du comité de libération de l'OUA, le président Diouf a lancé un appel aux Etats membres pour qu'ils s'acquittent de leur retard de cotisation. Appel avant tout symbolique, car personne n'a caché pendant le voyage du président Diouf que l'Afrique n'avait pas les moyens de lutter sur un pied d'égalité, tant économique que militaire, avec l'Afrique du Sud. Le président sénégalais avait entrepris son voyage pour mettre au point une « tactique » non pour proposer *« des canons et des fusils »*.

Dans un pays industrialisé comme l'Afrique du Sud, le problème de l'ANC n'est pas de contrôler de vastes zones comme ce fut le cas dans les guerres du Mozambique et de l'Angola contre le Portugal. Il s'agit pour elle de disposer de quelques bases arrière et d'entretenir un réseau de communication pour l'action politique clandestine à l'intérieur et l'exécution de quelques attentats contre des objectifs économiques ; elle a perdu ses bases au Mozambique depuis les accords de Nkomati conclus sous la pression des réalités entre Maputo et Pretoria. Bien qu'il soit établi qu'une partie de l'armée sud-africaine, sinon les autorités politiques, ont violé ces accords en continuant d'aider la résistance nationale du Mozambique (RNM), Maputo n'est pas disposé à prendre le risque de dénoncer ces textes car cela l'exposerait trop à un regain d'activité des maquisards.

Compte tenu de l'aveu d'impuissance de l'Afrique, on ne pouvait qu'être frappé par le saut dans l'inconnu que constituait l'appel à des sanctions internationales quel qu'en soit le prix, lancé par exemple par un homme comme le président Kaunda, initiateur des accords de Lusaka avec Pretoria et jusqu'à présent partisan du dialogue. Qui fournira à l'Afrique les compensations aux effets des sanctions, avons-nous demandé au président Diouf ? *« Ce sont nos amis de l'Ouest qui nous ont aidés le plus à nous développer. Il est certain que c'est à eux que nous ferons appel dans cette nouvelle conjoncture »*, a-t-il répondu. Le chef de l'Etat sénégalais souhaite la tenue d'une conférence internationale sur les sanctions. Mais on voit mal comment l'appel à ces sanctions pourrait être lancé sans qu'on se préoccupât de la question de la compensation de leurs effets sur les pays voisins.

Selon le président Diouf, l'Occident est maintenant en mesure d'admettre que son intérêt bien compris serait d'agir sur la situation en Afrique australe avant que la colère des Africains ne la fasse échapper à tout contrôle. Fort de l'expérience acquise lors de son voyage, il compte peser de tout son poids dans une intervention devant l'Assemblée générale des Nations unies. La chance de l'OUA est peut-être qu'elle vient de porter à sa tête un des chefs d'Etat africains dont le discours est le moins suspect aux oreilles des Occidentaux.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

OCÉAN INDIEN

Comores

Un changement de gouvernement pour tenter de retrouver un peu de crédibilité

Le président Abdallah est reçu, ce vendredi 11 octobre, à l'Elysée par M. François Mitterrand. A la veille de cet entretien, M. Saïd Kafe, ministre comorien des affaires étrangères, a demandé à la France de prendre des mesures pour résoudre le problème de l'île de Mayotte, conformément aux résolutions des Nations unies. Selon le chef de la diplomatie comorienne, son gouvernement est attaché à la défense de sa *« juste cause »*, mais reste ouvert au dialogue et à la coopération.

De notre correspondant en Afrique orientale

Nairobi. – La première année du second mandat présidentiel de M. Ahmed Abdallah vient de s'achever par un remaniement ministériel, le troisième en onze mois. Le chef de l'Etat comorien s'est entouré d'une équipe plus réduite et moins politique, de manière à redresser une situation économique catastrophique et à mettre une sourdine à la « guerre de succession » que se livrent les grands barons du régime (*le Monde* du 25 septembre).

Au lendemain de sa réélection pour un second mandat de six ans, M. Abdallah avait légèrement remanié, à la mi-octobre, le gouvernement que dirigeait alors M. Ali Mroudjae. Puis, à la faveur d'une réforme constitutionnelle qui supprimait le poste de premier ministre, le chef de l'Etat avait formé, à la mi-janvier, une équipe au sein de laquelle tous les « prétendants au trône », mis sur un pied d'égalité, s'étaient vu confier un grand ministère d'Etat. Il ne semble pas que cette formule ait fait ses preuves puisque ces hommes trop en vue viennent d'être écartés du pouvoir.

Si certains membres du gouvernement ont réussi à faire du bon travail, notamment à assainir la gestion des services placés sous leur tutelle, la plupart se sont attiré les foudres de M. Abdallah, qui avait fini par ne même plus réunir le conseil des ministres. Fin août, il avait dénoncé la corruption rampante : *« Chacun ne pense qu'à détourner, qu'à s'approprier les quelques biens publics. Chaque fois que l'on veut sévir contre les coupables, des amis, des parents, des gens influents se dressent pour les protéger. »* Le chef de l'Etat avait ajouté : *« Chaque fois que quelque chose se passe, j'entends : il faut aller voir le président, mais, alors, à quoi servez-vous donc, vous les ministres, si je dois tout faire... »*

Comme le souligne le nouveau mensuel *Al Watwany* (La Patrie) – il n'y avait, jusqu'alors, aucune presse écrite aux Comores, – la plupart des gens doutent du succès de cette campagne contre la corruption. *« C'est de la fumée »*, disent-ils. Dénonce-t-on, en haut-lieu, *« les grands commerçants qui créent une pénurie artificielle de riz »* ? La population s'interroge : *« Si l'on sait où se cache le riz, pourquoi ne va-t-on pas le chercher ? »* En attendant, l'Arabie saoudite vient d'en donner 805 tonnes, achetés en Thaïlande, ce qui n'empêche pas le gouvernement de le vendre 210 francs comoriens le kilo.

La mévente de la vanille, qui représente environ la moitié de la valeur des exportations, explique, pour une bonne part, les graves difficultés économiques que traverse le pays. La Banque internationale des Comores (BIC) a refusé, cette année, d'accorder des « crédits de campagne » pour rémunérer les producteurs, les précédentes avances n'ayant pas été entièrement remboursées.

La situation financière du pays est on ne peut moins brillante. Entre autres exemples : la BIC refuse d'assurer le découvert de 50 millions de francs de la société Electricité et eau des Comores (EEDC), à laquelle l'Etat doit plus de 250 millions (factures en souffrance), et les abonnés ne payent plus leurs redevances depuis avril... Le trésorier-payeur général clame sur tous les toits que les 50 millions en réserve dans les caisses de l'Etat ont été virés à Paris et vont servir à régler les frais du voyage que doit faire M. Abdallah, à la mi-octobre, aux Etats-Unis, pour le quarantième anniversaire de l'ONU...

Mercenaires européens

Politiquement, la situation n'est guère meilleure. Le mystère demeure entier sur la tentative du putsch, organisée, à la mi-mars, par des *« soldats de deuxième classe et des éléments civils irresponsables »*. Plusieurs dizaines de personnes, parmi lesquelles des membres du Front démocratique (FD), la principale formation de l'opposition non légale, ont été arrêtées et attendent toujours de passer en jugement faute de pouvoir, semble-t-il, trouver un président de tribunal. Des inscriptions fleurissent le long des routes : *« Libérez Moustoifa Cheik »* (le premier secrétaire du FD), et *« Mercenaires hors des Comores »*.

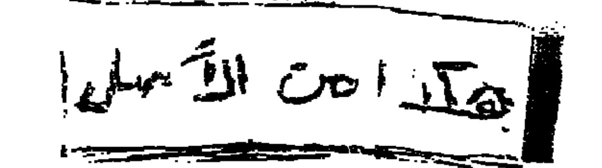
La trentaine de mercenaires européens qui encadrent la garde présidentielle (GP) continue de peser de tout leur poids sur la direction des affaires, bien qu'au dire de certains des divergences de plus en plus apparentes opposent le « commandant Charles », leur patron, au colonel Mustapha M'Madjiou, alias Bob Denard.

L'Afrique du Sud, leur principal commanditaire, continue de garder un œil vigilant sur l'archipel, même si l'accord aérien qu'elle avait signé, en décembre dernier, avec les Comores, pour l'exploitation d'un vol hebdomadaire Johannesburg-Moroni-Djeddah est devenu caduc, l'Arabie saoudite ayant très vite refusé d'accueillir le Boeing 737 des South African Airways, maquillé aux couleurs d'Air Comores. Quant aux Etats-Unis, ils ont ouvert, fin août, une ambassade et l'ont confiée à un chargé d'affaires. Placées où elles le sont, à l'entrée du canal du Mozambique, les Comores ont du mal à passer inaperçues.

JACQUES DE BARRIN.

AMÉRIQUES

• *Deux essais nucléaires aux Etats-Unis.* – Les Etats-Unis ont procédé mercredi 9 octobre à deux essais nucléaires souterrains, d'une puissance inférieure à 20 kilotonnes, au Nevada, a annoncé jeudi le département de l'énergie. Ces tests, les douze et treizième effectués par les Etats-Unis depuis le début de l'année, portent à 643 le nombre d'essais atomiques pratiqués dans le Nevada depuis l'ouverture du polygone de tir en janvier 1951. Selon le département de l'énergie, les Soviétiques ont procédé à 5 essais souterrains depuis le 1er janvier dernier. – *(AFP.)*



A LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE DE L'UNESCO

Tout en souhaitant des réformes M. Chevènement confirme le soutien de la France à M. M'Bow

De notre envoyé spécial

Sofia. – Stigmatisant tour à tour *« la morale des intérêts immédiats, qui met en question le sens même de l'UNESCO »*, et *« la critique globale, confuse et injuste, qui, depuis des mois, l'assaille »*, M. Jean-Pierre Chevènement, chef de la délégation française (1) à la vingt-troisième Conférence générale de l'UNESCO, a confirmé, jeudi 10 octobre, dans son intervention à la conférence générale organisée dans la capitale bulgare, le soutien que Paris apporte à M. M'Bow (*le Monde* du 9 octobre), malgré les rumeurs sur le « lâchage » du directeur général par les Français. Mais il a aussi indiqué, quoique avec un peu moins d'insistance, que Paris était favorable à *« la voie de la réforme »* pour l'organisation. A cet égard, le ministre de l'éducation nationale n'a cité, concrètement, que l'éventuelle institutionnalisation d'un organe fonctionnant depuis déjà quelque temps sous le nom de *« comité temporaire »*, et composé de douze « sages » qui seraient chargés de veiller au « suivi » des décisions du conseil exécutif de l'UNESCO. Et aussi, vraisemblablement, bien qu'on ne le dise pas, de contrebalancer un peu la toute-puissance de la direction générale.

Ce que l'on n'exprime pas, mais qu'on laisse entendre aussi dans l'entourage de la délégation française, c'est que l'appui à M. M'Bow – il a soixante-quatre ans et il est en fonction depuis onze ans – n'ira pas au-delà de la fin de son mandat, en 1987. La France ne semble pas pour autant avoir déjà des idées sur un possible successeur à l'ancien ministre sénégalais ; Mme Halimi a démenti énergiquement les rumeurs circulant sur son éventuelle candidature.

Le discours de M. Chevènement était si attendu, dans une enceinte où la plupart des allocutions sont d'une désespérante platitude, qu'il ne pouvait pas ne pas décevoir un peu. Toutefois, des délégués de tous bords paraissent vouloir retenir des propos du chef de la délégation française son avertissement selon lequel *« la France n'acceptera pas que l'UNESCO puisse être réduit à une simple agence d'assistance technique »*. Néanmoins, les Français sont hostiles à toute politisation excessive, car, *« si l'organisation était entraînée vers la dérive de l'idéologie, elle ne servirait plus à rien »*, a conclu le ministre français.

La position de la France ne paraît pas avoir convaincu ses partenaires occidentaux. Le délégué ouest-allemand est allé jusqu'à brandir la menace implicite d'une sortie de Bonn de l'UNESCO, si *« des résolutions décisives »* n'étaient pas prises au cours de cette conférence en faveur de *« réformes impératives »*. L'Allemagne fédérale comme le Japon ou la Suisse attendent notamment que des programmes concernant le désarmement ou la communication soient abandonnés définitivement.

Quant au représentant de la Nouvelle-Zélande, son vice-premier ministre, M. Geoffrey Palmer, il n'a pas pu s'empêcher de faire allusion aux *« actions bien connues du gouvernement français dans le Pacifique, notamment la destruction du* Rainbow-Warrior ». D'un même souffle, M. Palmer a poursuivi qu'il ne s'apesantirait pas sur ce sujet *« dans une enceinte nullement appropriée pour discuter des problèmes nucléaires »*...

« Le meilleur antidote... »

Tel n'a pas été l'avis du vice-ministre des affaires étrangères soviétique, M. Viktor Stoukaline, qui s'est lancé dans une longue intervention où ont été évoqués à la fois la « guerre des étoiles », *« ceux qui veulent se donner une supériorité militaire sur l'Union soviétique »*, les initiatives de paix de celle-ci et *« la philosophie de la force »* de ses adversaires, etc.

Du pays qui, après le départ des Etats-Unis de l'UNESCO, est devenu le premier « contributeur » budgétaire de l'organisation, nombre de délégués attendaient un peu plus d'imagination. A telle enseigne qu'une personnalité arabe, d'habitude vouée à un soutien quasi inconditionnel des positions de Moscou à l'UNESCO, est allée jusqu'à soupirer : *« Finalement, le meilleur antidote au retrait des Américains serait aussi celui des Soviétiques. »*

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) En fait, le ministre de l'éducation nationale n'a effectué qu'une visite-éclair pour prononcer le principal discours français des cinq semaines que dure la conférence. Mme Halimi, représentante permanente de la France auprès de l'UNESCO, assure à Sofia la direction de la délégation française pendant le reste du temps.

● PRÉCISION. – M. Nicolas Todorov, académicien bulgare, qui a été élu mercredi 9 octobre à la présidence de la 23e conférence générale de l'UNESCO (*le Monde* du 11 octobre), est âgé de soixante-quatre ans, et non de soixante-six ans comme nous l'avions indiqué par erreur.

LA VISITE DE M. MITTERRAND A BERLIN-OUEST

Symboles...

De notre envoyé spécial



Berlin-Ouest. – Que tout, dans l'ancienne capitale du Reich, ait valeur de symbole, la visite-éclair de M. Mitterrand à Berlin-Ouest (ou plutôt, pour reprendre la terminologie encore en usage officiellement, dans les *« secteurs occidentaux »* de Berlin) en a donné, jeudi *10* octobre, une nouvelle illustration.

Symbole, tout d'abord, que d'avoir pris au passage, sur l'aéroport de Cologne-Bonn, le chancelier Kohl dans l'avion présidentiel (M. Genscher, retenu par un deuil, ne fut finalement pas du voyage). On en a profité à bord pour parler de la récente visite à Paris de M. Gorbatchev, mais ce n'était évidemment pas à cette fin que le chef de l'Etat avait prévu cette escale inhabituelle. Tout en marquant que c'était lui qui invitait M. Kohl à Berlin-Ouest, où la France est, *en principe*, chez elle, le *chef de* l'Etat tenait aussi (*le Monde* du 10 octobre) à signifier ainsi qu'il souhaitait mieux associer la République fédérale aux réflexions françaises et, au-delà, occidentales, sur Berlin, donc sur la sécurité de l'Europe.

Avec plus d'aplomb que de finesse, le chancelier a aussitôt tenté de pousser son avantage, saluant à l'hôtel de ville de Schoeneberg la venue de cet *« ami de l'Allemagne »* en des termes qui relevaient du « merci d'être venu » d'un hôte à son invité...

Symbole aussi, bien sûr, que ce défilé militaire en présence du gratin des états-majors alliés – qui permit notamment de faire circuler, sous les yeux des enfants des écoles, les blindés français aux noms évocateurs de... batailles franco-allemandes – et que ces airs martiaux joués à chaque halte du président. Y compris à l'arrivée à la Maison de France, sur le Kurfürstendam, en secteur britannique : on avait obtenu de justesse que l'orchestre militaire fût tout de même français, mais il a fallu, pour cela, menacer d'une retentissante *Marseillaise* les représentants de Sa Gracieuse Majesté pour la prochaine fois où celle-ci atterrirait à Tegel, en secteur français...

Symbole encore que cette gerbe déposée devant le Mur, dans la Bernauerstrasse, sur les croix qui commémorent le sacrifice de ceux qui tentèrent jadis de fuir le régime de la RDA, et le payèrent de leur vie. Première occasion d'un contact avec la foule, au demeurant modeste, attirée par l'événement, et où quelques cris en faveur de Greenpeace ou, plus tard, de la « Canaquie libre », se mêlèrent aux applaudissements.

« Je comprends votre impatience... »

Mais symbole, surtout, cet attachement de la France à Berlin, que M. Mitterrand devait réaffirmer dans son discours à l'hôtel de ville. Berlin qui, a-t-il dit, *« a fait son plein de souffrance »* et qui devrait maintenant pouvoir *« faire le plein d'espérance »*. La France, a ajouté le chef de l'Etat, a *« la volonté de protéger la paix et la liberté des Berlinois »*, et de *« garantir la liberté d'accès de toutes les voies »* qui mènent à l'ancienne capitale. Il ne s'agit pas en l'occurrence *« d'un juridisme désuet, d'un souci de formalisme, mais de la croyance dans le droit, dans la force de la justice »*. Un droit, a précisé au passage M. Mitterrand, que *« les conditions de [sa] venue ici n'ont pas modifié. Mais (...) les droits de la France n'ont rien à perdre à reconnaître cette ville dans sa réalité historique et dans la réalité de l'Allemagne »*.

« Je comprends votre impatience, a-t-il ajouté à l'adresse de ceux qui souhaitent une évolution du statut de Berlin, *et la France est déterminée, en accord avec ses alliés, à rechercher les solutions qui répondront à vos aspirations légitimes. »* Mais M. Mitterrand a insisté sur le caractère juridique (et inévitablement quadripartite) de toute évolution : *« Les Grecs disaient qu'il fallait défendre le droit de la cité encore plus activement que ses murailles. C'est en défendant le droit que se renverseront les murs. »*

Et, puisqu'ici rien n'est innocent, symbole enfin le projet du tour de France 1987, dont on a appris, grâce au bourgmestre, qu'il partirait de Berlin-Ouest – même s'il reste à savoir comment il en sortira, ce qui est une autre affaire.

BERNARD BRIGOULEIX.

EUROPE

Belgique

LA CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Quand l'obligation tue la passion...

De notre correspondant

Bruxelles. – Huit personnes assassinées dans deux supermarchés par une bande de tueurs pour un butin dérisoire, une succession de hold-up, la reprise des attentats terroristes des Cellules communistes combattantes... Traumatisés par la vague de violence qui déferle sur leur pays depuis quelques semaines, les Belges ont accordé une attention très secondaire à la campagne électorale en vue des élections du dimanche 13 octobre. Pourtant, les partis politiques n'ont pas lésiné sur les moyens : les murs de Bruxelles et des grandes villes sont couverts d'affiches, les journaux remplis de professions de foi, les boîtes aux lettres encombrées de tracts. Quotidiennement, plusieurs débats sont organisés à la radio ou sur les différentes chaînes de télévision. Les vidéo-clips ont aussi fait leur apparition, plusieurs partis ayant fait appel à des cinéastes belges de renom pour mieux faire passer leur message.

Complexité

Rien n'y fait : les électeurs se rendront dimanche aux urnes davantage par respect de la loi – le vote est obligatoire – ou par habitude – les sanctions contre les « défaillants » sont abandonnées – que par réelle volonté politique. La complexité du système électoral explique aussi ce manque d'enthousiasme civique. Ainsi, à Bruxelles, les électeurs auront le choix entre vingt-trois listes, et leur bulletin de vote dépassera 1 mètre.

L'enjeu est pourtant plus clair que lors de précédentes consultations : les dirigeants de l'actuelle coalition au pouvoir – sociaux-chrétiens et libéraux – se sont en effet engagés à continuer à gouverner ensemble s'ils obtenaient de nouveau la majorité. Engagement rare dans un pays où les négociations entre les partis après les élections paraissaient souvent plus importantes que le résultat même des scrutins. L'interdiction de la publication de sondages, la structure éminemment complexe de la Belgique (deux langues, sans compter les soixante mille germanophones du pays, deux régions, sans compter Bruxelles, au statut hybride...), la multiplicité des partis, interdisent tout pronostic fiable.

Il semble pourtant prévisible que la coalition actuelle, qui dispose d'une très courte majorité, devrait perdre quelques sièges en raison notamment du mauvais score attendu des libéraux flamands. Les pertes de ceux-ci pourraient toutefois être compensées, en partie, par les libéraux bruxellois. Ces derniers espèrent en effet tirer le plus large parti possible de l'entrée sur leur liste de deux personnalités extérieures : l'ancien ministre socialiste des affaires étrangères, M. Henri Simonet, et le populaire maire d'une commune de l'agglomération bruxelloise, M. Roger Nols. Celui-ci, dont les sympathies pour l'extrême droite sont connues, a provoqué un scandale la semaine dernière, même au sein du Parti libéral, en se livrant, dans l'hebdomadaire français *Rivarol*, à un panégyrique de Jean-Marie Le Pen. Autre résultat attendu, la percée des socialistes flamands, qui pourraient talonner le tout-puissant Parti social-chrétien (CVP).

Le fossé entre flamands et francophones s'élargit

La campagne électorale a confirmé, d'une part, la forte popularité du jeune président du Socialistische Partij, M. Karel Van Miert, et, d'autre part, l'élargissement du fossé séparant socialistes flamands et francophones. Divisés sur des questions essentielles, comme l'implantation de missiles de croisière en Belgique, ils divergent aussi quant à la manière de relancer l'économie ou de réformer les structures de l'Etat belge. Autre différence qui peut se révéler importante après les élections : si les socialistes francophones paraissent souhaiter entrer au gouvernement, les Flamands, eux, semblent disposés à continuer une cure d'opposition qui, pour le moment, leur a réussi.

JOSÉ FRALON.

Grande-Bretagne

Au congrès conservateur

L'ORDRE AVANT L'EMPLOI

(De notre correspondant.)

Blackpool. – Dans l'attente du discours de clôture que devait prononcer, ce vendredi 11 octobre, Mme Thatcher, le débat sur l'ordre public a pratiquement éclipsé jeudi, au congrès du Parti conservateur, celui qui devait être consacré à l'autre sujet le plus brûlant de l'actualité : l'emploi.

Annonçant de nouvelles mesures répressives destinées à répondre à la vague de violence qui affecte la Grande-Bretagne depuis plusieurs mois – y compris la création d'un nouveau chef d'inculpation anticipant les atteintes proprement dites à l'ordre public, – le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, a défini sans ambiguïté les priorités du gouvernement. Celui-ci, a-t-il dit, doit s'efforcer de soulager les *« diverses misères sociales », « mais les dépenses publiques ne sont pas un remède à la criminalité »*.

Un tel langage a été vigoureusement applaudi, et le débat a manifestement profité à l'extrême droite du parti, dont les orateurs ont été pratiquement les seuls à s'exprimer pour dénoncer l'*« anarchie »*, l'*« infiltration marxiste »*, voire pour réclamer le rétablissement de la peine de mort.

L'attention est fortement tombée pour écouter lord Young, le nouveau ministre chargé de coordonner l'action gouvernementale pour l'emploi – d'autant que son collègue des finances avait souligné la veille qu'un changement dans les choix économiques était hors de question. Lord Young a reconnu que le nombre total des sans-emploi – plus de 3 300 000 – avait atteint *« un niveau tout à fait inacceptable »*.

Seule fausse note, mais en marge du congrès, le ministre de l'énergie, M. Walker – l'un des derniers « modérés » siégeant encore au cabinet – s'est publiquement demandé si le gouvernement pouvait réellement gagner les prochaines élections avec plus de trois millions de chômeurs.

FRANCIS CORNU.

A TRAVERS LE MONDE

CHILI

Pinochet pour la « dictature de la démocratie »

Santiago. – Le général Pinochet s'est déclaré un ferme partisan de la *« dictature de la démocratie »*, par opposition, a-t-il dit à l'occasion d'une conférence de presse le mercredi 9 octobre, à la *« dictature du prolétariat »*. Le général a ajouté que l'ouverture démocratique de son régime n'avait pas pu être plus grande parce que *« le Chili est en guerre »*. De nouvelles arrestations d'étudiants ont eu lieu, d'autre part, à Santiago et à Valparaiso. Les organisations d'opposition envisagent une nouvelle journée de protestation la semaine prochaine.

Amnesty International a invité le gouvernement chilien vendredi 11 octobre à prendre *« des mesures d'urgence »* pour mettre un terme *« aux enlèvements, aux tortures et aux assassinats »*. L'organisation humanitaire relève que le nombre des arrestations et des enlèvements est en nette augmentation depuis le début de l'année. – *(AP, AFP.)*

EL SALVADOR

La guérilla attaque à La Union

San-Salvador. – Trois cents guérilleros du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN) ont lancé une violente attaque-surprise le jeudi 10 octobre contre une garnison de la province de La Union, à 150 kilomètres à l'est de San-Salvador. Au moins quarante-deux soldats gouvernementaux ont été tués et une soixantaine d'autres blessés. Neuf guérilleros auraient péri pendant les combats qui ont duré plusieurs heures. On ignore le sort des conseillers américains présents dans la garnison attaquée.

C'est la plus forte opération militaire des insurgés du Front Farabundo Marti depuis décembre 1983. Ils avaient alors investi et occupé la caserne d'El Paraiso, dans la province de Chalatenango. Des hélicoptères de renfort ont été envoyés de la capitale vers La Union. L'attaque a eu lieu à l'aube pour célébrer, selon la radio rebelle *Radio Venceremos*, le cinquième anniversaire de la fondation du Front Farabundo Marti. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE

Sanctions japonaises et critiques indiennes

Tokyo. – Le Japon a annoncé mercredi 9 octobre, soit un mois après les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest, des sanctions économiques limitées à l'encontre de Pretoria, un geste avant tout symbolique. Tokyo entend désormais interdire l'exportation d'ordinateurs destinés à la police et à l'armée sud-africaines ; par ailleurs, les sociétés privées sont invitées à réduire volontairement leurs importations de pièces d'or (kruggerrands), qui ont connu un boom l'an dernier au Japon.

Tokyo, en fait, paraît s'abstenir de sanctions ayant une véritable portée économique, afin de préserver les liens avec son fournisseur numéro un en métaux précieux. Après les Américains, les Japonais sont les deuxièmes partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud. Des personnalités du gouvernement et du Parti libéral démocrate au pouvoir s'étaient d'ailleurs fait, ces derniers temps, les avocats d'un renforcement des relations politiques et diplomatiques avec Pretoria.

Par ailleurs, dans une interview que publie, ce vendredi 11 octobre, le *Times* de Londres, le premier ministre indien, M. Rajiv Gandhi, estime que le gouvernement britannique se trouvera isolé lors de la prochaine conférence du Commonwealth en raison de sa répugnance à décréter des sanctions à l'encontre de Pretoria.

SRI-LANKA

Les Tamouls : oui au cessez-le-feu imposé par l'Inde

New-Delhi. – Les cinq principaux mouvements séparatistes tamouls, qui luttent dans le nord et l'est de Sri-Lanka pour la création d'un Etat tamoul indépendant, ont accepté, jeudi 10 octobre, la prorogation pour trois mois du cessez-le-feu initialement négocié avec le gouvernement de Colombo le 18 juin. L'Inde, qui agit comme intermédiaire, est parvenue à faire accepter la création d'un comité de surveillance du cessez-le-feu. Les exigences des séparatistes transmises par New-Delhi à Colombo ont été acceptées par le gouvernement sri-lankais. Le comité de surveillance comprendra un plus grand nombre d'observateurs que prévu, dont certaines personnalités choisies par les Tamouls. Il pourra recevoir les doléances des comités de citoyens constitués dans les zones impliquées. Il aura le droit de visiter les prisons et les camps où sont détenus des centaines de « suspects » tamouls (à condition toutefois d'en avertir à l'avance les autorités, les visites-surprises proposées par les séparatistes ayant été refusées par Colombo). Enfin, assuré d'une immunité totale, le comité multiconfessionnel rendra compte de ses travaux directement au président de la République, M. J.R. Jayewardene, mais il pourra aussi les rendre publics. – *(Corresp.)*

ESPAGNE

Santiago Carrillo : marxiste et révolutionnaire

Madrid. – Santiago Carrillo, l'ancien numéro un du Parti communiste espagnol (PCE), a annoncé jeudi 10 octobre qu'il avait pris les dispositions légales pour fonder un nouveau Parti communiste espagnol marxiste révolutionnaire (PCEMR) en vue des élections législatives de 1986. Il a précisé qu'il préférerait favoriser une réunification des deux courants actuels du Parti communiste en pleine débâcle. Son initiative risque en fait d'aggraver davantage les dissensions internes.

Santiago Carrillo a dû abandonner son poste de secrétaire général du PCE après la déroute subie aux élections générales de 1982 (le PCE avait perdu 19 de ses 23 sièges de députés). Il a été exclu du comité central en avril 1985 pour s'être opposé à la ligne de Gerardo Iglesias, nouveau patron du PCE. Il a aussi perdu son poste de chef du groupe parlementaire.

En 1984, une centaine de personnalités communistes avaient quitté le PCE pour former un parti communiste pro-soviétique sous la direction d'Ignacio Gallego. Santiago Carrillo s'était opposé à cette scission. – *(AFP, Reuter.)*

politique

L'AVENIR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

M. Pisani expose un plan de réformes pour assurer la « coexistence pacifique »

M. Edgard Pisani parachève la mise en place, en Nouvelle-Calédonie, de l'édifice institutionnel dont les bases ont été tracées par la loi du 23 août dernier et établies, sur le terrain, par les élections régionales du 29 septembre. Le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie a transmis, jeudi 10 et vendredi 11 octobre, au congrès du territoire, les neuf projets d'ordonnances qui concrétisent le *« plan de réformes et de développement »* inscrit à l'article premier de cette loi dans le but de *« remédier aux inégalités économiques et sociales »* locales.

Le congrès, contrôlé par les anti-indépendantistes, disposera d'un délai de trois semaines pour examiner ces textes et présenter éventuellement ses contre-propositions. Les ordonnances doivent être adoptées par le conseil des ministres du 13 novembre pour entrer en vigueur sur le champ. La loi du 23 août prévoit, en effet, que ces ordonnances doivent être promulguées avant le 15 novembre.

Dans un message adressé au congrès, M. Pisani se déclare prêt à *« tenir le plus grand compte possible »* des *« suggestions »* qui lui seront faites, à condition que la *« critique »* des élus locaux soit *« positive »* et que le congrès accepte la *« logique »* gouvernementale. Cette *« logique »*, M. Pisani la résume en disant : l'équilibre politique instauré par les élections régionales, qui ont donné au FLNKS le contrôle de trois régions sur quatre, *« était seul capable d'exprimer les contradictions du territoire »*. Les indépendantistes et leurs adversaires sont *« contraints »* à la *« collaboration »* et leur *« coexistence pacifique »* implique, d'une part que *« les indépendantistes ne rêvent pas d'une solitude qui, déséquilibrant leur économie, les ferait reculer dans le temps »*, d'autre part, que *« les anti-indépendantistes ne rêvent pas d'une domination illégitime et désormais impossible. »*

Ces neuf ordonnances peuvent être classées en trois groupes. Quatre d'entre-elles concernent essentiellement la vie sociale du territoire.

● **Indemnisation.** – L'Etat indemnisera les victimes des violences *« liées aux événements politiques survenus dans le territoire depuis le 19 octobre 1984 jusqu'au 26 août 1985 »*. Seuls seront toutefois indemnisés les biens *« constitutifs d'une activité professionnelle ou d'une résidence principale »*. Le montant de l'indemnité représentera 100 % de la valeur des biens perdus évalués à moins de 100 000 F ; 90 % pour les biens évalués de 100 000 F à 300 000 F ; 60 % pour les biens de 300 000 F à 500 000 F ; 50 % pour les biens de 500 000 F à 1 000 000 F ; 40 % pour les biens de 1 000 000 F à 2 000 000 F ; 10 % pour les biens d'une valeur supérieure à 2 000 000 F.

● **Législation du travail.** – Le gouvernement remplace l'ordonnance du 23 décembre 1982 par un texte de 127 articles qui fixe les nouveaux principes directeurs du droit du travail en étendant à la Nouvelle-Calédonie le bénéfice de nombreuses dispositions adoptées en métropole.

● **Action sanitaire et sociale.** – Ce projet d'ordonnance précise les compétences respectives du territoire et de chaque conseil de région dans le domaine de la prévention médicale et sociale. Il indique, au passage, que les centres hospitaliers Gaston-Bourret et Raoul-Follereau, le sanatorium du col de la Pirogue, le Centre de formation des auxiliaires médicaux, sont des établissements publics territoriaux alors que le Centre hospitalier de Koumac deviendra un établissement public régional.

● **Enseignement.** – Ce projet d'ordonnance tend notamment à favoriser la diffusion, à l'école maternelle, et à l'école primaire, des langues coutumières. Pour les élèves dont il n'est pas la langue maternelle, le français pourra, par exemple, être enseigné comme seconde langue dans le primaire. De même, les langues vernaculaires seront prises en compte dans les programmes de l'enseignement secondaire. Il s'agit, selon M. Pisani, de faire en sorte *« que le retard initial connu par les enfants mélanésiens soit comblé sans que ces enfants soient coupés de leurs racines culturelles »*. Ce texte prévoit également la création d'un Institut universitaire du Pacifique sud *« consacré à la langue française, au droit, à la gestion et aux techniques d'exploitation des ressources naturelles : agriculture, forêt, sous-sol, mer. »*

Développement économique

Quatre autres ordonnances tendent à favoriser le développement économique du territoire et à mobiliser les ressources fiscales nécessaires.

● **Loi d'orientation.** – Le projet d'ordonnance *« portant loi d'orientation du développement économique et de l'aménagement du territoire »* fixe *« le cadre des efforts qui,* dit M. Pisani, *doivent être accomplis à tous les niveaux pour assurer une meilleure exploitation des richesses naturelles, un meilleur emploi, une mobilisation plus efficace de l'épargne »*. Il comporte plusieurs innovations :

– Il innove en adaptant la législation coopérative au milieu coutumier. Les communautés canaques de la brousse, qui vivent en tribus, seront considérées comme des *« groupements particuliers de droit local »*. Elles pourront constituer des *« sociétés coopératives d'exploitation en commun, dotées de la personnalité morale, à vocation agricole, industrielle ou commerciale. »*

– Pour protéger l'essor des productions locales et essayer de faire passer la Nouvelle-Calédonie de l'économie de comptoir à une économie de production, il est créé un Fonds de régulation et de garantie des prix agricoles qui sera géré par l'Office de commercialisation et d'entreposage frigorifique (OCEF), lui-même transformé en société par un prochain décret et chargé *« de la collecte, du conditionnement, du transport, du stockage, de la commercialisation, de l'importation et de l'exportation des produits agricoles »*.

Pour inciter au développement, il est institué dans le territoire une *« taxe spéciale sur les importations concurrençant les produits fabriqués localement »*. Etant précisé qu'un produit fabriqué localement *« est un produit dont plus de 50 % de la valeur hors taxe est ajoutée dans le territoire »*. Le produit de cette taxe alimentera pour partie le Fonds de régulation des marchés agricoles.

Pour faciliter la réalisation des opérations conformes aux projets d'aménagement et de développement qui seront élaborés par le territoire et les régions, il est créé un fonds spécial qui interviendra pour garantir les engagements financiers contractés par les particuliers et les groupements contribuant au développement. Ce fonds comprendra une section locale dans chaque région et une section interrégionale. Il sera géré par la Société immobilière de crédit de la Nouvelle-Calédonie.

● **Fiscalité directe.** – Le gouvernement modifie le barème de l'impôt sur le revenu en rapprochant la situation calédonienne de celle qui prévaut en métropole. Les Calédoniens déjà assujettis paieront davantage, mais le barème sera plus progressif. En revanche, pour la première fois il est retenu de fonder *« un impôt collectif destiné à fiscaliser le milieu coutumier où le principe de revenus individuels n'existe pas »*. Cette réforme procède, selon M. Pisani, du souci d'intégrer la communauté canaque traditionnelle dans les circuits économiques et sociaux du monde moderne.

● **Fiscalité indirecte.** – Le texte du gouvernement précise comment les régions percevront et géreront les deux impôts qui leur sont transférés par le territoire. L'assiette de la contribution foncière sur les propriétés bâties et non bâties sera constituée par *« la valeur locative des biens ou droits immobiliers imposables »*. Les bâtiments ruraux des exploitations agricoles, les terrains de moins de 10 ares et les maisons d'habitation situées à l'intérieur des réserves canaques en seront exonérées, de même que les propriétés de l'Etat, du territoire, des régions ou des communes affectées à un service public. Chaque région fixera le taux de la contribution.

La contribution des patentes sera obligatoire *« pour toute personne physique ou morale exerçant à titre habituel une activité professionnelle non salariée »*. En seront toutefois exonérés les agriculteurs, les pêcheurs, les artistes, les sociétés mutualistes, divers organismes agricoles, les ports autonomes, les collectivités locales.

● **Fonction publique.** – L'ordonnance relative aux *« droits et obligations des fonctionnaires appartenant à la fonction publique du territoire »* garantit notamment l'égalité des droits entre les Canaques et les membres des autres communautés ethniques, ainsi que la liberté d'opinion et la liberté syndicale de chacun.

Le foncier : palabres obligatoires

Enfin, la neuvième ordonnance vise à instaurer un *modus vivendi* entre les caldoches et les Canaques dans le domaine foncier, principale source de conflit entre les deux communautés. Elle se fixe trois objectifs : *« Confirmer les droits coutumiers sur les terres ; garantir les droits de tous ceux, Mélanésiens ou non-Mélanésiens, qui ont des titres de propriété certains ; promouvoir une politique de développement agricole par l'exploitation productive des terres. »* Elle répond à *« la revendication historique »* des Canaques, dont elle reconnaît *« le droit éminent »* sur les terres, tout en cherchant à préserver les intérêts des caldoches et à créer une dynamique économique. Ces dispositions modifient l'ordonnance du 15 octobre 1982.

Lorsque les terres exploitées par un caldoche seront revendiquées par une communauté canaque, l'Etat garantira *« la valeur du patrimoine du propriétaire en rachetant son fonds à un juste prix par l'intermédiaire de l'Office foncier »*. Mais désormais – c'est la principale novation – les revendications des Canaques seront canalisées et soumises au double contrôle du conseil de région et de commissions foncières communales. Le président du FLNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, et M. Pisani semblent d'accord pour mettre fin aux actions de revendications menées par de simples particuliers ou certains groupes, qui dégénèrent souvent en pressions totalement arbitraires. Seules seront prises en considération les revendications qui s'inscriront dans la perspective de plans collectifs de mise en valeur agricole et qui émaneront des communautés canaques érigées en *« groupements particuliers de droit local »*. Il appartiendra au conseil de région de définir la nature des groupements qui pourront *« postuler à la reconnaissance et à l'attribution des droits d'usage coutumier »*. Chaque commission foncière communale abritera les palabres entre les représentants des Canaques et les propriétaires fonciers concernés, avec la participation du conseil de région et de l'Office foncier. Ce sont les groupements canaques qui concéderont éventuellement aux caldoches les baux visant à la mise en valeur des terres.

M. Pisani a mis à la disposition du congrès un groupe d'experts chargés d'expliquer comment joueront les procédures retenues. C'était bien le moins que le ministre pût faire afin d'essayer de clarifier les articulations de ce vaste plan de réformes dont la sophistication rendra l'application ardue.

ALAIN ROLLAT.

POLITIQUE

LE CONGRÈS DU PS A TOULOUSE

MM. Jospin et Rocard en concurrence pour la rénovation du parti

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Le congrès du PS s'est ouvert vendredi 11 octobre sur fond de polémique entre rocardiens et mitterrandistes. La question des alliances pour l'après-1986 est à l'origine de ce climat. Les rocardiens dénoncent le *« procès d'intention »* que leur feraient les mitterrandistes en les soupçonnant d'être prêts à participer à un gouvernement de coalition où les socialistes seraient minoritaires. Les rocardiens font valoir que rien dans leurs amendements à la motion 1 (majoritaire) n'autorise un tel soupçon.

Les mitterrandistes estiment pour leur part que si ces amendements sont *« ambigus »* sur la question des alliances, la position des rocardiens est apparue clairement à travers divers éléments tels que les contacts préliminaires aux négociations du congrès qui ont eu lieu entre MM. Jospin et Rocard. D'autre part, dans son rapport d'activité présenté à l'ouverture du congrès, M. Poperen, numéro deux du parti, s'en prend vigoureusement à ceux qui veulent *« privilégier »* les *« faiblesses »* du pouvoir au point de masquer sa *« réussite »*.

Divers contentieux risquent en outre de rendre la synthèse plus difficile. A la suite de leur progression dans les congrès fédéraux socialistes (28,5 % des suffrages), les rocardiens sont devenus le courant dominant de plusieurs fédérations du PS, sans pour autant avoir la majorité absolue, puisque le parti compte quatre courants. Ils demandent la direction de la fédération de ces départements.

M. Jospin raisonne, lui, en termes de motion. Il est prêt à leur laisser la direction des seules fédérations où, face à la motion 1 (mitterrandistes, CERES, mauroyistes), la motion 2 (rocardienne) atteint la majorité absolue des suffrages.

Rocardiens et mitterrandistes sont également en désaccord sur la composition des listes régionales pour 1986. Les rocardiens estiment que leur score national dans les congrès fédéraux devrait leur assurer une meilleure représentation de leurs candidats sur ces listes.

Pour sa part M. Jospin assure, dans un entretien que publie *l'Unité* vendredi matin, que la condition *« essentielle »* d'un accord avec M. Rocard est *« la volonté d'y parvenir »*. Mais au-delà, le premier secrétaire du PS considère que M. Rocard ne doit pas avoir le monopole de la rénovation du parti. Il entendait bien concurrencer l'ancien ministre de l'agriculture sur ce thème lors de son discours prononcé vendredi après-midi.

J.-L. A.

« Les assurances sont à gauche, les risques d'aventure à droite »

affirme M. Jean Poperen

Dans le rapport qu'il a présenté à l'ouverture des travaux, M. Jean Poperen, membre du secrétariat national chargé de la coordination et des élections, assure que le congrès de Toulouse est le *« congrès des engagements tenus »* et du *« nouveau contrat pour poursuivre »*. Assignant pour fonction au congrès de *« créer les conditions pour être, en mars 1986, la force politique principale, centrale, capable d'assurer la continuité de ce qui a été entrepris »*, M. Poperen constate d'abord l'*« assainissement économique »* et le *« redressement »*, avec notamment cette *« révolution silencieuse »* depuis mars 1983 qu'est la *« désinflation »*.

« Comment, au moment de porter un jugement, au moment où le peuple français se prépare à porter un jugement, pourrions-nous, par je ne sais quelle perversion intellectuelle, par quel étrange travers de l'esprit, privilégier telle de nos faiblesses, de nos insuffisances, voire de nos erreurs, quand, sur l'essentiel, la réussite ne nous est plus contestée? » demande-t-il, avant d'affirmer que l'erreur *« ne fut pas de chercher à donner de l'oxygène à l'économie française, mais d'avoir sous-estimé son état réel, dissimulé par les artifices de la politique de facilité »* suivie sous le septennat giscardien.

Pour le député du Rhône, la *« réussite en cours »* n'est pas le *« fruit du hasard »*, mais la *« justification pratique expérimentale des réformes accomplies »* et la *« preuve concrète de l'efficacité d'un système mixte d'économie »*. Cette *« œuvre accomplie »*, ajoute-t-il, est un *« ensemble indissociable dont chaque socialiste est solidaire. »* Selon lui, dans la phase actuelle de *« maturation des acquis des réformes »*, *« les assurances pour l'avenir sont à gauche, les risques d'aventure sont à droite, parce que nous serons la continuité, nous serons la stabilité »*.

L'igloo

Affirmant que les succès rendent désormais possible la création d'emplois, dès lors que sont réunies les *« conditions techniques »* d'une *« nouvelle croissance »*, le numéro deux du PS dénonce un CNPF qui ne cesse de réclamer davantage, alors que les travailleurs consentent beaucoup. Après avoir évoqué les *« difficultés de la concrétisation du changement »*, qui *« sont dans l'ordre des choses »*, il constate que la gauche n'a pas bénéficié de l'*« accompagnement populaire »*, ce qui, note-t-il, explique que les socialistes *« sont demeurés en deçà de leurs objectifs en ce qui concerne l'essor de l'école publique »*.

En conclusion, M. Poperen fait part de la volonté du PS de *« rassembler »* face *« aux compères de la droite et de la direction du PCF »* qui *« espèrent*, dit-il, *nous prendre en tenaille »*. Se refusant à confondre *« les travailleurs qui font encore une certaine confiance au PC (...) et l'igloo de la place du Colonel-Fabien »*, il affirme que *« le rassemblement à gauche demeure la règle, mais c'est désormais autour* (du PS), *formation prépondérante, qu'il peut s'organiser »*.

La *« renonciation à l'ancrage à gauche »* et à la *« politique de rassemblement »* constituerait le choix de la défaite, affirme-t-il, avant de recommander aux socialistes de *« faire bouger »* la partie *« exceptionnellement importante »* de l'opinion encore *« en attente »*.

Pas de socialistes néo-zélandais ni... de communistes de haut rang

De notre envoyé spécial

Toulouse. – Ce n'est pas la peine de chercher : on ne trouvera pas un seul Néo-Zélandais sous la grande halle du parc des expositions de Toulouse. Les socialistes australiens, eux, ont envoyé une délégation, mais ni l'ambassade ni le parti frère du pays de David Lange n'ont jugé utile de venir saluer les socialistes français. Dans le fouillis de stands, d'affiches et de brochures, une seule allusion – discrète – à une certaine douloureuse affaire récente : le livre *la Piscine* consacré à la DGSE et mis en vente entre les biographies de Charles de Gaulle et de Léon Blum.

Peu discrète a été au contraire, l'arrivée de M. Charles Hernu au congrès, vendredi en fin de matinée. L'ancien ministre de la défense a été chaleureusement et longuement applaudi par ses camarades.

Avec un peu de chance, en revanche, parmi les quelque quatre mille délégués, invités, exposants et journalistes qui se presseront au congrès, on pourra mettre la main sur quelques communistes. Il faudra chercher à la loupe la délégation du PCF mais elle sera bien présente, dirigée par Mme Sylviane Ainardi, secrétaire fédérale de la Haute-Garonne et membre du comité central. Gageons que les communistes trouveront quand même à redire au slogan, très passe-partout, qui s'étale derrière la tribune : *« 86, confirmer le progrès »*.

Pour accueillir ses invités français et étrangers que n'auront pas rebutés les aléas de l'actualité récente, le PS a néanmoins bien fait les choses. La couleur des nappes et moquettes semble avoir davantage inspiré l'imagination des organisateurs que la recherche des slogans. La salle de réunion joue somptueusement sur les bleus outremer et les crème. Un chaudron géant – auquel on accède par un escabeau – s'apprête à servir quatre mille cassoulets. Et, le soir, les invités auront le choix entre un spectacle de jazz et une troupe de jongleurs et troubadours occitans.

Miraculeusement on est même arrivé à loger tout le monde, même si certains délégués n'ont trouvé de gîte... qu'à Montauban. Les hôtels de la ville rose auraient bien suffi, mais les organisateurs assurent que le syndicat d'initiative n'a pas mis tout l'empressement souhaitable à effectuer les réservations.

D. S.

ET LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

VIENNE : la place de Mme Cresson en question

Poitiers. – A la Fédération départementale du Parti socialiste de la Vienne, un différend oppose Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du redéploiement industriel, maire de Châtellerault, et Jacques Santrot, député et maire de Poitiers. L'un et l'autre revendiquent la première place de la liste PS pour les législatives. La base avait été appelée à opter pour l'un ou pour l'autre le vendredi 4 octobre, et, depuis cette date, les résultats du vote (404 inscrits) sont tenus secrets et n'ont même pas été communiqués aux militants.

Dans un communiqué remis à la presse régionale, la Fédération s'étonne des informations diffusées concernant la désignation des candidats et affirme que celle-ci (y compris celle de la tête de liste) n'est pas terminée. Cette position a été prise à la lecture d'un article paru dans *la Nouvelle République du Centre-Ouest* du mercredi 9 octobre, affirmant que la base avait accordé sa faveur à M. Jacques Santrot et émettant l'hypothèse que les instances nationales corrigeraient ce vote à l'avantage de Mme Cresson.

L'enjeu de la première place va au-delà d'une querelle de préséance car les socialistes n'ont pas, actuellement, la certitude absolue de remporter deux sièges sur quatre, alors qu'ils détiennent pourtant trois sièges sur trois depuis 1981.

Les partisans du maire de Poitiers (élu en 1977) souhaitent que celui-ci, l'un des rénovateurs du Parti socialiste dans la Vienne, garde son siège à l'Assemblée nationale, ceux du maire de Châtellerault (élu en 1983, après avoir été maire de Thuré, une localité voisine de Châtellerault en 1977) affirment que ses fonctions ministérielles lui accordent de plein droit la tête de liste.

Le conflit reste d'autant plus aigu qu'une autre difficulté est à régler. En dépit des affirmations contraires, il semble bien que la tête de liste des régionales est revendiquée par M. Raoul Cartraud, député et maire de Civray (Vienne), premier élu du Parti socialiste au conseil général de la Vienne en 1967, ancien président du conseil régional de Poitou-Charentes, et M. Alain Clayes, premier secrétaire de la Fédération de la Vienne et directeur de cabinet de M. Jacques Santrot à la mairie de Poitiers. – *(Corresp.)*

NORD : Les mitterrandistes insatisfaits

Lille. – M. Pierre Mauroy conduira la liste socialiste dans le Nord pour les prochaines législatives. Il laisse la tête de liste pour les régionales au ministre du travail, M. Michel Delebarre. Le maire de Lille ne désertera pas pour autant le conseil régional : il figure en effet sur la liste en dixième position.

Pour les législatives, l'ancien premier ministre sera suivi de M. Jean Le Garrec, secrétaire d'Etat ; de M. Arthur Notebart, député sortant, président de la communauté urbaine de Lille ; de Mme Jacqueline Osselin, député sortant, puis de M. Michel Delebarre, en cinquième position. Les deux suivants, députés sortants, MM. Bernard Derosier, président du conseil général du Nord, et Alain Faugaret, maire de Wattrelos, ont toutes chances d'être élus. En revanche, la réélection de M. Marcel Dehoux, placé en huitième position, paraît plus difficile.

Le courant « A » (mitterrandiste) a, comme il était prévu sur le plan national, deux candidats en position éligible : Mme Osselin et M. Notebart. Il n'est pourtant pas satisfait et réclame une troisième place éligible pour M. Gérard Haesebroeck, député sortant, maire d'Armentières, qui figure en neuvième position. M. Notebart a menacé, samedi, devant le congrès fédéral, de ne pas figurer sur la liste s'il n'obtenait pas satisfaction sur ce point. Il conteste à Mme Osselin la qualité de représentant du courant « A ». C'est pourtant bien à ce titre qu'elle a été retenue et préférée à Mme Dinah Derycke-Candron, déléguée régionale aux droits de la femme, que, dans les sphères nationales du courant « A », on aurait souhaité voir en bonne position sur la liste.

Aucun rocardien ne figure parmi les candidats ayant une chance d'être élus députés. Après le résultat obtenu par les amis de l'ancien ministre de l'agriculture lors du vote des motions au congrès fédéral (plus du quart des suffrages se sont portés sur la motion 2), les rocardiens *s'estiment sous-représentés.*

M. Albert Denvers, député sortant, maire de Gravelines, ancien président du conseil général du Nord, a accepté de ne figurer qu'à la dernière place sur la liste des législatives. – *(Corresp.)*

PUY-DE-DOME : Les militants rejettent la liste établie par la commission exécutive fédérale

Clermont-Ferrand. – La poussée rocardienne se traduit au sein de la fédération socialiste du Puy-de-Dôme par une compétition acharnée entre M. Maurice Pourchon, président du conseil régional, député de Clermont-Ferrand, et M. Maurice Adevah-Poeuf, député, maire de Thier, pour la conduite de la liste aux élections législatives. Il était initialement prévu que le premier serait chargé de la diriger, en même temps que la liste pour les élections régionales. Ce scénario se trouve perturbé à la suite du vote des sections. Le courant rocardien, sur la lancée de son succès lors du vote sur les motions (40 % de suffrages), a obtenu la majorité absolue (55 %) sur sa proposition dite de « *liste alternative* » opposée à la liste du courant mitterrandiste précédemment majoritaire.

Cette évolution est favorable à M. Adevah-Poeuf, le chef de file rocardien dans le département. Son nom figure en tête de la liste aux législatives, alors que M. Pourchon apparaît en numéro 3, derrière M. Jacques Lavédrine, député, maire d'Issoire, aux prises avec l'affaire des usines Ducellier.

Le président du conseil régional risque ainsi de ne pas retrouver son siège à l'Assemblée nationale dans la mesure où on accorde généralement deux « *places sûres* » aux socialistes. Les rocardiens ont maintenu M. Maurice Pourchon à la tête de la liste pour les « régionales », où il précède M. Maurice Vacant, actuel député de Riom.

M. Pourchon ne commente pas ce qu'il estime relever du « *débat interne* ». Dans son entourage, on fait valoir que l'établissement des listes définitives dépend de la convention nationale du parti en novembre. Il apparaît clairement que M. Pourchon ne se tient pas encore pour battu. – *(Corresp.)*

● *L'affaire Greenpeace : M. Fabius écrit à M. Lecanuet.* – M. Laurent Fabius, que M. Jean Lecanuet avait invité à venir devant la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat pour s'expliquer sur le sabotage du *Rainbow-Warrior*, rappelle dans une lettre du 9 octobre que le gouvernement « *était favorable à une commission d'enquête* » parlementaire. Le premier ministre, qui estime que son audition n'est pas « *utile* », observe qu'une telle commission « *paraît être le meilleur moyen de compléter si nécessaire l'information des parlementaires sur une affaire dont*, écrit-il, *j'ai déjà fait connaître les éléments essentiels* ». A l'intention du président de l'UDF, M. Fabius ajoute : « *Paradoxalement, il ne me semble pas que la tendance que vous représentez ait pour le moment accepté de participer à une telle commission.* » C'est justement en s'appuyant sur ce refus de l'opposition que le groupe socialiste de l'Assemblée nationale ne souhaite toujours pas que soit, pour l'instant, créée la commission d'enquête dont il a demandé la constitution.

● *M. FITERMAN : retournement.* – M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, qui conduit la liste communiste aux élections législatives dans le Rhône, déclare dans un entretien publié par *Lyon-Matin* le jeudi 10 octobre, que le Parti socialiste « *n'est plus qualifié pour être la force motrice d'une politique alternative* ». A la question de savoir s'il y a « *trahison de la part des socialistes* », l'ancien ministre des transports répond : « *Je préfère parler d'abandon et de retournement. Et je constate que le Parti socialiste, c'est la politique de l'argent, la même que celle de M. Barre : rigueur, flexibilité, réduction de la protection sociale.* »

● *Les investitures du RPR.* – M. Jacques Toubon secrétaire général du RPR a indiqué, jeudi 10 octobre, que le comité central de son mouvement convoqué pour le samedi 19 octobre accorderait ses investitures à la totalité de ses candidats en indiquant pour chaque département s'il s'agit de listes d'union ou de listes distinctes de celles de l'UDF. Les membres du comité central seront appelés à voter pour chaque département. Une nouvelle réunion entre les représentants des deux formations de l'opposition est prévue pour le jeudi 17 octobre.

● RECTIFICATIF : M. André Audinot, décrit comme tête de liste RPR aux élections législatives dans la Somme (*le Monde* du 9 octobre) se présente en réalité comme non-inscrit à la tête d'une liste d'union de l'opposition.

BOUCHES-DU-RHONE : Vers un compromis entre M. Defferre et M. Pezet

La grave crise interne de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône touche-t-elle à son terme ? Au-delà des propos de couloir que seront sans doute conduits à lâcher, au cours du congrès national de Toulouse, tel ou tel de ses protagonistes, on devrait le savoir – provisoirement – lundi 14 octobre.

Ce jour-là, au cours du comité directeur départemental du PS, doivent être rendus publics les termes d'un compromis mis au point mardi 8 et mercredi 9 octobre à Paris, entre MM. Gaston Defferre, maire de Marseille, ministre d'Etat chargé du plan et de l'aménagement du territoire, et Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône, président du conseil régional Provence - Alpes - Côte d'Azur.

Il a fallu la présence tutélaire, au cours d'une partie de ces négociations, de M. Lionel Jospin, premier secrétaire national du PS, et la participation active à toute la négociation de M. Bertrand Delanoë, secrétaire national du PS, délégué aux fédérations, pour transformer en compromis une situation qui menaçait la cohésion relative et le fonctionnement de l'une des plus importantes fédérations socialistes.

Au centre de ce conflit : le partage d'influence entre M. Pezet, dont l'emprise est croissante et qui entend en recevoir les contreparties politiques pour lui-même et ses amis, et M. Defferre, inquiet d'une succession de fait qui paraît s'accomplir un peu vite à ses yeux et en tout cas sans son aval. M. Defferre se dit aussi soucieux de préserver la cohésion de son parti qui s'apprête à connaître dans les Bouches-du-Rhône des heures difficiles lors des prochaines échéances électorales.

Le laborieux compromis de Paris est donc censé mettre fin à la série de péripéties qui ont agité la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône depuis plusieurs mois : affaire des « fausses cartes » (1 300 à 5 000 selon les estimations) qui auraient été placées par des proches de M. Pezet pour lui assurer un surcroît d'influence (*le Monde* du 10 juillet) ; camouflet infligé au début du mois de septembre à M. Defferre par les amis de M. Pezet alors que le maire de Marseille avait contesté les méthodes et les ambitions de ce dernier et de ses proches (*le Monde* du 7 septembre) ; fiction de congrès fédéral à Fos-sur-Mer, le 29 septembre, qui avait fait apparaître un maire de Marseille surpris et dépassé par l'efficacité multiforme de M. Pezet (*le Monde* du 1er octobre).

Il faudra décrypter soigneusement les termes du compromis de Paris et surveiller sa durée de vie effective pour juger de la consistance et apprécier jusqu'à quel point il a pu concilier l'inconciliable : les ambitions de M. Pezet et le refus absolu de M. Defferre de se trouver marginalisé dans son fief de toujours.

La composition des futures instances dirigeantes départementales du PS, les listes de candidats pour les élections législatives et régionales de mars 1986 et même, dans une certaine mesure, le rapport des forces marseillaises... au sein du comité directeur national sont autant de chapitres du compromis.

Parmi la liste des membres du nouveau comité directeur national figurent : MM. Gaston Defferre, Michel Pezet et Bastien Leccia (sénateur) comme titulaires ; MM. Bernard Pigamo (conseiller municipal de Marseille), Yves Vidal (actuel secrétaire fédéral au contentieux), et Philippe Sanmarco (député), comme suppléants.

M. Leccia fait figure de « sage » extérieur aux querelles du moment. M. Sanmarco est un allié de M. Defferre et l'ennemi déclaré de M. Pezet. MM. Pigamo et Vidal sont les proches de M. Pezet.

La composition des listes

Pour les prochaines élections législatives, (les socialistes des Bouches-du-Rhône ne peuvent espérer envoyer au Palais-Bourbon que trois ou quatre députés, alors qu'ils ont cinq sortants), l'accord porte sur une liste dirigée par M. Defferre, où figureraient ensuite dans l'ordre : MM. Pezet, Jacques Siffre, maire et conseiller général d'Istres, homme lige de M. Pezet, et Philippe Sanmarco. Malgré tous ses efforts et la demande de M. Mitterrand, M. Defferre n'est pas parvenu à faire figurer à une place « éligible » sur cette liste M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République et conseiller municipal d'Arles. M. Vauzelle sera sans doute cinquième sur la liste.

Pour les élections régionales, la liste socialiste sera conduite par M. Pezet. Enfin, les instances dirigeantes fédérales seront élargies, conformément à la demande de M. Defferre.

L'épineuse question de la direction future de la fédération n'est pas tranchée. M. Defferre maintient qu'une fois élu député, M. Pezet *devrait, conformément aux statuts* du PS, abandonner ce poste. M. Pezet, sans nier la règle, insiste au contraire sur sa possible dérogation. Les militants peuvent en effet autoriser éventuellement un tel cumul que M. Pezet se fait fort d'obtenir d'eux s'il le souhaite. En tout état de cause, il paraît exclu qu'il abandonne éventuellement à terme la tête de la fédération à un successeur qu'il n'aurait pas lui-même désigné. Tel est, à moins d'imprévus, le germe de conflits ultérieurs le plus probable entre le maire de Marseille et M. Pezet.

MICHEL KAJMAN.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

Libertés

L'ÉCONOMIE, qui dévore le débat politique, joue un bien mauvais tour à la politique, et, par conséquent, aux Français. Elle fait croire à des différences qui *n'existent guère, et oublier des divergences* qui sont essentielles.

S'il s'agit de porter remède au chômage, chacun des deux camps a dû convenir qu'il ne suffisait pas de dire « *je veux* » pour que les courbes s'infléchissent. La droite a échoué ; la gauche réussit peu. Ennemi de ce consensus triste, le Parti communiste berce d'illusions les victimes épouvantées du progrès ; discours sincère, souhaitons-le, par égard pour la morale tout court. Encore que *le ramdam qui commence* à la CGT - Renault fasse douter de sa pureté.

Les nationalisations n'ont rien changé à la condition du salarié... ou du client. Le premier n'est pas moins ignoré de son lointain patron ; le second, pas mieux traité par son guichetier. L'Etat banquier ou entrepreneur n'est pas plus tendre que ne l'est le banquier ou l'industriel à gibus. La droite n'a pas tort de voir un mythe dans cette nationalisation qui a empoisonné le début du septennat et *obéré les finances.*

Pour autant, la droite, et spécifiquement le RPR, ne peut invoquer à tout bout de champ la souveraineté nationale et méconnaître combien elle est menacée lorsqu'une autorité économique étrangère dicte à son gré sa loi au dedans des frontières, sans que l'Etat puisse faire rempart. La résistance aux entreprises multinationales n'est pas moins nécessaire au maintien de la souveraineté que la référence au principe nucléaire.

***

IL est d'usage d'opposer la justice sociale et les impératifs économiques ; de donner à *la gauche mission de protéger la* première, à la droite de faire respecter les seconds. Est-ce si vrai ?

La droite ne peut, sans mettre en péril la paix publique, faire litière de la justice sociale et donner libre cours au mépris de certains pour le monde du travail. Sa marge de *manœuvre est encore plus étroite que n'est* celle de la gauche.

La gauche a dû, en 1983, opérer une révision déchirante et se soumettre aux lois économiques, avec plus de rigueur parfois que n'aurait osé le faire l'autre camp. Elle le peut, car elle bénéficie encore, plus ou moins, du préjugé selon lequel, si elle est dure au travailleur, c'est qu'il n'existe pas d'autre chemin pour sauver le pays ; qu'elle ne saurait, contre le travailleur, mal faire ; qu'il importe de sauver non pas tel ou tel emploi, mais l'emploi en général ; qu'il n'y aura pas d'emploi sûr tant que le tissu industriel sera instable.

De sorte que, avec quelque apparence de raison, le Parti communiste est fondé à dire que, entre la politique économique suivie aujourd'hui et celle que conduirait la droite, les différences sont faibles. La question est de savoir s'il peut en être autrement. Lorsqu'un pays est en guerre contre sa sclérose, les solutions sont moins nombreuses que dans les temps de prospérité.

S'il existe une fracture dans le pays, elle touche moins à l'économie qu'aux libertés. *Là, en effet, les divergences existent et se* déterminent au travers de l'idée que chacun se fait de la condition humaine, qui est ou devrait être le seul horizon de l'exercice du pouvoir.

La peine de mort a beau n'avoir qu'un aspect symbolique, le vote exprimé lors de *son abolition a montré où était M. Chirac, où* était M. Barre. Il a, en revanche, c'est vrai, contraint à la vertu des hommes étiquetés à gauche, qui auraient volontiers maintenu la guillotine parmi les armes de la République. *Au même titre que, lors du débat de* 1980 sur la loi « sécurité et liberté », elle aussi symbolique, il y a eu, à droite, des approbations qui ne devaient qu'à la discipline des partis ; cependant que d'autres préféraient courir le risque de prendre position contre l'homme fort de l'époque et qui ne doute pas, à présent, de le redevenir.

Aujourd'hui encore, la situation de M. Chirac vis-à-vis du parti dont il est le chef est, au choix, pathétique ou choquante. Les *journées parlementaires du RPR, la semaine* passée, pouvaient-elles être plus exemplaires de ce dilemme ? Un chef préconise des *« changements fondamentaux »*, qui, au-delà des mots, n'ont pas de quoi faire peur ; mais, à ses côtés, une poignée de barons exigent, ou peu s'en faut, un retour aux valeurs et aux mécanismes du dix-neuvième siècle. Qui conduit l'autre ?

C'est le seul point où on ne contestera pas à M. Chirac son ambition d'être l'héritier *du général de Gaulle. Il est moins de droite* qu'il n'est le chef de la droite.

A cela près que de Gaulle savait malmener ses fidèles et que Jacques Chirac s'en garde bien ; que de Gaulle maniait l'ambiguïté comme personne, et que Jacques Chirac fait plutôt dans la transparence. Lorsqu'il est à ce point manifeste que la troupe et le chef exposent des vues différentes, il faut bien que, un jour ou l'autre, la troupe se soumette, ou le chef.

***

QUANT à lui, M. Mitterrand a choisi. Comme il l'a dit à Lannion, lors de son voyage en Bretagne : « *En dépit souvent des désaveux, des refus de la population, je suis sûr que c'est la voie qu'il faut prendre et que, au bout de peu de temps, les Français sauront le reconnaître.* »

Cette profession de foi prête d'abord à sourire, car elle évoque étrangement le « guide » que voulait être de Gaulle pour son *pays, conception qui avait en son temps pro*voqué des clameurs à gauche, ne serait-ce que pour rappeler la traduction allemande du mot « guide » !

C'est pourtant la vraie question, celle qui porte sur l'exercice du pouvoir, à plus forte raison dans un cadre de monarchie élective, qui est celui de la France. Le pouvoir – président et gouvernement – est-il là pour traduire en lois et en décrets ce qu'il pense être la volonté générale du moment ? Ou bien *dispose-t-il d'une volonté propre qui* l'autorise, si elle ne le lui commande, à contrecarrer les vues de ses mandants, quand changent les circonstances, ou la connaissance qu'on en a ? Y a-t-il maintenant place pour une forme de ce despotisme éclairé qui avait la faveur au dix-huitième siècle, mais ne *dépassa pas le stade de la philosophie ?*

La réponse peut difficilement être négative, dans la mesure où l'Etat ne serait rien s'il se réduisait au rassemblement des inquiétudes ou des égoïsmes individuels. Au *contraire, et singulièrement* dans les temps de crise, gouverner c'est déplaire. Mais jusqu'à quel point et au profit de qui cette charge de dire ce qui est bon ?

C'est à la juste appréciation du point d'équilibre, au-delà duquel tout éclate et se disloque, où l'on passe de la grogne à la rébellion, que se mesure le véritable homme de pouvoir, quelquefois l'homme d'Etat.

Sous réserve qu'il sorte des urnes un gouvernement possible en 1986 – ce sur quoi M. Giscard d'Estaing a été des premiers à s'interroger publiquement – et qu'il « cohabite » avec M. Mitterrand, celui-ci maintiendra ou non la dignité de sa fonction selon qu'il agira comme le garant des libertés ou qu'il cherchera dans la Constitution la liste de ses prérogatives. Car ce n'est pas le seul *titre II de la Constitution* (« *Le président de la* République », articles 5 à 19) que doit avoir à l'esprit M. Mitterrand, mais l'ensemble de la vie publique, pour empêcher une revanche façon « retour des émigrés » (la crainte en est venue de droite) ou une régression des libertés.

***

DANS les circonstances, par définition rudes, qui seront celles de 1986, l'avenir de M. Mitterrand est au-dedans du pays bien plus qu'il n'est dans des solennités internationales, dont on sait les limites pour ce qui concerne la France, ou dans la défense, sur laquelle chacun est peu ou prou d'accord.

A partir de 1986, si le Parlement est à droite cependant que le président reste à gauche, l'emportera celui qui incarnera la protection des libertés, qui empêchera que, derrière un projet apparemment d'ordre économique, par exemple la fameuse « flexibilité », se profile une atteinte aux libertés.

C'est effectivement le risque que représente *l'opposition devenue victorieuse* : faire subir aux libertés des changements qu'elle ne pourra entreprendre en matière économique. M. Barre et M. Giscard d'Estaing ont déjà dit qu'il n'y aurait pas de miracle sur ce dernier terrain. La rigueur restera la rigueur. Mais il faudra bien que la nouvelle majorité parlementaire change ceci ou cela pour démontrer au pays et se démontrer à elle-même qu'elle a pris le pouvoir.

D'où, d'ores et déjà promise, une reprise du débat *sur la peine de mort. Ce qui n'est* d'ailleurs pas très malin. Verra-t-on les députés de la majorité nouvelle revenir sur leur vote de 1981 et jeter le désaveu sur eux-mêmes ? D'où, aussi, l'élévation de la sécurité au rang de priorité des priorités, avec les risques de dérapages que représente un pareil discours : délit de faciès et autre légitime défense.

C'est contre cela avant toute autre chose que devra lutter M. Mitterrand. La nature de sa fonction en sera nécessairement changée : moins monarque connaissant de tout, mais davantage garant des libertés. Ne l'a-t-il pas presque dit à Lorient ? Il serait alors véritablement chef de l'Etat, puisque, n'en déplaise à certains, c'est l'Etat qui conduit à l'épanouissement des libertés, et son affadissement à *leur déclin.*

Ce serait une manière d'après après-86, où, le monarque ayant cédé du terrain, la *démocratie* en aurait regagné.



société

SCIENCES

Une petite sœur pour Ariane

Après Ariane, Mariane (avec un M, comme « mini ») ? Peut-être, si le projet actuellement étudié par la firme suédoise Volvo aboutit. Au trente-sixième Congrès international d'aéronautique qui se tient à Stockholm (Suède), les responsables du groupe automobile ont annoncé leur volonté de construire un mini-lanceur susceptible de mettre en orbite des satellites de petite taille (de l'ordre de 500 kilogrammes). Alors que les Européens s'engagent vers la réalisation de lanceurs de plus en plus lourds – aujourd'hui Ariene-3, l'année prochaine Ariane-4 et, au début des années 90, Ariane-5, – les Suédois semblent vouloir suivre la voie opposée avec Mariane. Une manière pour Volvo, qui participe à la construction des moteurs d'Ariane, de *« valoriser son expérience de l'industrie spatiale »*, comme l'a déclaré l'un des responsables de la firme à l'AFP.

SPORTS

Un Paris-Dakar renouvelé

Comme en 1985, le huitième Rallye Paris-Alger-Dakar partira le 1er janvier 1986 à 7 h 30 de Versailles, après un prologue disputé le 29 décembre à Cergy-Pontoise. A défaut de dévoiler le parcours de 15 000 kilomètres, Thierry Sabine, l'organisateur, a indiqué son souhait de revenir à l'esprit original de la course pour essayer de niveler les différences de moyens et de mettre en valeur les qualités humaines avant celle des machines. L'assistance aérienne sera interdite, et les pénalités forfaitaires réduites. Le parcours, renouvelé à 60 %, empruntera des chemins encore inexplorés, avec trois moments forts dans le désert et dans la brousse d'Afrique noire. 283 voitures, 162 motos, 58 camions et 24 véhicules d'assistance sont déjà engagés.

RMO sans Guimard

Les négociations entamées il y a plus de deux mois par le PDG du groupe de travail temporaire RMO, Marc Braillon, avec Cyrille Guimard, directeur sportif de l'équipe Renault-ELF et Laurent Fignon ont été rompues jeudi 10 octobre. Le PDG grenoblois a annoncé l'engagement de Bernard Vallet, qui courait jusqu'alors sous les couleurs de La Vie claire, comme *« capitaine de route d'une équipe purement RMO »*, et dont le directeur sportif sera l'ancien vainqueur du Tour de France, Bernard Thévenet. On laisse entendre également que le directeur sportif de l'équipe Skil, Jean de Gribaldy, pourrait *« prêter quelques-uns de ses coureurs »* à RMO. – (*Corresp.*).

Le Tour de France à Berlin

En 1987, le Tour de France partira de Berlin-Ouest. Après Francfort en 1980, c'est la seconde fois que la célèbre épreuve cycliste s'élance d'Allemagne fédérale, mais jamais elle ne s'était autant éloignée des frontières françaises. Berlin-Ouest participera aux frais d'organisation pour 3 millions de marks, (environ 9 millions de francs). Ce sera le point d'orgue des festivités organisées à l'occasion du 750e anniversaire de la ville. Un prologue et deux demi-étapes – l'une en ligne, l'autre contre la montre par équipes – se dérouleront les 1er et 2 juillet 1987 sur un parcours qui, selon M. Félix Lévitan, co-directeur du Tour de France, reste à définir avec la RDA, qui n'a pas encore précisé si elle ouvrirait ses routes à la caravane du Tour.

L'interminable « guerre de la limonade »

(Suite de la première page.)

Deuxième constat : Gilbert Hoareau était devenu, après une carrière dans l'industrie des machines à sous, l'un des deux patrons de la limonade, de cet empire d'établissements de nuit qui servent aussi, et surtout, avec les casinos, à recycler l'argent « sale ». Cet empire, « le Libanais » le partageait avec un autre « grand », Gaëtan Zampa, dit « Tany », personnage de légende, présenté tour à tour comme le parrain de Marseille, l'œil de la Maffia en France, comme un homme mêlé à toutes les grandes affaires criminelles des deux dernières décennies.

« Tany », ancien proxénète, fils de proxénète, arrivé par la violence extrême au sommet de cette hiérarchie obscure, avait été, dira la rumeur, de tous les coups : le casse de Nice, la filière franco-italienne de la drogue, la tuerie du bar du Téléphone, l'assassinat du juge Michel, la mort d'Antoine Guérini, l'instigateur d'une précédente et sanglante guerre des gangs qui opposa ses troupes à celles de deux autres figures marseillaises, Jacques Imbert, dit « le Mat » (le fou en argot de mitan) – laissé pour mort, neuf balles « zampistes » (?) dans le corps et s'en sortant –, et Francis Vanvenberghe, « Francis le Belge », marseillais nonobstant. Une belle réputation, donc, sans même parler des années d'apprentissage à Montmartre et Pigalle, où Gaëtan Zampa milita avec efficacité dans une bande, celle des Trois Canards, réputée pour sa violence.

Un beau palmarès. En bonne logique, donc, la mort de Gilbert Hoareau profitait à son associé, avec lequel les rapports étaient plutôt de force que courtois. De là à supposer que Gaëtan Zampa avait commandité l'affaire...

Il n'en profita guère. Dès le 21 octobre 1983, « Tany » était arrêté dans une villa de Fos-sur-Mer. Plutôt comme un vulgaire escroc que comme un caïd. La brigade financière de Marseille, « frappant à la caisse », avait enquêté sur la gestion des boîtes de nuit de l'empire Hoareau-Zampa. Pour y découvrir, évidemment, des anomalies flagrantes : cession de parts en blanc, abus de biens sociaux, recel de fonds illicites, etc. En somme, des gérants de paille pour des comptabilités de paille. Cette offensive par la bande, même si elle devait aboutir aussi à l'incarcération de Christiane Zampa, l'épouse du caïd, imprudemment bombardée cogérante d'une boîte de nuit, Le Krypton, à Aix-en-Provence, ne semblait pas de nature à ébranler définitivement une si belle réputation de « parrain ».

Et pourtant si. Gaëtan Zampa, dont on dira qu'il avait négocié sa reddition contre l'élargissement de son épouse, ne résistera pas à cette petite épreuve. Après deux tentatives de suicide manquées, « Tany » finira par se pendre le 23 juillet 1984 dans sa cellule, et, malgré une intervention immédiate des gardiens, il mourra le 16 août suivant à l'hôpital. *« Le caïd était hypocondriaque »*, écrira à l'époque notre correspondant à Marseille, Jean Contrucci (*le Monde* du 18 août).

La mort des deux patrons de la limonade devait, en pur classicisme, être suivie, de part et d'autre, de règlements de comptes entre leurs vassaux. Ce qui se fit sur le continent et en Corse. Les exégètes de la chose sont très capables, aujourd'hui, de présenter une comptabilité à deux colonnes : celles des H et celles des Z, avec assurément plus de pertes que de profits.

Mais – au-delà même des inévitables petits règlements de comptes annexes, l'occasion était belle derrière cette affaire au sommet – l'affrontement est sorti de cette si complaisante logique d'une simple guerre des gangs.

Le 22 juillet 1985, à 19 h 15, l'affaire revient, en somme, à son point de départ : cours Joseph-Thierry. Plusieurs tueurs attendent Paul Mondoloni, soixante-neuf ans, au sortir de son domicile. Le bon « Monsieur Paul », celui qu'on dit, à tort, au-dessus de la mêlée, simple « juge de paix » et vieux sage du « milieu » marseillais, n'atteindra pas la brasserie des Danaïdes – sa brasserie –, place des Réformés, où il va jouer sa partie de bridge quotidienne. A moins que, selon une autre version, il soit simplement sorti pour acheter un journal. Ce qui expliquerait l'imprudence de « Monsieur Paul », qui ne s'aventurait jamais dans ses promenades de paisible – quoique improbable – retraité sans quelques vigilants gardes du corps. Cette fois-là, si. Les tueurs – bien renseignés – ne manqueront pas l'occasion : neuf balles de 11,43 vont mettre un terme à une belle carrière. Et relancer la tuerie.

Un aimable monsieur

Car « Monsieur Paul », le petit bandit corse de Sartène devenu cet aimable vieux monsieur, avait une réputation sans rapport avec son pedigree. Son casier judiciaire se limitait à quelques accrocs : une condamnation à dix ans de travaux forcés en 1941 pour une affaire de faux tickets de ravitaillement. (*« Mais,* disait-il, presque avec fierté, *c'est un tribunal de Vichy qui m'a condamné »*) : une condamnation à deux ans de prison, faute de véritables preuves, dans l'affaire des bijoux de la bégum, 213 millions de francs de l'époque ; et en 1957, cinq ans de prison par défaut pour une affaire de trafic de drogue, attribuée à la bande de Tony d'Agostino.

C'est beaucoup et bien peu pour un homme qui aura un rôle occulte, lui, sans rapport avec sa réputation. « Monsieur Paul » le juge de paix était, plus sûrement, Paul Mondoloni le banquier. Ce financier que les policiers américains du Narcotic Bureau n'hésitèrent pas à présenter, sans preuves formelles, comme le principal adjoint de Marcel Francisi – le PDG du Cercle Haussmann, assassiné en 1981 et tenu par eux pour le patron de la French Connection – serait devenu ainsi, par succession, le patron. Et un homme très puissant. Au point de multiplier les participations, par hommes de paille interposés, dans les établissements de nuit de l'empire Hoareau-Zampa. Au point, surtout, de s'intéresser de très près au monde des cercles de jeux et des casinos, moyen autrement efficace de recycler l'argent douteux.

Une grande pagaille

Paul Mondoloni, dit-on, prendra ainsi le contrôle du casino de Bandol en 1981, par le biais de deux anciens membres du clan Francisi, les frères Tomi. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur à l'époque, qui s'y était opposé dans un premier temps, accordera l'autorisation indispensable après réflexion. Et surtout, en 1985, toujours par le même biais, « Monsieur Paul » se serait porté acquéreur du casino Ruhl, à Nice, fermé depuis 1980, date des démêlés de Jean-Dominique Fratoni avec la justice française. Les frères Tomi se portent candidats à la reprise sans que, d'évidence, ils possèdent la surface financière suffisante pour désintéresser les banques et le fisc. Le Ruhl, dit-on, vaut tout de même plus de 100 millions de francs. Le dossier est prêt, la commission supérieure des jeux donne son accord en mai 1985. Mais M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, s'oppose à la transaction et refuse son agrément.

On est là bien loin de la « guerre de la limonade ». Et bien loin de cet affrontement, finalement assez subalterne, entre les frères ennemis Hoareau et Zampa. La famille Hoareau l'a-t-elle compris en juillet 1985 ? Toujours est-il que dans les semaines qui suivent l'exécution de « Monsieur Paul », Alain Hoareau, dix-neuf ans, fils du « Libanais », est assassiné en Corse le 22 août, et Jean-Pierre Parenti, l'un des gérants, est exécuté le 30 août. Sans parler de quatre autres personnages moindres. Et sans oublier que Georges Hoareau, le frère de Gilbert, n'a pas échappé, le 8 février précédent, aux cinq tueurs qui l'attendaient à Allauch, près de Marseille.

Voilà où l'on en est. Au demeurant, rien n'est clair dans cette interminable « guerre de la limonade » où, selon le recensement des enquêteurs, toutes sortes de « spécialistes » ont laissé la vie : des gens plutôt réputés pour leur talent de faux monnayeurs, des « anciens » de la French Connection, notamment deux chimistes, Bedros Vatanian et Jo Fabiano – à l'autopsie, les examens demandés par la brigade des stupéfiants auraient révélé des traces d'héroïne sur les mains des défunts, – des gérants de paille, des proxénètes, des racketteurs, des spécialistes du braquage des fourgons blindés.

Bref, un véritable inventaire nécrologique et une grande pagaille.

Au point que certains, dans la police, et ailleurs, ne trouvent plus aujourd'hui d'autre explication à ce déchaînement des « calibres » que la mutation anarchique d'un « milieu » échappant désormais à toute hiérarchie et toute organisation. Pour n'être plus que le champ clos des appétits individuels.

C'est possible. Comme est possible aussi cette autre explication : la montée en puissance, et par les moyens les plus expéditifs, de gens comme Jackie Imbert, « le Mat », Lazare vengeur, ou comme Francis Vanvenberghe. Comme est possible encore l'hypothèse d'une opération « italienne » de grande envergure sur Marseille. C'est possible. La brigade criminelle, faute de pouvoir vraiment maîtriser l'affaire – mais comment ? – doit se contenter de compter les coups. La brigade financière, elle, a une nouvelle fois frappé le « milieu » là où il est fragilisé, dans le maquis de ses comptes et de sociétés « bidon » (*le Monde* du 8 octobre). Et le ministre de l'intérieur, M. Joxe, aurait décidé la création à Marseille d'une BRI (brigade de recherche et d'intervention). Car tout cela commence à faire un peu désordre...

PIERRE GEORGES.

En Guadeloupe

UN ANCIEN « LIEUTENANT » DE GAËTAN ZAMPA ARRÊTÉ

Pointe-à-Pitre. – Recherché en vertu d'un mandat d'arrêt du juge d'instruction parisien Jean Zamponi, Christian Martin, l'un des anciens « lieutenants » de Gaëtan Zampa, a été arrêté, lundi 7 octobre, dans un hôtel du Gosier.

Né le 8 juin 1950 à Paris, Christian Martin, connu des services judiciaires pour vols à main armée et extorsion de fonds, était recherché pour vol avec arme et association de malfaiteurs. Depuis environ un an, il avait trouvé refuge en Guadeloupe, et plus particulièrement dans l'île de Saint-Martin (250 kilomètres au nord de la Guadeloupe), ont précisé les gendarmes.

Vivant sous la fausse identité de Thierry Conécou, Christian Martin avait été interpellé quelques jours avant son arrestation par des gendarmes de la compagnie du Moule, qui l'avaient remis en liberté après deux heures d'audition... Soupçonné de se livrer, dans les Antilles françaises, au trafic d'héroïne et de cocaïne, Christian Martin a été transféré, dans la nuit de mercredi à jeudi, à Paris.

MÉDECINE

L'ALIMENTATION ET LES MALADIES CORONARIENNES

Du cœur au ventre

Le premier congrès national sur *« la nutrition, l'alimentation et l'homme »* a eu lieu à Paris du 7 au 9 octobre. Les participants ont, à plusieurs reprises, évoqué le problème des relations entre l'alimentation et les maladies coronariennes, et notamment les sévères mesures prises par les autorités sanitaires américaines pour lutter contre le cholestérol. C'est aux Etats-Unis en effet que les malades du cœur sont les plus nombreux.

Outre les progrès de la recherche médicale et pharmaceutique, la modification de l'*American way of life* explique la régression des maladies cardio-vasculaires outre-Atlantique. En vingt ans, la consommation de tabac, de beurre, de graisses et d'huiles animales a baissé de 40 à 25 % aux Etats-Unis, tandis que dans le même temps celle des graisses et des huiles végétales a doublé. En dépit de ces résultats encourageants, ces maladies restent deux fois plus fréquentes aux Etats-Unis qu'en France. Et pourtant les Français n'ont pas changé grand-chose à leur mode alimentaire (pour un apport en graisses égal, le fort penchant des Français pour l'alcool et en particulier la consommation modérée de vin, les protégerait de l'infarctus).

Toutefois, cette explication fort relative ne suffit pas, et les Américains ont du mal à accepter que 32 % de leurs malades soient atteints d'affections cardiaques alors qu'ils ne sont que 8 % en Grèce et 12 % dans une ville comme Rome par exemple.

Devant ce constat, le National Health Institute a décidé de prendre des mesures draconiennes : 1) le cholestérol sera désormais considéré comme une cause directe des maladies du cœur; 2) les médecins devront prescrire des « traitements agressifs » chaque fois qu'un taux de cholestérol sera supérieur à 1,85 gramme par litre chez un enfant, à 2,2 grammes par litre chez un adulte et à 2,4 grammes par litre chez un adulte de plus de trente ans. Avec de telles mesures, les experts américains espèrent arriver à réduire de 50 % la fréquence des maladies coronariennes; 3) enfin, l'apport calorique total de l'ensemble de la population américaine devra être réduit à 30 % de la ration calorique totale (il est actuellement à 42 %). Quant à l'apport de calories sous forme d'acides gras saturés (en gros il s'agit des graisses d'origine animale), il ne doit pas dépasser 10 % de l'apport calorique total.

« Ridicule, pensent la plupart des nutritionnistes. *Une personne en bonne santé n'acceptera jamais de se plier à un régime aussi contraignant et... immangeable. C'est une véritable punition que l'on veut infliger aux Américains. »*

En fait les maladies cardio-vasculaires sont influencées par plusieurs facteurs comme l'âge, le sexe, la tension artérielle, la consommation de tabac, le diabète. Les facteurs génétiques, la sédentarité ou certains types de comportements psychologiques, des stress psychosociaux, etc., jouent également un rôle. Quant au cholestérol, il est prouvé qu'il augmente le risque d'infarctus du myocarde et qu'on peut réduire son taux par un régime alimentaire. Ce qui se traduit par une diminution notable du risque.

Faut-il pour autant suivre à la lettre les prescriptions américaines ? *« Si l'on s'en tient aux recommandations des autorités sanitaires américaines nous allons connaître une nouvelle prohibition où le cholestérol aura remplacé l'alcool »*, dit le professeur Marian Apfelbaum, directeur de l'unité de recherche « nutrition humaine » à l'INSERM. *« Cette égalité dans la brimade,* continue M. Apfelbaum, *n'est pas légitime car dans l'hypothèse, ô combien hasardeuse où tous suivraient ce conseil ou se soumettraient à l'interdit, seule une minorité, les gens véritablement à risques, en tirerait bénéfice. La majorité serait brimée pour rien, car elle aurait supporté le mieux du monde de continuer de manger librement comme auparavant. On a les moyens d'indiquer à chacun individuellement s'il est à hauts risques – et il faudra alors à ses risques et périls qu'il en tienne compte – ou s'il peut impunément prendre plaisir à des aliments délectables. »*

La grande majorité de la population, celle des personnes qui ne présentent pas de risques cardio-vasculaires particuliers, devra se contenter de quelques conseils généraux.

C'est finalement l'excès de tout qui apparaît néfaste aux yeux des nutritionnistes. Contentons-nous, disent-ils, de manger de tout un peu, et cela sera amplement suffisant.

FRANCK NOUCHI.

★ A l'occasion de la Semaine du cœur, la Fédération de cardiologie organise, à la station de métro Miromesnil, une expo-animation sur le thème « Aliment équilibrée, cœur protégé » (jusqu'au 13 octobre).

LE POISSON CONSERVE

L'acide eicosapentaenoïque, cet acide gras poly-insaturé ne vous veut que du bien. Contenu dans de nombreux poissons, il exerce, en diminuant l'agrégation des plaquettes, un effet protecteur contre le risque de thrombose vasculaire. Une étude n'a-t-elle pas montré qu'un régime à base de saumon pendant dix jours peut abaisser chez des gens bien portants le taux de cholestérol de 17 % ? Cet acide, qui agirait par l'intermédiaire des prostaglandines, expliquerait pourquoi les Japonais et, surtout les Esquimaux, gros consommateurs de poisson, ont un taux de mortalité cardio-vasculaire particulièrement peu élevé. Tous les nutritionnistes l'affirment : le poisson, c'est bon pour le cœur.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les titulaires de la fonction publique dans les hôpitaux pourront travailler à mi-temps

Les infirmières pourront travailler à mi-temps dans un hôpital, tout en étant titulaires de la fonction publique. Voilà la principale innovation apportée par le statut du personnel hospitalier voté le jeudi 10 octobre, en première lecture, par l'Assemblée nationale.

Le gouvernement, après avoir beaucoup hésité, a cédé à la pression des députés socialistes. Favorables, comme le premier ministre, au développement du travail à temps partiel, surtout dans un secteur où la présence féminine est importante, ils tenaient à ce que ceux qui le choisissent puissent bénéficier des avantages de la titularisation. Assez vite convaincu sur le principe, le gouvernement s'inquiéta du coût financier de cette innovation, et surtout de l'éventuel effet d'entraînement dans d'autres administrations. Ce n'est qu'aux ultimes moments de la discussion de ce projet de loi qu'il finit par donner son accord.

Cette originalité ne sera pas la seule du statut des 630 000 agents hospitaliers. Jusqu'alors, ils n'étaient pas régis par les mêmes règles que les fonctionnaires de l'Etat. Aussi ce texte aligne leur statut sur celui de la fonction publique mis en place depuis 1983. Mais il a dû tenir compte de la spécificité du travail dans les établissements de soins. Ainsi le recours aux contractuels n'est pas systématiquement banni, contrairement à la situation des autres administrations. Des possibilités de licenciements en cas de restructuration de postes sont même ouvertes.

« L'effort de clarification qui permettra de rationaliser les carrières » est la principale qualité que trouve à ce texte M. Lucien Couqueberg (PS, Territoire de Belfort), rapporteur de la commission des affaires sociales. La quasi-totalité des orateurs s'est félicitée de nombreux points positifs apportés par ce nouveau statut, qualifié de *« progrès incontestable »* par M. Jean-Paul Fuch (UDF, Haut-Rhin) ; Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (PC, Hauts-de-Seine), développa la même idée. Seul, M. Marc Lauriol (RPR, Yvelines) a marqué une opposition systématique, affirmant qu'il conduirait à *« une bureaucratie inévitable »*.

M. Guy Chanfrault (PS, Haute-Marne) a, lui aussi, apporté son soutien, mais, avec les autres députés socialistes, il a demandé et obtenu une amélioration de la situation des agents dont le poste sera supprimé : ils pourront choisir entre le licenciement et la mise en disponibilité qui leur accordera une *« priorité de recrutement »*.

Les socialistes sont aussi inquiets du possible recours élargi à des contractuels, mais ils n'ont pas été jusqu'à voter l'amendement communistes qui voulait l'interdire. Le PC aurait aussi voulu faire inscrire dans la loi le droit à des congés supplémentaires pour le personnel soumis à des radiations. Sa mise en cause par une récente circulaire gouvernementale avait entraîné des mouvements de grève. M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé, a réaffirmé qu'il était indispensable de tenir compte du progrès technique et que des négociations étaient en cours avec les syndicats.

Les « pharmaciens résidents » dans les hôpitaux ne sont pas nombreux (400), mais forment un groupe de pression efficace. Ils voulaient, comme les médecins, ne pas dépendre de ce statut afin d'asseoir leur indépendance vis-à-vis des directeurs d'hôpitaux. Leur point de vue a été défendu par le PC, le RPR, l'UDF et aussi par M. Bernard Charles (MRG, Lot), lui-même pharmacien. La majorité s'est contentée de voter un amendement indiquant que *« les statuts particuliers des pharmaciens résidents sont établis dans le respect de la déontologie et de l'indépendance professionnelle propre à leur corps »*.

Les critiques émises sur ce texte n'ont pas submergé ses aspects positifs. Si seuls les socialistes l'ont voté, les députés du RPR, de l'UDF et du PC se sont contentés de s'abtenir.

CHRISTOPHE CHANTEPY.

Les gardiens de la paix seront agents de police judiciaire

Le RPR ne fait pas confiance à M. Joxe

La police – comme l'armée – est intouchable. Aucune force politique ne veut donner l'impression de lui refuser les moyens dont elle affirme avoir besoin pour assurer sa mission. La discussion, le mercredi 9 octobre, à l'Assemblée nationale, du projet de loi accordant la qualification d'agent de police judiciaire au personnel en tenue de la police nationale en a apporté une nouvelle preuve (*le Monde* daté 14-15 juin).

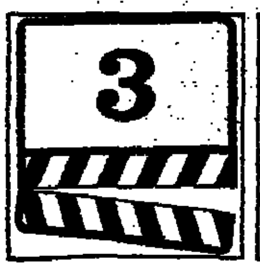
Les raisons de M. Pierre Joxe sont simples : il faut améliorer le fonctionnement de l'administration policière en permettant aux gardiens de la paix et aux agents des CRS d'enregistrer les plaintes ou de dresser des procès-verbaux. Sa philosophie est celle qui l'anime depuis son arrivée au ministère de l'intérieur : les policiers doivent disposer des mêmes moyens que les gendarmes, or ceux-ci sont tous officiers ou agents de police judiciaire.

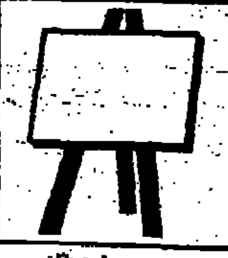
Le RPR n'aurait pas dû être contre de telles dispositions, puisqu'il a déposé une proposition de loi qui en contient de semblables. Pourtant, M. Emmanuel Aubert (RPR, Alpes-Maritimes) a refusé *« d'avaliser une réforme effectuée dans la hâte et la précipitation »*, d'autant que pour son parti elle n'était qu'un élément d'une réforme d'ensemble de la police. Surtout, il *« ne fait pas confiance »* à M. Joxe pour l'appliquer correctement. M. Pascal Clément (UDF, Loire) est lui aussi d'accord avec le principe, malgré *« quelques ombres »*.

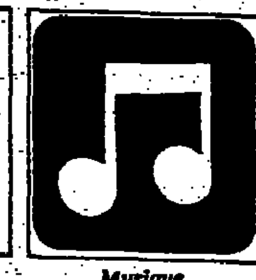
La gauche ne peut s'opposer à cette ancienne revendication syndicale. Seulement, elle ne veut pas, comme le dit M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), que son application puisse *« empiéter sur les libertés publiques »*. D'où les garanties que socialistes et communistes ont demandé – et obtenu – afin que l'*« aptitude »* des policiers soit vérifiée avant que ne leur soit accordé ce nouveau pouvoir. Justement, M. Joxe a fait remarquer que cette réforme était possible parce que les nouveaux policiers recevaient désormais une formation équivalant à celle des gendarmes. De même, l'Assemblée a tenu à préciser que ces agents de police judiciaire seraient sous le contrôle du procureur de la République, mais que leur travail sera aussi contrôlé par les officiers de police judiciaire afin d'éviter la désorganisation des services de police.

Finalement, ce projet a été adopté par 399 voix (PS, PC, UDF) contre zéro, le RPR s'abstenant.

Th. B.

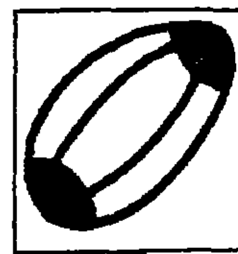


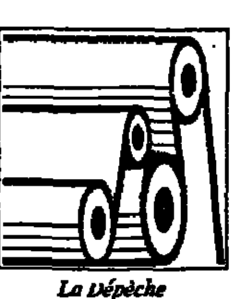

Enseignement


Musique

VIVRE EN MIDI-PYRENEES


Télévision


Rugby


La Dépêche

LE TOULOUSAIN CHANTE EN NAISSANT

La culture en héritage

La ville rose aime de tradition le « spectacle ». Elle est, dans ce domaine, naturellement conservatrice et redoute les expériences trop nouvelles.

« LE Toulousain chante en naissant », entend-on sur les bords de la Garonne. Est-ce donc l'effet de l'accent, *« où roule un torrent de cailloux »* comme le dit Claude Nougaro ? Est-ce un don du climat, de ce soleil ardent qui fait voir la ville en rose ?

Simplement, c'est peut-être parce que le Toulousain cultive l'héritage, ces grandes voix poussées dans une ville exigeante, *cruelle parfois*, parfois transportée aussi jusqu'à l'exubérance. Au Panthéon de l'art lyrique, les noms, les légendes se bousculent : Merly, Capoul, le fantôme du Grand Café de la place Wilson, Génie Boué, Jeanne Berbié et aujourd'hui Mady Mesplé, qui fait encore courir les foules au Théâtre du Capitole, ce lieu saint de Toulouse.

Les élus du balcon

L'expression n'est pas ici de pure forme. Du faubourg Saint-Cyprien aux beaux quartiers des allées François-Verdier, Toulouse demeure « la capitale du bel canto ». Le Concours international de chant, qui fête ses trente et un ans, jouit de nos jours d'un grand prestige à l'étranger et draine à lui un public qui n'a jamais craint de contester les choix du jury. Grandeur et servitude ! Mais quel triomphe pour les élus du balcon, où la foule est aussi acharnée à battre rappel sur rappel qu'elle peut être prompte à siffler de mécontentement...

Le Toulousain adore le répertoire traditionnel. Il suffit parfois d'un peu de patience pour dénicher derrière un étal de carottes ou au fond d'une boutique de fleuriste un connaisseur averti des œuvres de Verdi, de Puccini ou de Gounod. Avec l'arrivée de Michel Plasson à la tête de l'Orchestre du Capitole, promu orchestre national, mélomanes et amateurs de lyrique ont découvert l'étonnante beauté de la Halle aux grains, l'ancien marché aux grains converti d'abord en salle de sports, puis aménagé pour les besoins de la musique, et d'un public de plus en plus nombreux. Les succès à l'étranger de Marcel Plasson, ses créations *Aïda* et *Turandot* à Bercy, mais aussi *Montségur*, l'opéra de Marcel Landowski, éclipsent parfois l'excellent travail conduit par l'Orchestre national de chambre de Toulouse, fondé en 1953 par Louis Auriacombe. Tout au plus peut-on regretter, comme dans le lyrique, un goût trop prononcé pour le répertoire traditionnel, qui laisse de côté les compositeurs contemporains, mieux servis, il est vrai, par le conservatoire de Xavier Darasse.

« Notre souci d'élus, c'est d'offrir à qualité égale des œuvres bien perçues par le public. Il faut l'adhésion du public. » Autrement dit, Pierre Puel, adjoint au maire, délégué à la culture, n'aime pas les salles vides et les spectacles qui ne font pas recette. La qualité est ici synonyme de notoriété, à l'intérieur de la cité comme à l'extérieur, voire à l'étranger, où les porte-drapeaux de la culture sont priés de porter haut les couleurs de Toulouse. Cela a conduit la municipalité à s'offrir des têtes d'affiche, des « locomotives », comme le dit sans détours l'adjoint de M. Dominique Baudis.

Jacques Rosner, nouveau directeur du Centre dramatique national de Toulouse, successeur de Maurice Sarrazin à la tête du Grenier, fondé en 1945, aux beaux jours de la décentralisation, n'est pas loin d'adhérer à cette conception, lui qui veut *« ouvrir le théâtre à d'autres artistes que les talents régionaux, à d'autres villes »*, aussi pour que les créations bénéficient du public le plus large. Le théâtre n'est-il pas *« un métier de saltimbanque »*, rappelle fort à propos Jacques Rosner ? N'était-ce pas M. Molière lui-même qui vint se produire, en 1645, au Logis de l'Ecu, où le public toulousain apportait alors son boire et son manger ?

Des années de galère

Les Français ne sont pas de grands amateurs de théâtre, et Toulouse n'échappe guère à la règle. La faute à Melpomène ou à Thalie, probablement. Pourtant, l'arrivée de Jacques Rosner semble avoir relancé l'intérêt pour une institution en perte de vitesse ces dernières années. Ce phénomène touche aussi le jeune théâtre, celui qu'on dit indépendant et dont la survie ne tient qu'au fil de maigres subventions. Ainsi en va-t-il pour quelques compagnies, le Théâtre Caroube, le Théâtre du Pavé, la Coopérative de théâtre ou encore le Théâtre de l'Acte, qui, après quelques années de galère, va se trouver logé dans un immeuble du dix-huitième siècle, réservé aux compagnies indépendantes.

Mais les toutes jeunes, les exclues de la subvention, les oubliées des circuits culturels, les maladroites, les visionnaires, les possédées, n'ont droit, dans le meilleur des cas, qu'aux arrière-salles de quartier, réduites au bricolage pour monter leurs spectacles, obligées à se faire VRP pour le vendre à quelque directeur.

« Le problème, c'est que nous n'avons aucune relation avec le Centre dramatique », explique l'animateur de la Compagnie Nelson Dumont, dont la deuxième pièce, *Andréa*, a pu être donnée dans une salle du centre culturel de la ville. Cette troupe n'est pas la seule à déplorer l'absence d'aides à la création. D'autres récitent même le mot féroce qu'on prête à l'un des acteurs du Grenier : *« Toulouse, ce sont des paysans investis par l'Aérospatiale. »*

La ville, le soir venu

Le malentendu entre Toulouse et le théâtre de recherche n'est pas nouveau. Les cintres du Grenier se souviennent encore des démêlés entre Bruno Bayen et Maurice Sarrazin. Pourtant, cette année, Jacques Rosner a lancé le bouchon avec le premier Festival du théâtre indépendant, en novembre prochain. Mais la formule, *fondée sur le principe d'une* compétition ouverte, a rebuté plus d'une jeune compagnie. Les noces de l'« in » et du « off » sont longues à mettre sur pied. La danse en sait quelque chose.

La compagnie Joseph Russillo appelée à la rescousse, le Centre national chorégraphique s'installait en 1984 dans un ancien cinéma du quartier Saint-Cyprien. Sur son cahier des charges, deux objectifs : reconquérir un public boudeur et faire connaître Toulouse... jusqu'aux Etats-Unis. Mais, là aussi, la fronde vint des quelque deux cents écoles et petites troupes de la ville. L'ogre Russillo n'allait-il pas manger les petits poucets de la danse ? Le public est revenu, les rencontres européennes l'ont prouvé cet été, mais les apprentis vedettes n'ont plus droit de cité depuis la disparition du Mois de la danse. Seul Jean-Marc Matos, formé lui aussi à l'école de New-York, poursuit, sous l'aile protectrice de la mairie, ses recherches chorégraphiques sur ordinateur. Comme si Joseph Russillo n'était encore qu'une locomotive sans wagon.

La ville, le soir venu, met ses pendules à l'heure espagnole. Le spectacle sort des salles et s'installe à la terrasse des cafés, jusque tard dans la nuit. Le Toulousain soigne le paraître. Toulouse s'embusque au fond des cours et des ruelles. Intimité qu'il faut savoir saisir, richesse du patrimoine architectural, avec plus d'une centaine d'hôtels particuliers construits à la Renaissance.

La ville faisait sa fortune avec le pastel. Autant dire que les musées toulousains sont riches. Les Augustins possèdent même la plus importante collection de sculptures médiévales d'Europe. *« La ville a accompli une action remarquable pour ses musées. Elle est l'une des plus avancées de France pour la rénovation de son patrimoine »*, explique M. Denis Milhau, conservateur depuis plus de vingt ans du musée des Augustins. Mais la difficulté est de faire vivre les cinq musées de la ville, de leur donner un nouveau « look », de créer l'animation. L'année prochaine, Toulouse s'installera à Orsay, pour une exposition sur la ville au dix-neuvième siècle... Faire sortir les musées de leurs murs, accueillir des expositions temporaires : la voix de l'animation est étroite, d'autant que les élus ne sont pas disposés à toutes les audaces.

GÉRARD VALLÈS.

(Lire la suite page 13.)


LOUIS GOMEZ
La création de « Montségur » de Marcel Landowski.

DES CHERCHEURS A LA RENCONTRE DES INDUSTRIELS

Universitaires hors des murs

L'université Paul-Sabatier a décidé de mettre ses laboratoires à la disposition des entreprises, petites et grandes, de la région.

UN modeste bureau au premier étage du bâtiment administratif de l'université Paul-Sabatier. Adossé à une pile de documents, Jean-Louis Molina, délégué aux relations industrielles, reçoit le représentant d'une entreprise de microélectronique. Sonnerie du téléphone : après un court entretien et un échange d'adresses, Jean-Louis Molina explique qu'il vient de répondre au dirigeant d'une PME de la région qui cherche *« une méthode pour stabiliser l'alcool dans les vins à 16 degrés »*. Au rez-de-chaussée du même bâtiment, des étudiants attendent de remplir leurs formulaires d'inscription en licence.

L'université scientifique et médicale de Toulouse réunit deux fonctions. Elle est un établissement qui dispense un enseignement supérieur, mais aussi un centre de recherche qui réussit à valoriser les travaux de ses laboratoires. Avec 23 000 étudiants, 1 500 enseignants, 18 laboratoires propres au CNRS et de nombreuses équipes associées et recommandées, l'université Paul-Sabatier joue depuis longtemps un rôle imposant dans le système d'enseignement supérieur de la région Midi-Pyrénées. Fidèle à celui dont elle porte le nom (prix Nobel de chimie en 1912), elle s'efforce de développer une recherche de haut niveau. Mission qui s'affirme au cours des années après l'installation de l'université à la limite de Toulouse, en bordure de la route de Narbonne. A proximité du campus viennent s'établir d'autres laboratoires de recherche, comme celui du Centre national d'études spatiales (CNES), qui facilitent les échanges et renforcent le dynamisme des équipes.

Au début des années 80, les responsables de l'établissement constatent que la coopération entre laboratoires et entreprises toulousaines se développe inégalement. Comme l'explique Daniel Bancel, président de l'université jusqu'en 1984, *« des produits nouveaux mis au point dans les laboratoires sont industrialisés et mis sur le marché par les entreprises. De même, ces sociétés ou d'autres soumettent aux laboratoires des problèmes dont la résolution requiert les compétences et le savoir-faire des chercheurs. »* Mais le président ne se satisfait pas de ce double flux de relations, encore trop limité à quelques équipes. Il souhaite mobiliser le personnel scientifique et mettre en contact les entreprises avec toutes les richesses de l'université. Il ambitionne aussi de tisser des relations avec des PME en pleine modernisation, obligées d'innover pour gagner de nouveaux marchés.

Un revenu nommé transfert

Sous l'impulsion de Daniel Bancel est créée une cellule de valorisation de la recherche, chargée de *« faire connaître l'activité des laboratoires aux industriels et de leur faciliter l'accès aux possibilités de développement dans le domaine de la recherche »*. Des chargés de mission se tiennent à la disposition des cadres ou des responsables de société pour les aider à trouver les universitaires qui peuvent tenter de répondre à leur demande. Dans le même temps l'université s'affiche. Des revues, des brochures, comme le luxueux bimestriel *Transfert*, présentent les activités des laboratoires. Des stands dans des Salons professionnels, au niveau régional ou national, facilitent les rencontres. Des relations suivies avec les instances consulaires permettent de mieux faire connaître le potentiel de recherche de l'université.

Lentement le courant s'établit, des contrats nouveaux sont signés. Gilbert Durand, l'un des responsables du laboratoire de biotechnologie, *explique que* des demandes nouvelles sont apparues depuis quelques années. Dans ce centre imposant, qui travaille déjà avec des groupes français, voire internationaux, sur des problèmes de fermentation ou d'utilisation des enzymes, les chercheurs avaient l'habitude du contact avec les entreprises.

« En fonction des axes de recherche fondamentale que nous avons définis, précise Gilbert Durand, *peuvent se greffer de petites opérations ponctuelles afin d'aider une entreprise. »* Il cite le cas d'une PME de la région *toulousaine qui souhaite réaliser* à grande échelle un vin pétillant pour le marché américain.

SERGE BOLLOCH.

(Lire la suite page 13.)

DANS CE NUMÉRO



ph. couté

Pour conquérir les nouveaux espaces de

MIDI-PYRÉNÉES

savoir entreprendre
investir pour l'avenir
et tenir le pari de l'intelligence

... "Terre de passage et d'accueil portant l'empreinte de générations d'hommes, de cultures et d'arts, pays au mille visages, terre du bien vivre, MIDI-PYRÉNÉES est une région qui sait entreprendre et innover dans bien des domaines...

... Nous, Conseil Régional, nous avons la mission de préserver le présent, d'investir, pour construire l'avenir, en respectant les équilibres économiques, sociaux et culturels...

... Une position géographique, au Centre de la Nouvelle Europe, au contact de la péninsule Ibérique, un capital de matière grise exceptionnel, des potentialités économiques réelles, une population dynamique et une volonté politique affirmée, nous permettront de réussir et de gagner le pari de l'intelligence."

Alex RAYMOND
Président du Conseil Régional MIDI-PYRÉNÉES

LOT
AVEYRON
TARN-ET-GARONNE
GERS
TARN
HAUTE-GARONNE
HAUTES-PYRÉNÉES
ARIÈGE

Si comme nous, en Midi-Pyrénées vous voulez tenir le pari de l'intelligence pour conquérir les nouveaux espaces.

Pour en parler

Appelez-nous
par téléphone : (16) 61.33.50.50
Télex : 620.406-F MIDI-PYR
Télécopieur : (16) 61.33.50.63

Voyons-nous
Hôtel de la Région
Midi-Pyrénées
22, avenue du Maréchal-Juin
31077 TOULOUSE CEDEX

هكذا من الأصل

RUGBYMEN EN COLÈRE

Treize n'égale pas quinze

Le « jeu à treize » est-ce du rugby? Les quinzistes assurent que non et sont prêts à se battre pour défendre leurs droits.

POUR une modification d'intitulé coincée dans une colonne du *Journal officiel des associations* en date du 21 août, la guerre des religions est relancée en Ovalie. Il a suffi de cette phrase : *« La Fédération française de jeu à treize devient Fédération française de rugby à treize. »* Le poids d'un mot... Il n'en fallait pas davantage pour que les vieux démons resurgissent à travers la République du cassoulet et du verbe. *La Dépêche du Midi* s'est forcément introduite dans la mêlée furieuse et sa rubrique sportive s'ouvre abondamment jour après jour aux échos d'une polémique qu'on pourrait croire dérisoire si Bernard Pratviel, celui qui la *commente*, ne prenait à témoin l'épaisseur du courrier enflammé qu'il reçoit pour dire : *« Chez nous, le rugby est une affaire de culture. »*

La faute à Pétain

Les quinzistes crient à l'usurpation d'identité. Leur président Albert Ferrasse menace. Il conduira s'il le faut les «infidèles» devant les prétoires en un procès pour tromperie sur l'appellation d'origine. Il a ravi ses pairs réunis en congrès à Vichy en lançant de la tribune : *« Les treize me font penser à la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le bœuf. »* En fait, lorsque Albert Ferrasse exige de ses frères bâtards qu'ils rabattent leur caquet au nom de l'orthodoxie, c'est qu'il les soupçonne de vouloir s'emparer de la confusion du terme médiatiquement ennobli pour mieux chasser les soutiens financiers des firmes dans une période où le sport est officiellement inviré à caltiver ses ressources propres.

Bernard Garel, pétulant exemple d'intégrisme treiziste, n'a cure de cette subtilité stratégique. A la fin du mois de juin, en rentrant de La Grande Motte où se tenait le congrès de sa fédération, il s'est empressé, sans même attendre le *Journal officiel*, de changer le panneau qui orne le fronton du café où siège le Racing Club Albi 13. Il a remplacé «Jeu» par «Rugby».

Le plaisir d'apprendre que des quinzistes avaient tordu le nez en passant dans la rue ne fut rien en regard du sentiment de délivrance ressenti à la lecture du *Journal officiel*. *«Le préjudice moral de nos anciens est maintenant effacé»* assure-t-il dans un élan d'émotion vraie en racontant, rouge de colère, comment le maréchal Pétain se permit de dissoudre ce qui était jusqu'à la guerre la Ligue française de rugby à treize. Bernard Garel brandit un bouquin usé par les relectures et signé de Henri Garcia, journaliste de *l'Equipe*. Il cite à voix haute : *« L'occupation allait délivrer la FFR d'un indésirable et dangereux rival. Au nom de qui, au nom de quoi, par quelles influences, par quelle sombre machination, en vertu de quels principes, le 29 décembre 1941 le gouvernement de Vichy décida-t-il de prononcer un décret de dissolution à l'encontre d'un seul sport : le rugby à treize ? La poussière du temps estompe plus d'une injustice, mais quand ceux, qui aiment le sport et non pas une chapelle, pourront-ils oublier ce décret ? »*

Né après la guerre mais élevé dans le sérail du « rugby-champagne », Bernard Garel n'a vraiment pas oublié. Ni ce décret, ni le fait que l'appellation « rugby » n'ait pu être récupérée une fois la paix revenue : *« Quand je croise un quinziste qui a connu l'occupation, je ne lui serre pas la main »*. Christiane Hiot, la présidente du club qui opère en première division et compte cent soixante-dix licenciés, ne partage pas un tel excès bien que son époux pense à peu près comme Bernard Garel : *« Pour ma part, je n'admets pas tellement qu'ensuite, pendant tout le temps où les quinzistes ont progressé en nombre et en réputation, des gens de chez nous aient pu virer leur cuti. »* A sa façon, elle a suivi le chemin contraire puisque sa mère fut dirigeante dans la maison d'en face, le Sporting-club albigeois !

De ce côté-là du rugby, les temps sont durs. L'équipe première vient de passer du groupe A au groupe B de première division, du soleil aux tranchées anonymes. Les deux cent cinquante licenciés conservent leur passion pour le jeu. Jean Douat, leur président, a assez de soucis pour faire tourner la boutique sans déterrer la hache de guerre : *« La croisade des Albigeois a eu lieu il y a bien longtemps. Notre ville fut à une époque un fief du jeu à treize. Il est nettement moins brillant maintenant. Nous avons chacun notre clientèle, chacun nos difficultés. Je suis solidaire de mon président national dans cette affaire de mots, mais je ne sais pas trop ce qu'on cherche. Il y a quinze ans, oui, c'était la guerre ! On achetait tout. Les joueurs, les parents. La morale est revenue depuis que nos fédérations ont signé un protocole d'accord sur les transferts. »*

Attaque contre défense

Une affaire de ce genre a malgré tout surgi récemment à Albi. Une rencontre entre Jean Douat et sa consœur ont rompu l'élan du joueur migrateur. Bernard Garel, toujours prêt à pourfendre le frère ennemi, monte immédiatement en première ligne sur le sujet : *« C'est vrai, on se dispute les jeunes. Ils viennent nous piquer nos gamins. Je préfère me taire quant aux méthodes employées. »*

La municipalité albigeoise ne se mêle jamais, au grand jamais, de la querelle des religions ovales. Elle distribue équitablement les subventions. Chatouilleuse sur ce principe, Christiane Hiot n'oublie pas qu'elle avait dû rappeler à l'ordre le prédécesseur de Jean Douat. L'ancien président quinziste avait suggéré il y a deux ans que le montant des aides municipales fût calculé au prorata du... nombre de joueurs sur le terrain !

Dans sa petite maison, à quelques centaines de mètres de la cathédrale de briques rouges et des eaux du Tarn, Jean Viguier, âgé de soixante-dix-neuf ans et fondateur du club treiziste albigeois en 1934 observe le tintamarre des présidents nationaux avec un brin de mésestime pour Albert Ferrasse : *« Il est idiot. Qu'est ce que ça peut bien lui faire ? En fait, il veut nous démolir. J'ai des amis des deux côtés, mais cela ne m'empêche pas de penser qu'on peut revenir sans gêner les quinzistes à l'appellation d'antan. »*

On ne saura jamais qui est l'usurpateur du mot rugby. La dispute rebondit à intervalles réguliers depuis quarante ans. Elle rallume aussi une guerre des styles. Jean Viguier assure : *« Le rubgy à treize est un jeu d'attaque, le rugby à quinze un jeu de défense. Nous faisons vivre le ballon en permanence. Eux, ils passent la moitié du temps réglementaire à l'arrêt à force de mêlées et de coups de pied en touche. Nous, nous sommes tous des trois quarts pleins de vie. »*

« Dispute absurde » rétorque à distance Bernard Vaur, l'ancien demi de mêlée du quinze de France qui exerce la médecine dans la proche campagne. *« Chaque jeu a sa vérité. Ceux qui valent cher chez nous sont les bons sauteurs en touche, les balèzes qui tiennent en mêlée et les ouvreurs qui tapent loin en touche. Des qualités qui ne servent à rien chez eux. Il n'y a que la forme du ballon pour rapprocher les deux jeux. Cette polémique me dépasse. Quant à l'appellation, si c'est Pétain qui la leur a enlevée, je conçois qu'elle soit rétablie. »*

Cette voix sage paraît dissonante dans le hourvari des griefs ressassés entre les deux communautés. Si le temps des ponctions honteuses de joueurs est effacé, le fond de la dispute éternelle reste profondément enraciné dans le monde truculent de l'Ovalie. Avant tout sport de contact, le rugby, qu'il soit pratiqué à quinze ou à treize, n'en est pas à un hématome et à un coup de gueule près pour justifier ses emportements ataviques et rédhibitoires.

LLIBERT TARRAGO.

La culture en héritage

(Suite de la page 11.)

Le mal-aimé, à Toulouse, c'est l'art moderne. Jadis incapable de retenir *l'héritage* de Toulouse-Lautrec, la ville reste très timide dans ses achats, faute de moyens bien sûr, faute d'intérêt aussi pour des œuvres qui laissent de marbre la plupart des édiles. Dominique Baudis comme Pierre Puel ne cachent pas leur goût pour les valeurs sûres du passé. Pourtant, peu à peu, Toulouse se dote d'un fonds d'art moderne. Une centaine d'œuvres, qui seront prochainement présentées à l'espace Croix-Baragnon et au musée des Jacobins. En attendant, les amoureux de la photographie peuvent se consoler au Château-d'Eau, une galerie unique en France, que la ville doit au photographe Jean Dieuzaide. Sans oublier la cinémathèque, la deuxième de France, qui devrait pouvoir valoriser son patrimoine, dans le cadre de la toute nouvelle Maison du cinéma.

« Paris pour voir, Lyon pour avoir, Bordeaux pour déprendre, Toulouse pour apprendre » dit un dicton de la Renaissance. La ville comptait déjà dix mille étudiants. A la même époque naissait le collège du Gai-Sçavoir, devenu en 1694, l'Académie des jeux floraux, dont les membres se réunissent toujours à l'hôtel Assenat pour couronner des œuvres littéraires.

« Nous avons donné une priorité absolue à la vie d'atelier, d'initiation et de création », indique Pierre Puel. Pas question pour la mairie de jouer au promoteur de spectacles. Il s'agit plutôt d'apprendre aux Toulousains à se frotter à l'art, à le pratiquer, dans des ateliers, autonomes sur les plan des activités, comme sur celui de la gestion. Vingt-cinq mille personnes fréquentent actuellement le réseau socio-culturel qui emploie plus de quatre cents vacataires.

« Il faut faire naître le goût de la consommation culturelle », explique-t-on encore à la mairie. Décentralisée, sectorisée, l'activité culturelle est appelée à trouver ses financements. L'Association de coordination et de développement culturel permet aux ateliers de gérer leurs recettes. De quoi inciter les animateurs à ne pas négliger l'aspect commercial de leurs interventions.

Conservatrice, Toulouse l'est de toutes ses fibres. L'échec des jeunes créateurs, des lieux culturels « branchés », s'explique, en partie, par ce climat. Mais Toulouse, qui n'est plus, depuis longtemps, la ville des violettes, rêve de devenir une des capitales de la troisième révolution industrielle. *Faust* devrait dès l'année prochaine accompagner les efforts accomplis dans ce domaine. Le forum des arts, de l'université des sciences et des techniques a pour ambition, en effet, de mettre en contact le chercheur et l'artiste appelé à travailler sur les nouvelles images.

A Labège dans la proche banlieue de Toulouse, on installe un pôle de recherche et de production audiovisuelle. Sur l'initiative cette fois de la région Midi-Pyrénées. Un exemple de plus de l'éparpillement des efforts, de la rivalité entre une métropole sûre de sa force et le reste d'une région qui a parfois du mal à se prouver qu'elle existe. Le duel n'est pas que politique. Il remonte loin dans l'histoire.

GÉRARD VALLÈS.

Universitaires hors des murs

(Suite de la page 11.)

Cette étude, pas trop éloignée des travaux de l'équipe, est en cours de réalisation dans un laboratoire, où quelques bouteilles voisinent avec des tubes transparents et des récipients où bouillonne un liquide légèrement jaune. Mais Gilbert Durand insiste sur la difficulté pour l'université de travailler avec des PME. *« Les enseignants sont jugés par leurs pairs sur leurs publications. Ils sont donc impérativement obligés d'effectuer des études longues, dont les résultats ne sont pas immédiatement utilisables. »*

C'est après une recherche de sept années que le laboratoire de génie électrique, dirigé par M. Bui AI, a pu mettre au point un procédé de protection pour les systèmes à haute tension. Une étude réussie et un transfert qui l'est aussi, comme l'annonce avec le sourire M. Bui AI, puisqu'une entreprise de Bagnères-de-Bigorre commence la construction de petits parafoudres. Selon lui, université et entreprise doivent collaborer dès le début des recherches afin de réaliser une parfaite symbiose. Après la découverte, l'équipe de chercheurs ou une partie d'entre eux doivent être transférés dans l'entreprise pour participer aux travaux, *« ce qui pose le problème de la mobilité des hommes »*, reconnaît-il.

La valorisation de la recherche par les entreprises satisfait les chercheurs. *« Cela fait plaisir de constater que nos recherches aboutissent »*, assure Alain Boudet, responsable d'un laboratoire de physiologie végétale. Spécialiste des mécanismes de fonctionnement des plantes, il travaille avec Roussel-Uclaf ou Rhône-Poulenc, mais ne dédaigne pas les contrats avec les coopératives agricoles de la région. *« Implanter des eucalyptus en Midi-Pyrénées permettrait le développement de l'industrie de la cellulose*, explique-t-il, *mais pour cela il faut améliorer la résistance de cet arbre au froid. Il suffirait de gagner 2 à 3 degrés... »* Une étude longue pour le laboratoire avant de sélectionner par croisement une plante qui plus tard deviendra arbre, pour être abattu et ensuite transformé en pâte.

« Le monde industriel est dominé par le facteur temps, car pour les chefs d'entreprise, le temps c'est de l'argent », souligne Jean-Louis Molina. Au délégué aux relations industrielles, donc, d'analyser les demandes formulées par les professeurs, à lui de les orienter vers les laboratoires compétents, de leur expliquer les modalités financières des contrats de recherche, de leur préciser enfin que les scientifiques ne sont pas des « bricoleurs-miracles » qui peuvent en quelques jours réorienter une production ou mettre au point le brevet tant attendu. L'objectif est que dans chaque entreprise existe un correspondant de l'université. *« Si avec des firmes comme Matra, Thomson-Espace ou Motorola il semble possible de mettre en place une telle structure, avec les PME le problème demeure entier »*, estime Jean-Louis Molina.

A Toulouse comme dans d'autres universités, les chercheurs n'ont pas encore découvert la « bonne clé » pour faciliter les relations entre les laboratoires et les entreprises régionales de taille moyenne.

SERGE BOLLOCH.

A SUIVRE

GERS

• Les amis de la famille

Les gens l'appellent Lydie. Elle a soixante et un ans et Lydie Dupuy est député du Gers depuis 1981. Particularité : Lydie Dupuy, épouse du maire de Nogaro, est la belle-mère de Jean-Christophe Mitterrand.

D'ailleurs, il n'est pas rare que le président de la République, lorsqu'il est à Latche, dans les Landes voisines, vienne voir sa famille gersoise. Lydie Dupuy était suppléante du député André Cellard lorsque celui-ci fut nommé secrétaire d'Etat à l'agriculture en 1981. Elle le remplaça donc à l'Assemblée nationale, où, depuis, elle a été élue vice-présidente du groupe interparlementaire de la Ligue des droits de l'homme.

Les gens l'appellent Jean-Pierre. Il a quarante-sept ans, et Jean-Pierre Joseph est président du conseil général du Gers depuis 1982. Particularité : Jean-Pierre Joseph est un ami intime de Michel Rocard, qui, d'ailleurs, vient de temps à autre passer quelques moments personnels chez son copain Joseph à Lectoure, canton dont J.-P. J. est le conseiller général.

Dès lors, peut-être plus qu'ailleurs, le courant Mitterrand et le courant Rocard sont très marqués dans le département du Gers. Et la constitution des listes pour les législatives (deux députés) et les régionales (sept sièges) a donné, un temps, bien des soucis aux instances de la fédération départementale du Parti socialiste, que conduisaient les amis de Mme Dupuy encore tout récemment, mais dont les proches de M. Joseph, et M. Joseph lui-même, viennent de prendre le contrôle lors du vote sur les motions du congrès national du PS. – A. R.

LOT

• Du barrisme au gaullisme

Alain Chastagnol, normalien, trente-neuf ans, rappelle volontiers qu'il appartient à la même promotion que Laurent Fabius. Maire de Souillac depuis 1977, conseiller général depuis les dernières cantonales, il fit partie du cabinet du premier ministre Raymond Barre et garde de solides relations avec la famille gaulliste. Lors des dernières cantonales, il a reçu la visite de Michel Debré, puis celle de Bernard Pons.

Au printemps 1986, il devrait prendre la tête d'une liste unique conduite par le RPR, mais son investiture est bien loin de faire l'unanimité parmi les électeurs de la base.

« Fils spirituel » de Raymond Barre, Alain Chastagnol refuse pourtant de suivre l'ancien premier ministre. *« Je lui reproche son absence de projet »*, pré-cise-t-il, ajoutant que, pour lui, la cohabitation s'inscrit dans le respect de la Constitution.

Le maire et conseiller général de Souillac cultive une certaine ambiguïté sur le plan politique. Si ses attaques envers les représentants élus du PS sont clairement exprimées, il s'ac-corde à reconnaître les qualités d'ouverture de la famille radicale. Sera-t-il l'« homme nouveau » de mars 1986 ? – *J.-M. D.*

TARN

• La nouvelle musique d'Albi

Un dimanche après-midi. Loin de la rumeur des stades, la ville est silencieuse. Rue de la République, à l'ombre d'un studio, dans un fouillis de piles et de bandes magnétiques, les électro-acousticiens enregistrent leur dernière œuvre musicale : un montage sur l'eau. On y entend le chant des robinets, et le murmure du Tarn. Au pupitre, Thierry Besche, l'un des deux musiciens fondateurs du groupe, le GME, qui est un pionnier de la musique électro-acoustique dans la région.

Depuis sa création, voilà dix ans, le groupe a fait se produire plus d'une vingtaine de compositeurs à Albi : B. Tarmegianis, A. Favouret, El Ferrari, etc. Il tourne lui-même en concerts un peu partout en France et à l'étranger.

Le GME est depuis 1982 l'un des vingt-six centres de recherches et de créations d'acoustique contemporaine en France. Partagés entre le classique de Jean-Pierre Wallez et le rock de K.2-Figure, les Albigeois gardent toujours pour lui une oreille attentive : *« Nous sommes axés sur la recherche, mais nous n'avons jamais voulu nous couper de la population*, indique Roland Ossart, l'autre musicien-fondateur du groupe, *nous sommes allés chercher le public. »*

Quitte à le former, d'ailleurs : le GME se charge de l'initiation des enfants et des adultes à la musique électro-acoustique. C'est ainsi que pour faciliter la recherche pédagogique le groupe vient de créer un synthétiseur modulaire, baptisé le « méli-sons ». – S. B.

TARN-ET-GARONNE

• Marty « mène la danse »

Il a dix-sept ans quand il obtient le premier prix au conservatoire de Toulouse en 1957. Pendant près de dix ans, il danse au Capitole à Toulouse, à l'Opéra de Nice, puis entre à l'Opéra de Paris. En 1980, il organise son premier gala à la Maison des arts et de la culture de Créteil.

L'année suivante, il renoue avec son pays d'origine, le Tarn-et-Garonne, et crée, avec sa propre compagnie, le Festival de danse de l'Abbaye de Beaulieu. En 1982, *les Fêtes de l'été*. La place Nationale de Montauban lui prête ses « couverts » de briques roses, et le cloître de Moissac lui ouvre ses portes.

Depuis quatre ans, ses festivals balancent entre la danse et le théâtre. De fait, ses chorégraphies cherchent « à faire parler le geste ou faire danser le verbe ».

Depuis « 14 place Nationale » (1983), où l'imaginaire et la nostalgie avaient conquis Montauban, Alain Marty a fait danser Gogol (dans *le Journal d'un fou*) l'année suivante et a triomphé cet été avec une création : *Feux follets*.

Il est vrai que son spectacle était tiré d'un livret de Janine Garrisson, qui a publié récemment *la Révocation de l'édit de Nantes*. L'association de ces deux Tarn-et-Garonnais a connu cet été un succès réel et un peu surprenant, compte tenu de l'audace de leur mise en scène.

On dit aujourd'hui qu'Alain Marty envisagerait de créer en Tarn-et-Garonne un Centre national de danse. – G.R.

HAUTES-PYRÉNÉES

• La chance du siècle

François Abadie, sénateur MRG, maire de Lourdes, nous a expliqué : *« L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans le Marché commun conforte la position de la France. Mais c'est surtout sur le plan local et régional que ses retombées apparaissent indiscutables. Lourdes est tout près de l'Espagne, et les échanges ne peuvent que se développer, surtout lorsque le tunnel de Gavarnie – dont je souhaite ardemment la réalisation – verra le jour. Pensez-donc : Lourdes reliée directement à Madrid via Saragosse ! C'est un atout que nous ne pouvons pas laisser échapper. Le tourisme et l'économie pyrénéens en général en seront les grands bénéficiaires. Je dirai même que c'est la chance du siècle qui s'offre à nous. »*



A SUIVRE

GERS

• Les bateaux de Riscle

Essentiellement agricole, le Gers compte cependant quelques entreprises industrielles performantes comme la Société Claude Louit installée à Riscle. Claude Louit, quarante ans, fonda il y a dix-neuf ans une petite firme de quelques salariés qui travaillait comme sous-traitant de la SNIAS et de Turbo-Méca.

Lors des graves inondations que le département connut au cours de l'été 1977, Claude Louit constata que les sauveteurs ne disposaient pas d'embarcations bien adaptées. Il inventa alors un bateau, baptisé D'Artagnan, solide, léger, maniable, qu'il construisit à partir de 1979 et qui, depuis, équipe de nombreux corps de sapeurs-pompiers.

L'an dernier, Claude Louit engagea cinq embarcations dans le premier rallye motonautique Paris-Niamey-Bamako. Elles se classèrent dans les dix premiers des trente-deux rescapés de cette épreuve imaginée par Thierry Sabine. La Société Louit y trouva son compte en retombées publicitaires, et aujourd'hui une centaine de bateaux partent annuellement de Riscle...

La Société Louit, qui occupe une trentaine de salariés très motivés, a affiché 10 millions de francs de chiffre d'affaires en 1984. Prévisions pour cette année : 14 millions de francs. — A. R.

TARN-ET-GARONNE

• Vacances branchées

Quand la montagne est loin et quand la mer n'existe pas, comment vendre les charmes cachés d'un département qui a du savoir-faire ? En le faisant savoir.

Considérant qu'il fallait absolument prendre les loisirs des autres au sérieux, Bernard Lucas, le jeune et dynamique directeur de l'office départemental du tourisme de Tarn-et-Garonne, s'est creusé les méninges. Fin 1980, il décide de miser sur la télématique « grand public » avant que les Minitel ne pointent leurs écrans. Sagement, durant trois ans, il va étudier ce nouveau matériel et ses possibilités.

Au printemps 1984, juste avant la saison, il se jette à l'eau et étend son système de télématique touristique aux organismes spécialisés (syndicat d'initiative, office de tourisme...)

Les réservations sont de plus en plus nombreuses et le système s'avère d'une grande fiabilité. Vient ensuite l'automatisation du travail quotidien de l'office.

En Midi-Pyrénées, Bernard Lucas a été le premier à miser sur l'informatique avec autant de bonheur, au point que la Haute-Garonne (et Toulouse) envisage aujourd'hui de suivre la voie qu'il a ouverte. — G. R.

• Un barrage pour quatre départements

Le Tarn-et-Garonne, le Tarn, l'Aveyron et le Lot-et-Garonne ont donné en juin dernier leur accord de principe sur le projet de réalisation du barrage de La Laurelie. Prévu entre Tarn et Aveyron, l'ouvrage, d'une capacité de 75 millions de mètres cubes, aurait 67 mètres de haut pour un volume de retenue de 1 200 000 mètres cubes et une surface de plan d'eau de 375 hectares.

Le barrage de La Laurelie offrirait la possibilité d'irriguer 20 000 hectares de terres agricoles en Lot-et-Garonne et compenserait avantageusement les évaporations de la centrale nucléaire de Golfech en Tarn-et-Garonne. Enfin la production d'énergie, d'après EDF, pourrait rentabiliser assez rapidement le coût de l'ouvrage. — G. R.

LA RECETTE DE FRAM

Des vacances drapeau en tête

Une agence de voyages joue, avec succès, la carte du sérieux et du « sans surprises ».

IL sort son drapeau et le hisse bien haut. Ses « vacances à la française » sont vantées par une fille bien de chez nous, coiffée d'un bonnet phrygien, comme un jour de 14 juillet, et sortie tout droit d'un roman de Marcel Aymé. Philippe Polderman, président de Fram, aime ce style de baroudeur.

En avril 1949, à Toulouse, quelques copains volent au secours d'un de leurs amis en difficulté avec son agence de voyages Omega. Fram est né. Fram, qui signifie en normand « en avant », fut le nom du bateau de l'explorateur Fridtjof Nansen qui, à la fin du siècle dernier, chercha à atteindre le pôle Nord. Le 1er décembre 1949, Philippe Polderman devient le « patron » de la nouvelle agence. L'homme achève dix ans de campagnes militaires. Taraudé par une vilaine dysenterie, il abandonne l'uniforme. Après un séjour à Berlin, il vient, avec sa compagnie, de déminer Cap-Martin, près de Villefranche-sur-Mer.

1950, c'est l'époque des pionniers du tourisme. Un grand coup d'amitié, une passion pour la région et pour Toulouse, une bonne intuition de professionnel, ont réussi à faire de Fram, en 1985, un des tout premiers voyagistes de l'Hexagone avec 275 000 « forfaits voyages » vendus.

Cheveux coupés courts, l'accent légèrement rocailleux et le sourire communicatif attrapé du côté du Capitole, Philippe Polderman se souvient. Le premier voyage organisé : un « Paris-Venise » en train. Le second : un « Paris-Les Baléares » en autocar. Une expédition. Départ de Paris en train à 20 h 40. Arrivée à Toulouse à 4 heures du matin. Les voyageurs grimpent alors dans l'autocar et en route « *tras los montes* ». Barcelone se profile pour dîner. Le lendemain, le bateau et, enfin, le troisième jour, on touche les Baléares. « *Nos clients étaient fatigués, mais heureux de connaître enfin ces îles. Nous étions, il est vrai, en 1950.* »

Durant ces années-là commence également la ruée touristique vers l'Espagne. Remarquablement placée (Toulouse est si proche de la péninsule Ibérique), Fram se trouve en première ligne pour la conquête du marché. Le grand départ de cette agence date de cette époque. Au fil des années, on a vite compris que les Français, loin de chez eux, aiment, aux étapes, se retrouver entre eux. « *Un esprit de clan* », affirme Philippe Polderman, qui apprécie ce « *côté national* ».

Le directeur de Fram joue donc avec plaisir sur la corde sensible. L'hôtel ? Toujours une clientèle à majorité française. Les guides ? Des « *pilotes vacances* » français formés par l'agence. Bref, une stratégie du drapeau qui a parfaitement réussi. Tradition et famille. Un attelage qui fait grimper le chiffre d'affaires : 691 millions en 1982, 1 250 millions en 1985. Il est bien loin le temps du premier autocar et du premier avion (14 places) affrété en 1958.

« *Chez nous*, prévient Philippe Polderman, *pas de fantaisies ni de grandes aventures mais du solide et un bon rapport qualité-prix.* » On peut en effet voyager avec Fram pour un prix moyen de 3 500 francs à 4 000 francs. Et c'est ainsi que l'on est parti à la conquête de l'Hexagone. *Bilan* : onze aéroports de départ et des bureaux ouverts à Paris, Bordeaux, Nantes, Marseille, Nice et Calais, notamment. Chaque année, Fram s'envole pour une nouvelle destination.

Des projets, l'agence en a plein la besace. Le bout du monde aux portes de Toulouse. Sur la Garonne, on ne cherche pas à rivaliser avec les « grands » installés dans la capitale. On fait sa pelote avec son esprit et son style. Et ça marche. On sait bien, en effet, ainsi que l'affirment les Espagnols — des voisins — qu' « *il vaut mieux être la tête d'une sardine que la queue d'un cachalot* ».

JEAN PERRIN.

LE THERMALISME DANS LE GERS

Bain de jeunesse pour Barbotan

400 millions de francs vont être dépensés pour moderniser cette station charmante mais vieillotte.

JUSQU'EN février prochain, le groupe Barthélémy, propriétaire de la Chaîne thermale du soleil, va investir la bagatelle de 10 millions de francs chaque mois à Barbotan. Or il ne s'agit là que d'une première tranche des travaux qui s'échelonneront sur quatre ans. En 1988, 400 millions de francs auront été dépensés dans l'objectif de transformer la tranquille station gersoise, aux installations un tantinet vieillottes, en une moderne station thermale qui pourrait accueillir jusqu'à vingt-cinq mille curistes en 1990, ce qui la placerait au sixième rang des stations françaises.

Gage de succès : dès 1985, première étape de la rénovation, dix-neuf mille curistes sont venus à Barbotan soigner leurs troubles circulatoires, bousculant toutes les prévisions de fréquentation. Ils étaient dix-sept mille quatre cents l'an passé, et nul n'aurait osé espérer un accroissement qui frise les 10 % (la saison est loin d'être terminée). « *Pour la première fois, mes prévisions étaient pessimistes* », remarque, heureux, Alain Castex, à la fois directeur de la station et patron financier de la Chaîne du soleil. Ces premiers résultats, alors même que la rénovation de Barbotan ne fait que commencer, portent à l'optimisme. Optimisme bien nécessaire.

En quatre années, les établissements de soins auront été complètement chamboulés pour offrir aux curistes des soins plus modernes et un meilleur confort. Le nouvel établissement comprendra plus de 6 hectares de surfaces couvertes. Pelouses, espaces verts, jardins à la française, compléteront une infrastructure technique du dernier cri.

Tout cela coûtera fort cher. Le remboursement des emprunts pèsera, à lui seul, pour 18 millions de francs par an sur le budget de l'établissement. Or le bénéfice réalisé en 1984 a été de 5 millions. Restent 13 millions à trouver...

Alain Castex se garde donc de tout optimisme exagéré. Mais il espère une augmentation du forfait Sécurité sociale. « *Si nous ne l'obtenons pas, nous resterons dans le paradoxe : le forfait le plus bas dans la station la plus moderne de l'Hexagone !* » Il compte également sur l'accroissement du nombre des curistes grâce aux campagnes publicitaires de la chaîne. Et, d'une façon générale, à l'effet d'attraction qu'exercera sur les clients une station ultra-moderne.

Le Gers reste bien sûr attentif à l'avenir de Barbotan. Le conseil général l'a prouvé en acceptant de cautionner les emprunts. La commune de Cazaubon, dont dépend la station, n'a pas lésiné non plus pour aménager les infrastructures nécessaires. Elle a ouvert durant cette saison une rue piétonne au cœur de la station. Car il faut tenir compte du poids de Barbotan dans l'économie locale : six cents personnes vivent actuellement des eaux thermales. La venue de six mille clients supplémentaires en 1988 devrait entraîner la création de cent cinquante emplois directs et indirects.

JEAN-PAUL TAILLARDAS.

LA MISE EN PLACE DES TV LOCALES

Images pour demain

Trois fréquences hertziennes sont disponibles pour Toulouse. Entre les candidats c'est déjà la guerre.

FAUT-IL, pour créer une chaîne de télévision, des idées ou de l'argent ? A Toulouse, où trois *fréquences* hertziennes seront disponibles, on en reste au stade des interrogations. Quels crédits financeront les futures chaînes privées de la région Midi-Pyrénées ? Les institutions, les entreprises, et la publicité bien sûr, répondent — vaguement — les promoteurs des différents projets, qui cherchent avant tout à faire figure d'interlocuteur solide dans le paysage audiovisuel de demain.

Stratégie subtile, rendue encore plus compliquée par la divergence des forces politiques en présence : côté face, la mairie libérale de Dominique Baudis et, côté pile, le conseil régional socialiste présidé par Alex Raymond. La guerre des chefs doublée d'un troisième pouvoir, celui de la toute-puissante *Dépêche du Midi*, qui entend bien jouer la carte multimédias. *« Sans débourser un centime »*, souligne Guy-Michel Empociello, rédacteur en chef adjoint du quotidien et chargé du dossier télévision.

Forte de son savoir-faire en matière d'information locale, *la Dépêche* a donc créé à la fin du mois de juin 1985 l'association TV Toulouse. Quatorze partenaires se sont accrochés à la locomotive conduite par la directrice du journal, Evelyne-Jean Baylet. Parmi eux, la banque Courtois ou le Toulouse Football Club, mais aussi trois producteurs privés et surtout la municipalité. Le but de cette association ? Faire l'étude de « faisabilité » d'un projet de télévision privée, en évaluant ses auditeurs et ses ressources publicitaires potentielles. Réfléchir sur une tonalité nouvelle et attractive dans la programmation, dont la durée ne saurait dépasser une heure par jour.

Dominique Baudis a donc opté pour le hertzien et choisi de câbler Toulouse partiellement, à l'usage des professionnels (industries, universités, hôpitaux...). Un réseau interactif, *« à caractère économique, et à côté duquel la télévision revêt l'importance d'un gadget »*, affirme-t-on à la mairie.

La crainte du monopole

L'un des enfants terribles de l'équipe municipale, Jean Sudre, a cependant l'intention d'*« empêcher le monopole de la* Dépêche ». Cet avocat, personnage tonitruant, a fondé la société Arès-communication, initiatrice de plusieurs publications locales et surtout de TSF 100, une des stations privées qui marche fort sur la bande FM toulousaine. Son projet télévision ? TVA (Toulouse vidéo action) prévoit *« un décrochage régional sur un network national »*. Les liens entre Havas et Arès-communication semblent conforter la fiabilité de TVA : les deux groupes sont associés (à hauteur de 25 % et de 50 % respectivement), avec Avenir (25 %) dans l'agence de publicité Régie fréquence. Belle ouverture pour Havas, qui s'implante difficilement en Midi-Pyrénées, et partenaire de choix pour Jean Sudre, qui rêve très haut de *« décrocher sur Canal Plus »*. Sinon, l'adjoint au maire rejoindra l'équipe de TV Toulouse, en espérant peser dans la balance contre l'éventuelle hégémonie de *la Dépêche*.

Que faire pour les ruraux ?

Et le conseil régional ? Sans doute n'a-t-il pas attendu l'éclatement du monopole de la télévision *pour favoriser le développement* de l'audiovisuel et des industries de programmes. La dernière de ses réalisations fonctionnera à la fin de cette année 1985. Il s'agit du Centre technologique de la communication, installé à Labège (à la périphérie de Toulouse), qui regroupera sous un même toit la vidéothèque régionale de l'INA (Institut national de la communication audiovisuelle), l'agence de diffusion Réseau-Sud, les ateliers de production cinématographique et audiovisuelle Sirventes... et bien d'autres structures de communication régionale.

Dans le prolongement direct de son action passée, l'équipe d'Alex Raymond souhaite lancer un réseau de télévision régional, accessible à la plus grande zone de population possible. Objectif : satisfaire les boulimiques d'images, à la ville comme à la campagne. La région Midi-Pyrénées, plus grande que la Suisse, s'organise en effet autour de quelques pôles urbains importants (Toulouse, Tarbes, Montauban, Albi, Castres...). Loin des villes, plus de deux tiers des habitants se dispersent dans les secteurs ruraux. Il y a là un véritable casse-tête lorsqu'on aborde le chapitre des nouvelles télévisions, viables et rentables pour la publicité en fonction des audiences.

Le conseil régional a donc mis en place une commission de travail composée d'élus et chargée de « débroussailler » toutes ces questions, de réunir des partenaires intéressés susceptibles d'apporter des fonds financiers.

Association de réflexion, commission de travail..., la perspective des nouvelles chaînes ne provoque pas l'enthousiasme qu'avait déclenchée l'autorisation des radios privées en 1982. En télévision, les opérateurs doivent en effet avoir les reins solides et attirer des associés efficaces. Le jeu complexe des alliances entre *la Dépêche*, la municipalité et le conseil régional n'est cependant pas figé et peut évoluer à l'approche des législatives de 1986.

CATHERINE YOUINOU.

DIRECTEUR DES PROGRAMMES DE FR 3

Un jongleur à l'antenne

Isy Morgensztern aime bousculer les hommes, et les frontières... pour le plus grand bien de la station et de la région.

LA Nuit du rock méditerranéen en mars dernier, c'est lui. Ce concert à l'impact impressionnant a largement dépassé les quelques départements habituels puisqu'il a été diffusé à partir de Toulouse dans plus de quarante pays ! Le Colloque international sur la culture méditerranéenne, c'est lui. Ce séminaire, qui a réuni des philosophes, des scientifiques venus du Caire, de Rome..., a donné naissance à l'Union des télévisions méditerranéennes, qui regroupe les Italiens, les Espagnols, les Grecs, etc.

Isy Morgensztern a un tigre dans son moteur. Ce jeune directeur des programmes de FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon jongle avec les idées. Peut-être parce qu'il vient du théâtre a-t-il ce goût de l'événement, du spectacle. Il aime bousculer les frontières. Pour ce chercheur-animateur, un rien visionnaire, la notion de « région » permet d'échapper aux traditionnelles zones d'influence et de créer d'autres occasions de rencontres, de création.

Sa première tâche, quand il est arrivé en 1983 à la station de Toulouse, a été de définir ce qu'il appelle *« un imaginaire collectif commun »*. C'est-à-dire de préciser cette notion encore mal définie de région, pour lancer ensuite une politique.

Isy Morgensztern n'est pas un régionaliste à tout crin, mais il croit à la notion de « territoire », lié à une histoire commune, à une langue *éventuellement, une mémoire,* des systèmes de reconnaissance, une géographie mais pas seulement. C'est aussi une façon de vivre ensemble aujourd'hui, de se projeter dans des aventures communes. La télévision régionale qu'il conçoit serait un peu comme une salle de spectacle, un lieu qui permettrait aux *gens de se rapprocher. Où l'on* reconnaîtrait une personnalité collective en gestation.

Le Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon constituent, avec un certain plaisir de vivre, un *« rapport au temps moins frénétique qu'ailleurs »*, dit-il. Aussi fabrique-t-il des émissions plus longues en durée que dans les autres stations. On prend son temps ! Ce territoire — qu'il appelle aussi *« bassin »* — a échappé au XIXe siècle industriel : pas ou peu de charbon, pas ou peu de classe ouvrière. *« La région n'a pas de malheur, de grand traumatisme industriel, elle n'a pas connu Zola. »* Quand elle a pris son essor, c'est avec des industries propres (Ariane, Airbus...) ; elle a des villes jeunes, avec une population jeune, une immigration très forte mais cohérente, assez homogène, latine. Il faut donc lui renvoyer une image jeune, pas uniquement rurale, mettre ensemble ceux de la mer, de la montagne, les viticulteurs et le secteur tertiaire...

En français et en catalan

Isy Morgensztern a très vite personnalisé l'antenne, en la peuplant de visages, puis lancé très vite aussi différentes opérations destinées à frapper l'imagination. Il a multiplié les « directs », fabriqué des événements collectifs. Le colloque, la Nuit du rock, plus récemment « Grande Première », une émission en direct de Barcelone, diffusée simultanément en catalan et en français des deux côtés des Pyrénées, avec la toute jeune télévision catalane, TV 3 (six millions de spectateurs).

Pour répondre à l'attente d'une partie du public, des jeunes, il a créé un magazine scientifique, un mensuel qu'il veut haut de gamme. De la même manière, il tourne en studio un opéra avec une technologie de pointe, des décors en trois dimensions fabriqués par ordinateur (les comédiens se déplacent dans un tableau de Van Gogh qui se modifie avec le changement de perspective).

Pour fidéliser son public, Isy Morgensztern a repris aux Américains, l'idée des « soap-operas », ces feuilletons qui durent, tournés en vidéo mais plus écrits, mieux travaillés (il en commence un cette semaine, écrit par Georges Coullonge). Il a en tête un projet de feuilleton médiéval avec la télévision catalane, l'Egypte et le Maroc, une série avec la Chine (parce que beaucoup de villes des deux régions sont jumelées avec des cités de ce pays). Et encore du direct, et des jeux. Evidemment, tout cela dans les contraintes imposées à toutes les stations régionales, horaires difficiles, l'après-midi, et avec des budgets quasi dérisoires.

Le gros du travail pour un directeur de programmes consiste à trouver des partenaires. Autres télévisions, sociétés privées, chambre de commerce, institutions, etc. Cela l'amuse plutôt, il considère que cela fait partie du métier. S'il ne peut mesurer l'impact précis de sa stratégie (il n'y a pas de sondage par quart d'heure en région), il sait globalement qu'elle marche plutôt bien : FR 3 Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon est la troisième en tête — pour l'écoute — des stations régionales.

CATHERINE HUMBLOT.

A SUIVRE

ARIÈGE

• Pays cathare

On ne saurait parler de la région Midi-Pyrénées sans évoquer l'ésotérisme, qui y est très vivace, et notamment en Ariège.

Par sa définition même, l'ésotérisme ne peut s'adresser, ne peut être perçu que par une élite, ou par ceux qui se considèrent comme issus d'elle : la race des élus.

Ainsi les rosicruciens (AMORC) sont présents et en nombre en Ariège, de même que les rose-croix d'or (Harlem), qui ont un monument international à Ussat-les-Bains, de même encore que les francs-maçons (de toute obédience), chacun faisant référence à Montségur et au drame cathare (surtout les Occitans), ou à Pierre Bayle, l'Ariégeois méconnu, honoré en Europe, le précur*seur du Siècle des lumières,* dont la maison natale au Carla (Bayle) tombe en ruine.

Il est vrai qu'il est reconnu à Rotterdam, en Suisse, à Sedan : nul n'est prophète en son pays, même pas un encyclopédiste. — J. D.

HAUTES-PYRÉNÉES

• Classes culturelles

Depuis plusieurs années, le Parvis, Centre de développement culturel de Tarbes, s'est attaché à favoriser la confrontation régulière des enfants avec le spectacle vivant et les formes de l'art contemporain, tout en approfondissant les rencontres avec des créateurs. D'où l'idée des « classes culturelles » *qui consistent*, expliquent les responsables du centre, à *« créer, dans la scolarité, un « temps fort » par une véritable immersion de l'enfant dans un bain culturel pendant deux semaines »*.

Ces classes s'adressent en priorité aux écoles de milieu rural (cours moyen), dont les élèves, géographiquement éloignés des centres de création, sont souvent défavorisés.

Durant ces deux semaines de classe culturelle, le matin est de préférence réservé au travail scolaire et l'après-midi est consacré aux spectacles, films, rencontres.

Chacune des classes culturelles est organisée autour d'une dominante (cinéma d'animation, musique, théâtre, arts plastiques, culture scientifique...), en liaison avec l'activité principale du Parvis à cette période (le choix du séjour de la classe coïncide avec une phase d'activité intense du centre) mais les élèves sont aussi confrontés aux différents domaines culturels : cinéma, protection du patrimoine, médias...

TOULOUSE

• Le septième art chez lui

Le septième art possède à Toulouse la première librairie qui lui est entièrement consacrée. Hasard ou clin d'œil malicieux, la Lune vague se fixait d'abord rue de l'Etoile, à l'écart du centre-ville. Elle est aujourd'hui installée 7, rue de Romiguières.

Née d'une passion et de l'envie d'entreprendre une reconversion professionnelle, cette boutique se voulait dès l'origine le lieu de rendez-vous des mordus de l'art cinématographique et des branchés de la vidéo. Si dans ce domaine les résultats n'ont pas toujours été à la *hauteur des espoirs*, la Lune vague, qui publie tous les deux mois un catalogue thématique des parutions nouvelles, est parvenue sans éclipse, à s'assurer une clientèle toujours plus importante.

Aujourd'hui, la Lune vague change de quartier. Grand dévoreur de cinéma japonais — comment expliquer autrement ce nom de Lune emprunté à Misoguchi ? — Frédéric Cardon, l'informaticien qui préfère aux écrans d'ordinateur les grands écrans de *salles obscures*, s'installe à deux pas du Capitole.

Au pionnier succède aujourd'hui l'entrepreneur. La Lune vague devient une SARL dans laquelle entrent deux associés déjà familiers de ce type de commerce. L'objectif est à la mesure des moyens mis en œuvre : devenir dans la région la première librairie des spectacles. Cinéma, théâtre, musique, danse... Quelques noms prestigieux drainent à Toulouse un public nombreux et averti.

Reste le projet initial : transformer le rapport marchand, l'enrichir, en offrant un lieu d'accueil et de rencontre. Une galerie et un café, intégrés à l'ensemble, devraient donner corps à l'entreprise. Vingt-cinq mille photos de plateau, six mille lithographies originales constituent d'ores et déjà une partie du fonds d'exposition. Partenaire de plusieurs organismes publics ou privés pour le montage de manifestations culturelles, la Lune vague, qui va entrer dans ses nouveaux locaux, devrait ainsi, avec Ombre blanche, une librairie générale qui propose déjà ses propres expositions, constituer un intéressant pôle d'animation culturelle. — G. V.

UNE ASSISE RÉGIONALE RENFORCÉE

« La Dépêche » tentée par la cohabitation

Le réseau des amitiés du grand quotidien radical s'étend jusqu'aux confins de l'opposition. Est-ce le début d'un recentrage ?

COMMENTANT le triomphe du Cartel des gauches en 1924, qui consacrait la victoire des radicaux malgré un échec sévère dans la capitale, Paul Reynaud constate dans ses Mémoires, non sans regret : « *Il fut acquis que l'on pouvait gouverner contre Paris, mais que l'on ne pouvait pas gouverner contre la radicale-socialiste* Dépêche de Toulouse. (1) » Telle était sous la IIIe République la force de *la Dépêche*, qu'animait alors Maurice Sarraut, l'un des principaux dirigeants du Parti radical. Sous la IVe République encore, le poids du quotidien toulousain — devenu *la Dépêche du Midi* à sa reparution en 1947 — demeure grand : Jean Baylet, son directeur, est de ceux qui, dit-on, font et défont les gouvernements.

Cette époque n'est plus qu'un souvenir. *La Dépêche* a cessé de jouer un rôle national. Elle n'est plus cette « *tribune* » qu'empruntaient à la fin du siècle dernier les Jaurès, Pelletan, Clemenceau, ni ce « *carrefour* » où dans l'entre-deux-guerres « *se confrontaient, en tous domaines, les voix les plus autorisées de France et de l'étranger* », ainsi que l'a écrit René Mauriès, l'un des deux rédacteurs en chef d'aujourd'hui, dans un texte diffusé en 1970 à l'occasion du centenaire du journal. Comme les principaux quotidiens régionaux, elle a délaissé le débat d'idées pour accueillir en priorité l'information locale, à travers les dix-huit éditions qui couvrent les quelque dix départements de son territoire.

« *Ce n'est pas le journal qui s'est éloigné de la politique*, observe avec le sourire Fernand Cousteaux, l'autre rédacteur en chef, *c'est plutôt la politique qui s'est éloignée du journal.* » Sous la Ve République en effet, avec la quasi-disparition du Parti radical, *la Dépêche*, qui en était de tout temps l'organe officieux, a perdu son rayonnement. Antigaulliste, le journal était tenu désormais à l'écart du pouvoir : « *Les portes se fermaient devant nous* », rappelle Fernand Cousteaux. Lié à un régime discrédité, il ne pouvait s'affirmer longtemps comme le porte-parole de l'opposition.

Exclue peu à peu de la scène nationale, *la Dépêche* s'est donc repliée sur sa base régionale, consolidant son assise. En 1985, elle fait ainsi partie du club fermé de la douzaine de grands quotidiens de province, avec une diffusion moyenne d'environ 250 000 exemplaires par jour, un effectif de 1 400 personnes (dont 200 journalistes) et un monopole assuré sur la région Midi-Pyrénées. Elle a acquis en 1982, aux marges de son empire, *le Petit Bleu du Lot-et-Garonne* (Agen) et *la Nouvelle République des Pyrénées* (Tarbes), qui sont venus s'ajouter au *Petit Villefranchois* (hebdomadaire de Villefranche-de-Rouergue) et à *Midi Olympique* (hebdomadaire de rugby). Elle s'est lancée dans les journaux gratuits avec *Publi-Toulouse* et ses équivalents dans les autres départements. *La Dépêche* a pris pied dans l'audiovisuel, puisqu'elle détient 25 % du capital de Radio-Toulouse (deuxième ou troisième radio locale de la ville) et qu'elle vient de s'associer avec quelques partenaires, dont la ville de Toulouse, pour mettre au point un projet de télévision. Elle développe un service de télématique, recevant déjà mille appels par jour. Enfin, *la Dépêche*, c'est aussi, entre autres, une agence de voyages (à 50/50 avec Cook) et une agence de publicité (J'annonce), bref une puissance avec laquelle il faut compter.

Cette puissance, le journal la met toujours au service de la politique mais, son influence s'arrêtant aux frontières de son fief, il l'exerce désormais par sa présence sur le terrain, les liens qu'il a noués avec les notables, les faveurs qu'il accorde aux uns et refuse aux autres. Si *la Dépêche* demeure l'organe des radicaux de gauche (qu'on appelle là-bas tout simplement les radicaux, comme si la scission de la famille radicale n'avait jamais eu lieu), elle se signale moins par la défense de leurs idées que par celle de leurs élus.



PESSIN.

Certes la ligne politique du journal reste celle du MRG : Mme Evelyne Baylet, qui a succédé à son mari lorsque celui-ci s'est tué en voiture en 1959, est radicale et ne s'en cache pas : quant à son fils Jean-Michel, aujourd'hui secrétaire d'Etat aux relations extérieures, il présidait simultanément, avant d'entrer dans le cabinet Fabius, aux destinées du parti et à celles du quotidien.

Le goutte-à-goutte sur la pierre

N'est-il pas remarquable que les deux membres du gouvernement élus de la région Midi-Pyrénées soient, l'un le socialiste Martin Malvy, un ancien chef d'agence de *la Dépêche*, l'autre Jean-Michel Baylet, l'ancien et probablement futur directeur général du quotidien ? Il faut croire que les liens de *la Dépêche* avec la gauche ne sont pas de circonstance ! Dans l'affaire Greenpeace, *la Dépêche* s'est ainsi alignée sans états d'âme apparents sur les positions officielles.

Mais là n'est sans doute pas l'essentiel. L'essentiel est dans les pages locales où, jour après jour, les heureux élus bénéficient, comme le dit Maurice Faure, maire de Cahors, ancien ministre, aujourd'hui sénateur, d'une « *publicité continue* » aussi efficace que « *le goutte-à-goutte sur la pierre* ». L'enjeu est assez important pour que le rôle de *la Dépêche* suscite, en la matière, maintes polémiques.

L'opposition se plaint d'être ignorée, en particulier pendant les périodes électorales. A Cahors, par exemple, Pierre Mas, conseiller municipal et conseiller général CDS, n'hésite pas à parler de « *désinformation* ». Alain Chastagnol, maire RPR de Souillac, dit à peu près la même chose. Et, paradoxalement, du côté socialiste, on n'est pas davantage satisfait. *La Dépêche*, affirme-t-on, choisit ses amis et oublie de parler des autres.

Jean-Michel Baylet rejette en bloc ces accusations. Il pense que l'équilibre est à peu près respecté, mais, dit-il, « *le principe même d'un journal local est que personne n'est jamais content.* » En fait, le temps n'est plus où le nom, la photo, *a fortiori* les propos des élus de l'opposition étaient impitoyablement bannis des colonnes du journal. L'évolution la plus remarquée est celle qui a affecté les relations entre *la Dépêche* et la mairie de Toulouse.

Un complexe Baudis ?

De l'avis général, Dominique Baudis n'a guère à redire à la façon dont il est traité par le quotidien. Celui-ci a « couvert » d'une manière aussi objective que possible la campagne municipale, a fait un sort enviable à la candidature du maire aux cantonales (au grand dam de son adversaire socialiste, le député Jacques Roger-Machart) et rend compte largement des activités de la municipalité.

Réalisme oblige, il est vrai : pas question de laisser un concurrent — qu'il s'agisse de l'éphémère *Toulouse-Matin* en 1982-1983 ou d'un autre — profiter du courant Baudis. « *Un grand journal de province doit avoir de bonnes relations avec la mairie* », explique Jean-Michel Baylet, qui ajoute que Dominique Baudis, en bon spécialiste des médias, sait créer l'événement et par conséquent retenir l'attention de la presse. Les socialistes protestent ? C'est qu'ils ont « *un complexe Baudis* ».

Ce complexe, Jean-Michel Baylet, de toute évidence, ne l'a pas, et c'est bien ce qui incite certains à le soupçonner d'ouvrir un journal au maire de Toulouse moins par un souci louable d'impartialité que par une moins avouable inclination politique. Bref, *la Dépêche* expérimenterait à Toulouse une forme de cohabitation qui pourrait être transposée, le moment venu, au plan national, des hommes comme Jean-Michel Baylet et Dominique Baudis étant peut-être appelés à jouer un rôle dans une telle conjoncture.

Les convergences ne manquent pas. Bien entendu, la rumeur s'attache à mettre en valeur les indices les plus spectaculaires d'une entente. On souligne par exemple la place grandissante que tient Mme Dany Malet, à la fois adjointe au maire de Toulouse et sœur de Jean-Michel Baylet : cette jeune femme dynamique vient d'entrer au conseil d'administration de *la Dépêche*, et elle exercerait quelque influence, dit-on, sur l'édition toulousaine. Jean-Michel Baylet le conteste catégoriquement. De même, quand on lui fait observer que Mme Jacqueline Baylé, conseillère municipale déléguée à l'information — et sans lien de parenté avec la famille, comme l'indique l'orthographe de son nom, — est aussi journaliste à *la Dépêche*, il souligne qu'elle n'est, en tout cas, pas chargée de l'information de la mairie à *la Dépêche*.

Au-delà de ces questions de personnes restent les questions de fond. Le journal a-t-il, sous l'apparence de l'objectivité, accordé ses sympathies à la liste de Dominique Baudis plutôt qu'à la liste adverse conduite, pour le PS, par Gérard Bapt ? Les socialistes l'affirment. « *Tout montrait qu'il soutenait Baudis* », prétend Jacques Roger-Machart. Fernand Cousteaux, rédacteur en chef, estime que le scrutin avait d'abord pour enjeu la gestion de Toulouse. « *On voulait que cette ville épouse son temps* », dit-il, avant de noter que la liste Baudis « *n'était pas trop marquée* » et que, *la Dépêche* étant, comme l'indique son sous-titre, le « *journal de la démocratie* », « *ce n'est pas une entorse à la démocratie d'avoir Baudis pour maire* ». Tout laisse donc à penser que *la Dépêche* s'est, pour le moins, plutôt bien accommodée de l'élection de Dominique Baudis.

Toujours est-il que sur le principal dossier dont a eu à connaître la nouvelle municipalité, celui du métro, le journal a fait sien, sans aucune ambiguïté, le choix de Dominique Baudis, partisan du VAL, contre le PS, défenseur du tramway. Jean-Michel Baylet se défend d'avoir pris parti pour le maire : il a seulement rejeté « *un projet qui était une sottise* » et que d'ailleurs, selon lui, les socialistes, condamnaient aussi. Il n'empêche : *la Dépêche* s'est trouvée du côté de Dominique Baudis contre les élus de la gauche.

Des visions très proches

De la même façon, le journal mène campagne, comme la mairie, pour que le projet Hermès de navette spatiale soit confié à l'Aérospatiale, alors que le PS reste silencieux. Jean-Michel Baylet juge normal que *la Dépêche* s'engage sur les grands dossiers régionaux : il peut arriver, dit-il, que ses options coïncident avec celles de Dominique Baudis sans que ces concordances entraînent un accord général avec la municipalité.

Quand à la participation conjointe de la mairie et du journal au projet de Télé-Toulouse, elle n'implique, selon Jean-Michel Baylet, aucune alliance politique.

Une alliance politique, peut-être pas, répondent ceux qui croient au rapprochement entre les deux puissances, mais au moins des affinités qui permettent d'envisager un cheminement commun. Ceux-là rappellent que Jean-Michel Baylet s'est fait élire président du conseil général de Tarn-et-Garonne, contre un socialiste, grâce à des voix d'opposition, et soulignent que, parmi les élus radicaux, comme le dit un socialiste, « *il y a de tout* ».

Le réseau des amitiés de *la Dépêche* s'étend, par exemple, jusqu'à Jean François-Poncet dans le Lot-et-Garonne, et à Cahors Bernard Charles, député MRG, reconnaît qu'il se sent assez proche de Dominique Baudis. Aussi le PS redoute-t-il que les radicaux ne fassent bande à part. « *Si on se bat contre eux*, dit un élu socialiste du Lot, *ils iront rejoindre Baudis.* » Jean-Michel Baylet lui-même note à propos du maire de Toulouse : « *Nous sommes loin d'avoir les mêmes idées sur tout, mais il est vrai que les différences ne sont pas énormes.* » Fernand Cousteaux confirme : « *Très souvent sa vision est assez proche.* »

Si devait se constituer après 1986 un grand parti démocrate décidé à « *gouverner au centre* », nul doute, à entendre Jean-Michel Baylet, qui appelle de ses vœux un tel rassemblement, que Dominique Baudis y aurait sa place au même titre que les radicaux, auxquels l'unit la croyance à certaines valeurs « *démocratiques* ».

Pour *la Dépêche*, qui se veut, rappelons-le, le « *journal de la démocratie* », voilà un combat qui, au-delà de « *la vie de Clochemerle* » à laquelle on réduit trop souvent, selon Jean-Michel Baylet, les débats politiques de la région, peut réveiller la nostalgie des jours anciens et ranimer les ardeurs parfois assoupies.

THOMAS FERENCZI.

(1) Cité par Serge Berstein dans *Histoire du Parti radical*, tome I, p. 389, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1980.

A SUIVRE

TARN

• Jaurès de Castres

Jean Jaurès est né à Castres dans une famille bourgeoise. Il est allé à Carmaux chercher les verriers et les mineurs pour devenir un des plus fameux députés socialistes de l'histoire. Carmaux lui a édifié une statue — deux fois, car la première a été pulvérisée dans un attentat à la bombe en septembre 1982 ; Castres lui devait bien un musée.

Le conseil régional, la mairie de Castres, la Société d'études jauressienne et le musée Goya ont réuni 7 millions de francs pour commencer les travaux.



Le musée Jean-Jaurès sera construit sur la place Pelissou, à Castres, dès le mois de novembre prochain. Les étudiants et les chercheurs pourront y consulter des documents, les écoliers pourront découvrir, au travers d'expositions, l'œuvre du grand tribun.

TOULOUSE

• Le Salon du futur

Pour sa troisième édition, le SITEF, le Salon international des techniques et énergies du futur, qui ouvrira ses portes le 22 octobre à Toulouse, espère bien prouver, avec seize pays étrangers présents sur les stands, qu'il a atteint son régime de croisière.

Ce type de manifestation internationale doit en effet affirmer son originalité, son intérêt commercial et technologique avant de pouvoir ramener dans ses filets les gros poissons de l'industrie mondiale. Trente exposants étrangers en 1981, pour le premier Salon, une centaine pour l'édition 1985, la progression est importante, même si elle reste encore trop enfermée dans le cadre européen.

• Les impressionnistes aux Augustins

Le musée des Augustins accueille jusqu'au 10 novembre vingt-six toiles impressionnistes et post-impressionnistes que les Parisiens pouvaient admirer à la galerie du Jeu-de-Paume et au Palais de Tokyo.

Cette mini-collection, offerte à la province en avant-première, prendra place dans le futur musée d'Orsay, consacré aux œuvres d'art de la seconde moitié du dix-neuvième siècle.

Cette exposition est cependant le prêt le plus important concédé par la Direction des musées de France à un musée de province. Le coût de l'opération en frais de transport et en primes d'assurances, notamment, a obligé l'Etablissement public à chercher un partenaire privé. C'est le groupe SARI-SEERI, une entreprise française de construction, désireuse d'étendre ses activités vers la région toulousaine, qui s'est portée volontaire, accédant du même coup au rang de mécène.

Mais Toulouse envisage déjà de rendre sa politesse au musée d'Orsay. Une exposition « Paris-Toulouse », consacrée à la vie artistique et intellectuelle au dix-neuvième siècle en province, est déjà en préparation... pour 1987.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

PLUS DE DÉLÉGUÉS, PLUS DE POUVOIRS

Les parents font des progrès à l'école

Huit millions de parents d'élèves de l'enseignement public sont appelés à élire, du 14 au 19 octobre, leurs délégués aux conseils d'école (premier degré) et d'administration (second degré), où ils sont désormais plus nombreux et plus puissants. Simultanément, les parents font leur entrée dans les nouvelles instances de décentralisation (conseils départementaux et académiques), au sein desquelles ils siègent aux côtés des représentants des enseignants et des collectivités locales. L'élargissement de leurs compétences incitera-t-il les parents d'élèves à se mobiliser davantage pour un scrutin qui ne les passionne guère habituellement ? (1)

Pour les principales fédérations, qui ont ainsi obtenu ce qu'elles réclamaient depuis longtemps, l'enjeu est de taille. Dans les écoles, les parents élisent désormais un représentant par classe (au lieu de cinq au maximum par établissement), soit 100 000 de plus que par le passé, où on en comptait déjà 260 000. Ils seront désormais consultés sur le fonctionnement matériel et financier de l'école, les rythmes scolaires, et informés de la composition des classes et du choix des manuels. Dans le second degré, où les parents votent désormais sur l'organisation du temps scolaire, leur effectif est renforcé. Résultat : 10 000 nouveaux élus, soit 56 000 au total. Certains devront, en outre, siéger dans les nouveaux conseils de secteur, créés pour assurer la liaison école-collège. Enfin, les conseils départementaux et académiques de l'éducation nationale, nés de la décentralisation, offrent plusieurs centaines de fauteuils supplémentaires aux parents.

La FCPE (Fédération Andrieu) et la PEEP (Fédération Schléret) ne peuvent que se satisfaire de ces nouvelles responsabilités offertes à leurs militants. La première, proche de la gauche, s'attribue la paternité de la victoire que constitue, selon elle, la reconnaissance des parents en tant que *« co-éducateurs dans toutes les structures de l'éducation nationale »*. La FCPE ne semble cependant pas gênée par le maintien de la position traditionnelle du SNI qui appelle les instituteurs et professeurs de collèges à n'accepter *« aucune immixtion des parents dans le domaine pédagogique et professionnel »*. Cette intransigeance lui permet de réaffirmer son indépendance à l'égard du Syndicat des instituteurs, que lui contestent ses adversaires, et en particulier la PEEP de M. Schléret.

Pour cette fédération, la place des parents à l'école doit être défendue contre toutes les manœuvres qui tendent à mettre les parents à la remorque des enseignants. La PEEP, qui voudrait pouvoir parler de pédagogie dans les conseils, juge bien timide l'ouverture décidée par M. Chevènement.

S'il est probable que les nouveaux pouvoirs conférés aux parents les inciteront cette année à voter plus massivement, rien n'indique que ce progrès modifiera sensiblement l'influence respective des différentes fédérations. Au dernier scrutin d'octobre 1984, la FCPE conservait la première place (46,29 % des voix dans le premier degré et 56,7 % dans le second). Mais cette prééminence s'effrite depuis plusieurs années, au léger profit de la PEEP (11,63 % dans le premier degré et 31 % dans le second) et des parents autonomes de l'UNAAPE (1,44 et 2,50 %), la FNAPEEP (fédération Demaret) ne réunissant que 0,32 et 0,6 % des suffrages. Seules ces quatre fédérations existant au plan national peuvent être représentées dans les nouvelles instances de décentralisation, dont les sièges sont répartis au prorata des résultats de l'année passée. Elles mènent donc l'offensive contre les petites listes locales (30,75 % des voix dans le primaire en 1984) dont elles contestent l'efficacité.

PHILIPPE BERNARD.

(1) En 1984, la participation était de 41,3 % dans le premier degré et 36,6 % dans le second.

ENVIRONNEMENT

A CAUSE D'UN BARRAGE DÉFECTUEUX

Les crues de la Seine menacent d'être plus fortes cet hiver

En cas de crue, il pourrait y avoir cet hiver 70 centimètres d'eau supplémentaire sur les voies sur berge de Paris. En effet, faute de réparations urgentes, il est possible que le barrage-réservoir Marne situé près de Saint-Dizier (Haute-Marne) reste vide à la saison des pluies. Il ne jouerait donc plus son rôle dans la prévention des inondations en région parisienne. On s'est aperçu en 1984 – une expertise dont le rapport a été remis en mai dernier le confirme – que ses 18 kilomètres de digues en terre sont en très mauvais état. Le devis des réparations s'élève actuellement à 96 millions de francs.

Le barrage-réservoir Marne couvre 4 800 hectares et sa capacité est de 350 millions de mètres cubes. Il retient de l'eau pendant les périodes de crue et en lâche durant l'été. C'est le plus important ouvrage du réseau des cinq réservoirs destinés à régulariser les eaux du bassin de la Seine.

Ses digues hautes de 6 à 20 mètres et larges à la base de 60 à 125 mètres ont été construites en 1974. On y a constaté l'an dernier des désordres qui compromettent leur étanchéité et donc à long terme leur solidité : fissures dans le revêtement intérieur, glissement de talus à l'extérieur, dégradation des chemins de crête.

Explication de M. Henri Wolf, maire de Meudon et président de l'Institution interdépartementale des barrages-réservoirs Seine : *« Lors de la construction, on a voulu faire des économies sur les matériaux. C'était une erreur que nous devons aujourd'hui rattraper. »*

Il faut en effet d'urgence consolider les parois internes des digues avec des enrochements de 3 mètres d'épaisseur, raffermir les talus extérieurs avec une même épaisseur de gravier et goudronner tous les chemins de crête. Cela sur 18 kilomètres. Durée des travaux : trois ans, d'où l'importance de la facture.

Si les premiers travaux ne sont pas exécutés dès cet automne, lors de la vidange annuelle du réservoir, celui-ci ne pourra être rempli au cours de l'hiver et ne jouera donc plus aucun rôle dans la régularisation de la Seine.

Il restera, bien sûr, quatre autres réservoirs en service : Pannesière, dans l'Yonne (82 millions de mètres cubes), le lac de la forêt d'Orient, près de Troyes (205 millions de mètres cubes), le lac de Crescent et le réservoir du bois de Chaumeçon, dans le Morvan. Cependant à eux tous ces ouvrages n'abaissent les crues de la Seine que de 50 centimètres. Enfin, un sixième barrage est en construction près de Brienne-le-Château, dans l'Aube. Dans l'avenir, il pourra retenir 175 millions de mètres cubes d'eau, abaissant ainsi le niveau des inondations à Paris de 40 nouveaux centimètres. Mais il n'entrera en service qu'en 1988...

MARC AMBROISE-RENDU.

ÉCHECS

Le championnat du monde (14e partie)

RETOUR A L'ATTAQUE KÉRÈS

Apre bataille jeudi dans la 14e partie, où Karpov a repris l'attaque Kérès, qu'il joua il y a un peu plus d'un an dans la première partie du match annulé. Le résultat avait été nul au bout de 36 coups, cette fois ce fut au bout de 32 coups.

Si le champion du monde obtint au 12e coup (Cd5) un avantage positionnel assez net, il ne put mettre en valeur sa paire de fous, et le challenger, en forçant les échanges, annihila tous les espoirs de Karpov, qui accepta sa proposition de nulle. Le score est de 7 partout. 15e partie samedi.

Blancs : KARPOV
Noirs : KASPAROV
Quatorzième partie
Défense Sicilienne
Attaque Kérès

1. é4	c5	18. Fd2	Dc5
2. Cf3	é6	19. Df3	Db6
3. d4	cxd4	20. Fg2	Db4
4. Cxd4	Cc6	21. b3	d5
5. Cc3	d6	22. Dg3	Dxg3
6. g4	h6	23. fxg3	Th8
7. h4	a6	24. Ré2	Rd7
8. Fg2	Fé7	25. Fc1	d4
9. Fé3	Cxd4	26. Fa3+	Rd8
10. Dxd4	é5	27. cxd4	éxd4
11. Dd1	Fé6	28. Th1	Cé5
12. Cd5	Tc8	29. Th8+	Rd7
13. c3	Cf6	30. Txd8+	Rxd8
14. Cxé7	Dxé7	31. Fh3	Fg4+
15. g5	hxg5	32. Rd2	Cf3+
16. hxg5	Txh1+	Nulle	
17. Fxh1	Cg4		

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 12-10-85 DÉBUT DE MATINÉE
Météorologie nationale
1030
Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 11 octobre à 0 heure et le samedi 12 octobre à 24 heures.

Les hautes pressions, qui vont encore se renforcer sur les îles Britanniques, protègent l'Europe occidentale du courant perturbé océanique.

Samedi matin : Un temps frais, sec et peu nuageux va prédominer sur la France, des nuages seront observés de la Haute-Normandie au Nord-Est, et quelques bancs de brouillard se formeront sur les régions du nord-est.

Les températures minimales sous abri seront voisines de 8 à 10 degrés près des côtes, 4 à 8 degrés dans l'intérieur où quelques gelées au sol se produiront.

Au cours de la journée, le temps ensoleillé permettra aux températures d'atteindre 15 à 20 degrés sur la moitié nord, 20 à 24 degrés plus au sud.

Le vent de composante nord-est à est dominante soufflera faiblement ou modérément en particulier près des côtes de la Manche.

Évolution probable pour dimanche

Le temps frais le matin, sec et bien ensoleillé l'après-midi, se maintiendra. Les bancs de brouillard seront très isolés car l'air demeure très sec ; toutefois des nuages bas seront observés près de la Méditerranée.

Les températures évolueront peu, et le vent, souvent faible de secteur est, soufflera modérément près de la Manche.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 10 octobre, le second, le minimum de la nuit du 10 octobre au 11 octobre) : Ajaccio, 25 et 12 degrés ; Biarritz, 20 et 11 ; Bordeaux, 21 et 6 ; Bréhat, 19 et 13 ; Brest, 17 et 10 ; Cannes, 22 et 13 ; Cherbourg, 16 et 13 ; Clermont-Ferrand, 18 et 6 ; Dijon, 18 et 5 ; Dinard, 21 et 9 ; Embrun, 21 et 6 ; Grenoble-St-M.-H., 21 et 6 ; Grenoble-St-Geoirs, 21 et 4 ; La Rochelle, 20 et 10 ; Lille, 17 et 13 ; Limoges, 18 et 10 ; Lorient, 19 et 9 ; Lyon, 19 et 6 ; Marseille-Marignane, 23 et 11 ; Menton, 22 et 13 ; Nancy, 16 et 5 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 15 ; Nice-Ville, 23 (maxi) ; Paris-Montsouris, 19 et 9 ; Paris-Orly, 19 et 8 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 26 et 9 ; Rennes, 20 et 6 ; Rouen, 18 et 10 ; Saint-Étienne, 18 et 5 ; Strasbourg, 18 et 5 ; Toulouse, 22 et 6 ; Tours, 19 et 7.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 15 degrés ; Genève, 19 et 5 ; Lisbonne, 28 et 15 ; Londres, 19 et 14 ; Madrid, 25 et 8 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 11 et 8.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

EXPOSITION

Griffes de velours. – Le Cat Club organise les 12 et 13 octobre au Palais des congrès sa traditionnelle exposition féline internationale. Toutes les races seront représentées, du chat de gouttière au persan, en passant par les chartreux et les siamois. La vedette de cette manifestation sera certainement l'imposant « skaugatt », d'origine norvégienne, appelé aussi « chat des neiges ». Robuste et de grande taille, doté d'une fourrure mi-longue particulièrement épaisse qui lui permet de résister aux très basses températures, ce chat habitué à la vie sauvage, qui chasse, grimpe aux arbres et... nage, est aussi un très fidèle compagnon et un gardien très vigilant.

★ Cat Club, 75, rue C.-Decaen, 75012 Paris. Tél. : (1) 46-28-26-09. **Palais des congrès, 12 et 13 octobre de 10 h à 18 h. Samedi : 30 F, dimanche : 40 F, enfants : demi-tarif.**

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 13 OCTOBRE

« Une heure au Père-Lachaise », 10 h et 11 h 30, entrée principale, et « Le Père-Lachaise à la carte », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'abbaye Sainte-Geneviève dans le lycée Henri IV », 14 h 45, 23, rue Clovis (M. Banassat).

« L'hôtel Lamoignon - Angoulême, Henri III, la Renaissance... », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller).

« Sur les traces du « Grand Feu » au château de Preteval et à la suite de Ronsard », avec Jeanne Bourin et « la maison de Monet à Giverny, la palais épiscopal à Evreux », inscriptions (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« Les hôtels de la rue de Richelieu », 15 heures, métro Richelieu-Drouot, sortie Haussmann-Drouot (G. Botteau).

« La rue Montorgueil l'ancienne cour des Miracles », 15 heures, sortie métro Sentier (Résurrection du passé).

« Saint-Denis, nécropole des rois de France », 14 h 30, métro Saint-Denis, basilique devant portail central.

« Aperçu de la civilisation pharaonique à travers les richesses du Louvre », 10 h 30, porte Saint-Germain-L'Auxerrois (Ch. Merle).

« L'enclos tragique de Picpus », 15 h 35, rue Picpus (A. Ferrand).

« Le château disparu de Saint-Cloud », évocation, 15 h 15, terminus Saint-Cloud, bus 52 et 72 (S. Barbier).

« Cité et jardins secrets de Montmartre », 10 h 30, métro Abesses, et « Le Sénat », 15 h 20, rue Tournon (M. Ragueneau).

CONFÉRENCES

14 h 30 : « Crète 1985 ».

16 h 30 : « La Grèce 1985, hier et aujourd'hui ».

18 h 30 : La Malaysie, 60, bd Latour-Maubourg (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Les origines égyptiennes de l'alchimie » (M. Motte, attaché de recherches au CNRS).

« Le symbolisme du pied et de la chaussure » (Natya).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 11 octobre :

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de l'article premier (3°) de la loi du 22 octobre 1940 modifiée relative aux règlements par chèques et virements ;

● Pris pour l'application des articles 4, 5 et 6 de la loi du 12 juillet 1984 et relatif à l'exercice du droit à la formation des agents de la fonction publique territoriale ;

● Relatif à l'adaptation au Commissariat à l'énergie atomique des dispositions des titres II et III du livre IV du code du travail.

MODE

Balenciaga à Lyon

La génie espagnol de la haute couture parisienne, des années 1930 à 1968, se dévoile dans la superbe exposition « Hommage à Balenciaga » qui se tient jusqu'au 6 janvier 1986 au Musée historique des tissus de Lyon (34, rue de la Charité).

Cristobal Balenciaga, né en 1895 à Guetaria, un village de pêcheurs situé sur l'Atlantique, d'abord couturier en Espagne, puis, à partir de 1937 à Paris, influence la mode sans faire parler de lui. Comme le décrit son ami, Hubert de Givenchy : *« C'était l'homme de la ligne droite. Tout était net dans sa vie comme dans ses tailleurs »*. Dominent chez lui la rigueur de la coupe, le sens de la lumière et de la couleur, enfin le clin d'œil des chapeaux qui adoucissent une certaine austérité.

L'exposition se parcourt comme un album de photos familial, au gré des modèles de jour. Dès l'affirmation du New Look de Christian Dior, vers 1950, il prend le contrepied de la taille de guêpe, profilant une silhouette idéalisée à partir de manches taillées en carré, aux détails subtils et qui découvrent le poignet sous le gant naturellement froncé, comme le col dégage le cou. Il évolue lentement jusqu'à la création de la robe chemise que les femmes, d'ailleurs, n'accepteront pas.

L'exposition organisée par Mme Jean-Pierre Jouve, responsable des archives du couturier, et par M. Pierre Arrizoli Clémentel, conservateur du Musée des tissus, et mise en scène par Jérôme Vital-Durand, fait ressortir les merveilleuses robes du soir, aux jeux d'écharpes ailés, sculptures vivantes par leur simplicité et par la recherche des tissus, des broderies, des dentelles, jeux d'ombre et de lumière dont les inspirations viennent d'Orient comme d'Occident.

La dramatisation ressort du choix des photos prises dans les revues internationales de Penn, Horst, Seeberger Frères, Kublin tandis que les dessins du Gruau, d'Eric, de Nino Caprioglio révèlent autant d'éléments intemporels : poses de mannequins, sourire des élégantes et fierté des collaborateurs – premières et ouvrières – travaillant en silence dans les ateliers blancs, de l'avenue George-V. C'est ici qu'ont été formés André Courrèges, Emanuel Ungaro ainsi que Philippe Venet, venu acheter des modèles pour une maison lyonnaise.

En 1968, à soixante-treize ans, Balenciaga décide de fermer sa maison sur la commande par Air France des tenues d'hôtesses de l'air. Mais, comme il est de tradition en haute couture, sa dernière création a été celle d'une robe de mariée, celle de la duchesse de Cadix.

Le vernissage de l'exposition a coïncidé avec la clôture du seizième congrès de l'Association internationale de la soie regroupant les productions d'Extrême-Orient et les utilisateurs que sont les fabricants italiens et français, chefs d'orchestres des mouliniers, tisseurs, teinturiers, imprimeurs et apprêteurs.

Il faut savoir qu'ici quelque quatre cents entreprises, employant douze mille personnes, travaillent souvent de façon artisanale, surtout au niveau de la création... Le congrès s'est achevé par un défilé géant des modèles de créateurs et de couturiers, dans le cadre unique du musée gallo-romain, que l'architecte Bernard Zehrfuss a intégré *« comme un écrin minéral »* dans le site des fouilles de la colline de Fourvière, aux baies ouvertes sur le théâtre d'Hadrien et de l'Odéon.

NATHALIE MONT-SERVAN.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 12 octobre

ILE-DE-FRANCE

Corbeil-Essonnes, 10 h 30 : tabatières chinoises ; 14 heures : archéologie Extrême-Orient ; **Pontoise**, 14 h 15 : tableaux, objets d'art, meubles ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 h 30 : vins, alcools.

Dimanche 13 octobre

Château de Fontainebleau, 14 h 30 : automobiles de collection ; **Les Andelys**, 14 h 30 : meubles, objets d'art, tableaux ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : tapis d'Orient ; **Louviers**, 14 h 30 : vins ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : instruments scientifiques, marine, curiosités ; 15 heures : tapis d'Orient.

PLUS LOIN

Samedi 12 octobre

Aix-en-Provence, 9 h 30 : bibelots, bronzes Extrême-Orient ; 14 h 30 : argenterie, bijoux, tableaux, meubles ; **Angers**, 14 h 30 : argenterie, bijoux, bibelots, meubles (vente au profit de la Ligue nationale contre le cancer).

Dimanche 13 octobre

Château de Bazeilles-Sedan (08), 14 heures : mobilier du château ; **Béthune**, 10 heures : vins ; 14 h 30 : meubles, tableaux, objets d'art ; **Canaples** (Somme), 14 h 30 : timbres-poste ; **Château de Fontenermont** (14), 14 h 30 : vins, objets d'art, linge, vaisselle ; **Gien**, 14 heures : meubles, argenterie, bijoux, tableaux, objets d'art ; **Reims**, 14 heures : meubles, objets d'art, art nouveau Extrême-Orient ; **Saint-Dié-les-Vosges**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Semur-en-Auxois**, 14 heures : porcelaines du XVIIIe.

FOIRES ET SALONS

Aix-en-Provence ; **Anet** (12) ; **Buffière** (87) dimanche seulement ; **Deuil-la-Barre** (95) : rencontre de collectionneurs photos et cinéma ; **Janzé** (35), dimanche seulement ; **Melun** ; **Lille** ; **Paris** (boulevard Auguste Blanqui (75013) ; **Ponthierry** (77), **Quatre-Saisons** (12) et **Rouen**.

L'APPRENTISSAGE DANS L'ARTISANAT

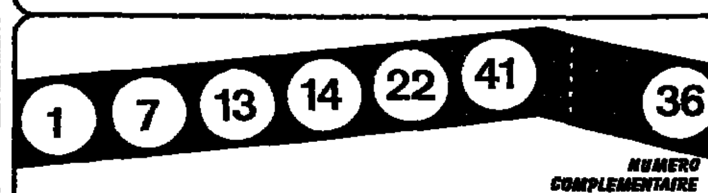
Le ministère du commerce, de l'artisanat et de l'industrie vient de publier une brochure, *l'Apprentissage dans l'artisanat*, à l'intention des jeunes gens qui se destinent à un métier artisanal, mais aussi des artisans qui recherchent des apprentis. Ils y trouveront tous les renseignements pratiques concernant le contrat d'apprentissage, le fonctionnement des centres de formation d'apprentis et des classes préparatoires, les nouvelles dispositions législatives et réglementaires qui régissent l'apprentissage (loi n° 85/772 du 25 juillet 1985), et enfin, en annexe, un modèle de contrat-type d'apprentissage et de convention d'apprentissage. Ce fascicule est disponible gratuitement auprès des chambres de métiers. Celles-ci peuvent aussi apporter leur aide pour le recrutement et l'établissement du contrat.

★ Renseignements : Assemblée permanente des chambres de métiers, 12, avenue Marceau, 75008 Paris.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X



N° 41 TIRAGE DU MERCREDI 9 OCTOBRE 1985



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 12 OCTOBRE 1985

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 16 OCTOBRE 1985 ET LE SAMEDI 19 OCTOBRE 1985 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	10	961 740,00 F
5 BONS N° + complémentaire	114	39 365,00 F
5 BONS N°	3 114	4 525,00 F
4 BONS N°	163 511	85,00 F
3 BONS N°	2 734 751	7,00 F



Welles le magnifique

CITOYEN DU MONDE

Orson Welles a été trouvé mort, jeudi matin 10 octobre, dans sa villa, à Hollywood, des suites d'une défaillance cardiaque. Il était âgé de soixante-dix ans.

Avant de susciter l'enthousiasme des cinéphiles français, en particulier André Bazin et le tout jeune François Truffaut, en 1946, Citizen Kane *avait dès 1941, aux Etats-Unis, introduit bruyamment une nouvelle dimension dans un cinéma américain qui, même à l'heure de* M. Smith au Sénat *et des* Raisins de la colère, *restait toujours lié par les canons sacro-saints d'un réalisme littéral.*

Non seulement Welles reçoit une carte blanche unique dans l'histoire d'Hollywood — on met un immense studio à sa disposition — mais il choisit de raconter son histoire avec la liberté du shakespearien éprouvé qu'il fut dès son plus jeune âge et de l'homme de radio exceptionnel révélé par la Guerre des mondes.

La Splendeur des Ambersons, *son second film, fut ramené, sans son autorisation, de 148 minutes à 89 minutes. L'idylle Orson Welles-Hollywood, une fois de plus, après Griffith et Stroheim, s'achevait dans l'incompréhension. Le mythe Welles prenait son essor, l'artiste s'exilait,* Citizen Kane, *devenait citoyen du monde, à jamais inscrit dans l'imaginaire des futurs « auteurs » du cinéma moderne.*

L. M.



D. R.

Dans « le Troisième Homme » (1948)

Un génie frappé par la malédiction

A la fin de *la Soif du mal*, film qui, en 1957, marqua le retour d'Orson Welles aux studios américains, l'inspecteur Quinlan (c'est lui qui tient le rôle) agonise sous un pont, dans un ruisseau rempli d'ordures. L'inspecteur Quinlan, obèse au visage mal rasé, est un policier qui fabrique de fausses preuves pour confondre de vrais coupables. Crapule pour l'honnête Charlton Heston. Génie de l'intuition pour ceux qui le comprennent, admettent ses procédés. Mais il a été abattu par un complice. Marlène Dietrich, patronne d'une maison louche, qui connaît les tours du destin, arrive en perruque brune et en ciré noir. De Quinlan, dont elle fut, jusqu'au bout, l'amie, elle dit, fièrement : « *C'était un homme.* »

Au moment où nous venons d'apprendre la mort d'Orson Welles, en essayant vainement de croire que ce n'est pas vrai, pourquoi ne pas reprendre cette phrase d'un film, si fidèle en fait à l'amitié et à l'immense estime qui liaient Marlène et le cinéaste, pourquoi ne pas répéter « *C'était un homme* », puisque c'est la meilleure façon d'exprimer ce qu'il a été, au sens le plus noble ?

Le citoyen Welles, l'Américain qui bouleversa Hollywood, le voyageur du monde, l'admirateur de la culture occidentale, l'inventeur du cinéma moderne, l'obsédé de l'enfance et de la volonté de puissance qui, en vieillissant, se mit à réfléchir sur le sens de l'existence et de la mort, le « wonder boy » séduisant, physiquement transformé à quarante-deux ans, Jupiter et Neptune, colosse admirable dans un corps énorme, dont on aurait dit — lorsqu'on le vit à Paris, en 1982, recevoir le grade de commandeur de la Légion d'honneur à l'Elysée et présider la septième Nuit des césars du cinéma français — un bloc vivant taillé par le sculpteur Rodin, comme la statue de Balzac, en plus grand ; eh bien, oui, c'était un homme. Unique en son genre.

Sa biographie comporte bien des éléments extravagants. On la dirait faite exprès pour étonner l'Amérique.

Orson Welles naît à Kenosha le 6 mai 1915. Son père, Richard Head Welles, âgé de... soixante-quatre ans, est un inventeur farfelu. Sa mère, Beatrice Ives, est pianiste. Il a huit ans lorsqu'elle meurt. Elevé à la diable, il voyage jusqu'en Chine avec son père, se prend de passion pour le théâtre en 1926 (acteur, metteur en scène, décorateur). A quinze ans, il est en Irlande pour des études de dessin. Il se présente au directeur du Gate Theater de Dublin, prétend être vedette à New-York et... décroche un rôle. Revenu aux Etats-Unis, il joue Ibsen, Shakespeare, Tchekhov, Marlowe. En 1937, il fonde sa propre compagnie, le Mercury Theatre, avec John Houseman, Agnes Moorehead et Joseph Cotten. Il a fait interpréter *Macbeth* par des acteurs noirs, il a transformé les personnages de *Jules César* en « chemises noires » fascistes à la Mussolini.

Et puis, le 30 octobre 1938, dirigeant une émission de radio d'après *la Guerre des mondes* du romancier anglais H.G. Wells, Orson Welles plonge les Etats-Unis dans une folle panique pendant toute une nuit. Sa mise en ondes a fait croire à une invasion réelle des Martiens. Ce n'était pas de la provocation, mais on deviendrait célèbre à moins ! Alors, Hollywood s'en mêle. Cet enfant terrible capable de causer une telle sensation, il le lui faut. Orson Welles a déjà tâté, en indépendant, du cinéma, avec un court métrage, *The Hearts of Age* (1934), et un moyen métrage, *Too much Johnson* (1938). Mais, en 1939, la RKO lui signe un contrat, fabuleux tant par les conditions matérielles que par la liberté d'expression et de production accordée. Orson Welles, qui, boutade ou non, déclare disposer du « *plus beau jouet électrique qu'on ait jamais offert à un enfant* », se lance dans un projet à sa mesure : l'adaptation de *Au cœur des ténèbres*, récit de Joseph Conrad (qui sera, en 1979, une des sources d'*Apocalypse Now*, de Coppola). Ce projet-là puis un autre sont abandonnés. Welles écrit *Citizen Kane*, qu'il commence à tourner le 30 juillet 1940. Il a vingt-cinq ans.

Un scandale éclate alors que Welles n'en est encore qu'au montage de son film. On dit que le personnage de Charles Foster Kane, dont il tient le rôle, est directement inspiré de la vie de Randolph Hearst, magnat de la presse américaine, auquel personne n'a jamais osé s'attaquer. Hearst, dont les journaux peuvent faire la pluie et le beau temps, déclare la guerre à la RKO et à Welles que, de toute façon, politiquement, il ne porte pas dans son cœur. A Hollywood, où des jalousies ont couvé contre le débutant trop favorisé, on jette de l'huile sur le feu. *Citizen Kane* sortira enfin, en avril 1941. Enthousiasme critique, réserve du public. Et pourtant...

Un nouveau mode de narration

Ici, quelque chose d'important, d'essentiel, commence : un nouveau mode de narration place le récit cinématographique au même rang que la littérature. On a déjà employé, avant Orson Welles, un scénario avec retours en arrière des souvenirs, de décors aux plafonds apparents, angles de prise de vues « baroques » et la caméra en profondeur de champ. Jamais selon ce brassage génial des procédés techniques dépendant étroitement d'une véritable « recherche du temps perdu ». Un vieil homme très riche, Kane, propriétaire de journaux et d'un château de conte de fées, Xanadu, meurt en prononçant un mot mystérieux : « *rosebud* » (bouton de rose). Un reporter espère en trouver la signification en interrogeant les témoins du passé. Quoi de plus naturel, de nos jours ?

Oui, mais en 1941, et au-delà d'une ressemblance possible avec Hearst, cette affirmation, en plein Hollywood, d'un auteur écrivant à l'écran le roman d'une vie, l'imaginaire d'Orson Welles transformant une enquête en secret de la personnalité, en interrogation sur l'identité profonde d'un individu, il y a de quoi déconcerter.

1942 : Orson Welles précise son univers dans *la Spendeur des Amberson*, où il ne joue pas mais délègue un personnage qui pourrait être le sien à Tim Holt. Autre surprise : de longs plans-séquences, immobiles ou en mouvement, pour un « roman de famille » qui devient une chronique de la puissance et de l'orgueil de caste brisant un amour qui peut conduire à la mésalliance. Une présentation pour le public, en avant-première, se révèle catastrophique. Welles étant au Brésil, où il tourne *It's All True* (qui restera inachevé), les dirigeants de la RKO tripotent le montage, raccourcissent le film, en changent la fin. Le générique final, avec la fameuse phrase « *My name is Orson Welles* », a beau les narguer, ils maintiennent les dégâts. Ils n'avaient déjà pas digéré l'échec financier de *Citizen Kane*. Maintenant, l'enthousiasme pour le jeune prodige s'est considérablement refroidi. Pour terminer son contrat à la RKO, il va être acteur flanqué d'un co-réalisateur (Norman Foster), pour *Voyage au pays de la peur* (1942), acteur et réalisateur du *Criminel* (1946), film d'espionnage qu'il reniera et qui est pourtant l'étonnant portrait d'un criminel de guerre nazi devenu instituteur dans une petite ville de province américaine.

Les démêlés d'Orson Welles avec la RKO lui ferment donc, peu à peu, les portes du sanctuaire. Il rêvait de tourner l'histoire de Landru. Il en vend l'idée à Charles Chaplin, qui en fait *Monsieur Verdoux* ! Les projets bouillonnent et ne se réalisent pas. Le « wonder boy », peut-être pour ne pas céder au découragement, entretient sa légende, la met en scène dans la vie, épouse Rita Hayworth, la star féminine numéro un du temps de guerre, la reine des « pin-up girls », la beauté sophistiquée alors la plus célèbre.

Tout cela qui, au cours du deuxième conflit mondial, est en somme resté l'affaire de l'Amérique, la France va le découvrir à partir de 1945.

Coup d'envoi : un article de Jean-Paul Sartre sur *Citizen Kane* — qu'il a vu à New-York — dans la revue *l'Ecran français* (numéro 5 du 1er août). Curieusement, Sartre félicite Welles pour « *une attaque courageuse contre William Randolph Hearst, le magnat fasciste de la presse américaine* », mais dédaigne le style cinématographique. Erreur que ne commettra pas Roger Leenhardt, dans le même *Ecran français*, lors de la sortie du film à Paris, à l'été 1946.

> « *Depuis l'âge de dix ans, j'ai vécu dans la compagnie de la mort... Sans elle, le monde serait ridicule.* »

En France la reconnaissance

Passons sur les détails. Il y faudrait un livre, et beaucoup d'études ont été écrites là-dessus. L'originalité, la nouveauté, le génie d'Orson Welles transformant les structures narratives du cinéma tel qu'on le faisait avant lui, c'est la France qui va les comprendre et les reconnaître.

Critiques, historiens, cinéphiles, célèbrent *Citizen Kane*, *la Splendeur des Amberson*, et la suite : *la Dame de Shangaï* (1947), film produit par la Columbia, roman policier banal éclatant en visions baroques (utilisation des plans courts et du montage haché), cadeau de rupture à Rita Hayworth, dont le cinéaste détruit le mythe dans un fracas de miroirs — trompeurs — brisés à coups de revolver, avant leur divorce ; et *Macbeth* (1948), tragédie de Shakespeare splendidement barbare malgré les moyens matériels et techniques réduits d'un petit studio de Republic Pictures. Après commence l'exil, car Hollywood a réussi à se débarrasser de l'encombrant cinéaste. « *On ne peut pas vivre avec un génie*, aurait dit Rita Hayworth, *c'est trop fatigant.* » La légende continue, frappée dès lors de la malédiction de l'artiste incompris.

En France, on a cultivé un peu cela. A l'aube des années 50, l'anti-américanisme était presque une mode chez beaucoup d'intellectuels. Les admirateurs d'Orson Welles se placent au-dessus de la mêlée. Et si Alexandre Astruc, pressé de devenir auteur de films, se veut « *Orson Welles ou rien* », André Bazin consacre une grande part de ses travaux à ce cinéaste qui fut pour lui, au début, « *l'ogre en proie à l'enfance* ». Il y aurait des masses d'articles à relire, venus des sensibilités les plus différentes. A une reprise de *Citizen Kane*, en 1959, François Truffaut dira, longuement, passionnément, dans *l'Express* l'événement extraordinaire que fut « *le seul premier film réalisé par un homme célèbre* ». A cette époque, l'influence d'Orson Welles s'est étendue au monde entier. L'art cinématographique, égal à l'art littéraire, est aussi représenté par Alain Resnais, Ingmar Bergman, Akira Kurosawa, Michelangelo Antonioni, par exemple. Même si Jean Renoir y a eu sa part avec *la Règle du jeu*, le cinéma moderne s'est affirmé en 1940. Soit une dizaine d'années après les débuts du parlant.

« La Soif du mal »

Jamais, pourtant, Orson Welles ne se posera en révolutionnaire, en pionnier du nouveau cinéma. « *Quand je fais un film, je fais simplement un film.* » Ce n'est d'ailleurs pas de la fausse modestie. Hors des Etats-Unis après *Macbeth*, parcourant le monde en nabab, cherchant de l'argent, en trouvant parfois, ruinant, dit-on, des producteurs, composant, dans le cosmopolitisme le plus total, de 1949 à 1952, un grandiose et tumultueux *Othello* entre Rome, Venise et le Maroc, commençant, en 1955, un *Don Quichotte* qui prendra une existence mythique, tournant *Monsieur Arkadin*, autre puzzle à la *Citizen Kane*, aux quatre coins de l'Europe occidentale, Orson Welles, énigmatique et narquois, de plus en plus massif, assume toutes les vicissitudes.

Il s'en venge par l'exubérance esthétique et les attitudes extravagantes. A d'autres que lui de recenser les thèmes, la métaphysique, les figures de style et les personnages de son cinéma. En 1958, il fait une rentrée fracassante à Hollywood avec *la Soif du mal*, dont l'ouverture par un long plan-séquence (caméra sur grue) coupe le souffle. Mais qu'a-t-il à faire encore en Amérique ? Il n'y reste pas. Il vient en France tourner *le Procès* d'après Kafka (1962). Il réalise *Falstaff* en Espagne (1966) et s'incarne définitivement en ce personnage tragi-comique de Shakespeare, son auteur de prédilection. En France, de nouveau, c'est *Une histoire immortelle* (1967), légende de marin qui doit devenir réelle — son premier film en couleurs coproduit par l'ORTF, — méditation sereine sous ses éclats baroques.

Et comme s'il avait envie de brouiller les cartes, il livre dans *Vérités et Mensonges* (1972), dont la production et la réalisation furent un imbroglio, une ironique révélation sur les impostures artistiques en général, et les siennes propres en particulier. C'est peut-être aussi une émouvante confession ? Qui sait ? et c'est presque son dernier film. En 1974, il n'avait toujours pas terminé *The Other Side of the Wind*, commencé quatre ans plus tôt. En 1978, il réalisa *Filming Othello*, reportage savoureux sur les conditions de tournage de son *Othello* d'autrefois. Il dut vivre de spots publicitaires.

On peut regretter qu'un tel homme, un tel artiste, devenu avec le temps l'un des plus grands humanistes de la deuxième moitié du siècle, n'ait pas eu les moyens de créer davantage. Mais tout ce qu'il nous a donné et qu'il nous lègue est d'une immense valeur, qui restera intacte. S'il lui est arrivé de choisir la mystification pour désamorcer les spéculations sur son « rosebud » personnel, c'était pudeur de l'âme et du cœur. Il nous plaît de penser et d'affirmer que la France fut son pays d'adoption et sa patrie spirituelle. On l'y aimait, d'une génération à l'autre. Quant à sa mort, laissons-lui la parole. Lors d'une conférence de presse donnée à l'Hôtel Crillon le 22 février 1982, il disait ceci : « *Depuis l'âge de dix ans, j'ai vécu dans la compagnie de l'idée de la mort. Maintenant que je m'en approche, je ne la sens pas plus présente. Je trouve que la mort rend plus belle, plus merveilleuse la vie. Sans elle, le monde serait ridicule.* »

JACQUES SICLIER.

> « Faire des films ? Rien n'est plus facile au monde. Ce sont les acteurs qui font les films. Regardez Raimu, quel cinéaste est meilleur que lui ? Faire un grand film ? Alors ça, oui, c'est dur, et vous devez vous battre avec tout ce qui vous est donné et qui tombe dans vos mains. Le cinéma est l'art professionnel de notre époque, pourtant, c'est plus difficile de faire un bon roman, un bon tableau. Un grand film ? Oui, ça prend du temps, beaucoup de temps. Et c'est aussi quand, tout à coup, le cinéma a quelque chose à voir avec Dieu. »
>
> ORSON WELLES au *Monde* — 25 février 1982.

Cet été à Los Angeles

CET été, avant notre rencontre avec Orson Welles à Los Angeles, il y eut d'abord — au téléphone — sa voix, présente, profonde, cette voix de Macbeth et de Falstaff, une voix qui donne courage et qui éclaire, qui nettoie au passage tous les mensonges, toutes les médiocrités. Et voilà que cette voix, qu'il voulait prêter à Lear — « *Je veux tourner et jouer* le Roi Lear *avant de mourir*, disait-il, *et j'ai au moins l'acteur principal* », — cette voix, il allait la vendre une fois de plus au commerce, qui profite du génie. Ce jour-là, la voix qui a exprimé tant d'intelligence avec tant d'humanité, qui a déposé tant de rêves dans tant de salles de cinéma, devait servir une publicité de whisky japonais pour qu'Orson Welles puisse payer l'arriéré de ses impôts — une somme colossale, selon lui.

Ce jour-là, dans le restaurant Ma maison, où il avait toujours à l'ombre de la foule une table réservée pour le déjeuner, Orson Welles avait un sourire triste et les mains amaigries. Il ne fumait pas de cigare, il buvait du Perrier, il mangeait à peine et il partageait quelques biscuits avec sa petite chienne noire, un caniche. Oui, bien sûr, il aurait souhaité tourner *le Roi Lear* à Paris ; c'est vrai, il avait un appui officiel et il en était touché ; en effet, il aimait la France et la France le lui rendait bien, mais comment aller jusqu'au bout d'un accord et d'un montage financier si le producteur n'avait pas confiance en lui... « *Mais peut-être irons-nous avec* Lear *en Hongrie, j'aime travailler là-bas, les studios sont très modernes* », ajoutait-il avec mélancolie.

Puis, tout à coup, il semblait las de revenir à l'habituelle, à l'éternelle histoire de ses films annoncés, qui ne se faisaient ou ne se finissaient jamais, de ses scénarios qui attendaient, de ce cinéma qu'il ne pouvait plus faire naître, lui qui l'avait créé. Il le savait enterré sous les hommages, les éloges, les exégèses, et par cette biographie qui venait justement de paraître en Amérique et qu'il ne voulait pas lire. Si brillant, si vivant que soit resté l'éclat de sa grandeur et de sa personnalité, le monde le renvoyait sans cesse à son passé. A la mort d'Orson Welles cinéaste, il ne pouvait se résoudre, et il n'a pas survécu.

Y. B.

Truffaut : *Il dialogue avec les nuages*

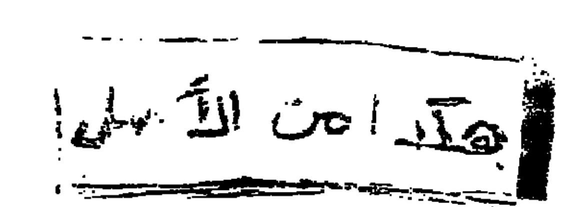
Le style visuel d'Orson Welles n'appartient qu'à lui, et il est inimitable, entre autres raisons, parce que, comme chez Chaplin, il constitue une technique organisée autour de la présence physique de l'auteur-acteur au centre de l'écran. C'est Orson Welles qui marche en crabe à travers l'image, c'est Orson Welles qui organise un vacarme sonore qu'il rompt en prenant soudainement la parole à voix très basse, c'est Orson Welles qui lance ses répliques en regardant au-dessus de la tête de ses partenaires comme s'il consentait à dialoguer avec les nuages.

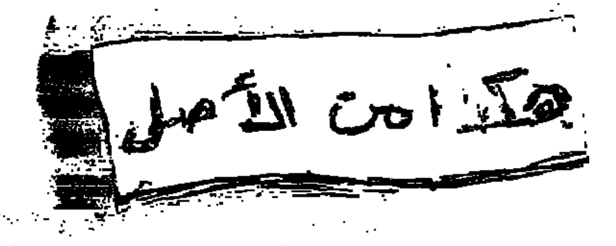
En regardant *Citizen Kane* aujourd'hui, on fait une autre découverte : ce qui paraissait démentiel de luxe et de richesse est fait avec des bouts de ficelle et littéralement bricolé ; il y a très peu de figuration, mais beaucoup de *stock-shots* ; beaucoup de grands meubles, mais beaucoup de murs dessinés en trompe-l'œil, et surtout beaucoup de gros plans de sonnettes, de cymbales, « plans d'*inserts* » : d'innombrables journaux, accessoires, photos, miniatures, beaucoup de fondus enchaînés.

La vérité est que *Citizen Kane* était un film sinon pauvre, en tout cas modeste, qui est devenu riche et somptueux sur la table de montage et dans l'auditorium, grâce à un travail prodigieux de mise en valeur de tous les éléments et surtout un extraordinaire renforcement de la bande image par la bande son la plus inventive de l'histoire du cinéma.

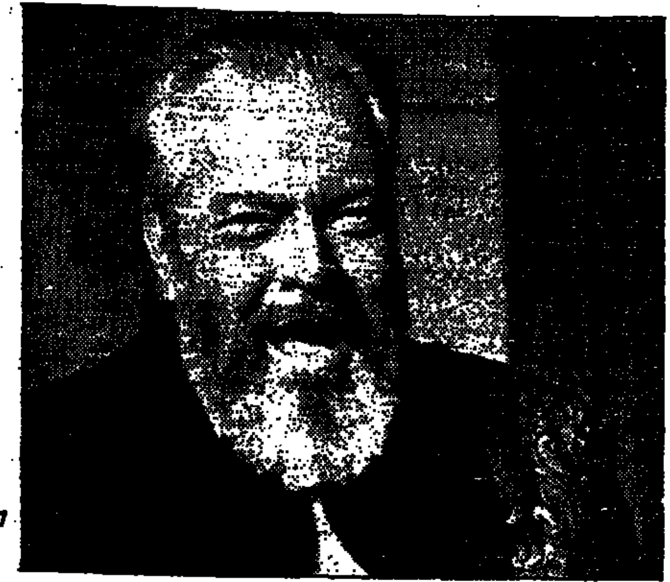
FRANÇOIS TRUFFAUT.

(*Les Films de ma vie*, 1967.)





SPECTACLES



1977

Le choc de « Citizen Kane »

(Suite de la première page)

Tout a été loué, analysé, l'invention des images, l'originalité de l'histoire, le jeu des acteurs, mais je *m'en moque* : il n'y a pas un plan de ce film qui ne me fasse encore trembler.

Une vague de fond m'emportait. Au-delà de l'habileté du scénario, de l'invention du *procédé narratif*, de la malice de l'enchaînement des images et des séquences qu'on étudie dans les écoles et les livres de cinéma, il y a ses yeux qui rient, son regard intérieur. Une *façon claire*, précise et rêvée de voir le réel. Un regard singulier, d'une générosité immense, d'une bonté si grande que l'on reste confondu. Parce qu'il était *un authentique poète, le regard* d'Orson Welles n'était que bonté

J'étais dans le noir, un rêve se déroulait sur l'écran. Il m'embarquait dans une fabuleuse histoire vraie qui pourtant affichait sa nature de rêve. Vingt-quatre images seconde, un cœur battait.

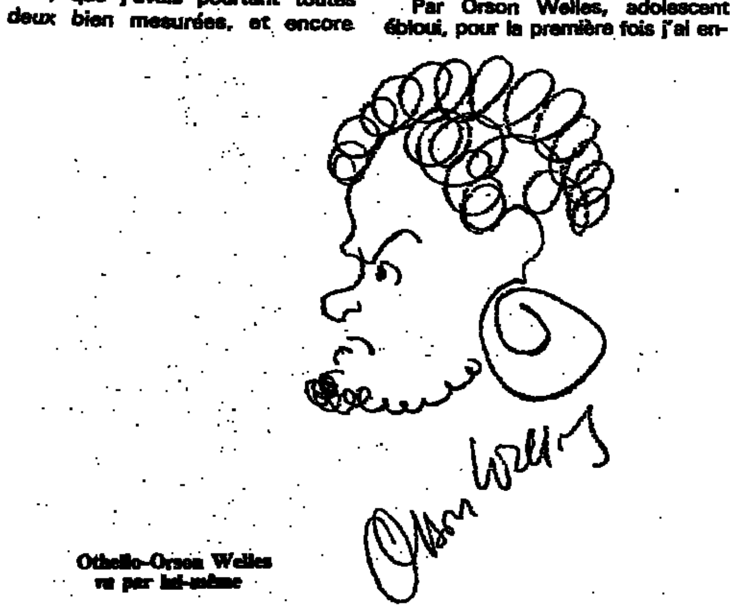
Après la première séance, suffoqué, je n'avais rien compris et j'avais tout compris, mais je savais que ce film était exactement le contraire des cochonneries habituelles que j'ingurgitais avec délice les autres après-midi. Et j'avais acquis une certitude, ce rêveur prodigieux me donnait des armes pour voir la réalité.

Aucune parole d'adulte autour de la mort de mes proches, autour de la cruauté de la guerre ou de la misère, que j'avais pourtant toutes deux bien mesurées, et encore moins les discours des prêtres qui prétendaient détenir les secrets de la vie, et qui ne savaient que débiter à mes yeux des platitudes moralisantes au lieu d'en montrer la fulgurance, aucune de ces paroles, aucun de ces discours ne m'ont comme ce film fait pressentir le cœur même du réel, sa grandeur, sa gravité, sa violence, son inconsistance secrète.

Par Orson Welles, adolescent ébloui, pour la première fois j'ai entrevu que le cœur même du réel était poésie.

La reconnaissance que je lui porte n'est qu'accessoirement artistique. Les grands poètes aident à vivre.

ROGER PLANCHON.



Othello-Orson Welles vu par lui-même

Jalousie

Raconter Orson Welles, ce serait raconter l'histoire d'une jalousie. Car pour les garçons de ma génération qui ont vu à seize ans en différé, juste après la Libération, Citizen Kane *dans ce havre qu'étaient alors les salles de cinéma, la question n'était plus* « être Chateaubriand ou rien », *etc., mais comment rivaliser avec ce diable d'homme qui avait eu le génie de mettre en images ces foutues images sans frontière, toutes les mythomanies éparses qui traînent dans une tête d'adolescent.*

Après Citizen Kane, *nous avions l'air malin avec nos pauvres mots français qui n'étaient plus convertibles dans le monde entier. Les grilles de Xanadu, par quoi commence ce film avaient valeur de symbole : le château nous était fermé. A l'âge de vingt-cinq ans, profitant de notre distraction, de la défaite de la France, Orson Welles avait chipé à la littérature son sceptre.*

Rassurez-vous, l'histoire est morale. Le voleur ne s'en est pas tiré comme ça. Pendant quarante-cinq ans nous lui avons fait payer cet affront. Nous avons rappelé à ce jeune présomptueux, qui avait prouvé que le cinéma pouvait être aussi intelligent qu'un livre, que le cinéma était « surtout » *une industrie. Au moment où j'écris ces pauvres lignes, c'est mon anniversaire qui ne s'annonçait pas très particulier. Drôle de cadeau, M. Welles !*

B. Fk.

Autoportrait

DÉFRICHER

« J'occupe les positions qui ne sont pas occupées parce que, dans ce jeune moyen d'expression, c'est une nécessité. La *première* chose dont il faille se souvenir, à propos du cinéma, est sa jeunesse ; et l'essentiel pour tout artiste responsable est de défricher ce qui est en friche. »

CHEVALERESQUE AVEC LES PERSONNAGES

« Tous les personnages que j'ai joués (...) sont des formes variées de Faust, et je suis contre tous les Faust, parce que je crois qu'il est impossible à un homme d'être grand à moins d'admettre qu'il y a quelque chose de plus grand que lui. Ce peut être la loi, ce peut être Dieu, ce peut être l'art, ou n'importe quelle conception, mais cela doit être plus grand que l'homme. J'ai interprété toute une lignée d'égotistes, et je déteste l'égotisme, celui de la Renaissance, celui de Faust, tous les égotismes. Mais, évidemment, un acteur est amoureux du rôle qu'il joue (...). Croyant beaucoup aux qualités chevaleresques, quand je joue le rôle de quelqu'un que je déteste, je tiens à être chevaleresque dans mon interprétation. »

LE COURAGE

« Eh bien, je dois dire que je m'intéresse *plus* au caractère qu'à la vertu. Vous pouvez appeler cela une morale nietzschéenne, comme je peux l'appeler aristocratique, par opposition à bourgeoise. La morale bourgeoise sentimentale m'écœure : je préfère le courage à toutes les autres vertus. »

LE POINT D'INCONFORT

« Le plus grand danger pour un artiste est de se trouver dans une position confortable : c'est son devoir de se trouver au point d'inconfort maximum, de chercher ce point. »

(Propos recueillis en 1958 par André Bazin, Charles Bitsch et Jean Domarchi pour *les Cahiers du cinéma*, en deux entretiens. Ils figurent dans l'indispensable *Orson Welles* d'André Bazin, qui vient d'être réédité dans la nouvelle collection « Poche cinéma », aux éditions Ramsay.)

L'acteur

Excepté *la Splendeur des Amberson*, Orson Welles a joué dans tous les films qu'il a réalisés. Mais, dès 1943, il a été acteur dans des films qu'il ne contrôlait pas – ce devint, à la longue, une manière de gagner de l'argent tout en restant dans le monde du cinéma – et que ses interprétations valorisèrent. En quarante ans, il y en a eu énormément. Rappelons, *Jane Eyre*, de Robert Stevenson (1943), où il était le ténébreux Rochester de Charlotte Brontë ; *Demain viendra toujours*, d'Irving Pichel (1945) ; *Cagliostro, de Gregory Ratoff* (1947) ; *le Troisième Homme*, de Carol Reed (1949) ; *la Rose noire*, d'Henry Hathaway (1950) ; *Moby Dick*, de John Huston (1956) ; *le Salaire du diable*, de Jack Arnold (1957) ; *le Génie du mal*, de Richard Fleischer (1959) ; *Rogopag*, de Pasolini (1963) ; *Paris brûle-t-il ?*, de René Clément (1965) ; *le Marin de Gibraltar*, de Tony Richardson (1966) ; *Un homme pour l'éternité*, de Fred Zinneman (1967) ; *l'Etoile du Sud*, de Sidney Hayers (1968) ; *Catch 22*, de Mike Nichols (1970) ; *la Lettre du Kremlin*, de John Huston (1970) ; *la Décade prodigieuse*, de Claude Chabrol (1970) ; *Malpertuis*, de Harry Kumel (1972) ; *l'Ile au trésor*, de John Hough (1972) ; *le Défi de la grandeur*, d'Herbert Kline (1975) ; *le Voyage des damnés*, de Stuart Rosenberg (1976) ; *Never Trust an Honest Thief*, de George McCowan (1979) ; *The Muppet Movie*, de James Frawley (1979) ; *Butterfly*, de Matt Cimber (1981).

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

INCIDENT : Bastille (357-42-14), 21 h.

LE TAMBOURIN DE SOIE : École du cirque (266-63-17), 21 h 30.

JE SOUSSIGNÉ CARDIAQUE : Chaillot (727-81-10), 20 h 30.

MAITRE PUNTILA ET SON VALET MATTI : Cartoucherie Épée de bois (808-39-74), 20 h.

FURIES : *Villejuif*, Romain-Rolland (726-15-02), 20 h 30.

MES SOUVENIRS, Jardin d'hiver (255-74-40), 21 h.

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : La Vera Storia.

SALLE FAVART (296-06-11), 19 h 30 : La Belle Hélène.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre : 19 h 30 : Le Roi Lear (en allemand) ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Je soussigné cardiaque.

ODÉON (325-70-32). Théâtre de l'Europe, 20 h 30 : L'Illusion, de Corneille.

PETIT-ODÉON (325-70-32), 18 h 30, L'Assassinat d'une renoncule, d'A. Döblin.

TEP (364-80-80) : 20 h 30 : George Dandin.

BEAUBOURG (277-12-33), *Cinéma/Vidéo, Nouveaux films B.P.I.* : 16 h, le Sang, de J. Rouxel ; Naissance du cerveau, de C.E. Edelmann ; 19 h, les Hauteurs du Machu Picchu, de R. Sepulveda ; 15 h : Les surréalistes, Le Burundum de R. Matta, 1984, de G. Perlein ; Tanguy, 1982, de M. Dumoulin ; Max Ernst « Une semaine de bonté », 1961, de J. Desvilles ; *Cinéma et surréalisme* : à 18 h, Etoile de mer, de M. Ray ; Un chien andalou, de L. Bunuel et S. Dali ; le Sang d'un poète, de J. Cocteau ; *Le cinéma indien* à travers ses stars (salle Garance, 278-37-29), l'Histoire immortelle du Dr Kotnis, 17 h 30, C.I.D., de R. Khosla ; 20 h 30, Deux yeux douze mains, de V. Shantaram ; sam. à 17 h 30, There Lived a Wrestler.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) : 20 h 30 : Gospel at Colonus.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Bajazet.





Vendredi 11 octobre

Festival d'automne

(296-12-27)

Th. des Amandiers, Nanterre, 21 h : la Veillée.

Th. du Rond-Point, Grande Salle, 20 h 30 : Pryadarshini Gopalan.

Maison internationale du théâtre, 20 h 30 : Zia M. Dagar.

Th. national de Chaillot, 19 h 30 : le Roi Lear.

Bastille, 19 h 30 : Automne.

Jardin d'hiver, 21 h : Mes souvenirs.

Th. G.-Philipe, Saint-Denis, 20 h 30 : Intérieur.

Festival de l'Ile-de-France

(723-40-84)

Yerres, Gymnase, 21 h : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Ravel, Falla, Strauss).

Margency, Chapelle du collège N.-D. de Bury, 20 h 45 : Berry Hayward Consort, Ensemble vocal Cl. Caillard-Hayward (Alphonse X, J. de Ancina...).

Guyancourt, CAP Saint-Jacques, 20 h 30 : Ensemble vocal M. Piquemal (Rossini, Victoria, Scarlatti...).

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : F.M. Ormezowski, J.-B. Pommier (Beethoven, Chopin, Rachmaninoff).

Théâtre de la Renaissance, 18 h 30 : H. Grosnier (Beethoven).

Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : Ensemble à vent (Bach, Rossini, Beethoven).

Salle Rossini, 20 h 30 : Trio Del Canto (Mozart, Donizetti, Bellini...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, Victor Hugo adapté à l'écran : Notre-Dame de Paris, de J. Delannoy ; Rétrospective Warner Bros (1950-1985) : 19 h, The Story of Will Rogers, de M. Curtiz (v.o.) ; 21 h, la Mission du commandant Lex, de A. de Toth (v.o.).

BEAUBOURG (278-35-57)

7e Festival de Biarritz : 15 h, Patrie bien-aimée, de T. Yamasaki ; 17 h, Tango mio, de J. Bokova ; 19 h, Dix ans de cinéma français à redécouvrir : Murs, murs, de A. Varda.

Les exclusivités

ALAMO BAY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46).

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (359-89-22).

BIRDY (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

BRAS DE FER (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

BREAKFAST CLUB (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA CHAIR ET LE SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; *George V, 8e (562-41-46)* ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONOS (Fr.-A.) : La Géode, 19e (245-66-00).

DANCE WITH A STRANGER (Brit., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

DANGEREUSEMENT VOTRE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis





SPECTACLES

Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

DUST (Fr.-Belg.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

ESCALIER C (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'ÉVEILLÉ DU PONT DE L'ALMA (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Les 3 Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marbeuf, 8e (561-94-95).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

L'HOMME AU CHAPEAU DE SOIE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LEGEND (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Espace Gaîté (327-95-94).

LIFEFORCE (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Ermitage, 8e (563-16-16). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

MAD MAX AU-DELA DU DOME DU TONNERRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). — V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LE MYSTÈRE ALEXINA (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE NEVEU DE BEETHOVEN (Fr.-All., v. angl.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

NO MAN'S LAND (Fr.-suis.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).

NOTRE MARIAGE (Fr.-Port.) : Latina, 4e (278-47-86).

ORINOKO (Ven.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

PALE RIDER (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77), Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PAROLE DE FLIC (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (562-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paris Ciné, 10e (770-21-71).

PERFECT (A., v.o.) : Normandie, 8e (563-16-16). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

POLICE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PORC ROYAL (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

PROFS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE 4e POUVOIR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 13e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

RAN (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-97-77) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial Panorama, 13e (707-28-04) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

RASPOUTINE, L'AGONIE (Sov., v.o.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Cosmos, 6e (544-28-80). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LES RIPOUX (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

LE ROI DAVID (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (544-43-14).

STRANGER KISS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Calypso, 17e (380-30-11).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

STRICTEMENT PERSONNEL (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE VAUTOUR (Israélien, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (326-84-65).

VISAGES DE FEMMES (Ivoirien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

WITNESS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BOURLINGUEURS, film américain de David Hemmings, v.o. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS, film français de Philippe Garrel : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

HURLEVENT, film français de Jacques Rivette : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE MARIAGE DU SIÈCLE, film français de Philippe Galland : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-58-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

NE PRENDS PAS LES POULETS POUR DES PIGEONS, film français de Michel Gentil : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91).

ON NE MEURT QUE DEUX FOIS, film français de Jacques Deray : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

THE SHOP AROUND THE CORNER (film inédit de 1940), film américain de Ernst Lubitsch, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 11 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Le jeu de la vérité : Dalida.

22 h Téléfilm : le Diamant de Salisbury.
De C. Spiero, scénario de F. Brincourt, avec C. Pereira...
Trois jeunes gens, dont un journaliste, se lancent à la recherche d'un fabuleux diamant rose, de l'Amérique du Sud à la place Vendôme, à Paris. Une comédie.

23 h 30 Journal.

23 h 35 Tapage nocturne.
Reportages sur le Festival de Montreux ; les fantasmes sexuels ; les questionnaires de police ; Clips et chansons avec UB 40, Simple Minds, Indochine...

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : L'ordre.
D'après M. Arland, réal. E. Périer. Avec Irina Brook, Pierre Malet.
Dernier épisode. *Les années passent. A Clermont, village de leur jeunesse, la vie a repris, paisible pour Renée et Justin, quand revient Gilbert, atteint d'une maladie mortelle. Chronique des aspirations, révolte d'une génération dans la France des années 1925-1935.*

21 h 40 Apostrophes.
Sur le thème « Cohabitation ou collaboration ? », sont invités : Philippe Alexandre et Jacques Delors (En sortir ou pas), *Christine Clerc* (Dimanche 16 mars 1986, 20 heures — Histoire du 1er gouvernement), *François de Closets* (Tous ensemble).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : la Dame de Shangai.
Film d'Orson Welles (1947) avec Rita Hayworth, Orson Welles, G. Andrews...
Pour l'amour d'une riche américaine qu'il a sauvée d'une agression, un marin irlandais est entraîné dans une étrange aventure.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Série : Le paria.
Scénario et adaptation de D. de la Patellière et A. Kantof, réal. D. de la Patellière, avec Ch. Aznavour...
On célèbre un mariage chez les Mauriès, une famille puissante. L'arrivée inopinée de Jacques, un cousin disparu, vient troubler la fête... Un nouveau feuilleton à la « Dallas ».

21 h 25 Quelques mots pour le dire.

21 h 30 Vendredi : Kalechnikov pour l'apartheid.
Comment des armes soviétiques, embarquées en Bulgarie, passeraient par l'Europe de l'Ouest avant d'être livrées au gouvernement sud-africain. Enquête de la télévision danoise.

22 h 30 Journal.

22 h 50 Bleu outre-mer.

23 h 45 Série : Coup de cœur.

23 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, La révolte des Haïdouks ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Les aventures de Thomas Gordon ; 17 h 50, La panthère rose ; 17 h 55, Rendez-vous avec votre région ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Hello Moineau ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Un journaliste un peu trop voyant.

CANAL PLUS

20 h 15, Coluche ; 20 h 25, Football : PSG-Nantes (en direct) ; 22 h 35, La reine de Broadway, film de C. Vidor ; 0 h 25, Revanche à Baltimore, film de R.E. Miller ; 1 h 50, Frère de sang, film de F. Henenlotter ; 3 h 15, L'amour à mort, film d'A. Resnais ; 4 h 45, Gorge profonde, film de D. Damiano ; 5 h 45, Hill Street Blues.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Entretien avec François Tosquelles.

21 h 30 Black and blues : table ronde des journalistes avec Pascal Anquetil, Christian Gauffre, Jean Wagner.

22 h 30 Nuits magnétiques : La nuit et le moment, journal de l'actualité culturelle.

0 h 5 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (émis de Stuttgart) : *Symphonie n° 1 en ut majeur*, de Beethoven ; *Konzerstück pour piano et orchestre en fa mineur*, de Weber ; *Adagio pour cordes*, de Barber ; Danses symphoniques extraites de *West side story*, de Bernstein, par l'Orchestre symphonique de la Radio de Stuttgart, dir. R. Saccani, sol. C. Chou, piano.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle : le Rag Bhairavi.

Les programmes du samedi 12 et du dimanche 13 octobre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

هكذا من الأصل

VENEZ TOUS

à la COURNEUVE

DIMANCHE 13 OCTOBRE



à partir de 14 HEURES

pour 10 heures de concert exceptionnel



CHANTEURS SANS FRONTIERES

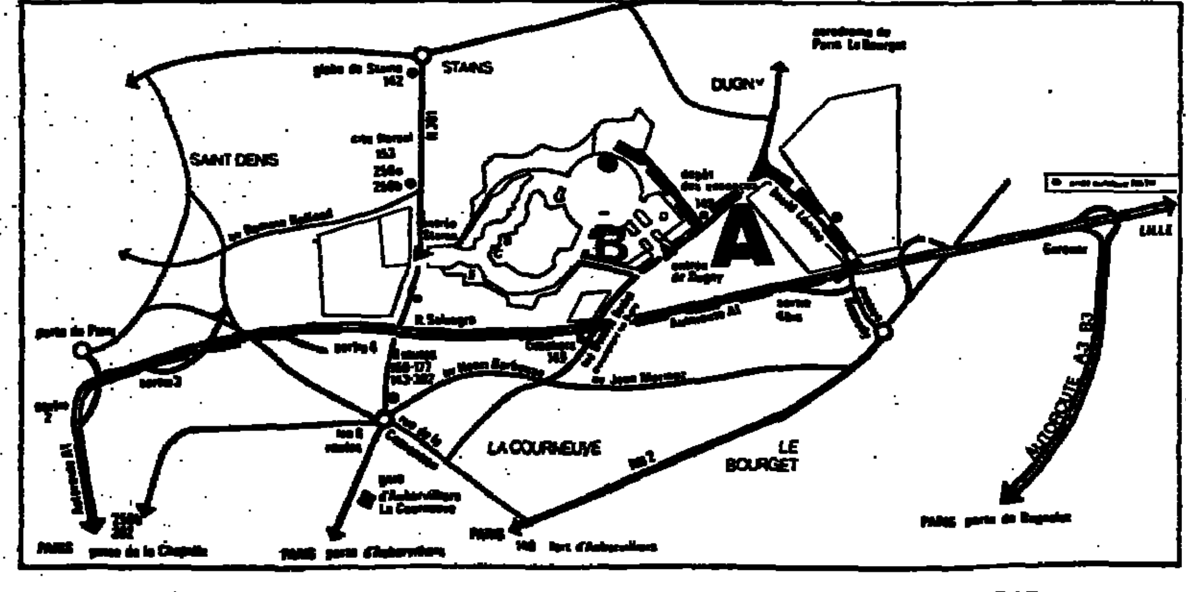
MICHEL DRUCKER ● COLUCHE ● MANU DI BANGO ● YOUSSOU N'DOUR ● JACQUES HIGELIN ● JEAN-JACQUES GOLDMAN ● DANIEL BALAVOINE ● RENAUD ● FRANCK LANGOLFF ● ALAIN BASHUNG ● PAUL PERSONNE ● CHARLELIE COUTURE ● TOM NOVEMBRE ● PIERRE BACHELET ● FRANCIS CABREL ● FRANCE GALL ● MICHEL BERGER ● YVES DUTEIL ● DANIEL LAVOIE ● PIERRE BERTRAND ● DIANE TELL ● DIDIER BARBELIVIEN ● DIANE DUFRESNE ● HERVE CRISTIANI ● HUGUES AUFRAY ● MAXIME LE FORESTIER ● JOHNNY HALLYDAY ● AXEL BAUER ● INDOCHINE ● FRANCIS LALANNE ● VERONIQUE SANSON ● VIVIEN SAVAGE ● SHEILA ● DAVE ● JEANNE MAS ● GERARD BLANCHARD ● CARLOS ● MICHEL DELPECH ● KARIM KACEL ● VALERIE LAGRANGE ● HERBERT LEONARD ● RENAUD DETRESSAN ● PATTI LAYNE ● GEORGES MOUSTAKI ● DOROTHEE ● LILI DROP ● YVES SIMON ● SERGE GAINSBOURG ● CATHERINE LARA ● ENRICO MACIAS ● MICHEL JONASZ ● ALAN STIVELL ● GEORGES CHELON ● BERNARD LAVILLIERS ● PATRICK BRUEL ● NICOLAS PEYRAC ● CORINE HERMES ● GERARD LENORMAN ● JEAN-LOUIS FOULQUIER ● JULIEN LEPERS ...

BILLETS EN VENTE SUR PLACE
40 CAISSES

OUVERTURE DES PORTES À 10 HEURES

ENTRÉE PRINCIPALE :
Route de DUGNY
PARKING LE BOURGET

- AIRES DE PIQUE-NIQUE
- GARDERIE D'ENFANT



POUR TOUT RENSEIGNEMENT APPELER LE 232 32 32 / 503 21 08 / 290 15 15

COMMUNICATION

La nomination des présidents des sociétés de l'audiovisuel

- **TF 1 : M. Hervé Bourges reconduit**
- **A 2 : M. Jean Drucker**
- **FR 3 : Mme Janine Langlois-Glandier**
- **Radio France : M. Jean-Noël Jeanneney reconduit**
- **SFP : M. Bertrand Labrusse reconduit**
- **RFO : M. Jacques Vistel**

La Haute Autorité de la communication audiovisuelle a désigné, jeudi 10 octobre, les présidents des trois chaînes publiques de télévision, dont le mandat expirait le 21 octobre. M. Hervé Bourges est reconduit à TF 1; M. Jean Drucker, vice-président-directeur général de RTL, remplace M. Jean-Claude Héberlé à Antenne 2; Mme Janine Langlois-Glandier, directrice générale de la Société française de production (SFP), succède à M. André Holleaux à FR 3.

Les « neuf sages » ont d'autre part nommé, ce 11 octobre, les PDG de Radio France, de la SFP et de RFO, Radio-Télévision française d'Outre-Mer (1). M. Jean-Michel Jeanneney et M. Bertrand Labrusse sont reconduits ; M. Jacques Vistel, chef du Service juridique et technique de l'informatique (SJTI), remplace M. René Mahé. Les présidents des principales autres sociétés de l'audiovisuel sont nommés désormais par le conseil des ministres (décret du 6 août 1985) : Télédiffusion de France (M. François Schoeller), l'Institut national de la communication audiovisuelle (M. Jacques Pomonti), la Société financière de radiodiffusion (M. Gérard Unger).

(1) Pour la SFP et RFO, les mandats expirent le 12 janvier.

La logique professionnelle

La télévision, c'est le test politique. Qu'importe, diront certains, que l'on nomme à la SFP tel homme ou telle femme « marqués » politiquement. Mais qu'en 1984 la rumeur se répande qu'un Jean-Claude Héberlé a été désigné à Antenne 2 « sur pression de l'Élysée », et c'est le tollé. L'affaire avait fait couler pas mal d'encre. « Marqué », certes, mais M. Héberlé était quand même un professionnel.

Voici donc aujourd'hui la Haute Autorité face à un défi, à cinq mois des législatives. C'est maintenant que l'opposition va juger de sa réelle indépendance – voulue par la loi. C'est maintenant que le pouvoir va mesurer s'il a eu raison de faire confiance, à ceux qu'il a installés au 100, de l'avenue Raymond-Poincaré (1). C'est maintenant, surtout, que l'on va pouvoir apprécier la solidité de l'institution. Arbitre, sorte de Conseil constitutionnel de l'audiovisuel (mais sans Constitution), elle va devoir signifier – ou non – que son existence n'est pas liée à un changement de majorité en 1986. Même si l'opposition a juré ses grands dieux qu'elle allait mettre par terre le nouvel édifice audiovisuel mis en place après la loi du 29 juillet 1982. L'après-86, la cohabitation, sont dans tous les esprits.

La seule réponse possible à ce défi, les « neuf sages » l'ont trouvée : le professionnalisme, un réel souci de nommer de bons gestionnaires.

● **TF 1 :** après les échecs de MM. Jacques Boutet et Michel May, M. Bourges a incontestablement redressé la situation. Même si les finances de la chaîne en ont souffert. TF 1 innove, retrouve son audience. Remercier M. Bourges eût été « professionnellement » critiquable ; son maintien à TF 1, au contraire, permet de nommer ailleurs, pour respecter les sacro-saints « équilibres », des personnalités moins « marquées » (M. Bourges est proche du président Mitterrand).

● **ANTENNE 2 :** M. Héberlé n'a pas eu le temps de donner la mesure de son talent, avec une succession particulièrement difficile, celle de M. Pierre Desgraupes, qui avait fait monter la deuxième chaîne au zénith. Mais sa nomination, contestée, était comme une « casserole » que les « sages » allaient continuer de traîner, compromettant l'image d'indépendance de la haute instance. En outre, M. Héberlé a certainement fait une erreur lors de la programmation du film, *Des terroristes à la retraite*, sur l'affaire Manouchian. En se déchargeant de ses responsabilités sur la Haute Autorité, il a mis celle-ci dans l'embarras. Plusieurs membres, et notamment la présidente, Mme Michèle Cotta, n'avaient guère apprécié cette attitude. Si l'on se souvient que, lors de la nomination de M. Héberlé, cette dernière n'avait pas voté pour lui...

Son remplaçant est avant tout un « pro ». Dans le milieu audiovisuel, il est aussi connu que son frère Michel, présentateur-vedette de radio et de télévision. Cet énarque de quarante-quatre ans, après un an à la culture du temps d'André Malraux, a opté pour l'audiovisuel. Quinze ans de métier et des responsabilités de plus en plus importantes. Comme vice-président de RTL et adjoint à l'administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), M. Jacques Rigaud, il est au cœur du débat actuel sur les réseaux multivilles privés et l'avenir du satellite TDF 1. Les difficultés actuelles entre le gouvernement et la CLT (*le Monde* du 24 septembre) n'ont donc pas été un obstacle, aux yeux de la Haute Autorité, à sa nomination (2). M. Drucker, au reste, n'a pas d'attaches politiques et est considéré avant tout pour ses qualités d'administrateur. Son « retour à la maison » devrait être apprécié dans le service public, même si beaucoup se souviennent du plan de licenciement mis en œuvre à la SFP en 1979, lorsqu'il était à la direction au côté de M. Antoine de Clermont-Tonnerre.

● **FR3 :** M. André Holleaux, le seul des trois présidents des chaînes de télévision à avoir accompli son mandat de trois ans, approche de l'âge de la retraite. Il aura soixante-cinq ans le 30 juin 1986. Mais surtout, la direction de la troisième chaîne a souffert et souffre d'une dualité de direction : le calme (et même discret) André Holleaux, ancien du Conseil d'Etat, à la présidence, le bouillant Serge Moati, ancien réalisateur, à la direction générale. L'eau et le feu. Et un conflit qui s'est amplifié.

La nomination de Mme Janine Langlois-Glandier y mettra sans doute un terme. Elle a la réputation d'être énergique. M. Moati (qui espérait accéder à la présidence) saura-t-il « cohabiter » ?... Mais Mme Langlois-Glandier est surtout, elle aussi, un manager : à la direction générale de la SFP, elle est avec le président Labrusse l'artisan de l'assainissement financier. Or FR3 est, après la SFP, le plus gros outil de production du service public. Très en cote au secrétariat d'Etat chargé des techniques de la communication, Mme Langlois-Glandier était déjà, lors de la succession de M. Desgraupes à Antenne 2, la candidate de Mme Cotta.

La reconduction de M. Bertrand Labrusse à la SFP, celle surtout de M. Jean-Noël Jeanneney à Radio France, témoignent du souci de neutralité politique que la Haute Autorité a voulu manifester. Les deux présidents sont des hommes de dialogue ; ils ne sont pas inféodés à un clan. A ce profil favorable à toute hypothèse de « cohabitation » s'ajoute une démarche là encore « professionnelle » : la continuité de la direction, à un moment où le redressement est sensible, dans les deux cas. Il faut y ajouter, pour M. Jeanneney spécialement, le souhait personnel de Mme Cotta de conserver son successeur à la tête de la radio publique.

Quant à RFO, M. René Mahé, âgé de cinquante-neuf ans, avait fait savoir qu'il ne sohaitait pas, pour raisons de santé, être maintenu. Son successeur, M. Jacques Vistel, avait été nommé au mois de janvier chef du Service juridique et technique de l'information, lorsque M. Jean-Pierre Hoss fut installé à la tête de Radio-Monte-carlo, en remplacement de M. Héberlé. Enarque (Conseil d'Etat), M. Vistel a fait sa carrière de haut fonctionnaire dans le secteur culturel ; il a été conseiller technique de M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture, de 1974 à 1976. Il ne fait aucun doute que M. Vistel, nommé au SJTI par le pouvoir, est plus proche de lui que M. Drucker ou Mme Langlois - Glandier. Un certain « dosage » est donc perceptible.

Les discussion au sein de la Haute Autorité ont ét âpres, en particulier pour la deuxième chaîne. Le résultat est un renforcement de l'image d'indépendance de la Haute Autorité. Et une victoire personnelle de Mme Michèle Cotta.

YVES AGNÈS.

(1) Trois membres de la Haute Autorité sont nommés par le président de la République, trois par le président de l'Assemblée nationale, trois par le président du Sénat. Chacun a désigné récemment trois nouveaux membres : MM. Raymond Castans, Gilbert Comte et Raymond Forni (*le Monde* du 13 août).

(2) Deux des « neuf sages » sont des anciens de RTL : Mme Michèle Cotta et M. Raymond Castans.

M. Jean Drucker

Né le 12 août 1941 à Vire (Calvados), M. Jean Drucker a fait des études de lettres ; il est ancien élève de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et de l'École nationale d'administration (1966-1968). D'abord chargé de mission au ministère des affaires culturelles, il est nommé en 1970 conseiller technique du directeur général de l'ORTF. Il poursuit sa carrière auprès du directeur de la première chaîne (1971), puis auprès du PDG de la Société française de production, après la réforme de l'ORTF (1975). Il est successivement nommé directeur, puis directeur général de la SFP. Il quitte le service public en 1980 pour devenir l'adjoint de M. Jacques Rigaud, administrateur délégué de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion et le vice-président directeur général de RTL. M. Jean Drucker, frère aîné du journaliste et animateur de radiotélévision Michel Drucker, est professeur à l'IEP de Paris depuis 1982.

Mme Janine Langlois-Glandier

Née le 16 mai 1939 à Paris, Mme Janine Langlois-Glandier a fait ses études supérieures à l'Ecole nationale de commerce, à l'Institut d'études politiques de Paris et à la faculté de droit de Paris ; elle est titulaire du certificat d'aptitude à la profession d'avocat. Mme Langlois-Glandier, entrée à l'ORTF en 1967, a fait toute sa carrière – de gestionnaire et de financier – dans l'audiovisuel public : à l'ORTF, à Radio France, puis, à partir de 1975, à la Société française de production (SFP). Elle y sera nommée directeur général adjoint en 1981, puis directeur général, chargée de l'administration, en 1982.

TF 1 : un bain de jouvence

Successeur de M. Michel May (en juillet 1983), M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, reconnaît que sa fonction n'est pas facile. « *La télévision*, dit-il, *c'est le monde de l'irrationnel ; il faut avoir des nerfs d'acier, du caractère, une peau de crocodile et savoir garder son sang-froid.* »

M. Bourges estime avoir gagné son pari : redonner une image, une identité à TF 1. Mais le redressement et encore fragile. Il y a deux ans, la priorité des priorités était de rétablir la confiance au sein même de la chaîne, de remobiliser le personnel, d'instaurer un dialogue qui s'était dilué dans les divisions internes. M. Bourges s'y est employé à sa manière. Forte.

L'étape suivante était de définir un concept pour TF 1, afin de lui permettre de retrouver un public et de le fidéliser. Une seule médecine possible aux yeux du docteur Bourges : en faire une « *télévision populaire de qualité* ». Cet objectif passait par la définition d'une politique de programmes cohérente : rendez-vous quotidiens ou hebdomadaires, abandon progressif des émissions mensuelles au profit des feuilletons, des séries tous azimuts, au détriment des téléfilms. Il est vrai que ceux-ci coûtent cher et que – c'est là le point noir – le PDG de TF 1 a eu du mal à maîtriser les contraintes budgétaires de la chaîne.

Le vent de la rénovation a soufflé aussi dans le domaine de l'information. Plus nerveux, plus riche en reportages et en images, le journal de 20 heures talonne désormais celui d'Antenne 2. Il a bénéficié, il est vrai, depuis l'automne 1984, du sillage de la locomotive « Cocoricocoboy », l'un des succès les plus spectaculaires de la chaîne. Des magazines sont nés, qui s'efforcent de trouver un ton et des sujets originaux.

La course à l'audience a amené la chaîne à multiplier les jeux. Ouverture, la nuit, journaux du week-end le matin, innovations diverses... La plus récente, et très remarquée : l'arrivée de « parrains » dans les émissions (Orangina à « Cocoricocoboy »). D'autres projets sont dans les cartons. La vieille dame de la télévision a pris un bain de jouvence.

A. R.

A 2 : la patte de Pierre Desgraupes

Antenne 2, depuis le début de 1983, s'est installée en tête des sondages pour la mesure de l'audience. Marquée par la personnalité et le professionnalisme de son ancien PDG, M. Pierre Desgraupes – auquel a succédé, le 15 novembre 1984, M. Jean-Claude Héberlé, – la chaîne a su garder la première place, malgré les départs successifs des vedettes du journal de 20 heures, Patrick Poivre d'Arvor et Christine Ockrent.

Les recettes du succès de la deuxième chaîne peuvent tenir en quatre termes : diversité, valeurs sûres, innovation, bonne gestion. Diversité : bien qu'A 2 soit la chaîne qui diffuse le moins de films, elle attire globalement le plus de téléspectateurs ; sa programmation très élaborée (alternant les émissions grand public et les produits haut de gamme) est une des clés de sa réussite. Valeurs sûres : c'est, pêle-mêle, Pivot et son « Apostrophes », Armand Jammot avec « Des chiffres et des lettres », « L'heure de vérité » de François-Henri de Virieu, le passage de Philippe Bouvard sur la tranche difficile de 19 h 40, Dorothée pour les enfants, etc.

Innovation : parmi ses efforts pour moderniser les sujets et le langage de la télévision, Antenne 2 s'est signalée avec l'unité de production de Pascale Breugnot (« Psy Show », « Moi je », « Vive la crise ! »...) et de nouveaux talents, le magazine des droits de l'homme « Résistances » (animé par Bernard Langlois), la série à grand spectacle « Châteauvallon ». Une bonne gestion, enfin : la deuxième chaîne s'enorgueillit de gérer son budget avec prudence et d'équilibrer ses comptes.

Mais le départ de Pierre Desgraupes a été suivi d'un certain malaise. Le nouveau directeur de la rédaction, Albert du Roy, a démissionné au bout de quelques mois. Les journaux télévisés ont moins d'impact qu'auparavant (mais les magazine d'information se renouvellent). L'affaire de la diffusion contestée de l'émission « Des terroristes à la retraite » (affaire Manouchian) a laissé des traces. Talonnée de nouveau par TF 1, la chaîne de M. Héberlé est moins sûre d'elle.

Y. A.

FR 3 : les programmes régionaux

C'est peut-être la chaîne qui a subi la plus profonde transformation, même si tout n'est pas visible à l'œil nu. FR 3, ce n'est pas seulement le programme national dont la physionomie a changé, c'est aussi, surtout, douze stations régionales, vingt-cinq bureaux régionaux d'information (BRI), qui fabriquent chaque jour des journaux et des magazines, et diffusent depuis septembre 1983 trois heures de programmes quotidiens « autonomes ». FR3, qui est une société de production avec des moyens lourds comparables à ceux de la SFP, a vu sa productivité augmenter considérablement en quelques années.

C'est la chaîne la plus exposée à la concurrence des futures télévisions privées locales; elle s'est lancée dans un effort de modernisation qui devrait lui permettre de faire face, et même d'être prestataire de services pour d'autres.

M. André Holleaux, qui a succédé en 1982, à M. Guy Thomas à la présidence de la société, a travaillé, avec M. Serge Moati (directeur général), malgré leur différend notoire, à faire fonctionner cette énorme machine, dont les maux bien connus s'appelaient bureaucratie, corporatisme, folklore...

La grande ambition décentralisatrice de la loi de juillet 1982 s'est heurtée aux budgets et aux réserves politiques (les sociétés régionales de télévision n'ont jamais vu le jour), mais la direction de FR 3 a décidé, pratiquement sans crédits supplémentaires et sans embauche, de commencer tout de même la décentralisation. Les stations se sont dotées d'une structure, l'agence de production interrégionale (API), que leur envient les télévisions étrangères. Elles ont cherché des partenaires, ont inventé. Les résultats sont là, attestés par des sondages.

Le programme national, lui aussi, s'est peu à peu modifié après des hésitations. Cherchant à sortir de l'image d'une chaîne « boîte à films », FR 3 a diversifié ses programmes, mariant parfois bizarrement Guy Lux, Bellemare, Shakespeare et « Dynastie »... Deux gros succès, « La dernière séance », Walt Disney... Rigueur, qualité avec « Histoire d'un jour » et « Cinéma sans visa ». La chaîne, qui ouvre de plus en plus son antenne nationale aux régions, réfléchit actuellement sur son devenir (réseau ? programmes « culturels » ?) et se place dans le nouveau paysage audiovisuel.

C. H.

● *« La Tribune de l'économie », journal du matin.* – Le quotidien économique *la Tribune de l'économie* est distribué, depuis ce vendredi 11 octobre, le matin et non plus l'après-midi, comme *le Nouveau Journal* dont il avait pris la suite le 15 janvier. Le passage au matin ne s'accompagne pas pour l'instant d'une modification de la maquette ni du contenu rédactionnel du quotidien.

« UN DOSSIER D'ACCUSATION... CONTESTÉ »

M. Michel Polac répond à M. Jacques Médecin

Après la parution dans le Monde *du 8 octobre d'un entretien accordé par M. Jacques Médecin à notre correspondant régional Guy Porte, M. Michel Polac nous a adressé une lettre dans laquelle il écrit notamment :*

« Trucages, mensonges et diffamation », titrez-vous. C'est M. Médecin qui le dit, pourtant il confirme de bout en bout toutes les informations données par Mme Pézenas-Berke. M. Médecin admet « *avoir eu l'imprudence d'accepter la présidence de la société ARC* ». Mais il affirme avoir agi sous l'influence de Mme Pézenas, qui aurait pris contact avec des sociétés françaises. Alors pourquoi M. Médecin écrit-il : « *C'est la vengeance d'une femme ulcérée de n'avoir pas mérité de garder son emploi* » ? En réalité, c'est la mairie de Los Angeles qui a pris contact avec le maire de Nice, lequel a fondé une société qui lui attribuait 10 % des bénéfices sur un marché de 300 millions de dollars espéré. L'affaire a échoué, mais cela ne change rien à la méthode.

M. Médecin reconnaît que l'organigramme de ses sociétés en Californie et à Panama est bien de sa main. Il prétend que le papier à en-tête des sociétés a été imprimé par Mme Pézenas de « *son propre chef* » : nous avons la lettre où il lui demande d'améliorer le logo et d'en tirer cinq cents. M. Médecin prétend que sa société ARC n'a existé que « *pendant six à huit mois* » : or elle a été créée en 1982 et figure toujours dans l'annuaire 1985 (...)

M. Médecin reconnaît être « *copropriétaire* » avec son épouse de biens immobiliers à Beverley-Hill ; il cite la valeur exacte que nous avons donnée : 800 000 et 400 000 dollars. Ce n'est pas rien pour un homme qui ne paye pas d'impôt sur le revenu ! M. Médecin dément se faire appeler « *comte de Médicis* » en Californie ; malheureusement pour lui, le *Los Angeles Time* a publié sa photo légendée « *comte de Médicis, maire de Nice* » (...)

« Tribunal populaire » ?

M. Médecin se permet de dire que « *nos procédés évoquent les heures sombres de l'histoire* ». Il prétend aujourd'hui qu'il a refusé de venir à « Droit de réponse », parce que nous serions un « *tribunal populaire* ». Pourtant dans sa lettre du 2 octobre, il nous répondait que son « *emploi du temps surchargé ne lui permettait pas de répondre favorablement à notre invitation* » (...)

Voudrait-on interdire à la télévision le droit d'enquêter et nous interdire de citer des faits, dès lors que la personne mise en cause ne serait pas sur le plateau ? Imagine-t-on d'interdire à un journal de publier une information sans la réponse de l'intéressé dans la colonne à côté ? Le droit de réponse existe. M. Médecin peut venir s'expliquer quand il veut. Et qu'il ne dise pas qu'il ne pouvait pas venir parce qu'il ignorait le contenu du dossier : je l'avais mis en cause en annonçant le sujet le samedi précédent, en même temps que paraissait le dossier dans *le Canard enchaîné*.

هكذا من الأصل

VIBREZ FREQUENCE MONDE

738 KHz
ondes moyennes

Tous les jours de 5 h à 24 h
sur ondes moyennes : 738 Khz ou 406 m

Du nouveau à Paris, écoutez R.F.I.
Radio France Internationale, c'est la radio
qui au-delà des frontières
fait connaître la France – en 10 langues –
à 80 millions d'auditeurs,
simples citoyens ou dirigeants,
80 millions d'auditeurs attentifs
à ce qui se dit, se fait, se crée en France.
R.F.I., c'est aussi le carrefour des 5 continents,
le rendez-vous des spécialistes de l'international,
des passionnés d'ailleurs et des autres cultures.

Le monde entier vibre sur R.F.I.
Vibrez fréquence monde !



Radio France internationale Une entreprise de l'Audiovisuel Public.

Siquier Courcelle et associés

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

Cameroun
• **DIRECTEUR USINE** 400.000 F + — Réf. VM17/1543A

CGI
• **DEUX INGÉNIEURS RESPONSABLES DE PROGRAMMES** — Réf. VM10/1542A

Un job de battant
• **INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS** — Réf. VM32/1407
Marketing ou commercial

Grande ville de Bourgogne
• **INGÉNIEUR AUTOMATICIEN** — Réf. VM/212AW

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri · 75008 Paris

PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

egor

emplois régionaux

DEAUVILLE
VIP SPORT PROMOTION
Organisation de manifestations promotionnelles et sportives recherche

ASSISTANT DE DIRECTION

- 5 ans d'expérience commerciale et gestion en entreprise.
- Anglais courant (espagnol souhaité).
- Disponible pr voyages courte durée France, étrang.
- Voiture nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions : VIP SPORT PROMOTION, B.P. 80, 14800 DEAUVILLE.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée. FRANCE CARRIÈRES (C 16). B.P. 402-09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) BP 291.09 PARIS.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

MARAIS
Petit 2 pièces, cft, impeccable, 6 fenêtres sur balcon d'angle, 5e ét., sans asc., imm. rénové, chauff. indiv., 580 000 F. 880-83-67. Vis. sam. 13 h à 17 h. 51, r. des BLANCS-MANTEAUX.

5e arrdt

5e DES FACULTÉS
Triple séj., 2 chbres, 100 m². 1.360.000 F. IRG, 705-31-13.

Mº MAUBERT
Bon imm. pierre de t., 4e ét., asc., chff. centr., indiv., peu de charges, vue dégagée, liv. dble, 4 chbres, entrée, cuis., bains + chbre service, soleil. Prix élevé. 26, bd St-Germain. Samedi, dimanche, lundi, 14 à 17 h.

CARDINAL-LEMOINE
Imm. pierre de t., s/rue, 1 pce + 1 petite entrée, kitchen., s. d'eau, chff. 61, r. Cardinal-Lemoine. Samedi, dimanche, lundi 14 à 17 h.

6e arrdt

Mº ODÉON
1, CARREFOUR DE L'ODÉON
Séj., 2 petites chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., chff. centr. VUE S/CARREFOUR. Soleil. Samedi, dim., lundi, 14-17 h.

14e arrdt

DENFERT
4, av. du Général-Leclerc, pierre de taille, sup. 7 p., 230 m² + 2 serv., prof. lib. Sam. 14/17 h, 250-04-28.

15e arrdt

FRONT DE SEINE
élégant 3 pièces 75 m², vue superbe, parking, 1 300 000 F. Sam. 14/17 h, 21, quai André-Citroën. Tél. : 644-98-07.

16e arrdt

PRÈS PTE PASSY, 2 P., 53 m², envir., ét. élevé, allure, très calme, soleil. 670.000 F. 605-10-08.

PRIX TRÈS INTÉRESSANT
Mº PASSY
Bel imm. pierre de t., gd liv. dble, 1 chbre, entrée, cuis., bains, chff. centr. R.-de-ch. s/rue, soleil. 5 bis, rue Eugène-Manuel. Samedi, dimanche, lundi, 14 h à 17 h.

18e arrdt

RUE LEPIC, caractère, beau grd 3 pces, soleil. 710.000 F. Tél. : 251-86-65 partic.

20e arrdt

Plein ciel, 2 P. avec gde terrasse, 8e étg. Samedi 14-15 h. 83, RUE SAINT-FARGEAU.

94 Val-de-Marne

FACE BOIS
Mº CHATEAU DE VINCENNES
Imm. récent, tt cft, park., liv. dble en marbre, 2 chbres, entrée, cuis., bains, s. d'eau, 2 w.-c., jard. privatif clos. Tél. : 873-57-80.

Province

Part. vd dans belle résidence, parc, piscine, vue mer et Esterel, 3 pièces, cuisine équipée, 90 m² + 25 m² terrasse sud, cave, garage. Px 1 225 000 F. Tél. : (93) 99-33-65.

Biarritz. Part. vd très beau F3 72 m² + balcon + loggia + cave, 3e et dernier étage, bien exposé, dans résidence grand standing récente, très beau parc, garage + parking. 820 000 F, 16 (59) 24-86-18.

Part. vd Biarritz-Anglet appt 56 m², 3 p. parf. état, loggia, cave, résid. ts serv., parc 10 ha. 450.000 + gar. Tél. : 16 (59) 23-96-31, p. 35.

terrains

15 km SABLES-D'OLONNE, agri. vend terr. viab. 2.500 m² ou plus. Tél. rep. 16 (51) 98-27-63.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère apparts et hôtels part. dans quart. résidentiels. Paiement compt. chez notaire. TÉL. : 544-44-45.

ORPI SUD PARIS
recherche TOUS APPARTS récents ou anciens pour ACHETEURS en portefeuille. 9 POINTS DE VENTE. E.R.G. 8e - 222-70-63.

J.F. cherche achat 60 m², VIe arrdt, clair, calme. Tél. : 548-87-88 apr. 21 h.

locations non meublées demandes

Paris

RECHERCHE DANS PARIS STUDIO ou 2 PIÈCES
Loyer maximum 2 500 F c.c. Tél. 886-23-70 heures bureau poste 3122.

Pour dirigeants et personnel IMPTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE PÉTROLE rech. Appts 2 à 8 p., studios, villas, Paris et banlieue. Tél. : 503-30-33.

Pour cadres et employés gde société française informatique recherche APPTS toutes catégories, studios, villas. Loyers élevés acceptés Paris et environs. Tél. : 504-48-21.

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. T. (1) 889-89-66, 283-57-02.

Province

COUPLE RETRAITÉS
ch. 2 pièces tt confort. 1er étage ou avec ascenseur LA FLÈCHE ou LE LUDE (72). Loyer 1.000 F environ C.C. Écr. s/nº 6802 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées offres

Région parisienne

Verrières-le-Buisson, villa 7 p., totalement équipée, RER, libre nov. 2 a. T. (6) 920-16-36.

propriétés

MORVAN, ANCIENNE FERME restaurée sur 14 500 m² (pré, bois). MARCHAL BP 1, 89200 AVALLON. Téléph. : 86-34-03-71.

PART. vd très beau MAS PROVENÇAL 300 m², ombrages, piscine, dépend., 14 hectares de prés, bois, eau à volonté, 15 minutes nord d'Aix. Tél. : (42) 57-85-83 ap. 20 h.

LES ARCS (83) 30 km ST-TROPEZ, CADRE EXCEPT., Ppté pierre, STAND. 180 m², piscine 16×5,50, 1,2 ha. 1.300.000. (16-94) 73-36-95 soir. (16-1) 577-96-85 bur.

domaines

Achète
VASTE DOMAINE
majorité bois, préférence Sologne ou région centre. Discrétion assurée. Écrire Havas Orléans nº 204 006, B.P. 1519, 45005 ORLÉANS CEDEX.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire, 75011 PARIS. T. : 355-61-58.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Conseil, 48 ans d'expérience. Px rentes indexées garanties. Étude gratuite discrète.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

l'agenda du Monde

Particuliers (demandes)

PARTICULIER ACHÈTE
MEUBLES ANCIENS
même en mauvais état
BIBELOTS-TABLEAUX
TÉL. RÉPONDEUR : 577-81-00.

Bijoux

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO Joailliers-Orfèvres à l'Opéra, 4, Chaussée-d'Antin, Étoile, 37, av. Victor-Hugo. Ventes - Occasions - Échanges.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro : Cité. Médaille N.-D. de Paris. Argent 190 F et or.

CRÉATIONS
MARCELLE VALÉRIE
avec nos pierres ou avec vos pierres, des bijoux comme vous les rêvez. 20, bd de Magenta, Paris-10e. Tél. : 201-43-82.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
PURE LAINE
WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m2.
Tél. : 658-81-12.

Spécialités régionales (vins)

N'ATTENDEZ PAS
LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE
POUR VOS COMMANDES !
MONTLOUIS A.O.C.
vin blanc sec, demi-sec, moelleux, méthode champenoise. Tarifs s/dem. A. CHAPEAU, 15, rue des Aitres, HUSSEAU, 37270 Montlouis-sur-Loire. Tél. : 16 (47) 50-80-64.

Troisième âge

LES CÈDRES
HOTELLERIE 3e AGE,
service personnalisé, cuisine soignée. Pension complète à partir de 300 F/jour, 33, av. Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF. Métro Louis-Aragon, 638-34-14 et 726-89-63.

Enseignement

L'ANGLAIS EN ANGLETERRE
Notre hôtel de 100 chambres sur la mer, célèbre dans le monde entier (à 100 km de Londres) et notre école d'anglais tout aussi célèbre dans les mêmes bâtiments. 25 % DE RÉDUCTION pr les séj. de 90 jours et plus (y compris cours spéc. pour les examens de Cambridge).
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH
Ramsgate-on-Sea, Kent (Angleterre). Tél. 843-59-12-12
Télex 96454 ou Mme Bouillon, 4, rue de la Persévérance, Eaubonne-95. Tél. : (3) 959-26-33 (soirée).
LE FRANÇAIS OU L'ANGLAIS EN FRANCE
REGENCY LANGUES
116, av. des Champs-Élysées, 75008 PARIS.
Tél. : (1) 563-17-27 - Télex ISO BUR 641605.
REGENCY SCHOOL OF ENGLISH & FRENCH
118-119, palais de la Scala, Monaco.
Tél. : (93) 50-49-00 - Télex 4 69 870 118.

AUX MÉDECINS ET DENTISTES
Dès début 1986, l'École dentaire internationale de Lausanne — EDIL — vous offre un enseignement complet de la médecine dentaire à la pointe des connaissances actuelles.
Corps enseignant de très haut niveau et méthodes pédagogiques intensives. Durée : 900 heures en six mois. Enseignement en français. Information détaillée sur demande, EDIL, P.O. Box 26, 1000 LAUSANNE 4.

Cours

Yoga de l'énergie Paris-16e
Petits groupes femmes enceintes
Massages SHANTALA des bébés. Rens. insc. : 893-29-98.

DANSE
Cours et stages à Paris
Association Écriture et chorégraphie
21, rue Victor-Hugo, 91120 PALAISEAU.
Dany Moreuil - (6) 014-63-97.

Initiation à la philosophie (et cours tous niveaux) par titulaire doctorat. Tél. : 700-13-66.

PRÉPARATION à l'épreuve de français ANTICIPÉE PREMIÈRE ET TERMINALE. Succès assuré. Tél. : 962-96-31.

Maroquinerie

Vente au prix de gros
SACS, SERVIETTES, BAGAGES VISCONTI, 5, r. M.-Leconte, 3e. 272-15-88. Fermé le samedi.

Timbres

PRÈS LE LUDE (SARTHE)
Particulier vend sur place collection timbres LAOS NF et oblitérés + timbres séparés. Faire offres à M. CABY, rue des Ponts, 72800 Luché-Pringé.

Vacances — Tourisme — Loisirs

SKI DE FOND HAUT-JURA
A 3 HEURES DE PARIS EN TGV
Yves et Liliane accueillent leurs hôtes dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée avec 5 chambres et 5 salles de bains, cuisine mijotée et pain maison cuit au feu de bois. Accès limité à 12 personnes, ambiance chaleureuse, calme et reposante autour de la grande table d'hôtes. Prix par pers./sem. : de 1 850 F à 2 200 F selon période, comprenant : pension complète + vin + matériel ski + accompagnement. Écr. LE CRÊT-L'AGNEAU, 25650 MONTBENOIT ou téléph. : 16 (81) 38-12-51.

Caravaning

Part. vend camping-car + accessoires Mercedes Diesel 206, 90 000 km, possibilité véhicule utilitaire. Prix 42 000 F à débattre. Téléph. : 017-72-81.

automobiles

ventes

de 12 à 16 C.V.

Vds superbe BMW 728 i 1983 39 000 km, 115 000 F. Tél. : (51) 97-65-18.

divers

Concessionnaire MERCEDES BENZ, MEAUX 77, vend Coupé 500 SEC, neuf, millésime 1986, rouge cornaline métal, cuir beige, toit ouvrant électrique, radio-cassettes EUROPA. 190 E 2.3, 16 soupapes, millésime 1985, 12.272 km, argent cendre, cuir noir, toit ouvrant électrique, Air BAG, radio-cassettes, MEXICO. Contacter M. CHEDOR, tél. : (6) 433-05-52.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— M. et Mme Pierre BOYER,
M. et Mme Philippe CUVILLIER,

sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Caroline et Emmanuel,

qui a été célébré dans l'intimité le 5 octobre 1985.

35, rue de Seine,
75006 Paris.
Ambassade de France (Rabat).

Décès

— Sa famille, ses proches et ses amis

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques ALBERTINI,
artiste peintre,

survenu le 3 octobre 1985 à Paris.

La cérémonie funéraire aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, le lundi 14 octobre, à 8 h 15.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

19, rue Turgot,
75009 Paris.

— Mme Paul Amy,
M. et Mme Jacques Dolbakian
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Constant
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Amy
et leurs enfants,
M. et Mme Robert Amy
et leurs enfants,
Mme Lucienne Amy
et ses enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul AMY,
officier des Palmes académiques,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère et oncle,
survenu à Mehun-sur-Yèvre, le 7 octobre 1985, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques et l'inhumation dans le caveau de famille, à Mehun-sur-Yèvre, ont eu lieu dans l'intimité.

— Marie Machorowski,
née Wajnryb,
Simon Machorowski,
Richard Machorowski,
Marthe Machorowski, née Cascella,

ont la douleur de faire part du décès de

Claire APELBAUM,
née Wajnryb.

Le charme de sa jeunesse et le rayonnement de son âge mûr resteront dans nos mémoires.

— Mme Bernard Cage
et ses enfants
font part du décès de

M. Bernard CAGE,

survenu le 30 septembre 1985.

Les obsèques auront lieu à la chapelle du funérarium du Père-Lachaise, à Paris, le mardi 15 octobre, à 10 h 30.

L'incinération aura lieu à 13 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

28, chemin des Amarantes,
74600 Seynod.

— Mme Francis Chaboussou,
Mme Sylvette Chaboussou-Lauga,
ses enfants et petits-enfants,

Les familles Marcy, Thibault, Lecoeur, Dumichel, Mesnager, Vachette,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Francis CHABOUSSOU,

ancien directeur
de la station de zoologie agricole
du Sud-Ouest (Grande-Ferrade),
directeur de recherches honoraire
à l'INRA,

docteur ès sciences,

vice-président du conseil scientifique
de l'agriculture biologique,

chevalier de la Légion d'honneur,

survenu subitement le 27 septembre 1985, dans sa soixante-dix-septième année.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 septembre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

365, route de Toulouse,
33140 Villenave-d'Ornon.

— L'ensemble des collaborateurs de Wemco France (UNITEC)
a le regret de faire part du décès de son président-directeur général,

M. Ignaz KLEINMAYR,

le mardi 1er octobre 1985, à Milan.

Les obsèques auront lieu à Klagenfurt (Autriche) le 14 octobre, à 15 heures.

— EIMCO France
a le regret de faire part du décès de son président-directeur général,

M. Ignaz KLEINMAYR,

le mardi 1er octobre 1985, à Milan.

— Baker Process Technology Europe, dont le siège est à Milan,
a le regret de faire part du décès de son président,

M. Ignaz KLEINMAYR,

le mardi 1er octobre 1985, à Milan.

— M. Pierre Pouyé,
son père,
M. et Mme Jean-Pierre Legrand,
Mlle Dominique Frétard,
M. et Mme Michel Pages,
M. et Mme Louis-Michel Ces,
Mlle Axelle Frétard,
ses filles et gendres et ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Denise POUYÉ
(Mimi),

survenu le 23 septembre 1985, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Muriel Pages,
46, rue Saint-Barthélemy,
77000 Melun.

— Mme Robert Vidal,
M. et Mme Bernard Vidal,
Le baron et la baronne Lejeune,
Le docteur et Mme Hamelin,
M. et Mme Olivier Vidal,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part de la mort de

M. Robert VIDAL.

L'enterrement a eu lieu dans l'intimité.

26, route de Saint-Germain,
78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

George ZLATOVSKI

est décédé à Paris, à l'âge de soixante-quinze ans.

Ses obsèques seront célébrées à Notre-Dame de Paris, le samedi 12 octobre 1985, à 16 heures, suivies de l'inhumation provisoire au cimetière du Père-Lachaise.

Il rejoint son épouse,

Jane FOSTER,

disparue le 24 septembre 1979, à Paris.

Anniversaires

— Il y a maintenant treize ans que

Claude DESCOMPS

a disparu.

— En ce treizième anniversaire de la mort de son mari,

André JOUCLA-RUAU,
professeur
à l'université d'Aix-en-Provence,

Mme André Joucla-Ruau demande à leurs amis une pensée émue.

Services religieux

— Des prières seront dites à la mémoire de

Mme veuve Simon SAADA,
née Emilie Cohen-Boulakia,

dimanche 13 octobre 1985, à 10 h 30, au cimetière parisien de Pantin, carré G 2, allée des Ormes.

Communications diverses

— Il sera donné une conférence au Cercle Ernest-Renan, en l'Hôtel de Massa, à la Société des gens de lettres de France, 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, à Paris (métro : Saint-Jacques), le mercredi 16 octobre 1985, à 16 h 30, par M. Yves Coppens, professeur au Collège de France, membre de l'Académie des sciences, directeur au Muséum national d'histoire naturelle : « Les origines de l'homme. »

— L'Arboretum national des Barres organise du 12 au 14 octobre trois journées « portes ouvertes ». En plus de la visite du vaste domaine créé à la fin du dix-neuvième siècle par Maurice de Vilmorin qui introduisit en France des variétés d'arbres en provenance de tous les pays du monde (10 000 arbres de 3 500 espèces), les visiteurs pourront s'intéresser à une exposition mycologique qui remplacera le salon mycologique d'Orléans annulé pour cause de sécheresse (les Barres sur la route menant de Nogent-sur-Vernisson à Châtillon-Coligny, au sud de Montargis, dans le Loiret).

Renseignements : M. Raymond Durand (38) 97-60-20, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures.

ÉDITION

Bernard Privat est mort

L'éditeur et romancier Bernard Privat est mort le 11 octobre à Cliousclat dans la Drôme, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de soixante et onze ans.

Un homme de mesure et de goût

Homme discret, se livrant peu, aimant davantage l'échange intime avec ses auteurs et ses collaborateurs que les feux de la célébrité, Bernard Privat, était peu connu du grand public. Mais le patron des éditions Grasset de 1955 à 1980 a exercé une profonde influence sur la vie littéraire française.

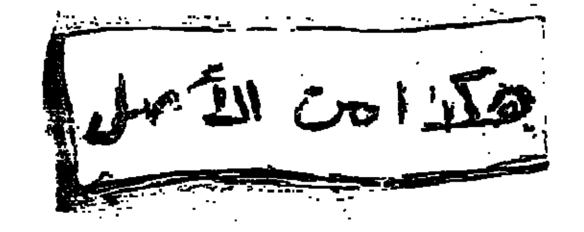
Né à Montpellier en 1914, Bernard Privat après des études à la faculté de droit « monte » à Paris en 1925. Pendant deux ans, il s'y adonne à la peinture en compagnie d'Angel Zarraga. Mais sa vocation picturale est contrariée d'abord par le service militaire, la guerre en 1939-1940, la captivité en Allemagne de 1939 à 1945. Lorsqu'il rentre des camps, c'est un homme disponible : *« L'ambition n'est pas mon fort,* avouera-t-il plus tard. *Elle exige des sacrifices qui me paraissent disproportionnés. »* Son oncle, Bernard Grasset, un monstre sacré de l'édition, lui propose de venir travailler dans sa maison, sous sa férule d'autocrate. Bernard Privat accepte. Pendant six ans, il va apprendre le métier d'éditeur à la plus rude et la plus séduisante école qui soit, apprendre à bien lire et à bien choisir des textes, bien sûr, mais aussi à bien les faire connaître et à bien les vendre. Quand, à la mort de Grasset, en 1955, Bernard Privat devient directeur de l'entreprise d'édition, c'est sa propre marque, moins tonitruante mais plus attentive, moins audacieuse mais plus constante, qu'il imprime à Grasset. Au tsar génial et tyrannique succède un homme qui va savoir s'entourer de collaborateurs fidèles et les écouter et qui va tisser avec les auteurs qu'il publie des relations de confiance, de complicité et, souvent, d'amitié. Sans vouloir imposer à son action éditoriale une ligne sectaire, Privat cherchait à se frayer une troisième voie entre la tradition et les formes nouvelles de littérature. Entre Christiane Rochefort, François Nourissier, Yves Berger, Dominique Fernandez ou Edmonde Charles-Roux, il existe cette affinité d'une écriture classique mise au service des thèmes les plus contemporains.

« On ne s'entend plus lire »

Cette troisième voie, c'est aussi celle que suivait Bernard Privat dans sa propre création littéraire. Peu de livres : quatre romans, mais tous de belle facture, depuis *Au pied du mur* qui obtient le prix Fémina en 1959, jusqu'à *l'Itinéraire* publié en 1982. Une évidence parfaite du trait, un lyrisme pudique, un désespoir souriant : Bernard Privat était un écrivain de race, mais il se souciait davantage des œuvres des autres que de la sienne : *« J'écris simplement quand je serais trop malheureux si je ne le faisais pas. »*

En 1980, Bernard Privat a quitté Grasset sur la pointe des pieds, ne conservant dans le groupe Hachette que des fonctions de conseiller et un fauteuil de directeur du comité éditorial aux Éditions Lattès. L'évolution récente de la « chose littéraire », l'importance grandissante du marketing dans la production inquiétaient cet homme de mesure et de goût : *« La véritable curiosité littéraire diminue. Il y a trop de bruit partout. On ne s'entend plus lire. »*

P. L.



économie

REPÈRES

Dollar : stable à 8,10 F

Les cours du dollar sont restés stables en fin de semaine, se maintenant à *8,1030 F et 2,65 DM* sur les marchés européens. Le vrai problème est, désormais, celui du yen, qui n'a pas assez monté vis-à-vis du dollar, ce dernier, si l'on préfère, n'ayant pas assez baissé à Tokyo, en tout cas moins qu'ailleurs. Ce phénomène préoccupe la Banque du Japon, qui est, pourtant, vigoureusement intervenue, et à qui les rumeurs prêtaient l'intention de relever son taux d'escompte, pour le rapprocher des taux américains et rendre les placements en yens plus attrayants.

Automobiles : progression, en septembre, de 13,4 % des ventes en France

Après huit mois de stagnation, le marché français de l'automobile s'est retourné avec une progression de 13,4 % des ventes (116 000 immatriculations), selon la chambre syndicale des constructeurs. Cette progression doit, toutefois, être ramenée à 8 %, compte tenu du nombre de jours ouvrables par rapport au même mois de l'an dernier. Les constructeurs étrangers profitent de ce sursaut avec une part du marché de 39,7 % en septembre et de 37 % sur les neuf premiers mois de 1985, contre 35,9 % sur l'ensemble de 1984. Peugeot et Talbot progressent de 5,6 %, et représentent 20,9 % du marché ; Citroën fait un bond de 21,9 % et acquiert 12,3 % du marché en septembre. Sur neuf mois, le groupe PSA détient 34,2 % du marché, contre 33,1 % en 1984. Renault, de son côté, perd de nouveau des points, avec 27,1 % du marché en septembre et 28,8 % sur neuf mois, contre 31 % en 1984.

AFFAIRES

Le plan de redressement des COOP s'articule autour de quatre coopératives régionales

Le plan de redressement financier et économique des coopératives de consommateurs est désormais connu dans ses grandes lignes. S'exprimant pour la première fois devant la presse, M. Jean Grave, président du conseil exécutif (*le Monde* du 8 octobre), a présenté le montage financier qui n'est que la première étape de son action : 715 millions de crédits bancaires, auxquels s'ajoute un prêt à long terme de 37 millions de francs du FDES (Fonds de développement économique et social). La société des produits Bertrand, filiale industrielle du groupe, détient désormais la totalité des usines, et un pool bancaire constitué de la BNP, de la Banque de crédit coopératif et mutuel (BCCM), de la Société générale, du Crédit lyonnais, de la BRED et du Crédit chimique en garantit la situation à hauteur de 465 millions de francs (200 millions de francs de stocks, 190 millions de francs de crédits clients, les 37 millions du FDES et un prêt de 38 millions des banques). La vente des actions de *La Maison de Valérie* (petite société de vente par correspondance) à la Garantie mutuelle des fonctionnaires, qui avait déjà racheté la FNAC, les ventes de l'immeuble du quai Le Gallo, à Boulogne, d'un luxueux appartement de fonction boulevard Suchet (dans le 16e arrondissement de Paris), d'une propriété à La Croix-Valmer, dans le Var (colonie de vacances), d'un chai à Narbonne (Aude), d'actions de la Société coopérative d'équipement, de l'Union coopérative de crédit ménager, représentent un apport de 110 millions de francs. La Caisse centrale de crédit coopératif (4C) reprend en gestion la Société coopérative d'équipement et apporte 107 millions de francs qui permettent à cet organisme d'éponger ses dettes sur le marché monétaire.

Au plan commercial, la création de la filiale CARCOOP entre Carrefour et la Société générale des coopératives de consommation SGCC (Carrefour apporte 228 millions de francs, et les COOP, les hypermarchés de Bordeaux, Moulins, Bourg-en-Bresse et Douai, propriétés de l'Union coopérative de supermarchés) nécessite un prêt relais bancaire de 85 millions de francs. L'hypermarché de la coopérative de Saint-Etienne, qui avait un déficit de 100 millions, a été vendu à Auchan pour 181 millions et celui de Cavaillon au groupe Montlaur.

Les responsables des quatre sociétés régionales, qui fonctionnent correctement, MM. Jean Grave (Saintes), Roger Ducrotte (Rouen), Albert Morel (Château-Thierry) et René Zäfgel (Strasbourg), avec un chiffre d'affaires global de 16 milliards de francs, se sont partagé les dossiers à traiter, qu'il s'agisse des concordats à mettre en place après les quatre dépôts de bilan (Nord, Nancy, Valence et Pau) et du sort de leurs dix-huit hypermarchés ou de la réorganisation des autres sociétés régionales (Alfortville, Saint-Etienne, Amiens, Lorient, Montpellier, Hénin-Beaumont, Cavaillon, Perpignan). Il reste en tout vingt-quatre hypermarchés viables.

Ce montage devrait permettre de conforter les fournisseurs, pour qu'ils continuent ou reprennent leurs livraisons, et de négocier en meilleure position les indispensables concordats (1 926 points de vente et 12 445 salariés). Par ailleurs, le conseil exécutif va tenter de mettre en place un plan de relance commerciale, qui passe par la négociation avec une centrale d'achats puissante (Carrefour ? Auchan ? ou une supercentrale comme DIFRA ou SOCADIP ?) afin d'obtenir des prix compétitifs à l'achat. De plus, l'enseigne Maxicoop pourrait être changée.

Quant au Labo-COOP, *dont* le sort était jusqu'ici très menacé, son avenir semble aujourd'hui meilleur, car l'outil consumériste qu'il représente conserve une valeur certaine.

Il reste à M. Grave à rechercher les partenaires jusqu'à présent quelque peu réservés pour *mener* à bien ce plan. Né dans le Nord, ayant fait ses études à Paris (Ecole supérieure de commerce), entré dans le mouvement coopératif en 1959, il a fait ses preuves successivement à Saint-Etienne (dix-sept fusions en quatre ans, de 1962 à 1968), en Normandie ensuite, à Amiens et enfin à Saintes. La tâche qu'il a entreprise cette semaine est d'une tout autre dimension et d'une autre nature. Il ne le nie pas, cet homme du Nord peu habitué au discours, et dont les phrases brèves se teintent fugitivement d'une gouaille bien parigote. *« Je ne suis pas arrivé à ce niveau-là sans avoir fait preuve d'habileté,* nous dit-il. *Je suis là pour arbitrer. Depuis une semaine, je l'ai déjà fait. Je continuerai. »*

Le conseil exécutif (qui ne se veut plus « de crise ») et son plan, accepté par les banques, représentent bien la dernière chance des COOP.

JOSÉE DOYÈRE.

Nominations

● Chez **Revillon**, M. **JEAN-CLAUDE CATHALAN**, quarante-huit ans, a été nommé PDG en remplacement de M. Hugues Guyon. De 1975 à 1977, M. J.-C. Cathalan avait été président du directoire de Nobel-Bozel. Par la suite, il avait occupé le poste de directeur général adjoint de la SIFA, filiale de la Compagnie du Midi.

● Chez **Pasteur Vaccins**, filiale commune de l'Institut Mérieux (groupe Rhône-Poulenc), et de la Fondation Pasteur, M. **JEAN WEBER**, quarante-sept ans, a été nommé PDG. Auparavant, M. J. Weber était président de l'Institut Pasteur Production, scindé récemment en deux branches, Pasteur Vaccins et Pasteur Diagnostics (groupe Sanofi). Il avait été membre du cabinet de Mme Simone Veil, ancien ministre de la santé, et directeur de la pharmacie dans ce même ministère.

● Aux **Chargeurs réunis**, M. **GILBERT ROY**, cinquante-sept ans, a été nommé PDG en remplacement de M. Jean Deygout. Les Chargeurs réunis sont la branche maritime du groupe Chargeurs SA. Entré aux Chargeurs réunis en 1950, M. Roy était directeur général. Ce poste sera désormais occupé par M. Michel Palandjian.

● Chez **Asco-Métal**, M. **NOEL FORGEARD**, trente-neuf ans, a été nommé président-directeur général. Il remplace M. Jean-Pierre Hugon qui reste responsable du pôle aciers inox du groupe Sacilor, actionnaire à 51 % d'Asco-Métal (les 49 % restants sont détenus par Usinor). M. Forgeard, polytechnicien et ingénieur des mines, a débuté sa carrière dans l'administration et les cabinets ministériels, avant de rejoindre la CFAS (Compagnie française des aciers spéciaux) du groupe Usinor en 1982, puis Asco-Métal à sa création en 1985, comme directeur général.

● Chez **Primistère**, M. **GEORGES DE LEUSSE**, a été nommé président-directeur général, en remplacement de M. Michel Boutet. Diplômé de sciences politiques, M. de Leusse, entré en 1977 à la société des parfums Hermès, en était devenu directeur général en 1982.

LE CONFLIT CHEZ RENAULT

Isolement

S'exprimant le 10 octobre sur TF 1, M. Henri Krasucki a invité ceux qui parlent sur une faible capacité de mobilisation de la CGT à la *« prudence »*... Force est de reconnaître, à propos de l'évolution du conflit chez Renault, que le secrétaire général de la CGT n'a pas fait preuve de la même prudence. *« C'est quelque chose de considérable qui se met en route chez Renault et ailleurs,* a-t-il lancé. *Les événements s'accélèrent. »* Un peu plus tard, devant la conférence CGT des femmes salariées, il affirmait : *« Les travailleurs de Renault mènent une lutte résolue avec beaucoup de savoir-faire et d'à-propos, et plus on frappera fort et mieux cela vaudra. (...) Il faut réagir, car, quelle que soit la couleur du bâton, il fait mal. »*

Bâton rose ou non, la CGT a bien des difficultés pour faire embrayer les salariés. Dans les chantiers navals, comme le montrent les nouveaux incidents chez Dubigeon, une tension constante se manifeste. Mais, chez Renault, la CGT est en train d'échouer, pour l'heure, dans son pari de mobiliser l'ensemble des usines de la Régie. L'extension au-delà du Mans et de Billancourt ne s'est pas réellement produite. A Flins, malgré le renfort d'une CFDT majoritaire et contestataire de la ligne de M. Maire, le mouvement a été tué dans l'œuf (2,6 % de grévistes sur 11 589 présents). Au total, le 10 octobre, pour six établissements (Cléon, Flins, Grand-Couronne, Sandouville, Dreux, Douai), la direction indique, que sur 35 394 présents, 794 ont débrayé d'une demi-heure à deux heures, soit 2,2 %...

Là où la grève a pris, la situation ne tourne pas à l'avantage de la CGT. Au Mans, où le caractère régulier du vote sur l'entrée en grève n'est pas contesté, la direction affirme que 4 500 salariés sur 7 000 présents ont manifesté leur volonté de travailler. A Billancourt, où la direction parle de *« kidnapping » (sic)* du centre industriel par la CGT, l'usine est toujours occupée le 11 octobre au matin, une centaine de cégétistes filtrant les entrées. Mais, là aussi, la contre-attaque de la direction semble payante : 6 500 salariés auraient signé, le 10 octobre (sur 11 000 présents), les registres de la Régie pour reprendre le travail *et... être rémunérés. Flairant la manœuvre,* la CGT a demandé à ses militants de signer également *« pour exiger du travail pour tous les secteurs de l'usine ».* Mais elle est prise à son piège : les manœuvres de la direction tendent à montrer qu'elle est isolée dans son bastion, et surtout qu'elle mène une grève minoritaire. Dur pour sa crédibilité. Ce 11 octobre, tandis que les usines de Flins, Sandouville et Douai sont en chômage technique, les salariés occupent un des fiefs de la CGT, l'usine de Choisy. Mais même ici, la CGT ne l'a emporté que de justesse. Sur 1 067 salariés du site, 883 ont participé à un vote : 443 se sont prononcés pour une grève de vingt-quatre heures, reconductible avec occupation, contre 434 et 6 bulletins nuls. La situation reste tendue, des piquets de grève interdisant l'entrée de l'usine.

Isolée dans son bastion, la centrale de M. Krasucki l'est aussi par rapport aux autres confédérations. La fédération de la métallurgie CFDT a demandé *« l'ouverture rapide de négociations ».* Quant à la commission exécutive de la CFDT, elle estime que la CGT *« utilise les difficultés rencontrées par les salariés pour mettre en cause une majorité politique et participer au profit du PCF à la préparation des échéances électorales à venir ». « La CGT mène une opération de déstabilisation du gouvernement, cela au service de la politique du PC »,* a déclaré M. Marchelli. Et, pour le PS, M. Debarge considère que la CGT tente de *« redorer le blason du PCF ».* FO, la CFTC, M. Toubon (RPR), ont également condamné les actions chez Renault, défendues seulement par M. Fiterman et le PC. Dans un tel contexte, de plus en plus difficile pour M. Krasucki, un échec chez Renault serait un mauvais lever de rideau pour la journée nationale d'action du 24 octobre. Ce jour-là, les cheminots et les électriciens CGT ont appelé à une grève de vingt-quatre heures, mise *« en débat »* dans la métallurgie et la fonction publique.

M. N.

LE MANS : la direction contre-attaque

De notre correspondant

Le Mans. — Bien accrochés aux grilles de l'entrée principale de l'usine Renault du Mans, les piquets de grève n'ont d'abord pas bien compris quel était ce nouvel huissier qui venait les interpeller le 10 octobre sur le coup de 16 heures. *« Je suis Roger Allanic, votre patron, et je vous demande solennellement de faire cesser immédiatement toute entrave à la liberté du travail. »* Quelques quolibets, quelques huées, mais rien de vraiment tendu dans les échanges, somme toute courtois, que la patron du Mans avait ainsi l'audace de susciter.

Pour autant, M. Allanic n'a pas dû être autrement surpris d'entendre les leaders cégétistes lui répondre qu'il n'était pas question de lever les piquets de grève tant que la direction refuserait de négocier sur la garantie d'emploi et sur la revalorisation des salaires. Un comité d'entreprise en fin de matinée avait abouti à la radicalisation des positions : non seulement la direction n'accepterait pas de négocier dans ces conditions mais elle annonçait que la journée du vendredi, prévue chômée, serait considérée comme jour travaillé. L'entrevue ne pouvait que déboucher sur une « suspension de séance ».

Dehors, face à certaines entrées, devant les locaux mutualistes, les cadres continuaient à accumuler les signatures des non-grévistes venus jusqu'à leur usine paralysée après avoir été sollicités par téléphone. *« Nous avons comptabilisé entre 66 % et 75 % de non-grévistes selon les services »,* affirmait M. Allanic devant la presse. D'où cette mise en garde solennelle devant les piquets de grève : *« Avec les signatures des salariés non grévistes de l'équipe du soir et de la nuit d'hier, de l'équipe de ce matin et de la normale, je constate que la plus grande majorité du personnel veut retravailler. En conséquence, je vous somme de bien vouloir lever les piquets de grève. »* Une intervention en forme de mise en garde : *« Dans le cas de nouveau refus, je vous demande de bien analyser les conséquences et vous mets solennellement en garde sur les responsabilités que vous devrez assumer. La direction assumera les siennes. »*

Il avait à peine quitté l'entrée de l'usine qu'un huissier, un vrai celui-là, venait présenter à onze piquets de grève, tous CGT, une assignation en référé vendredi matin à 10 heures pour entrave à la liberté du travail. Le référé a été mis en délibéré par le tribunal jusqu'au lundi 14 octobre à 14 h 15.

ALAIN MACHEFER.

Une embûche sur la voie du redressement

La situation de Renault sera-t-elle pire à l'issue de la grève au Mans et à Billancourt ? La réponse tient bien sûr, à la longueur de la grève. Mais aussi à la nature et à la réalité du redressement enregistré chez le constructeur automobile. Objectivement, 1985 n'a guère de raisons d'être meilleur pour Renault que 1984.

Les chiffres diffusés le 10 octobre par la Chambre syndicale des constructeurs automobiles *(voir par ailleurs en « Repères »)* montrent que la part de Renault sur le marché français est au plus bas, avec un léger effritement. A fin septembre, Renault détenait 28,8 % du marché intérieur, contre 29 % à fin août et 31 % en 1984. Et pourtant les ventes du constructeur nationalisé ont plus augmenté en septembre (+ 14,7 %) que l'ensemble des ventes (+ 13,4 %). Il faut dire que si septembre 1984 avait été très mauvais en France pour l'automobile, il avait été encore pire pour Renault. Il n'en demeure pas moins que le succès de la Supercinq, qui représentait 9,7 % du marché français à fin août — et devrait atteindre 11 à 12 % à fin septembre — et de la R 25 (5 % du marché) ne suffisent pas à compenser la dégringolade de la R 11 (6,6 % à fin août, en recul de 25 % sur un an) et de la R 9 (2,8 %, en chute de 40 %). Le pari de Renault de « tenir » 30 % du marché français sur l'ensemble de 1985 risque d'être dur... à honorer. Et le nouveau modèle, la R 19, n'est prévu que pour le printemps 1986.

Côté financier, l'amélioration sera à peine sensible en 1985. Les pertes du premier semestre se sont maintenues au même rythme qu'en 1984 (1 milliard par mois). Les actions entreprises sur les prix de revient, les gains de productivité ou la réduction des stocks — passés de quelque 100 000 véhicules à la fin du premier trimestre 1985 au quart actuellement — devraient permettre d'infléchir légèrement la tendance à la fin de l'année pour réduire le déficit à ... une dizaine de milliards en 1985. Ce n'est vraiment qu'en 1986, où la perte pourrait être réduite de moitié, que le plan de redressement engagé par M. Besse devrait porter ses fruits, notamment grâce aux *réductions d'effectifs.*

C'est en effet sur le terrain de l'emploi que la direction de Renault enregistre des résultats tangibles. L'objectif de 86 000 personnes à fin 1985 (contre 98 100 à fin 1984) *devrait être tenu sans trop de peine* si l'on considère les chiffres atteints à fin août, où 8 520 départs avaient été enregistrés (5 750 préretraites, 1 450 départs volontaires, 610 départs d'immigrés et 710 départs naturels).

Quel impact ?

Dans ce contexte, quel peut-être l'impact d'une grève sur la situation de la Régie ? le manque à gagner que représente pour la Régie l'absence de production des usines du Mans et de Billancourt n'est, pour l'heure, qu'un moindre mal. Billancourt produit essentiellement la R 4, pour laquelle la fidélité de la clientèle a jusqu'à maintenant été indéfectible quels que soient les avatars connus par la production.

Pour Le Mans, un problème pourrait se poser à partir du milieu de la semaine prochaine, dans la mesure où l'usine détient un monopole de fabrication (trains avant et arrière) par rapport aux autres sites de production. Mais la direction a la possibilité de jouer sur un certain nombre de jours de chômage *technique* programmés ici et là en octobre, pour se donner quelque souplesse en les bloquant sur les jours de grève. La direction a même annulé le jour de chômage au Mans prévu ce 11 octobre... puisque l'usine est en grève. Soit une économie de 70 % de salaires et un atout dans la discussion pour la reprise du travail.

Reste qu'une grève, comme tout incident social, a toujours un impact psychologique négatif sur l'opinion publique. Il suffit de se rappeler combien le conflit social de Poissy en 1983 a contribué à l'agonie de la marque Talbot. Au lendemain de l'opération commando de la CGT cet été sur les Champs-Elysées, les commandes de Renault avaient baissé de 3 %. Qu'en sera-t-il après les mouvements actuels ? *A contrario,* la tactique de la direction visant à casser le mythe d'une CGT omniprésente chez Renault aura-t-elle un effet positif aux yeux de l'opinion publique et donc des clients potentiels de la Régie ? L'avenir proche le dira...

CLAIRE BLANDIN.

DANS LES CHANTIERS NAVALS

Crise économique et crise de confiance

Aucune façade maritime n'a été, n'est, ou ne sera épargnée. La « navale » est dans la rue, les métallos débrayent, les traceurs de coque abandonnent les ateliers. A Dunkerque, à Nantes, à La Ciotat, les chantiers navals sont en effervescence. Certes, dans le petit port méditerranéen, le travail a repris après un mois de grève mais dans un climat fragile. Sur l'estuaire de la Loire, où Dubigeon voit ses effectifs fondre à vue d'œil, les ouvriers élèvent des barricades et marchent sur la préfecture. Dans le Nord, autour des chantiers de Dunkerque à la tension succède la colère et à la colère la violence et les déprédations.

Derrière le cortège de grèves et d'échauffourées, d'accès de fièvre et de répits éphémères, c'est l'ombre d'une industrie en déroute qui étend son grand voile. La construction navale souffre d'un mal inguérissable autrement que par des mesures chirurgicales : la non-compétitivité par rapport aux concurrents étrangers. Le même cargo ou pétrolier coûtera à son constructeur 100 s'il est fait en Corée du Sud, 110 au Japon, mais 150 en France et en Suède. Et l'armateur, c'est-à-dire le client, lui, ne voudra pas le payer en tout état de cause beaucoup plus de 100. Qui doit combler la différence ? L'Etat pour l'essentiel, et un peu le groupe industriel dans lequel est intégré le chantier.

On comprend, à la lecture de cette équation, l'inquiétude des ouvriers des chantiers, l'État ayant annoncé qu'il n'était plus disposé, comme par le passé, à demander au contribuable de remplir le tonneau des Danaïdes de la navale. Dans le budget 1986, l'aide publique aux chantiers sera réduite de quelque *50 % par rapport à 1985.* 500 000 F versés chaque année par les contribuables à chaque ouvrier de ce secteur, c'est un effort désormais impossible pour les finances publiques.

Il faut donc couper drastiquement dans les capacités de production de chacun des cinq grands sites puisque, pour des raisons politiques (qui ne rejoignent pas nécessairement la logique industrielle), le gouvernement de M. Fabius a décidé de ne fermer aucun établissement.

Depuis mars 1984, date à laquelle fut lancé le plan Lengagne de réduction des capacités de production des chantiers, 3 800 emplois ont déjà *été supprimés par départs* volontaires, retraites anticipées ou congés de conversion. Mais pendant l'été, sous la double impulsion du marasme mondial sur le marché du transport maritime (on se souvient de la faillite du plus important armateur japonais, Sanko) et des pressions de la Rue de Rivoli, le groupe privé Normed — qui est quasiment en commandite publique — a dû se résigner à accélérer son plan de repli : 700 suppressions de postes supplémentaires à Dunkerque et 200 à La Ciotat, par rapport aux objectifs initiaux. Et l'autre grande entreprise, Alsthom, qui dépend de la firme nationalisée CGE, a pris une disposition analogue pour Dubigeon à Nantes : quatre cents salariés supplémentaires à rayer des listes du chantier.

Trois chiffres expliquent que les responsables industriels soient conduits à prendre des décisions si draconiennes. Le carnet de commandes de l'industrie entre le 1er janvier 1984 (563 000 tonneaux) et le 1er janvier de cette année (343 000) a subi une réduction de près de 40 %, analogue à celle de l'année précédente. Et les commandes prises en 1984 ne portent que sur 165 000 tonneaux, un niveau bien inférieur à celui des livraisons. Sans doute a-t-on à l'esprit quelques commandes prestigieuses enregistrées ces derniers mois, tel le paquebot géant qui sera construit à Saint-Nazaire pour un armateur norvégien, mais ces contrats, qui n'ont pu être emportés que grâce à une intervention financière substantielle de l'État, ne remettent pas en cause les objectifs de restructuration et de repli.

Dans un monde où la concurrence va s'exacerbant et où tous les Etats subventionnent de manière plus ou moins occulte leurs chantiers, à tel point que la Commission européenne les somme périodiquement et vainement de s'expliquer, l'agitation sociale, bien que compréhensible, ne peut qu'accélérer la spirale de la déconfiture. Un armateur qui a l'embarras du choix entre plus de dix chantiers de qualité technique égale n'ira pas passer commande à celui qui, outre sa cherté, risque de lui livrer son navire avec retard, à moins qu'il ne le garde en otage comme cela s'est vu pour un paquebot dans un chantier du Midi. Sans doute est-il difficile, voire provocateur, de parler de « confiance » commerciale à des ouvriers dont l'emploi est menacé, mais si la confiance n'est plus garantie, alors la navale coulera bel et bien, et vite.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

NOUVEAUX INCIDENTS AUX CHANTIERS DUBIGEON

(De notre correspondant.)

Nantes. — Depuis le 4 octobre, jour où le ministère du redéploiement industriel, dirigé par Mme Edith Cresson, a *donné le feu* vert au groupe Alsthom-Atlantique pour réduire la capacité du chantier Dubigeon à 550 personnes, les 1 100 travailleurs de la navale nantaise ne cessent d'occuper le terrain pour dire non à cette décision.

Manifestations devant la préfecture, saccage des bureaux de la direction, blocage des ponts de la Loire et des carrefours, les métallos nantais tiennent le pavé depuis lundi dernier. Le 10 octobre encore, ils étaient dans les rues de Nantes à l'appel de la CFDT, majoritaire dans l'entreprise et fer de lance de l'action, ainsi que la CGT.

Toutes ces manifestations, largement soutenues par la population nantaise, se heurtent aux forces de l'ordre.

Les travailleurs de Dubigeon ont le sentiment qu'un chantier de 550 personnes — alors que le dernier plan Lengagne, qu'ils avaient finalement accepté, fixait à Dubigeon un objectif de 900 salariés et une spécialité dans les domaines militaire et des navires spéciaux n'est pas fiable.

Depuis la réunion tripartite du 4 octobre, les syndicats estiment qu'ils ont été trompés.

YVES ROCHCONGAR.



SOCIAL

LES ELECTIONS AUX COMITÉS D'ÉTABLISSEMENT DE LA SNCF

La CGT reste la première organisation

Les résultats des élections aux comités d'établissement de la SNCF apportent peu de changements dans la répartition des voix entre les différents syndicats. La CGT, avec 45,81 % des suffrages (contre 47,66 % en 1983), demeure, et de loin, la première organisation, malgré une certaine baisse. Elle est suivie par la CFDT, avec 24,12 % (contre 24,92 %). FO, avec 9,26 % (contre 8,03 %), progresse un peu. C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, de la FMC (Fédération syndicale des ingénieurs techniciens et agents de maîtrise, autonome), avec 9,09 % (contre 8,79 %) ; de la CFTC, 6,64 % (contre 6,19 %) ; de la FGAAC (Fédération autonome des agents de conduite), 3,05 % (contre 2,63 %) ; de la CGC, 1,10 % (contre 1,07 %) et des listes diverses, 0,95 % (contre 0,71 %). 209 737 personnes sur 259 690 ont voté (80,76 %, contre 84,86 % en 1983).

En revanche, il y aura une modification de la répartition des sièges au comité central d'entreprise, où, cette fois, tous les syndicats seront représentés. La CGT a obtenu 206 sièges dans les différents comités d'établissement et 19 au CCE, la CFDT, 101 et 8 respectivement, FO, 23 et 3, la FMC, 68 et 3, la CFTC, 9 et 2, la FGAAC, 11 et 1, la CGC, un seul siège au comité et seulement un siège au comité central

La SNCF est désormais dotée des mêmes institutions sociales que l'ensemble des entreprises françaises. Les élections du jeudi 10 octobre, qui ont désigné les membres des trente-cinq comités d'établissement, et la prochaine élection par ceux-ci des trente-sept représentants et de leurs treize suppléants au comité central d'entreprise mettent un point final aux disputes qui ont opposé, depuis 1983, le ministre des transports, la direction de la SNCF et les syndicats entre eux. L'enjeu était le contrôle d'une partie du budget social, soit 440 millions de francs.

L'article 23 de la loi d'orientation des transports intérieurs faisait obligation à la SNCF de créer des comités d'établissement et d'entreprise de droit commun. La CGT, qui est très solidement implantée, avait intérêt à une multiplication de ces organes et en demandait 719, c'est-à-dire autant qu'il existe d'établissements ferroviaires de base. Les « petits » syndicats, disposant de moins de militants, et la direction de la SNCF plaidaient, eux, pour la limitation du nombre des comités et jugeaient que les 25 régions ferroviaires étaient la seule réalité sociale. M. Charles Fiterman, alors ministre des transports, coupait la poire en deux en 1983 en décidant que 327 comités d'établissements seraient constitués.

Immédiatement, FO, la CGC et la CFTC attaquaient cette décision devant le Conseil d'Etat en faisant valoir que les 327 établissements retenus n'avaient pas d'existence propre. Le 15 décembre 1983, les élections donnaient à la CGT 47,66 % des suffrages et 53,66 % des sièges. On ne retrouvait au comité central d'entreprise de la SNCF que 14 CGT, 5 CFDT et 1 FGAAC (conducteurs autonomes).

Le 7 juin dernier, le Conseil d'Etat annulait la création des 327 comités d'établissements. Selon elle, « *la plupart des établissements auxquels était reconnue la qualité d'établissement distinct ne réunissaient pas les conditions nécessaires pour que les principales missions ou le fonctionnement normal des comités d'établissement puissent être assurés à ce niveau* ».

Le refus de M. Jean Auroux, secrétaire d'Etat chargé des transports, d'imposer une solution, et l'obligation d'obtenir l'accord unanime des six autres organisations syndicales, obligeaient la CGT à signer, le 19 juillet, un accord très éloigné de ses projets initiaux. Cet accord prévoyait en effet la création de 35 comités d'établissement soit 25 au niveau de chacune des régions de la SNCF et 10 auprès des directions techniques, dont le SERNAM et l'armement naval. Un comité central d'entreprise de 37 membres verra le jour. Des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail seront installés dans tous les établissements ferroviaires de plus de 300 agents. Enfin, environ 120 commissions locales seront destinées à recueillir les informations sur la marche des établissements et pourraient servir de lien entre les établissements ayant peu l'habitude de dialoguer, du fait qu'ils n'appartiennent pas à la même hiérarchie verticale.

A partir du 1er janvier 1986, les nouvelles institutions sociales auront à gérer environ 440 millions de francs, 160 centres de vacances pour enfants, 130 centres de loisirs, 300 bibliothèques, 130 cantines, 13 maisons familiales de vacances et quelque 4 700 emplois permanents. La CGT qui régnait en maître sur ce domaine va devoir partager plus qu'elle ne le prévoyait avec ses alliés (CFDT, FGAAC, FMC) et même avec ses adversaires (FO, CFTC, CGC et Syndicat national des cadres supérieurs).

ALAIN FAUJAS.

Nouvel échec des mineurs britanniques

LA FIN DU « PUITS ALAMO »

Les mineurs de Cortonwood, dans le Yorkshire, dont la grève avait déclenché le grand conflit national d'un an dans les mines britanniques, ont accepté la fermeture de leur puits, de même que ceux de Brookhouse, dans le même secteur, a annoncé la direction régionale des charbonnages de Doncaster.

Les mineurs du puits de Cortonwood, baptisé « puits Alamo », dont la lutte avait été le symbole de la « résistance » du syndicat des mineurs (NUM) contre les restructurations dans l'industrie charbonnière, ont voté à une large majorité soit pour accepter un emploi dans d'autres houillères, soit pour bénéficier des indemnités de licenciement économique.

Selon le National Coal Board (NCB), les charbonnages britanniques, Cortonwood emploie 693 mineurs, dont 600 sont adhérents du NUM. Ses pertes ont été de 11 millions de livres (15 millions de dollars) depuis 1979 et il n'y avait plus de marché pour son charbon, a-t-on précisé de même source. – (*AFP.*)

ENTREPRISES

Renouveau aux Houillères de Lorraine

Le centre de pyrolyse des Houillères du bassin de Lorraine installé à Marienau (Moselle) a été inauguré le 10 octobre en même temps que le lavoir de Vernejoul, au siège de la Houve. Ces deux installations, d'un coût global de 340 millions de francs, sont l'aboutissement des efforts accomplis pour moderniser et rationaliser l'exploitation au moment où les Houillères cherchent à développer la commercialisation de la production (10,88 millions de tonnes en 1984). Unique en France, le centre de pyrolyse de Marienau est destiné à devenir le centre technique de l'industrie cokière nationale, dont la production annuelle est de l'ordre de 10 millions de tonnes. Des études fondamentales sur les phénomènes physicochimiques de la cokéfaction, des vérifications, des analyses et des essais sur les caractères industriels des pâtes à coke y seront faits. Le lavoir de Vernejoul, pour sa part, d'une capacité de 13 000 tonnes par jour, permettra notamment d'analyser en permanence les teneurs en cendres des charbons afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. – (*Corresp.*)

Alsthom rachète certaines activités du groupe suisse Sprecher

Alsthom, du groupe nationalisé CGE, va racheter les activités hautes et moyennes tensions de la société suisse Sprecher et Schuh. Celles-ci seront séparées du reste (basses tensions conservées par Sprecher, regroupées dans une société baptisée Sprecher Energie), qui fera l'objet d'une OPA à la Bourse de Zurich. En 1984, cet ensemble représentait un chiffre d'affaires de 1,5 milliard de francs pour 2 200 salariés. Chez Alsthom, cette branche emploie 5 600 personnes pour des ventes de 2,8 milliards de francs.

Fiat regarde du côté de General Motors

Fiat aurait entamé des discussions avec General Motors selon le *Wall Street Journal*, qui cite des sources américaines, afin d'examiner les possibilités d'une fusion de leurs activités en Europe. Fiat et Ford, qui négociaient depuis un an un accord du même type, ont rompu leurs pourparlers le week-end dernier. A l'inverse de Ford, GM perd de l'argent en Europe avec une part du marché européen de 11 %, contre 13 % pour Ford. Fiat et GM ont démenti les informations du quotidien économique américain. Toutefois, Fiat a admis être en négociations « *avancées* » pour un rapprochement avec GM, mais dans un autre secteur que l'automobile.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,0870	8,0900	+ 85	+ 100	+ 160	+ 190	+ 435	+ 535
$ can.	5,9072	5,9181	+ 36	+ 56	+ 61	+ 96	+ 115	+ 289
Yen (100)	3,7501	3,7541	+ 93	+ 104	+ 183	+ 202	+ 551	+ 606
DM	3,0477	3,0500	+ 119	+ 130	+ 240	+ 257	+ 709	+ 760
Florin	2,7042	2,7061	+ 76	+ 84	+ 151	+ 166	+ 463	+ 506
F.B. (100)	15,0260	15,0400	+ 67	+ 123	+ 102	+ 199	– 26	+ 322
F.S.	3,7045	3,7085	+ 162	+ 179	+ 321	+ 346	+ 877	+ 951
L (1 000)	4,5116	4,5170	– 191	– 158	– 373	– 320	– 940	– 840
£	11,4188	11,4231	– 228	– 191	– 455	– 397	– 915	– 735

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16	8 1/4	8 3/8
DM	4 3/8	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 1/2	4 5/8	4 5/8	4 3/4
Florin	5 3/4	6	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16	5 13/16	5 15/16
F.B. (100)	8	9	8 11/16	8 15/16	8 13/16	9 1/8	9 3/8	9 5/8
F.S.	1	2	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16	4 9/16	4 11/16
L (1 000)	14	16	13 1/2	14 3/8	13 1/2	14 1/4	13 1/2	14
£	11 5/8	11 7/8	11 11/16	11 13/16	11 5/8	11 3/4	11 1/4	11 3/8
F. franç.	9 1/4	9 3/4	9 3/4	10 15/16	10 1/16	10 1/4	10 3/4	10 15/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

Comment l'Argentine a mené une guerre-éclair contre l'inflation

La hausse des prix approchait le rythme annuel de 1 000 % lorsque, au début de l'année, Juan Vital Sourrouille fut appelé au chevet d'une économie bien malade... Il est en passe de réussir

De notre envoyé spécial

Séoul. – M. Juan Vital Sourrouille, ministre argentin de l'économie, n'a guère pris la parole lors des réunions monétaires de Séoul. Ce n'est pas qu'il se désintéressait de l'enjeu. Lui aussi a besoin du concours des banques commerciales et du Fonds monétaire international. Mais il l'a, non sans de grandes difficultés, déjà obtenu, au mois de juillet dernier, dans l'exacte mesure où cela lui était nécessaire pour lancer, dans des conditions socialement acceptables, la réforme monétaire et financière de grande envergure mise en vigueur le 15 juin dernier.

Par son caractère de guerre éclair contre l'inflation, la réforme en cours n'a rien à voir avec la méthode « gradualiste » préconisée par le FMI. Plusieurs de ses dispositions les plus importantes, et jusqu'à l'hypothèse de base – il n'est pas nécessaire de passer par un chômage accru pour extirper l'inflation – sur laquelle repose le programme très élaboré qui a été adopté, prennent le contre-pied des idées professées par les experts de cette institution.

Quatre mois après sa mise en application, cette politique apparaît au jugement des plus hauts responsables comme ayant des changes sérieuses de réussir. Si cela devait être le cas, cela pourrait produire dans le paysage économique et financier, bien au-delà des frontières de l'Amérique latine, un véritable changement de perspective.

Le succès ou l'échec ne pourra pas, en tout cas, être imputé au FMI. Le plan économique et financier adopté par le président Alfonsin a été conçu par des économistes argentins, en premier lieu par le ministre de l'économie, qui est un ancien professeur de sciences économiques. Le visage encore juvénile, sous ses longs cheveux chatains, d'un intellectuel un peu timide, il nous confie : « *Pendant dix ans, nous étions un petit groupe d'économistes à avoir, à Buenos-Aires, entrepris d'enseigner à un petit nombre d'étudiants, une dizaine pour chaque professeur, en marge de l'université officielle, ce qu'il y a de mieux par le monde.*

» *Nous avons visité Cambridge, Oxford, Stanford... et, bien sûr, beaucoup réfléchi par nous-mêmes.* » M. Sourrouille, qui a lu tous les livres, et donc, entre autres, les vingt-deux volumes des œuvres complètes de Keynes, pense que celui-ci reste le plus grand économiste du siècle. Il a aussi étudié de très près les expériences d'hyper- inflation qu'eurent à subir l'Allemagne et d'autres pays après la première et la seconde guerre mondiale, et les mesures qui furent prises pour y mettre fin.

« Mettre de l'ordre »

En Argentine, où la hausse des prix a approché, au début de 1985, le rythme annuel de 1 000 %, l'inflation apparaît pareillement incontrôlable quand M. Sourrouille accepte, en janvier, le poste ministériel que lui offre le président, sans toutefois, insiste-t-il, poser pour condition d'appliquer le plan qu'il a depuis un certain temps en tête. Ce qui fait la force de ce plan, dont il convaincra M. Alfonsin, et qui sera soigneusement préparé par un très petit groupe de responsables, est que chacune des mesures techniques qu'il comporte entraîne en engagement dont l'effet est de faire clairement ressortir sur qui repose la responsabilité de l'inflation.

L'action entreprise a comporté deux phases. La première fut l'ajustement préalable à la réforme proprement dite qui en constitue la seconde. « *Il fallait d'abord mettre de l'ordre dans nos affaires budgétaires. Cela nous a conduit à augmenter les tarifs des services publics dans le dessein de réduire le déficit du secteur public de 10 à 2,5 % du produit intérieur brut. L'effort a été ainsi réparti : 2,5 points obtenus au moyen d'une augmentation des recettes et 5 points au moyen d'une diminution des dépenses.*

» *Nous devions aussi poser un verrou à nos comptes extérieurs, mais on le fit dans un esprit très différent de celui du Fonds monétaire.* » Celui-ci, explique le ministre, partait de l'idée que, puisque l'Argentine devait verser 5 milliards de dollars à ses créanciers étrangers, c'est un excédent de cet ordre qu'il fallait viser pour la balance des paiements, ce qui, d'après les experts de M. de Larosière, pouvait être obtenu en exportant pour 8 à 9 milliards de dollars, tout en ramenant les importations à 3 milliards.

« *Nous avons, au contraire, commencé par déterminer le volume minimum d'importation compatible avec le maintien de l'emploi, ce qui nous a amené à un chiffre de 4,5 milliards pour les achats à l'étranger. Ne restait plus à attendre qu'un excédent de l'ordre de 3,5 milliards. Cela nous a conduit à fixer à 1,5 milliard le montant du financement extérieur à obtenir – ce qui ne fut pas facile – des banques étrangères.* »

Une réforme radicale

Combien d'autres gouvernements ont de la sorte commencé par améliorer le terrain sans pouvoir pour autant éviter, par la suite, les dérapages vers encore un peu plus d'inflation ? C'est ici qu'apparaît le caractère proprement radical de la réforme annoncée par le président Alfonsin, le 14 juin : il prenait l'engagement de ne plus autoriser l'institut d'émission à financer la moindre dépense publique. Du coup, l'Etat comme les entreprises publique, se trouvaient obligés de limiter leurs débours aux ressources disponibles.

La réforme, qui comportait l'introduction d'une nouvelle monnaie – 1 austral échangé contre 1 000 anciens pesos, – a encore été accompagnée d'une autre mesure draconienne : la suppression de toutes les indexations, y compris, donc, celle des taux d'intérêt. Comment concilier cette abolition avec cette autre indication, absolument fondamentale, sur l'économie de la réforme que nous donne M. Sourrouille : « *Nous estimions absolument nécessaire d'empêcher que l'application du programme ne se traduisît par un transfert de revenus des salariés vers les employeurs, et des débiteurs vers les créanciers* ». Et d'expliquer comment cela fut rendu possible.

Le « gel » des prix et des salaires a été réalisé en deux étapes consécutives, d'abord les prix, le 15 juin, puis le 30 du même mois les salaires. « *Nous avons pu ainsi éviter la baisse des revenus réels.* » Le gouvernement a, par décret, frappé de nullité certaines dispositions des contrats financiers. Pendant la première quinzaine du mois de juin, les banques, grâce à l'indexation des taux d'intérêt sur l'inflation du mois précédent – où les prix auraient augmenté de 1 % par jour, – offraient sur les dépôts un taux d'intérêt de 35 % par mois, tandis qu'elles accordaient des crédits au taux mensuel de 40 %. Ces taux furent, par voie d'autorité, réduits, après le 15 juin, pour les contrats passés avant la réforme, à respectivement 1 % et 2 % par mois.

Une stricte politique du crédit

Si le loyer de l'argent est resté, malgré une baisse spectaculaire de l'inflation, à un niveau relativement très élevé, c'est « *parce que l'hyperinflation a pour résultat de faire tomber à presque rien la valeur du passif au bilan des entreprises* », par suite de la dévalorisation des dettes. La multiplication des signes monétaires aboutit paradoxalement à la « *démonétisation de l'économie* »... « *mais le processus de remonétisation*, explique M. Sourrouille, *est en marche* », et cela conduit à pratiquer une politique très stricte du crédit.

Quant au gel des prix et des salaires, ce n'est pas, selon le ministre, la même chose qu'un contrôle administratif. « *Du reste, nous n'avons pas un seul inspecteur pour le faire respecter. Cette fonction revient à l'homme de la rue.* »

Sortir un pays de l'abîme de l'inflation galopante n'est pas chose aisée. La tâche a été entreprise par le premier gouvernement démocratiquement élu qu'ait connu l'Argentine depuis près de dix ans et après une longue période de régression économique commencée avec le péronisme. Elle l'a été avec une détermination et une connaissance du mal à traiter peu communes.

PAUL FABRA.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



GROUPE TOTAL

TOTAL COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES

COMPTES AU 30 JUIN 1985 (SOCIÉTÉ MÈRE) (EN MF)

Le conseil d'administration de Total compagnie française des pétroles, dans sa séance du 9 octobre 1985, a examiné les comptes de la société mère au 30 juin 1985.

Le bénéfice net s'établit à 1 037 MF, à comparer à 502 MF pour le premier semestre 1984 et à 1 081 MF pour l'ensemble de l'année 1984.

Sur les 2260 MF environ de dividendes à recevoir en 1985, 1 221 MF ont été encaissés au cours du premier semestre. Au 30 juin 1984, les dividendes perçus avaient atteint 784 MF, sur un total annuel de 1966 MF. Les dividendes proviennent essentiellement des filiales de production. La forte hausse du dollar survenue en 1984 a contribué à améliorer les résultats en monnaies locales de ces filiales, et par conséquent les dividendes versés à la maison mère.

Les provisions et amortissements atteignent 666 MF. La majeure partie se rapporte aux travaux d'exploration pétrolière. Des dotations ont également été constituées au titre des secteurs charbon-uranium-solaire, para-pétrolier et raffinage-distribution. Enfin, la provision pour risques sectoriels a été augmentée d'un montant de 100 MF.

Ces résultats, qui confirment le redressement enregistré en 1984, sont fortement influencés par la croissance des dividendes reçus des filiales de production et par une stabilité relative du marché du pétrole brut au cours du premier semestre 1985.

Toutefois, l'évolution monétaire et les incertitudes qui continuent de prévaloir sur les marchés pétroliers internationaux font peser des aléas importants sur les réalisations du second semestre 1985. Le résultat de l'année 1985 ne saurait donc être extrapolé à partir de celui du premier semestre.

Enfin, les résultats de la maison mère au 30 juin 1985 ne prennent pas en compte les pertes subies par la CFR, dont l'incidence se fera sentir sur les comptes consolidés du Groupe.



L'AIR LIQUIDE S.A.

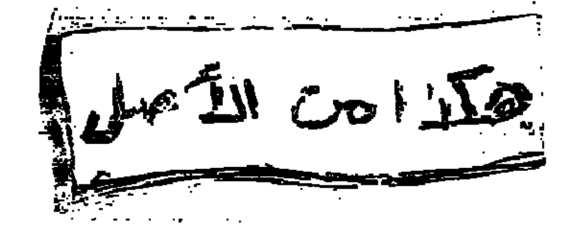
+ 20 % au premier semestre

Pour le premier semestre de l'année 1985, les résultats de L'Air liquide SA, après provisions d'usage, avants impôts et participation des salariés aux fruits de l'expansion, sont en progression de 20,4 % et s'élèvent à 490 millions de francs.

Durant le premier semestre, le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 2 517 millions de francs contre 2 506 millions de francs pour la même période de 1984.

Les ventes de « gaz et divers » qui constituent l'essentiel du chiffre d'affaires ont progressé de 10 % et s'élèvent à 2 307 millions de francs contre 2 106 millions de francs en 1984, tandis que le chiffre d'affaires des biens d'équipement, qui peut varier de manière importante en fonction des dates de facturation des appareils vendus, est en retrait par rapport au semestre correspondant de l'année 1984.

L'activité et les résultats industriels des premiers mois du second semestre confirment la tendance favorable de la première moitié de l'exercice. Au vu des éléments actuels, les résultats consolidés du groupe devraient être, cette année encore, en nette progression.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 octobre

Mieux orienté

A peu près stoppé jeudi, la progression des cours a repris rue Vivienne à la veille du week-end. De belles valeurs ont contribué à entretenir le mouvement, à commencer par Midi, sur les bons résultats annoncés, Lafarge, Schneider, Total, Bic, Leroy-Somer, puis, dans des proportions plus modestes, par Peugeot, Moët, Elf, Printemps. Moulinex, aussi, a encore regagné du terrain. Bref, bien qu'assez fluctuant, l'indicateur instantané s'inscrivait en clôture à près de 0,6 % au-dessus de son niveau précédent.

Les informations, qui avaient circulé dans la matinée sur l'indice des prix pour septembre, ont, avec le facteur technique, aidé le marché à se raffermir. Il s'agirait d'un très bon indice puisque sa hausse se situerait entre 0 % et 0,2 %. « Ce sera 0,1 % », disait un boursier soucieux de se réserver une meilleure surprise encore.

Cette nouvelle, donnée pour à peu près certaine, a eu un heureux effet sur le marché obligataire où la demande a augmenté, se portant principalement sur les ORT (obligations renouvelables du Trésor). D'une façon générale, la tendance s'y est raffermie, la clientèle se bornant à bouder encore les obligations à taux variable.

Sur le parquet, comme au premier étage où les valeurs à revenus fixes se traitent, les opérateurs semblent anticiper une baisse des taux de base bancaires (on parle d'un quart de point), en liaison avec la désinflation. Autre facteur réconfortant : l'excédent de la balance des paiements courants en août.

– La devise-titre s'est un peu raffermie, pour se traiter entre 8,16 F et 8,20 F, contre 8,12 F/8,18 F.

L'or a été soutenu, à Londres, avec l'once de métal précieux à 325,80 dollars l'once (+ 0,30 dollar), à Paris, avec le lingot à 85 150 F (+ 150 F). Le napoléon s'est, lui aussi, raffermi : 536 F (+ 5 F).

NEW-YORK

Nouvelle et modeste avance

Pour la troisième séance consécutive, les cours ont légèrement monté, jeudi, à Wall Street. Mais, comme au cours des deux précédentes journées, l'effort de redressement a donné un piètre résultat. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait un très modeste gain de 1,34 point, à 1 328,06, et le bilan général ne reflétait pas même cette amélioration. Sur 1 964 valeurs traitées, 648 ont baissé, 501 ont progressé et 815 n'ont pas varié.

Cela ressemble fort à de l'indolence. Tout s'est passé comme si le marché se figeait dans l'attentisme. La faible activité ambiante en témoigne avec seulement 90,91 millions de titres échangés, contre 99,14 millions la veille.

Selon un analyste, les opérateurs ne savent trop à quel saint se vouer en l'absence de nouvelles économiques susceptibles de les éclairer sur la conduite à adopter. Beaucoup attendaient la publication des résultats d'IBM pour le troisième trimestre, mais aussi la publication des derniers chiffres sur l'état de la masse monétaire. Après la séance, l'on apprenait que ladite masse s'était accrue (+ 5,3 milliards de dollars) plus que prévu (+ 4,5 milliards). Faut-il craindre que le Fed ne saisisse l'occasion pour resserrer les conditions du crédit ? Autour du « Big Board », beaucoup n'excluaient pas cette hypothèse. Mais les milieux financiers doutent qu'une telle décision soit prise, qui contrarierait une croissance déjà bien hésitante.

VALEURS	Cours du 9 oct.	Cours du 10 oct.
Alcoa	33	32 1/2
A.T.T.	21 3/8	21 1/4
Boeing	43 1/2	43
Chase Manhattan Bank	52 3/8	53 1/4
Du Pont de Nemours	58 5/8	58 1/2
Eastman Kodak	45 1/8	44 1/8
Exxon	52 1/2	52 1/2
Ford	44 3/4	45 1/2
General Electric	57 7/8	57 3/4
General Foods	118 3/8	118 3/8
General Motors	68 3/4	68 5/8
Goodyear	28 3/4	27 1/8
I.B.M.	124 1/4	124 3/8
I.T.T.	34 5/8	34 3/4
Mobil Oil	29 3/8	29 1/2
Pfizer	45 5/8	44 3/4
Schlumberger	34 3/8	33 5/8
Texaco	36 1/2	36 3/8
U.A.L. Inc.	48 5/8	49 1/4
Union Carbide	52 1/2	53 3/8
U.S. Steel	31 1/8	31
Westinghouse	36 7/8	37 1/2
Xerox Corp.	47 1/8	47 1/2

AUTOUR DE LA CORBEILLE

SAINT-GOBAIN VA INTRODUIRE UNE DEUXIÈME FILIALE AU SECOND MARCHÉ. – Le groupe nationalisé Saint-Gobain a annoncé, le 10 octobre, qu'il allait introduire, à la mi-novembre, sur le second marché de la Bourse de Paris, 15 % du capital de sa filiale SEPR, spécialisée dans les produits réfractaires. Saint-Gobain, qui a déjà introduit, en juin dernier, 15 % des actions de sa filiale Saint-Gobain Emballage au second marché, va offrir au public environ 200 000 actions de la Société européenne de produits réfractaires. Cette opération, confiée aux banques Indosuez et Lazard, devrait rapporter 150 à 160 millions de francs, ajoute-t-on chez Saint-Gobain. La SEPR, jusqu'ici filiale à 100 % de Saint-Gobain, produit des matériaux utilisés notamment pour les fours de verrerie. Elle a enregistré, en 1984, un bénéfice de près de 54 millions de francs sur des ventes de 853 millions. La SEPR possède elle-même deux filiales à part entière, Refradige (en Italie) et, depuis 1985, la société Quartz et Silices (produits élaborés pour l'électronique et l'industrie spatiale). L'ensemble des trois sociétés (SEPR, Refradige et Quartz et Silices), déficitaire en 1983, a réalisé, l'an dernier, un bénéfice consolidé de 77 millions de francs sur un chiffre d'affaires global de 1,2 milliard. Pour 1985, cet ensemble, qui emploie deux mille six cents personnes, devrait réaliser un bénéfice consolidé de 130 millions de francs sur un chiffre d'affaires de 1,4 milliard.

L'INTRODUCTION DE DEVERNOIS AU SECOND MARCHÉ DE LYON. – Introduite le 9 octobre 1985 au second marché de Lyon (sous l'égide de la Société générale et de la charge d'agents de change locale Delore) au cours de 200 F, l'action de la société Devernois est passée à 208 F le lendemain. Cette société de Roanne (Loire), spécialisée dans la confection vestimentaire, emploie deux cent trente personnes. Elle a réalisé, en 1984, un chiffre d'affaires de 122 millions de francs, dont 30 millions à l'exportation. Pour l'exercice en cours, le chiffre d'affaires prévu est de 138 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	9 oct.	10 oct.
Valeurs françaises	110	110
Valeurs étrangères	91,9	91,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	9 oct.	10 oct.
Indice général	205,9	206,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 11 octobre .... 9 7/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9-10 oct.*	11 oct.
1 dollar (en yens)	217	216,10

(*) Clos le 10 octobre.

BOURSE DE PARIS – Comptant – 11 OCTOBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]											

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]		

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	2240	2210
BAFIP	630	640
Calberson	287	289 50
Cap Gemini Sogeti	1041	1010
C. Equip. Elect.	265	268
C. Occid. Forestière	127	128
Dafsa	227	230
Dauphin O.T.A.	1600	1601
Deventay	590	601
Deville	715	719
Elect. S. Dassault	681	690
Filipacchi	500	500
Guy Degrenne	675	678
Marin Immobilier	365	366
Métallurg. Minière	242	244
M.M.B.	283	294 30
Navale-Delmas	413 10	415
Om. Gest. Fin.	325	330
Petit Boneau	330	317
Petrofigaz	636	634
Pochet	1560	1500
Poron	280	275
St-Gobain Emballage	770	770
S.C.G.P.M.	233	228
S.E.P.	650	633
Sofibus	225	228
Sovac	835	849

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Borie	295	....
Cochery	51 80	51 50
Coparex	470	459
Hydro-Energie	300	....
Rorento N.V.	126	126
S.P.R.	130	....
Thann et Mulhouse	559	385 o
Ulinex	340 50	347 20
Union Brasseries	149	....

SICAV 10/10

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]								

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]					

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 095	8 101	7 650	8 300
ECU	6 745	6 749	....	....
Allemagne (100 DM)	304 900	305 080	295	310
Belgique (100 F)	15 045	15 050	14 450	15
Pays Bas (100 fl.)	270 570	270 540	262	277
Danemark (100 krd)	84 180	84 130	79	87
Norvège (100 k)	102 270	102 320	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	11 426	11 430	11 050	11 750
Grèce (100 drachmes)	6 095	6 095	5 300	6 800
Italie (1 000 lires)	4 521	4 522	4 200	4 700
Suisse (100 fr.)	371 480	371 450	3 620	3 790
Suède (100 krs)	101 450	101 400	96 500	102 500
Autriche (100 sch)	43 420	43 450	42 450	44 400
Espagne (100 pes.)	4 993	5	4 650	5 200
Portugal (100 esc.)	4 950	4 980	4 300	5 100
Canada ($ can 1)	5 914	5 889	5 600	6
Japon (100 yens)	3 763	3 771	3 640	3 790

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/10
Or fin (kilo en barre)	84800	85000
Or fin (en lingot)	85000	85150
Pièce française (20 fr)	531	536
Pièce française (10 fr)	440	.....
Pièce suisse (20 fr)	539	545
Pièce latine (20 fr)	504	501
Souverain	628	626
Pièce de 20 dollars	3430	3430
Pièce de 10 dollars	1680	1670
Pièce de 5 dollars	1400	.....
Pièce de 50 pesos	3200	3210
Pièce de 10 florins	521	521
Or Londres	325 55	325 80
Or Zurich	325 50	328
Gold Tray Chicago	.....	.....
Argent Londres	6 23	.....

Le Monde

Quasi-stabilité des prix en septembre

La hausse des prix de détail en septembre a été très faible, de 0,1 % ou 0,2 %. Une totale stabilité était même possible. Il faut remonter à 1972-1973 pour trouver des résultats aussi favorables.

Vendredi, en fin de matinée, le ministère de l'économie et des finances n'avait pas publié de résultat. Mais il est à peu près certain que les prévisions qui avaient été faites il y a quelques mois pour septembre, et qui portaient sur une hausse de 0,3 %, étaient excessives, compte tenu, notamment, de la baisse du dollar en août (8,52 contre 8,88 F en juillet), qui a entraîné une diminution du prix de l'essence en septembre.

Dans l'ensemble, les prix des matières premières importées sont en forte baisse depuis des mois : – 19 % en un an. Les prix alimentaires sont remarquablement stables et les hausses des prix industriels et des services se ralentissent de façon continue.

En septembre, les prix allemands ont augmenté de 0,2 %. Pour l'ensemble de l'année, la hausse des prix en France pourrait être voisine de 5 %, octobre enregistrant la baisse du prix du gaz domestique qui vient d'être annoncée par les pouvoirs publics, novembre et décembre devant également être bons (0,2 et 0,1 %).

● *Prix des matières importées : baisse de 19 % en un an.* — Les prix des matières premières importées par la France ont très légèrement augmenté en septembre par rapport à août : + 0,7 % (prix exprimés en francs). Les matières premières alimentaires sont en hausse de 1,8 %, les matières premières industrielles de 0,2 %. Mais sur un an (septembre 1985 comparé à septembre 1984), les baisses sont très fortes : – 19 % pour l'ensemble des importations de matières premières, – 21,3 % et – 18 % pour, respectivement, les matières premières alimentaires et industrielles.

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, sera l'invité, en direct de Toulouse, de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », dimanche 13 octobre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'ancien ministre de l'économie et des finances du gouvernement Mauroy, membre du courant mitterrandiste au Parti socialiste et auteur d'un ouvrage, *En sortir ou pas*, répondra aux questions d'André Passeron et de Jean-Marie Colombani, du *Monde*, et de Paul-Jacques Truffaut et de Gilles Leclerc, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

Sur **CFM**
de 19 heures à 19 h 30
à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Saint-Nazaire-La Baule (94,8)
à Limoges (102,1 MHz)

VENDREDI 11 OCTOBRE
FRANÇOISE GIROUD
sera face au « Monde »
avec CHRISTIAN COLOMBANI et CHRISTIAN VILLAIN

LUNDI 14 OCTOBRE
Allô, « le Monde »
préparé par FRANÇOIS KOCH
720-52-97
Les nouveaux programmes des collèges
avec FRÉDÉRIC GAUSSEN

Au deuxième trimestre

L'INDICE DU COUT DE LA CONSTRUCTION A PROGRESSÉ DE 2,96 % EN UN AN

L'indice du coût de la construction s'est établi à 834 au deuxième trimestre 1985, contre 810 au deuxième trimestre 1984, soit une progression de 2,96 % en un an (*Journal officiel* du 11 octobre 1985). Cet indice sert en particulier à calculer le montant de la révision annuelle des loyers ou du nouveau loyer lors d'un renouvellement de bail dans tous les contrats de location qui prennent pour base de référence l'indice du deuxième trimestre.

BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS : PLUS 1,6 MILLIARD DE FRANCS EN AOUT

La balance des paiements courants de la France (marchandises et services) a été excédentaire de 1,2 milliard de francs en août. Après correction des variations saisonnières, l'excédent est de 1,6 milliard de francs. Juillet, les chiffres correspondants — révisés — avaient été de plus 1,1 milliard de francs et de moins 1 milliard de francs.

L'excédent d'août a été obtenu, malgré un déficit de 1,2 milliard du commerce extérieur (en données bancaires et non douanières), grâce à un excédent des services.

Pour les huit premiers mois de l'année, la balance des paiements courants est déficitaire de 6,2 milliards de francs en données brutes et de 2 milliards en données corrigées. En 1984, le déficit pour la même période s'élevait à 10 milliards de francs en brut et à 6,4 milliards en données corrigées. Le déficit de la balance des paiements courants avait été de 6,6 milliards pour l'ensemble de l'année dernière. Les prévisions pour 1985 tablent sur l'équilibre ou même sur un léger excédent.

LE VOYAGE DU CHEF DE L'ÉTAT LIBYEN A MOSCOU

« Compréhension mutuelle » entre M. Gorbatchev et le colonel Kadhafi

L'agence *Tass* annonce que le colonel Kadhafi s'est entretenu le jeudi 10 octobre au Kremlin avec M. Gorbatchev dans une « atmosphère d'amitié et de compréhension mutuelle ». L'agence précise que la conversation a notamment porté sur les problèmes méditerranéens, le Proche-Orient, l'Afrique et la guerre du Golfe.

De notre correspondant

Moscou. — Le colonel Kadhafi est, en effet, arrivé le jeudi 10 octobre à Moscou en *« visite officielle d'amitié »*, deux jours seulement après que celle-ci eut été annoncée, ce qui constitue un délai anormalement court. Le dirigeant libyen souhaite probablement obtenir quelques assurances, et sûrement de nouveaux armements, après une opération au cours de laquelle les appareils de l'Etat hébreu sont passés au large des côtes de son pays avant de frapper un peu plus à l'ouest le QG de l'OLP à Tunis. Un resserrement des liens entre Moscou et Tripoli, un peu distendus ces derniers temps, est donc prévisible.

L'URSS est le premier fournisseur d'armes de la Libye. Le seul commerce civil entre les deux pays a atteint 515,8 millions de roubles (5,3 milliards de francs) au cours du premier semestre de cette année. La Libye reste ainsi le premier partenaire commercial de l'URSS au sein du monde arabe, mais les échanges sont stationnaires, puisqu'ils n'ont augmenté que de 2 % par rapport au premier semestre de 1984 et de 14 % depuis 1980.

Moscou soutient Tripoli, ou se tait pudiquement lors des initiatives les plus fantaisistes du bouillant colonel, mais les contacts au sommet sont plutôt espacés. La dernière visite du dirigeant libyen dans la capitale soviétique remonte à avril 1981. Celui-ci avait alors signé un protocole de coopération économique et technique qui concernait principalement l'énergie. L'URSS se déclarait prête à construire une centrale nucléaire de 800 000 kilowatts, à côté d'autres projets concernant le pétrole et le gaz. Le colonel Kadhafi relancera-t-il cette idée, au risque d'attirer directement sur son pays, comme naguère l'Irak, les foudres de l'aviation israélienne ?

Le numéro deux libyen, le commandant Jalloud, s'est rendu à plusieurs reprises à Moscou depuis 1981. Il a, chaque fois, été question de la signature d'un *« traité d'amitié et de coopération »* en bonne et due forme, comme l'URSS aime à en conclure avec les pays qui lui sont politiquement proches, mais les Libyens traînent visiblement les pieds devant ce projet.

Les Soviétiques ne manqueront pas, en outre, de demander au colonel Kadhafi d'user de son influence pour aider à la libération de leurs trois ressortissants pris en otage à Beyrouth.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LE PRIX NOBEL DE LA PAIX A UNE ORGANISATION ANTINUCLÉAIRE DE MÉDECINS

Oslo *(AFP-UPI)*. — Le prix Nobel de la paix 1985 a été attribué, ce vendredi 11 octobre, à l'organisation IPPNW (Internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire). Cette organisation a été fondée, en 1980, conjointement par un Américain, le docteur Bernard Lown, et un Soviétique, le docteur Evgueni Chazov, qui en partagent la présidence. Son siège est situé à Boston (Massachusetts), aux Etats-Unis. Elle compte plus de cent quarante-cinq mille médecins adhérents, répartis dans quarante et un pays. Le comité Nobel justifie son choix en indiquant que cette organisation a effectué *« un travail très important pour diffuser des informations et élever la conscience de l'humanité sur les risques et conséquences de la guerre nucléaire »*.

C'est la douzième fois, depuis la création du prix Nobel de la paix en 1981, que celui-ci est attribué à une organisation. En 1981, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés avait été distingué par les jurés d'Oslo.

Sur le vif

A la fourrière !

Vous savez qu'ils sont en train de devenir fous, les conducteurs de bagnole à Paris. Non, non, je ne plaisante pas. Ça ne va pas du tout. D'abord pendant trois jours ils ont été complètement bloqués par le service de sécurité démentiel mis en place pour Gorbatchev. Ils se sont sentis coincés, coffrés, séquestrés, ils n'avaient que le mot de goulag à la bouche. Et maintenant que ça roule à peu près, ils ne peuvent même plus brûler un feu rouge sans être obligés de casquer un maximum. Et de casquer pour de vrai. Il ne s'agit plus de rigoler. Ou vous allongez 2 500 balles ou on vous retire la carte grise. C'est un monde ça !, Parce que, enfin, brûler un feu rouge, ça s'est toujours fait. Rien que l'an dernier, il y en a 300 000 qui se sont fait piquer. Sans parler des autres !

Et encore s'il n'y avait que le feu rouge ! Voilà qu'en plus on les oblige à freiner à l'orange ! N'importe quoi ! Il fallait les entendre hier à l'émission d'Elkabbach. Ils appelaient en postillonnant de rage. Ils se prenaient les mots dans le fil du téléphone. Et ces salauds de piétons qui profitent de l'orange justement pour descendre du trottoir et poser un pied inquiet sur la chaussée, pourquoi on leur foutrait pas des PV à eux aussi ? On le fait, on le fera, vous énervez pas.

Bon, mais c'est pas tout ça ! Il y a autre chose. Si on n'a même plus le droit de stationner en triple ou même en double file, où va-t-on ? A la fourrière ! Non, c'est pas des blagues. La préfecture de police, qui était obligée de louer des places dans les parkings pour y déposer les voitures en contravention, vient de s'en offrir quatre ou cinq, des fourrières, toutes belles, toutes neuves. Alors, ça y va ! Les bagnoles, on les embarque à tour de bras. Les camions ne savent plus où donner de la grue.

Du coup, la fureur des Parisiens souffle sur une rumeur style Orléans qui enfle de jour en jour. On ne parle plus que de ça partout. Comment, vous n'êtes pas au courant, vous, une journaliste ? me disait hier encore mon chauffeur de taxi. Enfin ! Les sociétés d'enlèvement, c'est des sociétés privées. Et à qui elles appartiennent, hein ? A la famille à Mitterrand. Parfaitement, madame. Tout ça c'est la faute à Roger Hanin.

CLAUDE SARRAUTE.

LA VISITE DU PRÉSIDENT VON WEIZSAECKER EN ISRAËL

Un « bon Allemand »

De notre correspondant

Jérusalem. — *« Un ami d'Israël »*. Peu d'hommes politiques ouest-allemands ont eu droit à cette appellation depuis la guerre. L'ancien chancelier Willy Brandt et le dirigeant bavarois Franz-Josef Strauss sont du nombre. C'est aussi le cas désormais du président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker qui effectue jusqu'au 11 octobre une visite officielle en Israël.

Les dirigeants de Jérusalem et la presse lui ont réservé un accueil très favorable. Cela n'allait pas de soi *a priori*. Le président de la RFA n'appartient pas, en effet, aux générations de la *« nouvelle Allemagne »*, dont se réclame par exemple le chancelier Helmut Kohl, trop jeunes pour avoir connu Hitler. Il a servi dans la Wehrmacht et son père était un dignitaire du régime nazi. Mais il s'est réhabilité aux yeux des Israéliens en assumant de longue date la responsabilité historique de l'Allemagne envers le peuple juif, seule attitude jugée ici honorable.

M. von Weizsäcker est déjà venu en Israël à l'époque où il était bourgmestre de Berlin-Ouest. Le discours qu'il prononça le 8 mai dernier devant le Bundestag, lors des cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la défaite du nazisme, avait fait ici une très forte impression au moment même où l'épisode germano-américain du cimetière de Bitburg suscitait l'indignation des Israéliens.

« Chaque Allemand, avait-il déclaré, *fut témoin des souffrances infligées aux juifs. Il suffisait d'ouvrir les yeux. Trop de gens, notamment de ma génération, ont voulu ignorer ce qui se passait. La réconciliation entre juifs et Allemands exclut l'oubli. »*

Accueillant mardi le premier président allemand à venir en Israël le chef de l'Etat M. Haim Herzog, est revenu sur ce *« courageux discours du 8 mai, l'un des textes les plus importants de notre époque »*. *« Vous êtes*, a-t-il dit, *un véritable ami de notre peuple. »* *« Chaque Allemand*, a répondu M. von Weizsäcker, *porte en lui l'héritage historique de son pays, et doit affronter les vérités du passé avant d'envisager l'avenir. Nous comprenons parfaitement les demandes d'Israël concernant sa sécurité. »* A propos du récent raid israélien sur le quartier général de l'OLP en Tunisie, il a ajouté : *« Ni la violence, ni la condamnation de cette violence n'apporteront la paix. »*

Les ventes d'armes à Ryad

L'ambiance amicale qui entoure la visite de M. von Weizsäcker n'a pourtant pas dissipé le principal motif de conflit entre Bonn et Jérusalem, lequel est lié, une nouvelle fois, aux ventes d'armes allemandes à un pays arabe. En janvier 1984, le projet de livraison, finalement abandonné, de chars allemands « Léopard » à l'Arabie saoudite, avait empoisonné le voyage de M. Kohl. Il s'agit aujourd'hui du contrat d'équipement qu'un groupe de sociétés allemandes — dont la firme Thyssen — envisage de conclure avec le gouvernement de Ryad. Evalué à 3,5 milliards de dollars, ce contrat porterait sur la fabrication d'usines d'armes et de munitions.

Au nom du passé, Jérusalem s'est toujours montré plus exigeant avec l'Allemagne à qui incombent, estime-t-on ici, des obligations morales particulières envers ses autres partenaires occidentaux. D'où l'amertume inquiète que suscite en Israël tout projet allemand de vente d'armes à des pays en guerre avec l'Etat hébreu. M. Shimon Pérès, premier ministre israélien, a donc exprimé, mardi, sa « préoccupation » à ce sujet à M. von Weizsäcker.

C'est aussi à cause du passé que M. von Weizsäcker n'a pas été fait, comme c'est l'usage, docteur *honoris causa* de l'université hébraïque de Jérusalem. Le conseil d'administration de l'université, saisi de l'affaire au pire moment — quelques jours après Bitburg — avait refusé de lui décerner cette distinction. Le président recevra en contrepartie un titre similaire à l'institut scientifique Weizmann, près de Tel-Aviv.

Dans un foyer de retraités de Haïfa, M. Weizsäcker ira rendre visite à une vieille dame de quatre-vingt-dix ans, Nelly Schumacher-Marcinkowski. Elle est la seule survivante en Israël de la secte allemande des Templiers qui créa *« sept colonies »* en Palestine au début du siècle. Le grand-père du président allemand, alors premier ministre du Land de Würtemberg, fut un ardent partisan de l'installation des Templiers en Terre sainte...

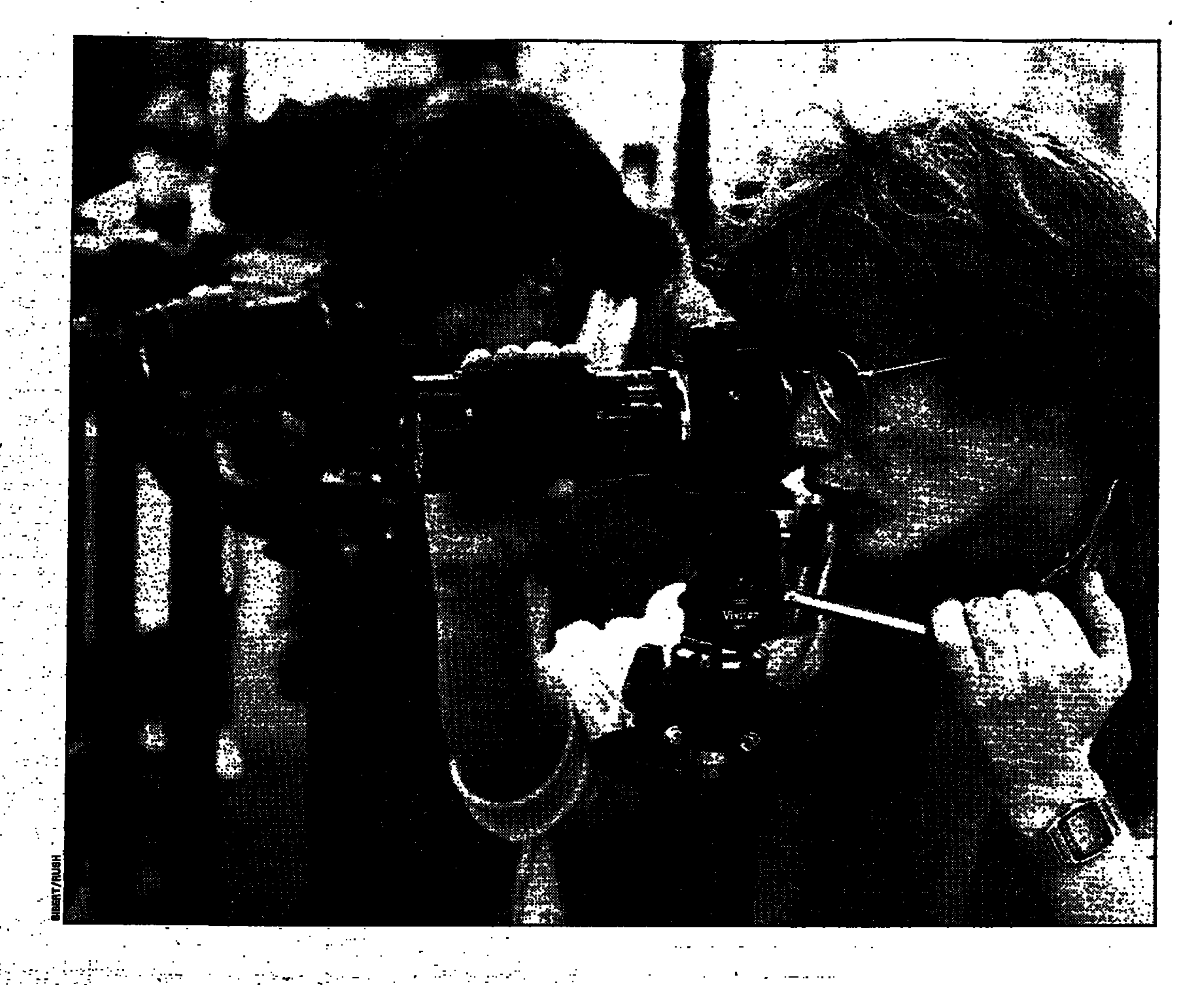
J.-P. L.

Le numéro du « Monde » daté 11 octobre 1985 a été tiré à 477 670 exemplaires

A B C D E F G

Le Monde
LOISIRS

Déclics de choc



GIBERT/RUSH

L'informatique pour mieux impressionner.

LE 36[e] Salon photo-vidéo-cinéma se tient du 12 au 20 octobre porte de Versailles, à Paris. Traditionnellement consacré à la présentation des produits photo, cinéma et optique depuis son origine, en 1923, le Salon s'est progressivement ouvert à la vidéo après 1970. Cette année, il apparaît aussi comme le premier Salon de la vidéo 8 mm. En effet, depuis le lancement en France, par Sony, au mois de mai dernier, du premier camescope 8 mm (caméra à magnétoscope incorporé), aucun Salon n'avait encore été consacré au nouveau standard vidéo.

Les grands constructeurs, qui cherchent à occuper une partie du marché du cinéma super 8 avec les camescopes 8 mm, présenteront leurs récents modèles au Salon. Sony tout d'abord, qui apparaît aujourd'hui comme le premier producteur mondial en vidéo 8 mm. La célèbre firme japonaise a déjà créé trois camescopes, des magnétoscopes de salon et des appareils de montage 8 mm, et elle fabrique en outre de tels appareils pour des firmes concurrentes comme Fuji et Pioneer.

Début septembre, elle a commercialisé au Japon le premier camescope 8 mm de poche, pesant à peine 1 kilo. Il sera disponible en France dès novembre et les visiteurs pourront le voir au Salon. En même temps, Sony présente son dernier-né, le CCD-V8AF, camescope 8 mm à mise au point automatique par infrarouge. Cet appareil d'environ 2 kilos offre par ailleurs des caractéristiques voisines du Sony Vidéo 8 disponible en France depuis mai, et qu'il remplace d'ailleurs dès ce mois-ci.

Canon, un autre japonais spécialisé dans la fabrication d'appareils photographiques et de caméras, entre sur le marché de la vidéo 8 mm et lance la Canovision, système complet de camescope et de magnétoscopes 8 mm. Le public du Salon pourra voir le premier camescope de la gamme, le Canovision VM-E1 (disponible dès décembre en France) à mise au point automatique, équipé d'un zoom 1,2/8,5-51 mm de type macro (assurant la prise de vue à 4 millimètres de lentille frontale).

Fuji, le plus grand fabricant japonais de surfaces sensibles, a également annoncé un camescope 8mm, le Fujix 8-M6, mais il ne sera pas commercialisé en Europe dans l'immédiat.

Tous ces appareils donnent une image au moins aussi bonne que celle que procure un magnétoscope VHS ou Beta. C'est dire les progrès remarquables qui ont été accomplis en micro-électronique vidéo et dans la fabrication des bandes magnétiques.

Caméra sophistiquée

Si la vidéo 8 mm entre rapidement sur le marché amateur (Sony, au Japon, est littéralement dépassé par les commandes), le cinéma super 8 garde ses partisans, quoique le marché soit en recul (20 % de baisse sur les ventes de films des six premiers mois de 1985 par rapport à la même période de 1984). La firme française Beaulieu Industriel propose des caméras et projecteurs nouveaux. La caméra la plus sophistiquée, la 7008 S, de classe professionnelle, procure une image bien plus fine et nuancée qu'en vidéo, et un enregistrement sonore aux normes haute fidélité. Les objectifs sont interchangeables, la caméra pouvant recevoir les optiques 16 mm et le réglage de l'exposition est automatique ou semi-automatique.

Dans le domaine de la photographie, les nouveautés se trouvent essentiellement parmi les appareils 24×36, à visée reflex ou du type compact.

Pour les reflex, il faut noter deux tendances. Tout d'abord, Minolta, qui avait lancé au début de l'année le premier appareil informatisé, le Minolta 7000 (1), n'a pas été rejoint par ses concurrents. La firme d'Osaka reste seule, pour l'instant, à présenter un tel matériel, avec un second modèle, le Minolta 9000. Celui-ci, comme le 7000, possède deux micro-ordinateurs (l'un pour la mise au point, l'autre pour l'exposition du film).

Le boîtier reçoit la gamme des objectifs à mémoire morte incorporée, mémoire qui stocke les paramètres invariables propres à chaque optique : focale, ouverture maximale du diaphragme, longueur du trajet des lentilles pour chaque distance de mise au point ou pour chaque variation de focale d'un zoom, etc. Ainsi les deux micro-ordinateurs reçoivent-ils les données nécessaires aux réglages automatiques de mise au point et d'exposition, quel que soit l'objectif monté sur le boîtier (de ce point de vue, notons que Minolta lance au Salon le premier téléobjectif de 600 mm autorisant ces automatismes).

Cette informatisation de l'appareil reflex représente l'avenir de la photo, et les autres grands constructeurs y viendront. Car seules les possibilités d'un micro-ordinateur permettront à l'appareil photo d'assurer le réglage automatique des trois paramètres en jeu (vitesse, diaphragme et distance) pour n'importe quel sujet en fonction de l'image souhaitée (2).

Pour l'instant, et c'est la seconde tendance en matière de reflex, les fabricants se contentent d'offrir des appareils à multiprogrammes. Le plus souvent, ce sont deux ou trois programmes qui sont ainsi proposés à l'utilisateur (programme courant, programme favorisant les vitesses rapides, programme favorisant les petits diaphragmes...). Mais le choix entre ces programmes appartient au photographe, qui doit donc avoir un minimum de connaissances techniques pour le faire. Ces systèmes à programme sont aujourd'hui réalisés avec une bonne fiabilité. C'est, en particulier, le cas du Nikon 301, de l'Olympus OM40 Program ou du Yashica FX 103 P, derniers-nés des fabricants japonais.

Cette fiabilité, les constructeurs la recherchent aussi pour leurs compacts 24 × 36, ces petits appareils de quelques centaines de grammes, à un seul objectif, que chacun peut emporter dans sa poche. Tous sont maintenant entièrement automatiques : exposition, mise au point, flash, affichage de la sensibilité du film, entraînement de la pellicule. Tous ont ainsi les mêmes possibilités, et les circuits électroniques utilisés assurent efficacement les réglages (encore que, sur certains boîtiers, cette efficacité ne semble pas devoir durer de longues années à cause de dispositifs d'apparence bien fragile).

Ce nivellement, qui ne permet plus de mettre en avant un quelconque avantage pour tel ou tel appareil, n'est pas sans inconvénient sur le plan commercial. Aussi, pour arriver à offrir des 24 × 36 compacts différents, les constructeurs ont-ils commencé à modifier le système optique. Tantôt ils ont incorporé une lentille complémentaire qui, par rotation ou par pivotement, donne deux focales ou deux plages de distance de mise au point (dont une pour la photo rapprochée) ; tantôt, comme dans un zoom, un groupe de lentilles se déplace sur l'axe optique pour donner deux focales utilisables.

Parmi ces appareils figurent le Minolta AF-T et le Konica MR-70 (focales de 38 et 70 mm). L'Olympus QF.AFL.5 (focales de 38 et 50 mm), le Fuji Télé W3 (focales de 23 et 69 mm, cet appareil donnant par ailleurs un format d'image 17 × 24 mm et non 24 × 36 mm), l'Olympus XA-4 Macro (qui permet de photographier à 49 et à 69 cm), le Canon AF 35 J (prises de vues à 30 et 50 cm). Un constructeur, Nikon, lance deux compacts, les Nikon L 35 AF 2 et L 35 AD 2 dont l'objectif 2,8/35 mm utilise un nouveau type de verre qui a permis d'améliorer la couverture de l'image, c'est-à-dire l'homogénéité de la netteté et de la luminosité du centre au quatre angles.

ROGER BELLONE.

(Lire la suite page IV.)

(1) Voir *le Monde* du 9 mars.

(2) Le sujet doit en effet être traité différemment en fonction de la lumière qui l'éclaire, de son éloignement de l'objectif et de la focale de cet objectif. L'image souhaitée, par ailleurs, c'est ce que recherche le photographe, par exemple : portrait sur fond net ou sur fond flou, image d'un bolide de course net saisi au millième de seconde, ou flou pour créer l'effet de mouvement, alors saisi au quart de seconde. Ce sont ces données nombreuses et subtiles qu'un micro-ordinateur peut prendre en compte grâce à sa puissance de traitement.

LIRE

Supplément au numéro 12660
Ne peut être vendu séparément. Samedi 12 octobre 1985.

Le look labrador

En ville, un gros « toutou » des champs.

A première vue, c'est un « bon gros chien » tranquille ; impression qui ne se dément pas au fur et à mesure qu'on le connaît mieux. Sans *doute cela n'est pas pour rien dans* le formidable courant de mode dont il est à la fois bénéficiaire et victime.

Bien sûr, la France a surtout découvert le labrador en 1974, avec l'arrivée à l'Elysée de Valéry Giscard d'Estaing ; mais d'autres labradors les avaient précédés, dont les médias avaient moins parlé à l'époque : ceux du président Pompidou, grand chasseur, conquis de longue date par les qualités de ce chien... Lequel poursuit une carrière politique de tout premier plan avec MM. Mitterrand et Chirac. Le plus logiquement du monde, le labrador accompagne aussi l'un des plus fidèles supporters du monde politique : l'imitateur Thierry Le Luron.

Avec une telle promotion, on s'en doute, le cours du labrador affiche une santé éclatante... Mais d'où peut bien venir cet en*gouement* ?

Le chien lui-même n'est certes pas un modèle d'élégance, avec ses formes plutôt lourdes et massives. Il dégage une impression de solidité, de rusticité même, que vient encore renforcer l'aspect lisse et dur de son poil imperméable.

C'est que cette race a été élevée à la dure ! Originaire, comme son nom l'indique, du nord-est du Canada, elle a été importée et sélectionnée en Grande-Bretagne au début du siècle dernier, par le comte de Malesbury, séduit par l'extraordinaire endurance de ce chien au caractère égal, aussi à l'aise dans l'eau (grâce à ses pattes palmées) que sur la terre ferme. Au cours du dix-neuvième siècle, les Britanniques ont élaboré la race définitive, entre autres en le croisant avec des pointers, ce qui a allégé sa ligne et raccourci son poil. Mais il n'a rien perdu de ses qualités physiques et demeure un excellent nageur...

Son véritable nom, *labrador-retriever*, nous rappelle qu'il appartient à une grande famille de chiens qui compte six races : quatre d'origine britannique ; une canadienne et une américaine. Sans être rares, ces races ne sont nulle part vraiment populaires et semblent surtout intéresser un « happy few »... Un comble pour des chiens dont la rusticité constitue la qualité initiale.



A. MUNOZ DE PABLOS

Solide, rustique, le labrador adore les enfants, la vie de famille et ne mord pas.

Hors pair à la chasse

Outre le labrador, les races anglaises comprennent le *flat-coated-retriever*, noir ou marron ; le *golden-retriever* à poils longs, paille ou crème et le *curly-coated-retriever*, à poil bouclé marron ou noir. L'américain s'appelle *Chesapeake-bay-retriever*, à robe feu ou paille et le canadien bénéficie de l'appellation la plus longue : *nova-scotia-duck-tolling-retriever*. Il est pratiquement inexistant en France. Le Chesapeake est assez rare (une naissance enregistrée en 1984 en France contre 4 500 aux Etats-Unis). En France également, en 1984, on a enregistré 139 naissances de golden et 1 969 naissances de labradors. Par comparaison, à la même époque, on a enregistré 71 235 naissances de labradors aux Etats-Unis, sur un cheptel total de 1 071 299 chiens de race. Le labrador y occupe la quarante et unième place (le premier étant le cocker), alors qu'il est « monté » à peu près à la quinzième en France...

Pour Olivier Banche, président du Retriever Club de France, sa vogue actuelle est due en partie aux hommes politiques, mais surtout à son excellent caractère. Ce chien bénéficie d'un sang-froid extraordinaire. De plus, il adore les enfants, la vie de famille et ne mord pas... Toutes qualités qui se retournent contre lui : *« Ce chien de nature et d'eau devient un chien de compagnie, ce qui est un peu dommage. N'oublions pas que ses qualités premières sont la chasse et le rapport. Aussi, nous déconseillons aux gens qui vivent en appartement d'en avoir. »*

Les responsables de la Fédération canine confirment ce point de vue, partagé par tous les spécialistes de ce chien de nature, qui a impérativement besoin de courir sous peine de s'empâter très vite, car son appétit est à la mesure de sa puissance.

D'autre part, la vie urbaine risque de tuer une autre de ses qualités : un odorat supérieurement développé. Il possède en effet dans sa truffe presque deux fois plus de cellules olfactives que le berger allemand. Ce qui en fait non seulement un pistard hors pair à la chasse, mais aussi un auxiliaire de police et de douane particulièrement doué pour la recherche des stupéfiants. Il a supplanté dans ce domaine tous les autres chiens. En particulier, son arrivée a permis de mettre fin à une pénible expérience menée aux Etats-Unis, où l'on droguait des chiens pour les faire travailler en état de manque. Les pauvres bêtes ne vivaient pas plus de trois ou quatre ans. Le labrador, lui, vit normalement et remplit tout aussi bien sa mission, sinon mieux.

Problème d'élevage

Son autre qualité, de rapporteur, permet à qui ne chasse pas mais dispose d'un minimum d'espace de vivre en parfaite harmonie avec un labrador heureux. Il suffit de lui lancer une balle ou un morceau de bois... Le lanceur se fatigue généralement avant le rapporteur ! Ce chien qui pourrait passer pour mou, voire apathique, ne se réveille vraiment qu'au contact de l'eau ou quand il a quelque chose (gibier ou objet) à aller chercher. Mais alors, il se métamorphose en une étonnante boule d'énergie aux ressources insoupçonnables.

Jean-Marie Montaron, vétérinaire, qui est l'un des plus grands spécialistes (entre autres) de ce chien, insiste sur la nécessité de l'espace qu'on doit lui offrir... *« Solide, rustique et puissant, il est bâti pour les efforts. En vie sédentaire, il faut se méfier de l'embonpoint. Il lui faut de l'exercice avant tout ; ensuite, ne pas trop le nourrir. Son poil très particulier nécessite un apport d'acides gras (lard de porc, huile de maïs) ; un apport de calcium est nécessaire pendant la croissance ; et en permanence un peu de levure de bière lui donnera la vitamine B indispensable... »*

Sur le fait qu'on l'élève de plus en plus en ville, le docteur Montaron se montre plus discret, mais remarque sans commentaire que les deux chiens les plus répandus en France (en ville comme à la campagne) sont le berger allemand et le briard, qui le suit immédiatement, tous les deux encore plus gros que le labrador.

Plus grave semble être l'une des conséquences du courant de mode. L'accroissement de la demande a, si l'on peut dire, amené certains éleveurs à « surproduire » et on voit parfois apparaître certains jeunes dysplasiques (anomalie des hanches). Une tare héréditaire qui se voit peu sur un chiot de deux mois. C'est plus un problème d'élevage qu'un problème de race, le labrador ayant prouvé ses nombreuses qualités depuis longtemps. Qualités qui, jointes à son calme étonnant, en font aujourd'hui de plus en plus souvent le chien d'aveugle idéal. Ce qui fait dire à certaines mauvaises langues qu'il ne faut pas chercher ailleurs le secret de sa vogue auprès des hommes politiques.

MICHEL DROULHIOLE.

« Retriever Club »

Notre bon gros chien au caractère placide n'a aucun problème particulier de cohabitation, puisque, selon certaines sources, les labradors de MM. Chirac et Mitterrand seraient cousins... En revanche, il semble que les critères de race soient particulièrement sévères, car, parmi la descendance des actuels labradors en poste à l'Elysée, deux jeunes se seraient vu récemment refuser la confirmation... Conséquence de la vogue de ce chien, les critères se durcissent pour éviter une « dilution » de la race, et les conséquences de la mode se retournent parfois contre ceux qui l'ont (même involontairement) lancée.

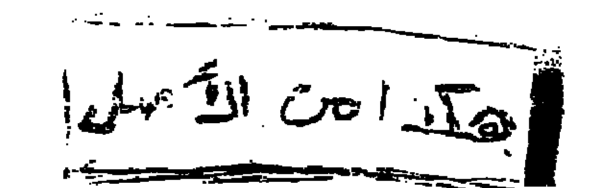
Retriever Club de France : 9, rue du Faflot, Jagny-sous-Bois, 95850 Mareil-en-France, tél. (3) 471-12-57.

Société centrale canine : 215, rue Saint-Denis, 75093 Paris Cedex 02, tél. (1) 508-53-15. La société regroupe aussi bien les associations de races que les sociétés canines régionales.

Banque d'information (pour les éventuels acquéreurs de chiots de toutes races), tél. (1) 233-47-01. (Un labrador coûte entre 2 500 F et 5 000 F.)

RECTIFICATIF

Une boussole quelque peu déboussolée nous a fait écrire dans *le Monde Loisirs* du 5 octobre que l'Algarve se trouvait au nord du Portugal ! Même si un golfeur craint davantage de perdre la face que le nord, et même si la température des eaux locales fait davantage songer à Deauville ou au Touquet (beaux golfs au demeurant), le lecteur, golfeur ou pas, aura rectifié de lui-même et rendu au sud du Portugal ce très beau paradis golfique.



هكذا من الأصل

Félin câlin

Sur la moquette, un « matou » des bois norvégiens.

LE retour du naturel pourrait définir l'Exposition féline internationale (1) qui se tient à la porte Maillot. Le chat est à la mode et se porte tigré, rustique, mais revendique tout de même une haute lignée. En effet, certaines instances parmi les plus autorisées (« Cat Club ») ont décidé de recruter une nouvelle et vigoureuse aristocratie en anoblissant une partie des chats... de gouttière.

Certes, depuis déjà quelques années, vétérinaires et marchands spécialisés avaient remplacé ce terme trop ordinaire par celui de « chat européen », ce qui, d'ailleurs, ne dérangeait nullement le sympathique animal, toujours prêt à coopérer du moment qu'on lui laisse ses dix-huit à vingt heures de sommeil quotidiennes.

Nos néo-européens ne se formalisèrent pas et continuèrent à mener une existence marginale dans les rues, les appartements, ou sur les toits. Individualistes mais jamais bien loin de l'homme, grand animal dispensateur de nourriture qu'ils ont colonisé de longue date. Certains hommes, justement, se sont récemment rendu compte que, dans cette république des chats, certains étaient « plus égaux que d'autres ». Le standard « européen » était né, sur des caractéristiques fort précises (trente-six couleurs admises, par exemple).



Le « skaugatt » gronde, nage et joue à l'acrobate.

Ainsi, si vous possédez un très beau chat de gouttière, rien ne vous empêche de le présenter, d'abord en classe « novice ». Deux juges internationaux vont l'examiner, puis le rejeter ou le qualifier d'excellent, ce qui amène son inscription au Livre expérimental... Ensuite, il suit la même filière qu'un vulgaire siamois « blue-point », persan écaille-de-tortue, abyssin, chartreux ou autre bête de concours...

Il doit concourir trois fois en classe ouverte pour devenir champion et trois fois en classe interna*tionale pour le titre de champion* international...

Reste maintenant à attendre quelques générations pour vérifier si, à force de sélection et de consanguinité, cet européen au départ rustique ne va pas perdre en robustesse ce qu'il gagnera en prestige. Ce qui n'a d'ailleurs que peu d'importance car, pour une certaine clientèle, le fait de posséder un animal nécessitant des soins attentifs et constants constitue un argument de choix plus ou moins inconscient, mais décisif.

Pour l'instant, tout va bien pour notre européen, alors qu'un concurrent au moins aussi rustique et vigoureux pointe ses moustaches à la même exposition. Un *« chat des bois norvégien »*, ou « skaugatt », aux caractéristiques tellement étonnantes qu'il nous force à effectuer un retour en arrière pour vérifier le bien-fondé de certaines idées reçues sur les chats.

Dans les arbres comme l'écureuil

Notre européen, par exemple, est, aux yeux des zoologues, l'ancêtre pas si éloigné de toutes les races, prestigieuses ou non, qui mènent une existence d'animaux de compagnie. Le seul problème, c'est qu'il n'est pas le moins du monde européen, mais au contraire originaire d'Afrique (2). Le vrai chat européen, *dit « chat sauvage », indigène* dans toute l'Europe occidentale, est rigoureusement inapprivoisable. A ce titre, d'ailleurs, il est en voie de disparition un peu partout : ne pouvant l'asservir, l'homme a entrepris avec succès de le détruire.

Ce chat sauvage est un peu plus gros que notre européen ; sa tête est plus volumineuse, proportionnellement plus large ; son pelage uniformément rayé de gris ou de roux, y compris la queue, dont l'extrémité est ronde et non pointue. Territorial, il vit nettement à l'écart de l'homme, mais il peut s'accoupler avec un européen redevenu sauvage (chat « haret ») et donner des petits eux-mêmes fertiles. Ce n'est donc pas une véritable espèce, mais une simple variété, même si les comportements diffèrent énormément. Leur seul point commun, c'est d'être tous deux de bons grimpeurs (aux arbres) et d'exécrables descendeurs. Les chats, en effet, descendent laborieusement, tête en haut, en se retournant fréquemment et en terminant par un grand bond, dès que c'est possible...

Le skaugatt remet tout en question, car il procède des deux, avec quelque chose en plus. Comme le chat sauvage, il est territorial, mais autour de son maître. En cas d'intrusion (non, il n'aboie pas), il prévient en grondant. Mais, intelligent comme tous les chats, si le danger se précise il bat en retraite. Parfaitement adapté à l'homme, son caractère est d'ailleurs très doux. Sa silhouette élancée aux muscles longs le prédispose à la natation. Comme notre chat sauvage (qui se nourrit entre autres d'écrevisses), il n'hésite pas à aller dans l'eau. Il ne se contente pas d'y marcher ; il y nage, apparemment avec grand plaisir... Mais son domaine de pré*dilection, ce sont les arbres, où il* grimpe avec une grande facilité. La surprise vient de la plupart des témoignages qui affirment qu'il descend aussi aisément ; la tête en bas comme un écureuil ou une martre.

Très bien adapté aux intempéries et aux conditions de froidure extrêmes, il porte sous un pelage long imperméable un sous-poil particulièrement dense, isotherme. Sa physionomie ne rappelle en rien le chat sauvage, mais, au contraire, un européen en robe longue, au museau encore plus pointu, avec de grands poils dans les oreilles et sur les pattes, et une très longue queue touffu · de grimpeur.

Actuellement, ce chat es. encore assez rare en France, où pourtant un éleveur s'y intéresse déjà (3). On pourra le découvrir au Palais des Congrès, en regrettant que celui-ci ne soit pas planté d'arbres... A ce sujet, d'ailleurs, on pourrait se demander s'il n'est *pas un peu dommage* d'enfermer ce magnifique petit prédateur, parfaitement adapté à une vie rustique au grand air, dans un appartement, avec dans le meilleur des cas de la moquette au mur...

Il en va un peu de même pour notre nouvel aristocrate européen, fruit d'une sélection naturelle entre les toits, les rues et les jardins, que sa promotion force à quitter tout cela... La pâtée ou la liberté : c'est une bien vieille histoire, et pas près de se terminer si l'on songe que, à l'inverse des chats, bien des hommes n'ont aujourd'hui ni l'une ni l'autre.

Pour conclure sur une note plus gaie, on peut remarquer que, entre la raréfaction des chats errants et la sélection des plus jolis d'entre eux, on va peut-être devoir un de ces jours créer un standard pour les vrais bâtards, les vrais chats clochards, bariolés, multicolores dont les couleurs de la descendance restent toujours aléatoires... Le gouttière « Gouttière » en quelque sorte, comme dans une publicité de supermarché.

M. D.

(1) Exposition féline internationale, Palais des Congrès ; Paris, porte Maillot. 12 et 13 octobre 1985, de 10 heures à 18 heures. Samedi, entrée 30 F ; dimanche, 40 F (pour les enfants : demi-tarif). 700 à 800 chats seront présentés, aussi bien par des éleveurs que par des particuliers.

(2) *La Faune de la France*, par Rémy Perrier, vol. X, p. 191 (Delagrave 1924-1975).

(3) M[me] Briole ; Moulin de Launay ; Le Tranger 36700 Châtillon-sur-Indre.

Partir

Jardins d'automne

Les couleurs d'automne dans les parcs anglais attirent parfois plus de visiteurs qu'au printemps. Sans aller jusqu'en Angleterre, on peut, en France, visiter des parcs merveilleux, où les teintes d'automne se mêlent au bleu de plus en plus léger des derniers hortensias et au rose de plus en plus pâle des roses tardives.

A cette période, érables du Japon, cyprès chauves de Louisiane, merisiers, cerisiers et autres arbustres rares, déploient leur surprenant et somptueux feuillage. Le parc de Courances et son jardin japonais, près de Fleury-en-Bièvre, celui de Balaine à Villeneuve-sur-Allier près de Moulins et celui de Moutiers, à Varengeville, perché sur les falaises de Dieppe, avec la mer pour horizon, sont trois lieux de promenades idéales :

– Parc de Courances, 91490 Milly-la-Forêt. Visites jusqu'au 11 novembre, samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures (18 km à l'ouest de Fontainebleau).

– Parc de Balaine, 03460 Villeneuve-sur-Allier, à 15 kilomètres au nord de Moulins. Route D 433, vers Toury et Nonay. Visites jusqu'au 31 octobre, tous les jours, sauf mardi et vendredi, de 14 heures à 19 heures.

– Parc des Moutiers, 76119 Varengeville-sur-Mer, à 5 kilomètres à l'ouest de Dieppe. Visites de Pâques à la Toussaint, tous les jours de 10 heures à 12 heures et de 14 heures au coucher du soleil.

En Côte-d'Ivoire

Dix jours de golf en Côte-d'Ivoire : sept à Abidjan et deux à Yamoussoukro. En compagnie de David Wakeford, professeur à La Baule et au Club de l'Etoile, à Paris. Du 1er au 11 novembre : 10 420 F par personne.

● **BMI/MULTITOUR, tour Gamma D, 193, rue de Bercy, 75012 PARIS. Tél. : (1) 347-67-33.**

PHILATÉLIE n° 1917

« La France à ses morts »...

...titre du timbre rendant hommage aux disparus de la deuxième guerre mondiale. Vu le sujet symbolique sa réalisation a été confiée à maître Albert Decaris bien connu pour sa valeur artistique d'interprétation. Vente générale le 4 novembre. (53e/85).

1,80 F, rouge violacé, marron clair, noir.

Format 22 x 36 mm. F. 50. Dessin et gravure A. Decaris. Tirage : 12 000 000. T.-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– **2 et 3 novembre**, de 9 h à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert aux Invalides, aile Robert de Cotte, salle du cadre sportif (entrée place Vauban), **Paris-7e**. Oblitération « P.J. ».

– **2 novembre**, de 8 h à 12 h., à la R.P., 52, rue du louvre, **Paris-1er** et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, **Paris-7e** ; de 10 h à 17 h., au musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, **Paris-15e**. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● **RETRAITS** des timbres, type « Liberté », 1,70 F vert, 2,10 F rouge et 3 F bleu, le 16 novembre.

■ **VIENT DE PARAITRE** la quatrième édition du catalogue fédéral « Marianne » 1986. Bien que simplifié (cette année), il conserve son originalité. *Les cotes reflètent les prix réels de* vente sur le marché. En vente chez les négociants ou par le distributeur, les éditions Image et Document, 9, rue J.-F. Gerbillon, 75006 Paris. Prix : 45 F.

● **BAPTÊME D'UN TGV**, le 26 octobre, à Sens. Cet événement sera souligné par des souvenirs oblitérés avec un cachet illustré des PTT. Enveloppes : 10 F ou 15 F (TGV) ; cartes : 10 F ou 15 F (TGV) et un entier repiqué, 9 F, plus port. Les cinq souvenirs à 63 F franco. Cheminots Philatélistes, 39, rue Tabarant, Laroche, 89400 Migennes.

Calendrier des manifestations

⊙ 75015 Paris (s. cuir) 7-10/IX *
⊙ 75017 Paris (Lions) 12-13/IX *.
⊙ 97300 Cayenne (Ariane) 13-14/IX *.
⊙ 15000 Aurillac (forêt) 23/IX *.
⊙ 04000 Digne (ex. phil.) 23-24/IX *.
⊙ 75001 Paris (cartoph.) 27-28/IX *.
⊙ 75015 Paris (pr. à p.) 28/IX-2/X *.
⊙ SP 69057 (30e) BPM 510 4-5/X *.
⊙ 51340 Pargny-s/Saulx 5-6/X *.
⊙ 83100 Toulon (foire) 4-14/X *.
⊙ 83170 Brignoles (art) 5/X *.
⊙ 31130 Balma (ral. aér.) 5/X *.
⊙ 87000 Limoges (gare) 5-6/X *.
⊙ 26000 Valence (sport) 5-6/X *.
⊙ 57350 Stiring Wendel 6/X *.
⊙ 13130 Berre-l'Etang 5-6/X *
⊙ 31110 Bagnères-de-Luchon 10/X.
⊙ 37000 Tours (pompiers) 10-11/X.
⊙ SP 69410 BPM 507 (fr. all.) 11/X.
⊙ 31000 Toulouse (PS) 11-13/X.
⊙ 62114 Sains-Gobelle (ph.) 12/X.
⊙ 95690 Nesles-la-Vallée 12-13/X.
⊙ 18000 Bourges (CGT) 14-18/X.
⊙ 95300 Pontoise (tir) 18-20/X.
⊙ 94240 L'Hay-les-Roses 16-17/XI.
⊙ 33160 St-Médard-en-J. 23/XI.
⊙ 33160 St-Médard-en-J. 24/XI.

* *Voir « Bureaux temporaires », le Monde, du 9 mars et du 6 juillet.*

● **NIGER** : une série de trois timbres est dédiée aux « Espèces d'arbres



protégés au Niger », 110 fr., le baobab *(adansonia digitata)*, 210 fr., le gao *(acacia albida)*, 390 fr., le baobab *(adansonia digitata)*. Impression qua-



drichrome offset, par Edila, d'après clichés photos J. Caffe.

ADALBERT VITALYOS.

Manger vite et bien

« Fast-food » : la contre-révolution a commencé.

COMMENT vite abattre le dernier carré des douches égrotantes, des matelas anémiés et des cuisines antédiluviennes qui provoquent la déception de ses hôtes, clients ne demandant pas la lune mais un juste confort ? La réponse, les professionnels du gîte et du couvert la trouveront au Salon international Equip'Hôtel, qui ouvre ses portes dimanche 13 octobre et pour neuf jours à la porte de Versailles (1).

Ce vaste supermarché (cent mille visiteurs en 1984) de l'équipement hôtelier et de la restauration rapide témoigne de la brutalité de la tornade qui balaie aujourd'hui les offices et les réceptions. De la cuisinière de grand-mère au four à micro-ondes, de la bonne vieille pomme de terre pelée à la main à la pomme dauphine prête à être cuite et du passe-partout à la clé magnétique, les fourneaux et les chambres de l'an 2000 s'avancent. Adieu Luculus !



« Laboratoire » de cuisson sous vide.

Parmi les nouveautés, on remarque un four à air pulsé : cuit en une demi-heure quatre-vingts baguettes dorées et croustillantes à souhait. Ou bien cinq cents pâtisseries. Le gant de toilette en tissu éponge est désormais placé dans un petit sac fermé. On le jette après usage. Et tant pis si un étourdi oublie d'éteindre le lampadaire ou la lampe de la chambre : un dispositif automatique s'en chargera. Enfin, il suffit de quelques heures pour installer une ou deux salles de bains grâce au kit sanitaire. A condition, bien sûr, de posséder l'eau courante et un peu de sens pratique.

La salle de bains s'achète en pièces détachées et se bricole en deux coups de clé à molette. Côté cuisine du restaurant de demain, plus besoin d'avoir de gros bras pour faire des pâtes fraîches. La machine pétrit et découpe selon les règles de l'art transalpin. Trente modèles sont programmés. Les gourmets du futur trouveront dans leur assiette du foie gras caché dans des brioches ou des profiteroles. L'escargot perd sa coquille, et les beignets de poulet, de bœuf et de... camembert apparaissent sur les tables. Enfin, la mayonnaise a le goût de mayonnaise, mais elle est une mayonnaise maigre. Pauvre Vatel !

La profession connaît donc de profonds changements et tente de s'adapter à la révolution du surgelé et de l'informatique, pour faire face à la demande. Le secteur cafés-hôtels-restaurants représente, par exemple, 31 % des recettes en devises du tourisme. Avec plus de 46000 établissements et 800000 chambres, le parc hôtelier français se situe au premier rang européen et au deuxième rang mondial. Mais la fréquentation des hôtels a tendance à diminuer au profit des autres formes d'hébergement moins onéreuses. Les chaînes « une étoile » peuvent apporter, selon les responsables du Salon, une réponse à cette situation *« puisqu'elles proposent des chambres à bon marché et adaptées à la demande de la clientèle »*.

Le monde des cafés et des restaurants est, lui, en pleine évolution. Le déclin du secteur des débits de boissons (86 124 établissements en 1985, contre 98 095 en 1981) contraint les patrons à diversifier leurs services. La restauration rapide constitue alors une solution d'appoint appréciable pour les cafetiers désireux d'élargir leur clientèle. Dans tout bistrot sommeille, en effet, une brasserie. Il faut faire vite. Le fast-food, la cafétéria, la pizzeria et le grill menacent ; 13,3 millions de consommateurs fréquentent ces établissements, contre 11 millions les derniers caboulots, selon une enquête effectuée récemment par la SOFRES et diffusée à l'occasion d'Equip'Hôtel.

Manger vite et simple. Surpris par ce nouveau et récent comportement, les cafetiers ont réagi tardivement et laissé le champ libre à la restauration rapide venue d'Outre-Atlantique. Ils possèdent cependant de solides atouts pour remonter la pente. A condition d'éviter le clinquant « moderne » et de servir des produits de qualité simples. Qui abandonnerait alors le comptoir sur lequel le petit bruit de l'œuf dur cassé est terrible, selon Prévert ?

JEAN PERRIN.

(1) *Equip'Hôtel*, palais Sud, porte de Versailles. Du 13 au 21 octobre inclus, de 9 h 30 à 19 heures. Entrée : 25 F.

Interhome : logements à la carte

Avec un parc de 17 000 logements, dont 7 000 en France, « Interhome » se situe parmi les tout premiers spécialistes de la « location vacances ». Les nouveaux catalogues de la société présentent toute une gamme de studios, d'appartements et de villas disponibles en toute saison, en Europe.

Pour cet hiver, on peut skier dans le Jura (Métabief) pour un prix, par semaine, variant de 647 F à 2 193 F, ou en Savoie-Dauphiné (Tignes, les Menuires, Val-Thorens, Megève et Saint-Gervais) pour un prix allant de 886 F à 1 589 F. A l'étranger, la neige est au rendez-vous en Italie, en Suisse et en Autriche.

Enfin, Interhome propose des villas en Autriche, Suisse, Espagne et France. Une semaine à Marbella, par exemple, pour 6 844 F.

● **Interhome, 15, avenue Jean-Aicard 75011 Paris. Tél. : (1) 355-44-25. Catalogue également chez toutes les agences de voyages.**

L'informatique pour impressionner

(Suite de la première page.)

D'une façon générale, les opticiens ont aussi affiné les objectifs pour appareils reflex, réduisant leur volume sans perte de qualité. Les zooms sont toujours très appréciés (près de 50 % des productions japonaises d'objectifs), mais les amateurs semblent aujourd'hui revenir vers les focales fixes, moins coûteuses à qualité supérieure, et qui offrent souvent des possibilités inégalées par leur compacité, leur luminosité et leurs spécificités (photo rapprochée, décentrement pour la photo d'architecture, grands angulaires, etc.).

Regain d'intérêt aussi dans un autre domaine, la projection de diapositives. Plusieurs constructeurs (Braun, Leitz, Prestinox, Rollei, Zeiss) présentent de nouveaux modèles. Leurs possibilités n'ont pas tellement changé, les projecteurs ayant déjà acquis l'automatisme du défilement des vues et de la mise au point, le synchronisme avec un enregistrement sonore, la puissance lumineuse avec les lampes de 24 V-250 W. Mais le recours à la micro-électronique a permis de réduire l'encombrement, de grouper les commandes et, finalement, d'améliorer le fonctionnel et l'esthétique.

Le domaine qui semble le moins avoir évolué est celui des films. Il est vrai que des progrès considérables avaient été réalisés ces dernières années (3) et que les grands fabricants comme Kodak, Agfa ou Fuji viennent à peine d'achever la mise en place de leurs nouveaux produits. Seule la société Ilford n'avait encore rien fait : c'est donc à ce 36e Salon qu'elle lance une gamme complète de films nouveaux, les Ilfocolor (négatifs pour tirage papier) et les Ilfochrome (inversibles pour diapositives). Leurs sensibilités vont de 100 à 1 000 ISO pour les Ilfocolor et de 50 à 1 000 pour les Ilfochrome.

ROGER BELLONE.

(3) Voir *le Monde* des 22 et 28 janvier 1984.

TELEVISION

« Les Frustrés », sur A 2

Il est 7 h 27... la petite famille de Leymergie s'agrandit.

ON va bientôt les voir, avec leurs gros yeux cernés, leur tignasse ébouriffée, avachis dans des canapés, râlant sur le monde entier. Le lundi 14 octobre, *les Frustrés* de Brétecher vont faire leur apparition sur Antenne 2 à Télématin, de 7 h 27 à 7 h 29... Nombre d'épisodes prévus : une centaine. C'est Christophe Izard qui a eu l'idée d'adapter les célèbres BD du *Nouvel Observateur* pour la télévision, et c'est Alain D..verne (le créateur des « Bébêtes Show »), qui a fabriqué les huit marionnettes, grandeur nature, qui seront animées par trois personnes chacune.

En neuf mois d'existence, c'est la seule innovation de Télématin. C'est curieux, après un démarrage rapide (fulgurant même au regard de la télévision anglaise qui a progressé lentement mais sûrement), Télématin est monté d'un coup, en deux mois, mais depuis elle stationne. Deux millions de téléspectateurs, un taux de satisfaction énorme (92 %), pourquoi l'émission du matin n'arrive-t-elle pas à franchir une deuxième vitesse, à passer ce plafond ? Elle ne fait pas beaucoup d'effort pour se faire connaître. Demandez autour de vous, il y a encore des gens qui ne savent pas qu'elle existe ! Il y en a beaucoup qui savent, mais, dans la course que mènent les Français entre la salle de bains, la chambre et la cuisine, ils n'ont pas le temps, disent-ils, ils n'y pensent pas, ils n'ont pas comme les Américains deux ou trois postes dans la maison non plus. Bref, la télévision du matin n'est pas entrée dans nos mœurs.

Elle a ses habitués pourtant. Et elle est plutôt bien faite. Télématin est à l'image de William Leymergie, familière, très tartines beurrées confiture. Leymergie a ce côté grand frère, toujours souriant, un peu flegmatique, qui rassure. Sa gentillesse totale défait nos angoisses. Il est simple. On peut l'écouter en enfilant ses chaussettes. Exactement ce que voulait Pierre Wiehn, directeur de la programmation, qui a multiplié études et sondages avant de lancer sa formule du matin. Il a demandé à un organisme consultatif de déterminer le ton idéal. Gentillesse sans mollesse. Dynamiser sans agressivité. Leymergie ressemblait au profil. Il avait l'autre avantage d'être polyvalent (il était producteur et animateur d'émissions pour enfants, journaliste et créateur). « *Ici je ne suis pas un journaliste*, nous dit-il, *je suis animateur d'une tranche de programme de deux heures, avec un boulot de journaliste. Mon rôle est de faire en sorte que les gens soient reçus avec courtoisie et précision. Que tous ceux qui défilent dans le studio disent ce qu'ils ont à dire.* »


D. LEVY/A2

Claire Brétecher et William Leymergie en compagnie des Frustrés.

C'est vrai. Leymergie est à la fois le trait d'union très simple, l'hôte charmant qui sait parler avec tout le monde (à Olivier Stirn : « *Vous présenterez mes amitiés à votre chatte Suzanne* »), il est la maîtresse de maison qui a un mot pour chacun, qui veille à tout, l'air de rien. Il donne la « couleur », un rythme à tous les rythmes qui se bousculent en deux heures : jingles, titres, infos, conseils, chansons, météo, sports, feuilletons, un extraordinaire bric-à-brac de rubriques quotidiennes, bi-hebdomadaires ou hebdomadaires. Une « *machinerie très lourde* » en réalité, dit Daniel Patte, le responsable de la production et de la coordination de l'émission du matin.

Leymergie est la « gare de triage » où se croisent à toute vitesse sans se cogner les moustaches broussailleuses de Michel Lis (on ne manquerait sous aucun prétexte ses conseils pour bouturer, tailler, couper, planter, ses dictons qui vous rattachent à la terre), la rubrique « santé » de Martine Allain-Regnault (chaleureuse), le nœud papillon de Vincent Gerhards, la météo pimpante (Brigitte Simonetta), les conseils d'Eve Métais (utiles mais un peu techniques dans le vocabulaire), le dessin animé (toujours génial), les chansons (qui le sont moins), les trois journaux – 7 h, 7 h 30, 8 h – très classiques dans leur forme, tourisme, mode, animaux, etc.

Levé tous les jours à 2 heures du matin, Leymergie assiste à 5 h 15 à la première conférence de la rédaction (pour savoir ce qui se passe, être au courant) ; à 6 h, il jette un dernier coup d'œil sur ses fiches jaunes, roses, vertes (des notes, « *pas de texte* », il tient à improviser) ; à 6 h 40, il est assis dans le studio, il bavarde, il est prêt. Derrière le naturel, se cache un énorme travail. Sous la facilité apparente, la rigueur et la précision, tout est prévu à l'avance, à la seconde près. William Leymergie a l'esprit d'équipe et cela se sent. La petite famille – une soixantaine de personnes – est soudée par le sentiment de participer à une aventure. *Les Frustrés*, qui vont un peu l'agrandir, vont amener un ton nouveau, une surprise. Est-ce assez pour fidéliser de nouveaux téléspectateurs ? Peut-être faudrait-il réviser aussi, moderniser d'autres rubriques, les chansons, par exemple... ou le feuilleton, toujours et désespérément médiocre.

CATHERINE HUMBLOT.

● TÉLÉMATIN, chaque jour, de 6 h 45 à 8 h 45 sur A 2 (*les Frustrés*, à 7 h 27).

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 13 OCTOBRE

Le Coup du parapluie ■

Film français de Gérard Oury (1980), avec P. Richard, V. Mairesse.
TF 1, 20 h 35. (95 mn.)

Un comédien ringard récolte, par hasard, un « contrat » pour faire le tueur... avec un parapluie. Il croit tourner dans un film. Des gags soigneusement préparés, efficaces, comme toujours chez Oury.

Arènes sanglantes ■

Film américain de Rouben Mamoulian (1941), avec T. Power, R. Hayworth (v.o. sous-titrée).
FR 3, 22 h 30. (120 mn.)

Un enfant pauvre devient un grand matador dont l'ascension est gâchée par sa rencontre avec une femme fatale. Du roman de Blasco Ibanez, déjà porté à l'écran, en 1923, avec Valentino, le réalisateur Rouben Mamoulian, artiste de la couleur, a fait un spectacle somptueux, chatoyant, sur l'Espagne des corridas. Quant à l'histoire !...

LUNDI 14 OCTOBRE

La Cuisine des anges ■

Film américain de M. Curtiz (1955), avec H. Bogart, P. Ustinov.
TF 1, 15 h 25. (110 mn.)

Cayenne 1895. Trois forçats évadés et un serpent-minute jouent, à Noël, les anges gardiens d'une famille de commerçants en détresse. Transposition hollywoodienne réussie de la comédie d'Albert Husson.

L'Emmerdeur ■

Film français d'Edouard Molinaro (1973), avec L. Ventura, J. Brel.
TF 1, 20 h 35. (90 mn.)

Rescapé du suicide grâce à son voisin de chambre d'hôtel, un représentant de commerce s'attache tellement à son sauveur qu'il le gêne dans sa mission de tueur à gages. Gags nouveaux et rythme cinématographique pour l'adaptation d'une pièce de Francis Veber. Humour et psychologie dans les relations dingues de Ventura et Brel.

Le Milliardaire ■

Film américain de George Cukor (1960), avec M. Monroe, Y. Montand.
FR3, 16 h 05. (105 mn.)

A New-York, un milliardaire d'origine française se fait passer pour un acteur débutant auprès d'une danseuse dont il est épris. Comédie musicale en partie ratée où Marilyn Monroe, fragile, brille de ses derniers feux.

La Marraine de Charley

Film français de Pierre Chevalier (1959), avec F. Raynaud, A. Auberson (N.).
FR3, 20 h 35. (85 mn.)

Un étudiant aux beaux-arts s'habille en femme et prend l'identité de sa riche marraine pour obtenir une location destinée à ses amis. Vaudeville affligeant. Fernand Raynaud travesti fait à peine rire.

MARDI 15 OCTOBRE

Et Dieu créa la femme ■

Film français de Roger Vadim (1956), avec B. Bardot, J.-L. Trintignant.
A2, 20 h 35. (90 mn.)

A Saint-Tropez, une adolescente amorale, vivant selon ses instincts, épouse le frère de l'homme qu'elle aime, afin de se rapprocher de celui-ci. Ce film à scandale fit de Brigitte Bardot le symbole sexuel d'une époque où les mœurs étaient en voie de mutation. Le style dit « moderne » de Vadim ne tient pas le coup. Reste la valeur sociologique du mythe de B.B.

La Vallée de la poudre ■

Film américain de George Marshall (1958), avec G. Ford, S. MacLaine.
FR3, 20 h 40. (85 mn.)

Un aventurier qui possède un troupeau de moutons refuse de subir la loi d'un éleveur. Facéties d'acteurs dans un western humoristique.

Les Quatre Cavaliers de l'apocalypse ■■

Film américain de Vincente Minnelli (1961), avec G. Ford, I. Thulin (v.o. sous-titrée).
FR3, 23 h. (147 mn.)

Les membres d'une famille d'origine sud-américaine ayant une branche en France et une en Allemagne se trouvent ballottés, opposés, au cours de la deuxième guerre mondiale. Nouvelle version d'un roman de Blasco Ibanez, tourné en 1921 avec Valentino (c'est la semaine..., voir Arènes sanglantes). Une fresque historique dramatique, où l'utilisation de la couleur s'accorde au violent choc de deux mondes, aux passions déchaînées, à l'apocalypse provoquée par les nazis.

JEUDI 17 OCTOBRE

Les Fantômes du chapelier ■■

Film français de Claude Chabrol (1982), avec M. Serrault, C. Aznavour.
A2, 20 h 35. (120 mn.)

Un humble tailleur arménien est à la fois terrorisé et fasciné par son voisin d'en face, le chapelier, qu'il soupçonne d'être l'« étrangleur » sévissant dans la ville. Du suspense psychologique créé par Simenon dans son roman, Chabrol a fait un jeu d'orgueil, d'audace et de cynisme, un éloge de la folie contre la médiocrité bourgeoise. Serrault est génial dans le défi, Aznavour pathétique.

VENDREDI 18 OCTOBRE

L'Amour à la chaîne ■

Film français de Claude de Givray (1964), avec V. Ciangottini, J. Yanne (N.).
A2, 22 h 55. (85 mn.)

Une jeune fille qui n'arrive pas à gagner sa vie se prostitue par révolte. Elle découvre l'horreur du milieu. Etude de mœurs légèrement romanesque mais sans complaisance. Claude de Givray (qui eut des ennuis avec la censure) s'est attaqué à l'esclavage de la prostitution et à la puissance des proxénètes. C'était, à l'époque, un film socialement utile.

Samedi
12 octobre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France
9.00 Partez gagnant.
A propos des rumeurs sur les chômeurs. Et d'autres rubriques.
9.45 5 jours en Bourse.
10.00 Reprise : Performances (diff. le 9 octobre).
10.30 Reprise : Les trois premières minutes (diff. le 9 octobre).
11.00 Hauts de gammes. Diffusé en simultané sur France-Musique : Spécial Victoria de Los Angeles.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.35 La séquence du spectateur.
14.05 Le rendez-vous des champions.
14.20 Série : Pour l'amour du risque.
15.15 Le merveilleux voyage de Nils Holgersson.
15.45 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval, tiercé en direct d'Auteuil.
16.20 Temps X. Magazine de la science-fiction.
17.10 Série : Les hommes de Rose.
18.05 30 millions d'amis.
18.30 La route bleue. La route en chanson et le petit théâtre de la route.
18.35 Magazine auto-moto.
19.05 D'accord, pas d'accord (INC).
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du Loto.
20.40 Téléfilm : les Fanes du ciné.
D'après le roman de Camille Lemercier, adaptation P. Triboit, réalisation J. Sagols. Avec B. Ogier, P. Vaneck, S. Caffarel...
Trois enfants pauvres avec leur mère dans un quatrième sans ascenseur. Ce n'est pas un feuilleton populiste, c'est gai, les petits adorent le cinéma (surtout les navets !) et c'est Bulle Ogier qui joue le rôle de la mère. Tendresse, le climat d'avant-guerre, de l'adolescence effervescente dans la France de 1937.
22.10 Droit de réponse : C'est extralucide ?
Emission de Michel Polac.
Avec H. Broch, biophysicien, les professeurs F. Marcoux, J.-P. Escande, J. Bessuges, psychiatre, J. Pradel, J. Alia et F. Ferney, journalistes, G. Majax, illusionniste, Nathaniel et M. de Sabato, voyants, M. Delclos, médium et S. Audran, comédienne.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. *Série : Les Incorruptibles (redif.).*

ANTENNE 2

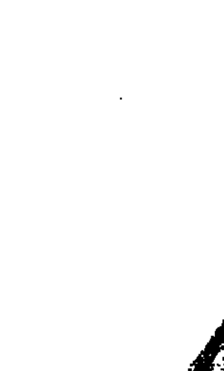
8.55 Journal des sourds et des malentendants.
9.15 Gym tonic.
9.50 Reprise : Apostrophes (Cohabitation ou collaboration ? Dif. le 11 octobre).
11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
1922 : la découverte de la tombe de Toutankhamon ; Mussolini prend le pouvoir en Italie.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.25 Série : Cannon.
14.15 Superplatine. *Scotch, Serge Guirao, Jimmy Cliff, Christophe...*
14.45 Les jeux du stade.
Gymnastique rythmique et sportive ; Football : championnats de France ; cyclisme : Tour de Lombardie.
17.00 Les carnets de l'aventure.
La peur contre la gloire ; Envol au pays des Djenoun.
18.00 Récré A2. *Simbad le marin ; les mondes engloutis.*
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Informations régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Demain c'est dimanche
Emission de G. Louvin, réalisateur G. Barrier et G. Job.
Autour de Patrick Sébastien, invité vedette : Bruno Giraldi, Arcadia, Patrick Bruel et d'autres...
21.55 Les histoires d'Onc' Willy.
« Ivanhoé », présenté par William Leymergie. (Redif.)
22.25 Les enfants du rock
Magazine de Patrice Blanc-Francard.
Rock n' Roll Graffiti. Un spécial Bruce Springsteen.
23.30 Journal.
23.55 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

12.15 Connexions : le magasinage.
De l'Agence nationale pour l'emploi.
12.30 Energiquement vôtre : la campagne.
De l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie.
12.45 Voyage en immunologie (1re partie).
14.00 Le Grand Prix de tennis de Toulouse
Demi-finales en direct du Palais des sports à Toulouse.
16.15 Liberté 3. Magazine des associations.
17.35 Emissions régionales.
Programme autonome des douze régions, sauf à 18 h 55 où l'on verra sur tout le réseau Hello, Moineau.
20.04 Disney Channel
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 Journal.
22.15 Feuilleton : Dynastie.
Krystle s'interroge sur les circonstances de la mort de Mark. Nouvelles aventures pour la famille Forsythe...
23.00 Musiclub.
Musique entre nous : Trio opus 11 en si bémol majeur de Beethoven et « Danses roumaines » de Bartok, par M. Lethiec, clarinette, N. Frisardi, piano, H. Litschauer, violoncelle, et L. Brakeslee, violon.

PÉRIPHÉRIE

● RTL, 20 h, Série : Les deux font la paire; 21 h, A vous de choisir : *Douze plus un*, film de N. Gessner, ou *Drôle de frimousse*, film de S. Donen ; 22 h 50, Série : Espion modèle.
● TMC, 20 h, Série : Knight Rider; 21 h, Téléfilm : *les Dessous d'Hollywood* (1re et 2e) ; 22 h 55, Monte-Carlo zoom.
● RTB, 20 h, Le Jardin extraordinaire ; 20 h 35, *le Cavalier électrique*, film de S. Pollack ; 22 h 30, Entretien avec Raymond Gérôme.
● TSR, 20 h 5, Série : Maguy ; 20 h 40, Les enquêtes du commissaire Maigret ; 22 h 10, Journal ; 22 h 30, Sports ; 23 h 30, *la Dernière Corvée*, film de Hal Ashby.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 13 octobre

8.00 Bonjour la France.
9.00 Emission islamique.
9.15 La source de vie.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à St-André de Bobigny (93) ; prédicateur : le Père Jorens.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Starsky et Hutch.
14.20 Les habits du dimanche.
Jeu de B. Otovic, présentation de L. Zitrone.
15.00 Dessin animé : Alice au pays des merveilles.
15.30 Sport dimanche.
Gymnastique rythmique et sportive (championnats du monde) ; tiercé à Longchamp.
16.45 Scoop à la une.
Nouvelle émission-jeu sur la presse.
17.30 Les animaux du monde.
Bestiaire et mégalopole.
18.00 Feuilleton : Dallas.
Encore des remous au sein de la famille Ewing.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : Jacques Attali, membre du Conseil d'Etat, conseiller spécial auprès du président de la République...
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Coup du parapluie.**
Film de Gérard Oury.
22.10 Sports dimanche soir.
Actualité du week-end.
23.10 Journal.
23.25 C'est à lire.

Lundi 14 octobre

10.15 ANTIOPE 1.
10.45 La Une chez vous.
11.00 Challenges 85 : A propos de l'image.
11.30 Les jours heureux.
Avec Marcel Amont.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.40 Les choses du lundi.
Porcelaine de Bayeux et faïence à images.
15.25 **Cinéma : la Cuisine des anges.**
Film de Michael Curtis.
17.10 La maison de TF 1.
Empoter un géranium, tricoter un pull...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara
Un nouveau « soap-opera », un de ces feuilletons en quatre-vingts épisodes où quatre familles américaines s'aiment, se détestent, s'assassinent dans un décor paradisiaque typiquement californien (1er épisode).
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : l'Emmerdeur.**
Film d'Edouard Molinaro.
21.55 Etoiles et toiles.
Magazine de Martine Jouando et Frédéric Mitterrand.
Le cinéma yougoslave. La génération des cinéastes d'après-guerre. A propos d'Emir Kusturica et de son film Papa est en voyage d'affaires, *Palme d'or à Cannes.*
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.
23.30 Vidéo-roque
Championnat du monde d'échecs en direct de Montpellier.

Mardi 15 octobre

10.25 ANTIOPE 1.
10.55 Le chemin des écoliers. Emission du CNDP.
Une nouvelle série d'émissions tout particulièrement destinées aux instituteurs et à leurs élèves. Deux fois par semaine, les six-neuf ans (le mardi) et les neuf-douze ans (le vendredi) pourront se familiariser avec l'histoire, les sciences naturelles, la lecture, et apprendre les règles de la vie en société.
11.15 La Une chez vous.
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Transcontinental. *Un voyage jusqu'en Asie.*
15.55 Reprise : L'enjeu (diff. le 10 octobre).
17.10 La maison de TF 1. Dépannage d'une machine à laver, cuisine...
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : Commissaire Moulin.
Scénario, adaptation P. Andreota. Réalisation F. Dupont-Midy. Avec Y. Renier, V. Jannot, G. Montagné... (Redif.)
Meurtre dans un couloir de métro ; un témoin identifie le commissaire.
22.00 Vérités interdites.
Série d'Anne Hoang : Le refus.
Le 29 mai 1983, Geneviève meurt à la suite d'une cœlioscopie, examen gynécologique à hauts risques... Le réalisateur Paul Seban a choisi, pour ce troisième numéro, la forme de longs entretiens émouvants. On peut regretter que la position des médecins accusés de dissimuler les raisons de leurs échecs ne soit pas davantage fouillée...
23.00 Journal.
23.15 C'est à lire.
23.30 Vidéo roque. Championnats du monde d'échecs.
23.50 Tify. Comprendre l'informatique.

ANTENNE 2

Dimanche 13 octobre

9.30 Informations et météo.
9.35 Les chevaux du tiercé.
10.00 *Récré A2.*
10.30 Série : Marianne, une étoile pour Napoléon.
11.30 Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Tout le monde le sait.
14.30 Série : Les enquêtes de Remington Steele.
15.20 L'école des fans.
16.15 Kiosque à musique.
17.00 Les cinq dernières minutes.
« Le retour des coulons », de C. Loursais, réal. E. Le Hung.
Le commissaire Cabrol enquête et tâtonne dans une petite ville du Nord.
18.30 Feuilleton : Maguy.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Comment devenir une mère juive en dix leçons.
Comédie de P. Fuks, d'après D. Greenburg, mise en scène T. Masson. Avec M. Villalonga, A. Valardy, A. Carletti...
Où l'essentiel est de bien maîtriser quelques techniques de base qui feront de votre fils (ou de votre fille) un être totalement dépendant, accablé de reconnaissance pour les sacrifices que vous lui avez consentis, l'amour que vous lui portez. Humour juif. Un succès populaire.
22.15 Document : Danseur étoile.
Série de quatre émissions de D. Bailey. « Pas de deux » avec Peter Shaufuss.
Numéro 2 d'une série sur le travail du danseur. Ici le couple. Si au XIXe siècle la tradition du ballet romantique réduisait le danseur au simple rôle de support de la ballerine, aujourd'hui les choses ont changé.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Lundi 14 octobre

6.45 Télématin.
8.45 RFE : Encore une question.
10.30 Antiope.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 Itinéraires, de Sophie Richard.
A. Graulhet, une petite ville du Tarn, quatre mille des dix-huit mille habitants pratiquent la religion musulmane. Un film de Bernard Godart.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie. *Les militantes. Qui sont-elles ?*
15.00 Série : le Testament.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2. *Chapi Chapo, Image Imagine, Super doc...*
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Série : L'Auberge de la Jamaïque.**
D'après D. du Maurier, réal. L. Gordon Clark. Avec J. Seymour, P. McGohan, T. Eve, J. McEnery, B. Whitelaw... (1re partie).
Une belle et pure jeune fille, Mary, se retrouve après la mort de ses parents dans une sinistre auberge tenue par le terrible oncle Joss. Il s'y trame des choses bien bizarres... Naufrages, contrebande dans la Cornouaille du début du dix-neuvième siècle. Le démarrage est un peu lent, le doublage catastrophique, même la superbe Joan Seymour semble quelque peu empruntée. Première partie d'un téléfilm anglais tiré de Daphné du Maurier dont la dernière adaptation filmée fut réalisée par Hitchock en 1939.
22.00 Les coulisses du sport : le sport et l'argent. Réal. D. Chegaray.
Les coulisses du sport, les coulisses dorées, là où circule le nerf de la guerre, l'argent. En dix ans, le paysage a changé. Les lingots de la publicité irriguent le sport, apport démultiplié par la télévision. Le rôle du sponsor et ses répercussions, ses stratégies. Benoît Heimermann a interviewé beaucoup de monde.
23.00 Journal.
23.25 Bonsoir les clips.

Mardi 15 octobre

6.45 Télématin.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 *Les carnets de l'aventure.*
Expédition pôle nord.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Mix up ou méli-mélo : le 18 novembre 1936, deux jeunes femmes accouchent en même temps à la maternité de Nottingham en Angleterre. Les deux bébés sont intervertis, on s'apercevra bien plus tard de l'erreur. Claire Moreau et Françoise Romand ont retrouvé les deux familles... devenues amies.
15.00 Série : le Testament.
15.55 C'est encore mieux l'après-midi !
17.25 Récré A 2.
Ploom, Image Imagine, Super doc, Il était une fois le cirque...
18.25 Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 **Cinéma : Et Dieu créa la femme.**
Film de Roger Vadim.
22.10 Magazine : Cinéma-cinémas.
de A. Andreu, M. Boujut et C. Ventura.
Le rendez-vous toujours attendu. Le magazine du cinéma change de jour et sera désormais diffusé le troisième mardi de chaque mois. On y verra un document inédit sur Marlon Brando réalisé en 1965 à New-York par les frères Maysles (l'acteur magnétique) : un pèlerinage au Jacumba Hôtel où en 1928 Louise Brook tourna « les Mendiants de la vie » (Souvenirs...), une interview du metteur en scène Michael Cimino et une autre d'Anthony Delon, jeune comédien.
23.05 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 13 octobre

9.00 Debout les enfants.
10.00 Mosaïque. Pages étrangères ; un spécial « rire ».
12.00 Espace 3. Village-Vacances-Familles...
15.00 Le Grand Prix de tennis de Toulouse. Finale.
17.00 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
17.30 Décibels. *Avec Dogs, Warning, Egon Kragel...*
18.00 Culture Clap. *Avec André Bercoff. Enquête sur l'Agence pour le développement régional du cinéma ; la phonotèque de la Bibliothèque nationale...*
18.30 Jeu : Documents secrets. *Avec Pierre Bellemare.*
19.10 Emissions pour les jeunes.
19.30 RFO hebdo.
20.00 Série : Benny Hill.
20.35 Téléfilm : Résister ou les captives d'Aigues-Mortes.
Scénario D.-A. Lang, réalisation B. Kurt. Avec E. Riva...
A l'occasion du tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes, FR3 Alsace propose une émission qui éclaire cette cassure dans l'histoire de France : le protestantisme, jusqu'ici toléré, se trouve interdit par ordre du roi. Deux cent cinquante mille Français durent s'exiler. Ceux qui choisirent de rester – et de lutter – le payèrent cher. Dont Marie Durand, fille d'un greffier consulaire, enfermée trente-huit ans, avec trente autres femmes. C'est leur histoire qui est ici racontée.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Esther », de J. Gozland ; « la Fenêtre », de J. Damour.
21.15 Journal.
22.30 **Cinéma de minuit : Arènes sanglantes.** Film de Patrick Brion (hommage au technicolor).
0.30 Prélude à la nuit.
« Guerre et paix », de Serge Prokofiev, par les Douze Violons de France.

Lundi 14 octobre

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16 h 07, où l'on pourra voir sur tout le réseau le film le Milliardaire, *de Georges Cukor, à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 35,* Un journaliste un peu trop voyeur.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : la Marraine de Charley.
Film de Pierre Chevallier.
22.05 Journal.
22.35 Urba.
Magazine de la ville de Dominique Bailland.
Avec pour invité Jean Auroux. Reportages sur les entreprises qui fabriquent du matériel urbain pour « une ville propre », sur une cité HLM qui a décidé de peindre les murs, construire des bancs.
23.10 Série : Coup de cœur.
Un amoureux des fromages nous révèle ses excès de raffinements.
23.25 Prélude à la nuit.
« Prélude et scherzo », opus 11 de Chostakovitch, par The Academy of Saint-Martin-in-the-Fields.

Mardi 15 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 heures, où l'on verra, sur tout le réseau, la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 15* Dynastie, *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 La dernière séance : Soirée Glenn Ford.
Emission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui.
Actualités de l'époque ; Eddy Mitchell annonce le film ; à 22 h Réclames, Tom et Jerry, Tex Avery, Attractions, présentation du deuxième film.
20.40 **Premier film : la Vallée de la poudre.**
de Georges Marshall.
22.35 Journal.
23.00 Deuxième film : les Quatre Cavaliers de l'apocalypse.
de Vincente Minnelli.
1.30 Coup de cœur.
Message d'un adolescent aux « parents geôliers ».

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 13 octobre

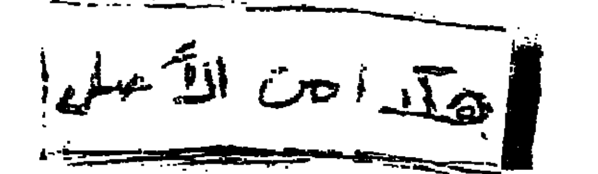
- RTL, 20 h, *l'Année sainte*, film de Jean Girault (avec J. Gabin, D. Darrieux) ; 21 h 45, Journal ; 21 h 55, Grand écran.
- TMC, 20 h, Série : L'homme au katana ; 21 h, Téléfilm : *les Dessous d'Hollywood* (3e et 4e) ; 22 h 55, Forum RMC.
- RTB, 20 h, Soirée spéciale « élections ».
- TSR, 20 h, Série : L'espace d'une vie ; 20 h 50, Dis-moi ce que tu lis... André Chavanne ; 21 h 45, Ecran sportif ; 22 h 35, Journal ; 22 h 50, Gymnastique rythmique.

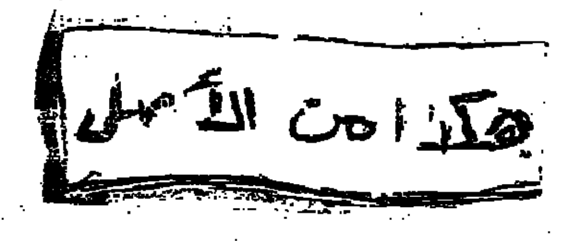
Lundi 14 octobre

- RTL, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu : le coffre-fort ; 21 h, Série noire : *la Lune d'Omaha*, de J. Marbœuf ; 22 h 45, Journal ; 22 h 55, Midi-minuit.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *l'Aventure du Poséidon*, film de Ronald Neame.
- RTB, 20 h 20, *2001 : l'odyssée de l'espace*, film de S. Kubrick.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h 20, Le temps retrouvé ; 20 h 50, Théâtre wallon : le Médecin malgré lui.
- TSR, 20 h 15, *Spécial cinéma* ; 22 h 55, *Journal* ; 23 h 10, L'antenne est à vous ; 23 h 30, *le Rail*, film de J.-M. Henry.

Mardi 15 octobre

- RTL, 20 h, Cinémania : *le Gendarme et les Gendarmettes*, film de Jean Girault et T. Aboyantz ; 21 h 55, Journal ; 22 h, *Casanova, un adolescent à Venise*, film de Luigi Comencini.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 20 h 56, Jeu ; 21 h, *Tendre est la nuit*, film de Henry King.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : une clé pour deux ; 22 h 10, Il était une fois la télé.
- RTB-TÉLÉ 2, 20 h, *Rox-Box* ; 21 h, Ciné-club : *Heimat*, (no 2), film d'Edgar Reitz.
- TSR, 20 h 10, Vice à Miami ; 21 h 10, Moments volés à Michel Soutter ; 22 h 5, Cadences ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Hockey sur glace ; 23 h 20, Court métrage : la Règle d'Altman.





TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 16 octobre

9.30 ANTIOPE 1.
10.00 La Une chez vous.
10.15 Vitamine (et à 13 h 40) Dessins animés, feuilletons, infos...
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
16.00 Série : Grand-père Viking.
17.00 Les trois premières minutes.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.33 Loto sportif.
19.40 Cocoricocoboy.
19.53 Tirage du Tac-o-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.40 Feuilleton : Le regard dans le miroir.
Scénario et dialogues de J. Chapot et N. Kaplan. Réal. J. Chapot. Avec A. Clément, B. Cremer, M. Bouquet... (2e partie).
Qui est Dora Stern ? Une célèbre photographe à qui la chance a toujours souri ? une rescapée des camps de concentration ? ou un simple imposteur ? Une photo découverte par hasard chez un antiquaire contraint la jeune femme à partir à la recherche de sa propre identité. Un savant jeu de miroir où « je » est un autre. Un suspense façon Hitchcock, avec des victimes, mais où le chat et la souris, le chasseur et la proie, ne font qu'une seule et même personne.
21.40 Vérités interdites
Série d'Anne Hoang. La mort de Jacques Mesrine.
Quelques-uns des grands faits divers de ces dernières années, sortis de l'ombre et revus par quatre réalisateurs. Ici, la mort de Jacques Mesrine, l'« ennemi public numéro 1 » des années 70. Le réalisateur, Yves Laumet, part clairement d'un a priori *: les policiers avaient reçu l'ordre de tuer. Tous les témoignages retenus concourent à étayer cette thèse. Une démonstration qui n'est pas tout à fait satisfaisante.*
22.35 Performances.
Magazine d'actualités culturelles de M. Cardoze.
Au Pays basque, les enfants apprennent leur langue par ordinateur ; les Blacks à Paris ; musique, pub, mode...
22.55 Journal.
23.10 C'est à lire.
23.25 Vidéo roque. Championnats du monde d'échecs.

Jeudi 17 octobre

10.45 ANTIOPE 1.
11.15 La Une chez vous.
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Documentaire : Les animaux du monde.
Un lion sans crinière.
15.20 Quarté en direct d'Enghien.
15.30 A cœur ou à raison.
Les Compagnons de la chanson.
17.10 La maison de TF 1.
Planter des oignons blancs, bricolage.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Série : Santa-Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir.
De D. Duke. D'après le roman de C. McCullough, adapt. C. Culver. Avec R. Chamberlain, R. Ward, B. Brown...
Sixième épisode. Dane, qui a été ordonné prêtre, annonce son intention de retourner comme curé de paroisse à Drogheda. Le malheur frappe. Tentant de venir en aide à deux nageurs, il se noie. Le chagrin de Meggie est insoutenable. Saga familiale dans le décor des grands domaines australiens.
22.00 Les jeudis de l'information : Infovision.
Magazine d'A. Denvers, P. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Les enjeux du Pacifique (enjeux stratégiques et économiques : la présence française ; pourquoi la France dérange les autres). Phnom-Penh (la paix vietnamienne).
23.30 Journal.
23.45 C'est à lire.
0.05 Vidéo roque.
Championnats du monde d'échecs en direct de Montpellier.

Vendredi 18 octobre

10.25 ANTIOPE 1.
10.55 Le Chemin des écoliers.
Emission du CNDP.
11.15 La Une chez vous.
11.30 Les jours heureux.
12.02 Tournez... manège.
13.00 Journal.
13.50 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
14.45 Temps libres... au Salon neige et montagne (et à 16 h 30).
16.00 Série : Au nom de la loi.
17.10 La maison de TF 1.
Les soins du visage pour les hommes, etc.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Salut les petits loups.
18.30 Mini-journal pour les jeunes.
18.45 Feuilleton : Santa Barbara.
19.15 Jeu : Anagram.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Le jeu de la vérité : Jean-Paul Belmondo.
Emission de Patrick Sabatier.
22.05 Téléfilm : l'Epi d'or.
Scénario de J.-J. Beneix et O. Mergault. Réal. F. Cazeneuve, musique de M. Portal. Avec J.-N. Brouté, C. Murillo...
Quoi de plus traditionnel qu'un voyage de noces à Venise ? Sauf si des jeunes provinciaux, bloqués à Paris, échouent dans l'arrière-boutique d'une boulangerie. Le beau rêve se dégrade. Les jeunes gens se retrouvent face à leur solitude. A partir d'une trame assez ténue, Fabrice Cazeneuve, qui a hérité d'un scénario qui aurait dû constituer le premier film de Jean-Jacques Beneix, l'auteur de Diva, *a su créer une atmosphère. Subtilité, sensibilité, finesse. Sophie Caffarel et Jean-Noël Broute sont remarquables, dans leur maladresse, leur naïveté.*
23.30 Journal
23.45 Tapage nocturne.
Emission de G. Foucaud.
Reportages sur le Festival de Montreux ; les fantasmes sexuels ; les questionnaires de police ; Clips et chansons avec Stevie Wonder, Eurythmics...

ANTENNE 2

Mercredi 16 octobre

6.45 Télématin.
9.15 Récré A 2.
Camera off ; Tchaou ; L'empire des cinq ; Johan et Pirlouit ; les Shadoks...
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Téléfilm : Les rescapés de Téhéran.
15.25 Récré A 2.
Les Schtroumpfs, les Poopies, Latulu et Lireli, Clémentine...
16.55 Magazine : Terre des bêtes.
Londres : un paradis pour oiseaux.
17.25 Série : les Brigades du Tigre.
18.25 Le Derby.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.35 L'heure de vérité : Jean-Marie Le Pen.
Magazine de F.-H. de Virieu.
Le président du Front national sera l'invité de la 37e édition de l'émission politique d'Antenne 2. Il répondra aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy et Jean-Louis Lescène, qui présentera celles posées par les téléspectateurs.
21.55 Le dossier d'Alain Decaux : l'énigme du courrier de Lyon.
Réal. J.-C. Dudrumet, enquête de J. Knuth et F. Renaudot.
Le 8 floréal an IV (27 avril 1796), un peu avant 17 heures, la malle de Lyon quitte la cour de la poste avec dix caisses contenant 7 millions destinés à l'armée d'Italie, elles seront détournées avant Melun. Une des plus célèbres « affaires » criminelles. Lesurques, innocent ou coupable?
23.10 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

Jeudi 17 octobre

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 La télévision des téléspectateurs.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.35 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
Chicane et zizanie : médecins ou moralistes ?
15.00 Série : Des agents très spéciaux.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
Ploom ; Image imagine ; super doc ; mes mains ont la parole ; Latulu ; les mondes engloutis...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 **Cinéma : les Fantômes du chapelier.**
Film de Claude Chabrol.
22.35 **Magazine : Résistances.**
Magazine mensuel des droits de l'homme de B. Langlois.
Dossier : La France du bout du monde (les clandestins de l'Alliance révolutionnaire caraïbe en Guadeloupe) ; Ethiopie : l'exode dans la boue ; Musique espérance.
23.50 Journal.
0.15 Bonsoir les clips.

Vendredi 18 octobre

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE-vidéo.
11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2.
11.35 Reprise : Terre des bêtes.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Histoires à suivre.
14.00 Aujourd'hui la vie.
15.00 Série : Des agents très spéciaux.
15.50 C'est encore mieux l'après-midi.
17.30 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Jeu : La trappe.
20.00 Journal.
20.30 Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Jeu, set et match.
Réal. M. Wyn. Avec B. Rouan, H. Guybet, M. Baquet (premier épisode)...
Arnaud, dix ans, fils d'un modeste restaurateur qui n'aime que le foot, est soudain pris de passion pour le tennis. A force de persévérance, il participera au championnat de France benjamin. Après avoir rendu le tennis populaire, la télévision s'attèle à faire du tennisman un héros de feuilleton. Le parcours d'un jeune champion, l'entraînement, les sacrifices mais aussi l'aspiration à « autre chose » pour parvenir enfin à la vie — mythique et réelle — de palace en palace.
21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Les grandes familles.
Sont invités : Arnaud Chaffanjon (« l'Année princière dans le monde »), *Serge Lentz* (« Vladimir Roubaiev »), *Anne Pons* (« la Villa irlandaise »), *Isaure de Saint-Pierre* (« Monsieur le marquis »), *Jacques Serguine* (« Je suis de la nation du loup »).
22.45 Journal
22.55 **Ciné-club : L'amour à la chaîne.**
Film de Claude de Givray (cycle année 60).

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 16 octobre

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* Fraggle rock ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.56 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 Au nom de l'amour : Ce soir je ne serai plus chômeur.
L'émission de Pierre Bellemare, diffusée jusque-là le dimanche, devient mensuelle et se consacre dorénavant à un grand sujet. Partant de la lettre d'un chômeur qui ne voulait pas « renoncer », Pierre Bellemare a lancé un appel sur l'antenne, des milliers de lettres sont arrivées, prouvant qu'il fallait — qu'on pourrait — lutter. Suite à 22 h 50.
21.35 Thalassa. Magazine de la mer de G. Pernoud.
Virez le Fasnett.
22.20 Journal.
23.10 Série néo-polar : Un père anonyme.
Scénario de M. Villard, réalisateur D. Moosman. Avec F. Pagny...
Deuxième film de cette série qui renouvelle l'écriture du « polar ». Très réussi. Convoqué pour « reconnaître » le corps d'un père qu'il n'a jamais vu, Jean Lortie apprend en même temps qu'il avait un père, que celui-ci était clochard et qu'il vient d'être assassiné. C'est beaucoup pour un jeune homme mais ce n'est pas fini... Un périple dans l'univers mouvant et compliqué des banlieues, des foyers, des « deals » en tout genre, de la drogue.
0.00 Coup de cœur. Elle peint comme elle fait l'amour.
0.15 Prélude à la nuit. *Quatuor opus 76 nº 4 en mi bémol majeur, de Haydn par le Quatuor Rosamonde.*

Jeudi 17 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 heures, où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55* Hello, moineau ! ; *à 19 h 35* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : les Entrechats.
20.05 Les jeux.
20.35 **Histoire d'un jour : 21 juin 1943, qui a peur de Klaus Barbie ?**
Emission de P. Alfonsi et M. Dugowson.
Qui a peur de cet ancien capitaine des SS ? Qui a peur de ce criminel nazi accusé d'avoir tué ou fait tuer plusieurs milliers de personnes ? Son procès peut-il faire éclater des vérités qu'il vaudrait mieux ne pas entendre ? L'équipe d' *Histoire d'un jour* va tenter de répondre à ces interrogations et à d'autres (Jean Moulin a-t-il été trahi ? Qui avait intérêt à se débarrasser de lui ?). Des témoignages nombreux et signifiants (dont un inédit).
22.10 Journal.
22.35 Millésime.
Série de Jimmy Jonquard.
Une série pour nous donner le goût du vin. Comment le garder (si l'on n'a pas de cave) ? Que boire avec le foie gras ?
23.05 Série : Coup de cœur. Physicien amoureux d'une photo.
23.10 Prélude à la nuit. Allegro de concert, *d'Enrique Granados, par Térésa Llacuna, au piano.*

Vendredi 18 octobre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h où l'on verra sur tout le réseau la Révolte des Haïdouks ; *à 17 h 30,* les Aventures de Thomas Gordon ; *à 17 h 50,* la Panthère rose ; *à 18 h 55,* Hello, moineau ! ; *à 19 h 40,* Un journaliste un peu trop voyant.
19.55 Dessin animé : Les entrechats.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Série : Le paria.
Réal. D. de la Patellière et A. Kantof. Avec Ch. Aznavour, O. Piccolo, J. Winter...
Deuxième épisode. Le retour de Julien Mauriès, le jour du mariage de sa nièce, n'a visiblement pas fait plaisir à tout le monde. Disparu depuis vingt ans à la suite d'un krach immobilier, ce fils paria d'une des plus grandes familles de Camargue resurgit à 24 heures du délai de prescription. Un feuilleton à la Dallas *mais made in France. Mêmes ingrédients — amour, argent, coups bas... — efficacité assurée.*
21.35 Vendredi : Face à la 3.
Magazine d'information d'André Campana et Igor Barrère.
Débat en direct avec François Doubin, président du MRG (Mouvement des radicaux de gauche) depuis janvier 1985.
22.35 Journal.
22.55 Espace francophone
Magazine du monde d'expression française de D. Gallet.
Du 22 au 27 juillet 1985 se sont tenus en Côte-d'Ivoire les premiers jeux sportifs de la francophonie.
23.25 Série : Coup de cœur.
Seul survivant d'une famille juive exterminée.
23.55 Prélude à la nuit. « Divertimento en fa » de Mozart.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 16 octobre

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h, *King Kong,* film de John Guillermin ; 23 h 15, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Série : Un espion modèle.
- RTB, 20 h, Strip-tease ; 21 h 5, Feuilleton : Miami Vice ; 22 h, Coup de film ; 22 h 10, Cargo de nuit.
- RTB-TELE 2, 20 h, Caméra Sports.
- TSR, 20 h 10, *l'Etalon noir,* film de Carroll Ballard ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Football ; 23 h 35, Court métrage : Dérobée.

Jeudi 17 octobre

- RTL, 20 h, Dallas ; 20 h 55, Le coffre-fort ; 21 h, *Trahisons conjugales,* film de David Jones ; 22 h 45, Journal.
- TMC, 20 h, Série : Un espion modèle ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, *la Canonnière du Yang-Tsé,* film de Robert Wise (avec S. Mac Queen...).
- RTB, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *l'Ami de Vincent,* film de P. Granier-Deferre ; 21 h 55, Le monde du cinéma ; 23 h 10, Emission politique.
- RTB-TELE 2, 20 h, Histoire : La guerre secrète ; 20 h 50, Concert.
- TSR, 20 h 10, Temps présent ; 21 h 20, Dynastie ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, *Signal 7,* film de Rob Nilsson.

Vendredi 18 octobre

- RTL, 20 h, Série Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu : Le coffre-fort ; 21 h, Série : l'Appel de la gloire ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *la Balade sauvage,* film de Terence Malick.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 20 h 55, Jeu ; 21 h, Téléfilm : Réveillez-vous quand la guerre sera finie ; 22 h 35, *Eve,* film de J.-L. Mankiewicz (avec B. Davis, A. Baxter, M. Monroe).
- RTB, 20 h, Finale du concours de la Franco-fête à Liège ; 21 h 20, Grand écran : *Classe tous risques,* film de Claude Sautet.
- RTB-TELE 2, 20 h, Nuances (magazine consacré aux sciences humaines) ; 21 h 30, Arts magazine ; 22 h, Théâtre club : Je voulais dire encore quelque chose, mais quoi ?
- TSR, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *la Mégère apprivoisée,* film de Franco Zeffirelli ; 22 h 45, Les visiteurs du soir ; 23 h 15, Journal.





Sainte Russie

Des chants... ces voix graves *des hommes qui semblent être* une mer profonde et houleuse descendent et descendent encore pour monter ensuite dans un mouvement infini à l'assaut du ciel, à l'assaut de Dieu. Puis les voix aiguës des femmes s'élèvent au-dessus des bulbes dorées et des paysages de neige. Chants sublimes qui donnent presque le vertige, qui habitent, envahissent ce reportage étonnant sur la réalité de la pratique religieuse orthodoxe aujourd'hui en Russie.

Une équipe de la télévision allemande a parcouru plus de 5 000 kilomètres dans la cam*pagne russe, filmant* les grandes fêtes religieuses (Noël, Pâques...), des mariages, des cérémonies de la mort, la bénédiction de l'eau, la vie dans les monastères. On s'étonnera peut-être de découvrir la vitalité d'une religion que la dernière *grande vague de répression* – celle des années 60 – n'a pas réussi à étouffer. Au contraire. Alain Woodrow, qui a écrit le commentaire de ce document aux images somptueuses et répétitives – ces visages de vieilles femmes, les flammes des bougies, les rituels immuables, l'or, l'encens, – parle de la Russie comme du *« plus grand volcan de la chrétienté »*. Des images d'un autre siècle en même temps, un faste, une lenteur. Le commentaire, extrêmement informatif sur le nombre de pratiquants, les relations entre le pouvoir et l'Eglise, sait *s'effacer parfois pour ouvrir* l'œil et écouter.

C. H.

● *Documentaire :* **Dieu en Russie**, le 12 à 16 h 45, nuit du 16/17 à 1 h 30 (58 minutes).

Sélection

TÉLÉFILMS, FEUILLETONS

Le code Rebecca (une mini-série américaine en deux épisodes, réalisée par David Hemmings : 1942 en Afrique du Nord... Un espion à la solde des nazis affronte un officier américain du contre-espionnage britannique. Une lutte entre bons et méchants, dans la plus mauvaise tradition américaine), le 12 à 20 h 30, le 14 à 14 h, le 16 à 16 h, le 18 à 10 h 15.

Pavillons lointains (mini-série britannique en six épisodes, des amours contrariées entre un fringant officier britannique et une ravissante princesse indienne), le 13 à 17 h, le 15 à 10 h 50, nuit du 15/16 à 1 h 55, le 16 à 15 h 5.

VARIÉTÉS

Coluche (le génial épouvantable), tous les jours à 20 h 15.

ENFANTS

Les Naufragés de l'île perdue (une nouvelle mini-série allemande en huit épisodes. Au cours de la dernière guerre mondiale, des centaines de petits Anglais sont évacués sur les Etats-Unis. Parmi eux, Stanley et Tommy se retrouvent après un naufrage sur une île déserte), à l'intérieur de « Cabou Cadin », le 12 vers 14 h 30, le 15 vers 17 h 15.

Les films

CARNAGE ■ – Film américain de Robert Kaylor (1980). Le 12 à 23 h 10, le 14/15 à 1 h 10, le 18/19 à 3 h 55.

Fascination de la fête foraine où une fille vient semer le trouble entre deux amis. Emeute et mort. Curieux.

LA HYÈNE INTRÉPIDE. – Film chinois de Jackie Chan (1984), avec J. Chan. Le 13 à 18 h, le 16 à 9 h 40, le 17 à 22 h 30. Réalisateur, interprète, héros du kung-fu, Jackie Chan est le nouveau Bruce Lee du cinéma de Hong kong.

L'ADDITION ■. – Film français de Denis Amar (1983), avec *R. Berry, R. Bohringer*. Le 13 à 21 h, le 16 à 22 h 40, le 18/19 à 1 h 30.

Affrontement violent, angoissant, entre un maton pervers et un comédien emprisonné.

LE GARDE DU CORPS ■. – Film français de François Leterrier (1983). Le 15 à 20 h 35, le 17 à 8 h 50. Au Maroc, Jugnot (relativement drôle) veille sur Jane Birkin (charme piquant), craignant que son mari ne l'assassine. Comédie touristique.

CLASS 1984. – Film américain de Mark Lester (1981). Le 16 à 21 h.

Révolte d'un prof ; violence et horreurs dans un collège où les punks font la loi.

LOCAL HERO ■ – Film anglais de Bill Forsyth (1983), avec B. Lancaster, P. Riegert. Le 17 à 20 h 35.

Des hommes d'affaires américains convertis aux charmes de la nature écossaise. Humour, poésie, écologie, euphorie.

GILDA ■ – Film américain de King Vidor (1946). Le 18 à 21 h.

Sur un sénario rocambolesque, un film étrange et troublant avec homosexualité masculine et Rita Hayworth en super-femme frustrée, parée de costumes érotiques.

REPRISES

Pour les films suivents, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

OCTAGON *(la Fureur du juste)*. – Film américain (1981) d'E. Karson. – Le 12 à 8 h 55, le 13 à 0 h 10, le 18 à 22 h 55.

L'AMOUR A MORT ■■ – Film français (1984) d'Alain Resnais. Le 12 à 10 h 25, le 14 à 9 h, le 17 à 15 h 25.

GORGE PROFONDE. – Film américain (1976) de Gérard Damiano. – Le 12/13 à 2 h, le 17 à 0 h.

REVANCHE A BALTIMORE ■ – Film américain (1980) de R.E. Miller. – Le 12/13 à 3 h, le 15 à 14 h.

LA REINE DE BROADWAY ■ – Film américain (1947) de Charles Vidor. – Le 12/13 à 4 h 25, le 15 à 9 h.

T'INQUIÈTE PAS, ÇA SE SOIGNE. – Film français (1980) d'Eddy Matalon. – Le 13 à 8 h 15, le 14 à 10 h 25.

JAMAIS PLUS JAMAIS ■ – Film américain (1983) d'Irvin Kershner. – Le 13 à 9 h 45, le 15 à 22 h 10, le 18 à 14 h.

LE DÉMON DANS L'ILE. – Film français (1983) de F. Leroi. – Le 13 à 22 h 35, le 15 à 0 h 20, le 17 à 10 h 20.

LE BON PLAISIR ■ – Film français (1984) de Francis Girod. – Le 14 à 16 h.

LES SOUS-DOUÉS. – Film français (1980) de Claude Zidi. – Le 14 à 20 h 35, le 17 à 14 h, le 18 à 8 h 50.

LES FOUS DU STADE ■ – Film français de Claude Zidi. – Le 15 à 15 h 20, le 16 à 0 h 5.

Les soirées du prochain week-end

SAMEDI 19 OCTOBRE

TF1. – 20 h 40, Julien Fontanes, magistrat ; 22 h 10, Droit de réponse : Revue de presse (Coluche et la presse) ; 0 h, Journal ; 0 h 15, Ouvert la nuit : « Les incorruptibles ».

A2. – 20 h 35, Variétés : Demain, c'est dimanche ; 21 h 55, Les histoires d'Onc' Willy : *« Ivanhoé »* ; 22 h 25, Les enfants du rock ; 23 h 30, Journal ; 23 h 55, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h 05, Disney Channel ; 21 h 50, Journal ; 22 h 15, feuilleton : Dynastie ; 23 h, Musiclub.

DIMANCHE 20 OCTOBRE

TF1. – 20 h 35, Cinéma : *le Grand Pardon*, film d'Alexandre Arcady ; 22 h 50, Sports dimanche soir ; 23 h 50, Journal ; 0 h 05, C'est à lire.

A2. – 20 h 35, Le grand échiquier, avec Bernard-Henri Lévy ; 22 h 40, Danseur étoile ; 23 h 40, Journal ; 0 h, Bonsoir les clips.

FR3. – 20 h, Benny Hill ; 20 h 35, « Look », enquête de Pascaline Cuvelier ; 21 h 30, Aspect du court métrage français ; 21 h 55, Journal ; 22 h 30, Cinéma de minuit : *Kismet*, film de William Dieterle ; 0 h 10, Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 12 OCTOBRE

0.00 Les nuits de France-Culture. JOURNÉE « RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES » (tricentenaire).
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous : Le monde et son histoire.
8.30 Histoires à se réveiller couchés : L'os à vœux.
9.05 Les temps modernes : répliques (tolérance et esprit religieux) ; à 10 h, voix du silence (les protestants et les droits de l'homme).
10.30 La mémoire en chantant : révocation de l'édit de Nantes (le chant des huguenots).
10.50 Grand angle : le protestantisme aujourd'hui, avec J. Bauberot, N. Copin, R. Remond et P. Viallanen.
12.00 Panorama.
14.00 « Le mas du pays Raiou » : au cœur des Cévennes, dans la demeure des Fontaynes.
15.30 Le bon plaisir de... Jacques Ellul.
18.30 De la torture à l'exil, témoignages du temps ancien.
19.20 Samedi soir, une tradition de protestation.
20.00 Clé pour l'opéra : Les chambres de cristal.
20.30 « Abraham sacrifiant », de T. de Beze.
22.10 Démarches : « L'homme protestant », de J. Garrisson-Estebe.
22.30 Musique : « Les chambres de cristal », opéra de science-fiction de G. Reibel.
0.00 Clair de nuit : Raymond Leclerc, écrivain.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « Mme Elisabeth, sœur de Louis XVI », de Monique de Huertas.
7.45 Dits et récits : le Roi Ours.
8.00 Foi et tradition.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe, en la cathédrale de Metz.
11.00 Henri Guillemin raconte l'histoire : le 18-Brumaire.
12.00 Des Papous dans la tête.
13.40 Entretiens avec Raymond Masson.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-Française présente « le comte Oderland », de Max Frisch. Avec F. Chaumette, B. Dhéran, M. Aumont, G. Casile...
16.25 La tasse de thé : rencontre avec J. Guidoni ; histoire-actualité : l'argent et le pouvoir.
19.00 Chronique sportive.
19.10 Microfilms.
20.00 Actualités musicales romaines : portraits de compositeurs.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Enzensberger Hans Magnus ».
22.30 Musique improvisée à Dunois : le quartette Joëlle Léandre.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 14 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les fruits de la colère (et à 10 h 50 : Restif de La Bretonne, le Hibou spectateur).
9.05 Les lundis de l'histoire : le tricentenaire de la révocation de l'édit de Nantes.
10.30 Musique : miroirs du Chili (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : innovation de la rentrée scolaire, le plan informatique pour tous.
11.30 Feuilleton : Le parfum de la dame en noir.
12.00 Panorama : *La Foire du livre de Francfort* ; à 12 h 45, religion.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « L'amateur d'épouvante, ou le RER s'arrête à Boissy-Saint-Léger », de Yann Gaillard.
14.30 Les cultures face aux vertiges de la technique : Bangladesh et Inde.
15.30 Les arts et les gens : l'histoire des collections du Musée national d'art moderne.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : inauguration de la gare de Cergy-Pontoise.
18.00 Subjectif : Agora, avec Paul Faure.
19.30 Perspectives scientifiques : le rêve éveillé analytique.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven en chair et en notes.
20.30 « Le Manuscrit trouvé à Saragosse », de Jean Potocki. Avec J. Taouss, F. Bott, M. Vigne...
21.30 Latitudes : musiques traditionnelles : Bela Bartok ; les funérailles d'une reine bamiléké (Cameroun).
22.30 La nuit sur un plateau : en direct du Théâtre de la Bastille, avec Raul Ruiz.

MARDI 15 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les fruits de la colère ; (et à 10 h 50 : Restif de La Bretonne).
9.05 La matinée des autres : fantômes et revenants.
10.30 Musique : miroirs du Chili (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : le tissage des liens autour de la naissance.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama : à 12 h 45, Club de la presse, avec J.-P. Chevènement.
13.40 Instantané, magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Naissance d'une passion », de Michel Breudeau.
14.30 Les nouvelles du crime : « Dingue de tombe », de Robert Bloch.
15.30 Mardis du cinéma : le cinéma et le cirque.
17.10 Le pays d'ici : à Limoges.
18.00 Subjectif : agora, avec M. Festou et J.-C. Ribes.
19.30 Perspectives scientifiques : les mousses (écologie des mousses et formation de la tourbe).
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven en chair et en notes.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales.
22.30 Nuits magnétiques. La nuit et le moment.
0.05 Du jour au lendemain.

MERCREDI 16 OCTOBRE

6.00 Feuilleton : Un voyage en Vendée ou le royaume de Louis XVII.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les fruits de la colère : (et à 10 h 50 : Restif de La Bretonne).
9.05 Matinée la science et les hommes : revue de la presse et des livres scientifiques.
10.30 Musique : miroirs du Chili (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : quelques livres d'auteurs étrangers.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir ».
12.00 Panorama.
13.40 Avant-première : portrait de Gildas Bourdet pour « Station service ».
14.00 Un livre, des voix : « Petit Louis dit XIV », de Claude Duneton.
14.30 Clair de nuit : l'utilisation des enfants dans la guerre Iran-Irak.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire.
17.10 Le pays d'ici : à Limoges.
18.00 Subjectif.
19.30 Perspectives scientifiques : L'anthologie médicale.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven en chair et en notes.
20.30 Pour ainsi dire.
21.30 Pulsations : « Trait d'union », quand les compositeurs actuels se penchent sur le passé.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

JEUDI 17 OCTOBRE

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les fruits de la colère (et à 10 h 50 : Restif de La Bretonne).
9.05 Matinée. Une vie, une œuvre : Gregory Bateson.
10.30 Musique : miroirs du Chili.
11.10 Répétez, dit le maître : lycées autogérés, esquisses d'un bilan.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama : Arts plastiques.
13.40 Peintres et ateliers : Marcel Beaujard.
14.00 Un livre, des voix : « la Colère de l'agneau », de Guy Hocquenghem.
14.30 La guerre des ondes, histoire des radios de langue française pendant la deuxième guerre mondiale.
15.30 Musicomania : les vingt ans de la Cité internationale des arts.
17.10 Le pays d'ici, à Limoges.
18.00 Subjectif : agora, avec Jean Tulard.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : le foie et ses maladies.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven en chair et en notes.
20.30 Manuscrit trouvé à Saragosse, de Jean Potocki. Avec C. Hamsy, S. Sarduy, J.-C. Durand...
21.30 Vocalyse : libre parcours voix, avec P. Gallet, soprano, A. Munier, ténor et C. Cebro, piano.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

VENDREDI 18 OCTOBRE

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les fruits de la colère (et à 10 h 50 : Restif de La Bretonne).
9.05 Matinée du temps qui change : la crise du syndicalisme, avec F. de Closets, A. Bergougnioux, R. Mourieux et H. Landier.
10.30 Musique : miroirs du Chili (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : l'automne aux champignons.
11.30 Feuilleton : « le Parfum de la dame en noir », de Gaston Leroux.
12.00 Panorama : psychanalyse.
13.40 On commence... écritures et mises en scène.
14.00 Un livre, des voix : « la Villa irlandaise », d'Anne Pons.
14.30 Sélection prix Italia : dans la chaleur vacante.
15.30 L'échappée belle : reportage à Houston (Texas).
17.10 Le pays d'ici, à Limoges.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'holographie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Beethoven en chair et en notes.
20.30 Le grand débat : le retour du religieux, avec J.-M. Domenach, B. Etienne, M. Gauchet et K. Pomian.
22.30 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 12 OCTOBRE

FRANCE-MUSIQUE A MADRID

2.00 Les nuits de France-Musique : Iberia - « la Bougeotte ».
7.02 Avis de recherche : œuvres de Stamitz, Ravel, Magnard, Missa...
9.10 *En direct de Madrid : Iberica : Musiques instrumentales et vocales des XVe, XVIe et XVIIe siècles ; à 10 h 30, José Maria Vsandizaga : « Las Golondrinas », opéra en trois actes par l'Orchestre national d'Espagne, dir. A. Argenta.*
11.00 Hauts de gammes (en simultané sur TF 1) : festivals, concerts, récitals, nouveautés discographiques.
12.05 Les maîtres inconnus du clavier : œuvres d'Albero, Montero, Martinez, Lopez ; à 13 h, de la guitare en Espagne ; œuvres de Milan, Narvaez, Mudarra, Sor, Aguado, Sanz...
14.00 Programme musical (en direct de Madrid) : œuvres de Bartok, Espla, R. Strauss ; avec la participation de P. Espinosa, pianiste ; R. Raimondi, baryton-basse ; P. Domingo, ténor ; F. Argenta, fils d'Ataulfo Argenta.
16.00 Désaccord parfait (en direct du studio de la radio nationale espagnole, Radio Dos) : débat sur la zarzuela.
18.00 Concert : Suite pour violoncelle seul de Casals par Lluis Claret, violoncelle.
19.10 Les cinglés du music-hall : « La bodega espanola de los chiffados del music-hall ».
20.00 En direct de Madrid : « Passecailles de bandas de musica » à la Puerta del Sol.
20.15 Concert : Deux suites pour violoncelle seul.
21.00 Concert (en direct de Madrid) : « Trumpet Volontary » de Purcell, « Los Improperios » pour piano et orchestre de Mompou, Concerto pour violon et orchestre « A la mémoire d'un ange » de Berg, « Voyage de Siegfried sur le Rhin », prélude des « Maîtres chanteurs de Nuremberg », de Wagner, Concerto d'Aranjuez de Rodrigo, « le Tricorne », suite nº 2 de M. de Falla par l'Orchestre symphonique de la radio-télévision espagnole, dir. Igor Markevitch.
23.05 Récital Alicia de Larrocha.
24.00 Les soirées de France-Musique : le flamenco - Paco de Lucia.

DIMANCHE 13 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 En direct de Madrid : chants grégoriens par la Schola Antiqua.
10.00 Voix espagnoles : « l'Héritage de Manuel Garcia » ; œuvres de Meyerbeer, Donizetti, Verdi, Puccini...
12.05 Concert (en direct de la radio nationale espagnole) : œuvres d'Albeniz, Halffter, Rodrigo, de Falla par G. Gonzales, piano.
13.00 Magazine international.
14.00 Le XIXe siècle et le début du XXe en Espagne : œuvres d'Albeniz, Granados, de Falla, Espla.
15.00 1939-1985 : œuvres de Rodrigo, de Falla, Gerhard, Bernodia, Guinjoan, Guerrero, Encinar, Marco, Pablo.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Ricardo Boffi ; œuvres de Rameau, Beethoven, Bloch, Hindemith, Nono.
19.05 Jazz espagnol contemporain.
20.00 Concert (en direct de Madrid) : pièces d'Arauxo, Soto, Aguilera, Cabanilles, interprétées à l'orgue par F. Chapelet.
21.00 Concert (en direct du Théâtre royal de Madrid) : ouverture de « Benvenuto Cellini » de Berlioz, « la Mer » de Debussy, « Daphnis et Chloé » de Ravel par l'Orchestre national de France, dir. L. Mazel.
23.00 Récital Victoria de Los Angeles.

LUNDI 14 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Hugo Wolf.
7.10 L'imprévu.
9.05 Le matin des musiciens : regards sur des musicologues français « La recherche et le goût ».
12.10 *Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers.*
12.30 Concert-lecture : œuvres de Vittoria, Berghem, Handl-Gallus, Sweelinck, Schein, Mendelssohn... par le Nouvel Ensemble vocal Philippe Caillard.
14.02 Repères contemporains : E. Sikora.
15.00 Les après-midi de France-Musique : la musique maçonnique du XVIIIe à nos jours ; œuvres de Couperin, Grétry, Gluck, Geminiani, Rameau, Taskin ; à 17 h, Vladimir Horowitz : les années d'enfance et d'adolescence à Kiev (1903-1920).
18.02 Musique légère : œuvres de Glinka, Gerard.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
19.10 *Premières loges : 1er anniversaire de la mort de Georges Thill, ténor français ; œuvres de Bizet, Messager, Delibes, Gounod, Wagner.*
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de l'église Adolf-Frederik, à Stockholm) : œuvres de Schutz par les Chœurs de la radio suédoise et l'Ensemble baroque de Drottningholm, dir. A. Oehrwall, sol. T. Sandberg, B.A. Edstroem, L. Wedin, M. Ljunggren, C. Holmberg.
23.00 Les soirées de France-Musique : Radio-France et l'année de l'Inde ; à 0 h 30, Rainer Maria Rilke.

MARDI 15 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Max Reger.
7.10 L'imprévu.
9.05 Le matin des musiciens : regard sur des musicologues français « La recherche et le goût » (nº 2, André Pirro) : œuvres de Bach, Buxtehude, Des Prés, Frescobaldi.
12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers.
12.30 Concert : œuvres d'Amy, Nigg, Barraque par Claude Helffer, piano.
14.02 Repères contemporains : K. Narita.
14.30 Les enfants d'Orphée : métiers du métal.
15.00 Les après-midi de France-Musique : la musique maçonnique du XVIIIe à nos jours. A 17 h, Vladimir Horowitz : les années russes (1920-1925).
18.02 Acousmathèque.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.10 Magazine international.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Sinfonia » en si bémol majeur de Bach, Concerto pour piano et orchestre nº 4 en sol majeur de Beethoven, « Ma mère l'Oye » de Ravel, « Bacchus et Ariane » de Roussel par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. L. Foster, sol. M. Tipo, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : hommage à Franco Ferarra.

MERCREDI 16 OCTOBRE

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu.
9.05 Le matin des musiciens : regard sur des musicologues français, « La recherche et le goût » (nº 3 Marc Pincherle) ; œuvres de Tartini, Kreisler, Vivaldi, Corelli, Leclair, Roussel...
12.10 Le temps du jazz : les Ellingtoniens buissonniers.
12.30 Concert : œuvres de J.-C. Bach, Mozart, Telemann, Boehm par J.-P. Rampal, flûte, S. Kudo, flûte, O. Beaumont, clavecin, J.-M. Luisade, piano.
13.40 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
14.02 *Tempo primo.*
15.00 Les après-midi de France-Musique : la musique maçonnique du XVIIIe à nos jours ; œuvres de Hummel, Mozart, Schubert, Beethoven ; à 17 heures, Vladimir Horowitz : la conquête de l'Europe (1925-1927).
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
19.10 Spirales : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Avant-concert : œuvres de M. de Falla.
20.30 Concert : « Gurre-Lieder », de Schoenberg, par les chœurs de la cathédrale Sainte-Hedwige, les chœurs de la Staedtischer Musikverein de Dusseldorf, et l'Orchestre symphonique de la radio de Berlin dir. R. Chailly sol. S. Dunn, B. Fassbaender...
22.25 Les soirées de France-Musique : aimiez-vous Bach ? A 23 h 5 Jazz-club.

JEUDI 17 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Nicolas Rimski-Korsakov.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.25 Le matin des musiciens : regard sur des musicologues français – la recherche et le goût (nº 4, André Schaeffner) ; œuvres de Stravinski, Borodine, Debussy, Schoenberg.
12.10 Le temps du jazz : les ellingtoniens buissonniers.
12.30 Concert : œuvres de Bach, Mozart, Vivaldi, Bondeville, Brahms, par Victoria Cortez, mezzo-soprano, et Christian Debrus, piano.
14.02 Repères contemporains : J.P. Leguay.
15.00 Les après-midi de France-Musique : la musique maçonnique du XVIIIe à nos jours ; œuvres de Cherubini, Pleyel, Wagner ; à 17 h, Vladimir Horowitz : la conquête de l'Amérique (1928-1936).
18.02 Côté jardin.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.10 Rosace, magazine de la guitare.
20.04 Avant-concert.
20.30 Concert : Ouverture en ut majeur de « Léonore II » de Beethoven, Concerto pour piano et orchestre nº 1 en si bémol mineur de Tchaïkovski, Symphonie nº 4 en la mineur de Sibelius par le Nouvel Orchestre philharmonique dir. M. Janowski, sol. J. Bolet, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : Aimiez-vous Bach ? A 23 h 5 Maurice Jaubert.

VENDREDI 18 OCTOBRE

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu.
9.05 Le matin des musiciens : Regards sur des musicologues français, la recherche et le goût (nº 5 - Marcel Beaufils) ; œuvres de Schubert, Schumann, R. Strauss, Chopin.
12.10 Le temps du jazz : les ellingtoniens buissonniers.
12.30 Concert-lecture : œuvres de Dufourt par l'Ensemble de l'Itinéraire.
14.30 Les enfants d'Orphée : métiers du métal.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : *la musique maçonnique du XVIIIe à nos jours* ; œuvres de Satie, Sibelius, Kouzan, Bondon ; à 17 h, Vladimir Horowitz : la rencontre avec Toscanini.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.10 Les muses en dialogue.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (en direct de Donaueschingen) : « Ubungen zu Scardanelli » de Holliger par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk et la Schola Cantorum de Stuttgart, dir. C. Gottwald.
22.20 Les soirées de France-Musique : Cortot, Thibaud et Casals jouent Bach ; à 24 h, Musique traditionnelle...

Les câblés belges

Dernier gadget : dix-sept programmes simultanés sur votre écran.

HEUREUX téléspectateurs belges ! Certains d'entre eux, à Liège notamment, peuvent obtenir jusqu'à dix-sept programmes de télévision (1). Les autres, dans les régions « défavorisées », doivent se contenter d'un « minimum » de quatorze ou quinze programmes... Qu'ils se rassurent : certains experts prévoient que dans une dizaine d'années, ce ne seront pas moins de trente programmes qui seront disponibles.

Rien d'impossible pour le pays le plus « câblé » du monde : deux millions sept cent mille foyers – soit 81 % des foyers belges, et près de 95 % de ceux qui possèdent un téléviseur – payent un abonnement à la télédistribution. Il y a en Belgique plus d'abonnés au câble qu'au téléphone. *« Et lorsque les gens n'ont plus d'argent,* raconte un sociologue, *ils préfèrent qu'on leur coupe le téléphone plutôt que le raccordement au câble. »* Certains, même – l'anecdote est authentique, – ont demandé qu'on leur coupe l'électricité... *« Dès le petit matin,* confie le directeur d'une société de télédistribution bruxelloise, *des gens nous téléphonent pour dire que la mire – il n'y a pas encore de programme à cette heure – de telle ou telle chaîne est floue et qu'ils ont peur que leur soirée ne soit gâchée. »* Et quand la soirée arrive, commence alors l'heure du choix. *« Chez moi,* ironise un père de famille bruxellois, *nous sommes maintenant obligés de voter. »* Pas facile en effet de se décider entre plusieurs films, un ou deux feuilletons, une émission de variétés, un match de football et un reportage scientifique...

D'où la naissance d'une nouvelle race de téléspectateurs : les « impatients », qui, machine de télécommande à la main, passent toute la soirée à changer de chaîne. Dernier gadget : la possibilité de voir tous les programmes en même temps. L'écran est alors divisé en autant de petits rectangles qu'il y a de chaînes. Les plus fortunés ont résolu le dilemme en multipliant les récepteurs. Un dans la chambre des enfants, un dans le living, et... un dans le bureau. Sans compter le magnétoscope, qui peut enregistrer le programme qui n'a pas été choisi.

Bénéfices juteux

Les autres – la majorité malgré tout – sont plus sages et plus fidèles. Un sondage de fin 1984 indiquait ainsi que 33 % des téléspectateurs francophones regardaient RTL-Télévision, 32 % la télévision belge francophone, 13 % Antenne 2 et 10 % TF 1.

La situation géographique de la Belgique explique ce développement des réseaux câblés. Avec une antenne sophistiquée et un récepteur multistandard, n'importe quel habitant de Liège, de Bruxelles ou d'Anvers peut capter les programmes des pays entourant la Belgique. Des sociétés, notamment d'électricité, comprirent l'intérêt qu'elles pourraient retirer en créant des compagnies de télédistribution. Celles-ci se contentent, en fait, grâce à une antenne perfectionnée, de servir de relais. Certaines sont entièrement privées, d'autres fonctionnent comme des syndicats intercommunaux. Les plus puissantes peuvent avoir plus de deux cent mille abonnés, les plus petites se contentent de moins de cinq mille.

Une fois les investissements de départ réalisés, essentiellement la station de relais et le câblage des abonnés, restent... des bénéfices juteux. Si rien n'interdit à une société de s'étendre hors de son territoire, chacune jouit d'un monopole de fait dans un quartier ou une région. Aucune société n'est encore allée empiéter sur le territoire voisin.

L'échantillon des programmes proposés ne varie pas non plus beaucoup. Dans les années à venir, pourtant, il est possible que les télédistributeurs « ciblent » davantage leur clientèle. Ainsi la RAI italienne arrive à Liège, où il y a une forte colonie de travailleurs venant de la péninsule. De même, certains quartiers de Bruxelles, où vivent de nombreux Marocains, pourraient un jour recevoir les programmes de leur pays. *« Tout est possible,* confie un responsable d'une société de télédistribution bruxelloise ; *pour le moment, nous nous contentons de transmettre des programmes de télévision, du loisir. Mais, avec l'instrument que nous possédons, nous pouvons envisager de multiples développements. »* Démarrés avec les chaînes de télévision, les réseaux câblés belges vont bientôt proposer à leur clientèle des services de « vidéo-communication ». Du cours par correspondance à la surveillance d'immeubles, un nouveau marché s'ouvre.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) Les mieux servis des téléspectateurs belges peuvent recevoir : quatre chaînes belges (deux francophones, deux flamandes), RTL, les trois chaînes publiques françaises, trois chaînes allemandes, deux néerlandaises, deux britanniques, la RAI italienne, la chaîne francophone par satellite TV 5. Des négociations sont actuellement en cours pour la distribution en Belgique de deux chaînes privées par satellite, Music-Box et Sky-Channel.

Médias du Monde

CANADA

Pub love story

Un jeune homme de London (Ontario) a trouvé récemment un moyen original pour déclarer sa flamme à sa bien-aimée : la publicité télévisée. Don Middleton, vingt ans, s'est en effet payé le luxe d'un temps d'antenne à la télévision locale pour demander sa main à Jacqueline Winter, vingt ans également. Le premier moment de surprise passé, Jacqueline a répondu oui.

ÉTATS-UNIS

« USA Today » distribué en Asie

L'édition internationale du quotidien *USA Today* est désormais distribuée en Asie, à la suite d'un accord avec une imprimerie de Singapour. Le président de Gannett (éditeur du quotidien), M. Allen Neuharth, a précisé dans un communiqué qu'en mai prochain ce quotidien sera également imprimé à Zurich (Suisse) pour être distribué en Europe et au Proche-Orient.

USA Today a été lancé en 1982. C'est le premier quotidien national américain. Imprimé dans vingt-sept villes des Etats-Unis, il a une diffusion de 1,35 million d'exemplaires. La société Gannett édite quatre-vingt-six quotidiens et trente-huit périodiques. Elle possède en outre six stations de télévision et quatorze stations de radio.

PAYS-BAS

Programmes européens

Les réseaux câblés des Pays-Bas ont commencé à recevoir les programmes d'Europa Television (ex programme Olympus), chaîne transmise par satellite, qui diffuse quatre à six heures d'émissions par jour. Celles-ci sont constituées d'une sélection de cinq chaînes européennes dans la langue des pays producteurs : ARD (RFA), RTP (Portugal), NOS (Pays-Bas), RAI (Italie), RTE (Irlande). Les Néerlandais polyglottes constituent un public idéal pour les premières expériences, mais la chaîne pourra être captée dans tous les pays participants d'ici à l'an prochain. Contrairement aux chaînes francophone TV5 et germanophone SAT, subventionnées par les gouvernements, Europa est ouverte à la publicité et a pour objectif d'atteindre l'autofinancement d'ici la fin de cette décennie.

Classique

« Serse » de Cavalli

Né pratiquement avec le « drame en musique » de ses aînés Peri et Caccini, Francesco Cavalli (1602-1676) a été formé à Venise dans l'ambiance de la chapelle de Saint-Marc, cette ruche studieuse où œuvrait le maître des maîtres, Monteverdi. Elève de Monteverdi donc, Cavalli fut un disciple supérieurement doué, avec la même facilité mélodique – celle où l'essence de la musique est dans le mot – et dramatique que le compositeur de l'*Orfeo*.

Car pour toute cette génération apparue avec le dix-septième siècle, la grande affaire fut l'opéra, malgré les exigences de la liturgie. C'est en 1637 que le premier opéra public – le théâtre San-Cassiano – ouvrit ses portes aux amateurs. De cette date, l'école vénitienne était née, avec ses intrigues emmêlées à loisir, son foisonnement de vie et aussi cette touche réaliste et irrévérencieuse qui la marque d'entrée, dès *le Retour d'Ulysse* et *le Couronnement de Poppée*.

Cavalli sera, sa vie durant, l'un des principaux pourvoyeurs lyriques de son temps et, dans sa production abondante, *Serse* est sans doute l'opéra le plus accompli, malgré son échec à Paris, par la faute de l'envieux Lully.

Reste que pour exhumer ce chef-d'œuvre aujourd'hui, il faut retrouver les clés de l'époque qui l'a vu naître : la couleur, le bonheur rythmique, voire l'ivresse baroque d'une représentation d'alors.

C'est précisément ce souci de vérité (et de poésie) qui guide le travail de reconstitution que René Jacobs nous propose ici, avec la complicité d'un *Concerto Vocale* élargi au sein duquel nous saluons une belle participation française (Isabelle Poulenard, Agnès Mellon, Dominique Visse, etc.).

Partant d'ailleurs du fait qu'à l'époque un opéra n'était pas un objet sacré, mais seulement un canevas sur lequel les exécutants improvisaient à loisir, Jacobs a accentué le rôle « soliste » des voix comme des instruments (ceux-ci peu nombreux mais très sollicités et « jouant comme des concertistes »).

Il en résulte une fabuleuse impression de liberté, de fantaisie et de vitalité, où le grave et la farce (comme aurait dit Vecchi) avancent d'un même mouvement, au gré de mélodies jaillissantes ou dolentes et d'un récitatif habité, comme il n'en existe que chez Monteverdi. Et Jacobs, outre les nouveaux jalons qu'il pose en matière de réinterprétation radicale, campe, comme haute-contre, un saisissant Serse, une manière d'anti-héros « mi-sentimental, mi-sadique », en tout cas caractéristique de la mentalité baroque.

ROGER TELLART.

● Quatre disques Harmonia Mundi, HMC 1175-1178, offre spéciale.

Rock

« Here's to Future Days » des Thompson Twins

Ils sont trois, les Thompson Twins, et c'est leur troisième album. Un trio masculin-féminin et métissé : deux Blancs, un Noir, une fille, deux garçons ; une équation en soul majeure et en détournement de rock mineur. Pour la géographie, ils sont anglais, l'esprit british et l'excentricité coordonnés (le dépenaillé soigné pour la mise néo-romantique, tendance psychédélique, option ébouriffée). Pour l'histoire, autant dire que ces Dupont-Dupond – Thompson est le nom des détectives jumeaux de Hergé dans la traduction anglaise de *Tintin* – sont nés avec *Here's to Future Days,* car si, jusqu'à présent, ils ont flambé en tête des hit-parades de leur pays, c'est à la faveur de rengaines trempées dans la mode obligée du jour et coulées sur le mode banalisé du moment. Autrement dit, l'originalité à tout prix en surface, l'inspiration bradée en profondeur et la création à la baisse pour solde de tout compte. Pas de quoi investir sur l'avenir.

Pour les travaux pratiques, ils ont enregistré ce nouvel album à New-York. Pour la chimie, Nile Rodgers (le producteur de David Bowie, Mick Jagger et consorts) a signé la réalisation. Et, pour la première fois, grâce à lui, leurs idées ont trouvé un terrain à bâtir. C'est la rencontre optimale de part et d'autre de l'Atlantique entre le son funk FM, sali pour l'énergie, et la sophistication d'un rock astucieux, arrondi dans la forme, pointu dans le fond : l'efficacité américaine et le doigté anglais.

Les compositions sont riches et diversifiées, les arrangements étoffés et fringants, les voix (en solo ou à l'unisson) ont du panache et du soul, les mélodies entêtantes ne cachent pas une filiation avec une tradition Beatles dont il est fait ici une reprise osée et foudroyante du *Revolution* sur tempo funky (le groupe nous en avait réservé la primeur à Philadelphie à l'occasion du Live Aid). L'examen réussi, au total c'est électrique, swinguant et futé. Les Thompson Twins sont devenus un groupe qui compte avec ce troisième album. Définitivement plus un produit qui fait ses comptes.

ALAIN WAIS.

● Ariola, 207164.

Nous avons aussi remarqué...

★ BEETHOVEN : *Quatuor à cordes en si bémol opus 130, Grande Fugue en si bémol opus 133* par le Quatuor de Budapest. – Enregistrements légendaires datant respectivement de 1933-1934 et de 1927. *Cette version du 13e Quatuor,* avec Roismann, A. Schneider, Ipolyi et M. Schneider, est sans doute la plus grande jamais réalisée, et celle de la Grande Fugue, avec Hauser, Roismann, Ipolyi et Son, coupe le souffle. Les sonorités sont inespérées pour des prises de son datant de plus d'un demi-siècle (EMI « Références », 2901431).

★ MAHLER : *Das Klagende Lied,* par Helena Döse (soprano), Alfreda Hodgson (mezzo), Robert Tear (ténor), Sean Rae (baryton), le Chœur et l'Orchestre symphonique de Birmingham, *dir.* Simon Rattle. – Continuant d'explorer avec grand bonheur les œuvres majeures les moins jouées du répertoire, Simon Rattle nous donne, en un seul disque, les trois parties du *Klagende Lied* de Mahler, c'est-à-dire les deux dernières, connues depuis toujours et la première *(Waldmärchen),* ressuscitée en 1970 et enregistrée auparavant par le seul Boulez. Le disque dure plus d'une heure. Impressionnante interprétation, avec néanmoins un orchestre en coulisses vraiment trop lointain (EMI, 270.126). Egalement disponible en compact, avec un orchestre en coulisses nettement plus présent.

★ MOZART : *Sonates pour piano en ut K.545 et en fa K.533/594, Rondo en la mineur K.511, Sonates en la K.331 et en fa K.332, Fantaisie en ré mineur K.397,* par Mitsuko Uchida (piano). – Deux disques isolés venant s'ajouter à celui déjà commenté dans ces colonnes, tout aussi remarquables et faisant espérer une prochaine intégrale (Philips, 412.122 et 412.123, disponibles en compact).

MARC VIGNAL.

échecs

Nº 1146

Une leçon de stratégie

(Cinquième partie du match de championnat du monde, septembre 1985, Moscou)

Blancs : G. KASPAROV
Noirs : A. KARPOV

Partie espagnole.

1. é4	é5	22. bxç5 (n)	Dxç5
2. Cf3	Cç6	23. Fxé5	Cd7
3. Fb5	a6	24. Fb2 (o)	Db4!
4. Fa4	Cf6	25. Cb3 (p)	Cç5!
5. 0-0	Fé7	26. Fa1 (q)	Fxé4
6. Té1	b5	27. Cf-d4 (r)	Cb-d7
7. Fb3	d6	28. Dé2	Cg6
8. ç3	0-0	29. Cxç5	Dxç5
9. h3	Fb7 (a)	30. Dg4	Té8
10. d4 (b)	Té8 (ç)	31. Td1	Fg6
11. Cb-d2 (d)	Ff8	32. Df4	Db4
12. a4 (é)	Dd7 (f)	33. Dç1	Fé4
13. axb5 (g)	axb5	34. Té1	Da5!
14. Txa8	Fxa8	35. Fb3	Da8! (s)
15. d5	Ca5! (h)	36. Db2	b4 (t)
16. Fa2	ç6	37. Té3	Fg6
17. b4	Cb7	38. Txé8	Dxé8
18. ç4	Tç8!! (i)	39. Dç1	Cé4
19. dxç6 (j)	Dxç6	40. Fd5	Cç5
20. ç5 (k)	Cd8!! (l)	41. Cb3	Cd3!
21. Fb2 (m)	dxç5	42. abandon (u).	

NOTES

a) D'autres continuations bien connues découlant du « sytème fermé » de la Partie espagnole sont 9..., Ca5 (système Tchigorine) ; 9..., Cb8 (variante Breyer ou de Leningrad) ; 9..., h6 (variante moderne) et quelques ramifications comme 9..., Cd7 ; 9..., a5 ; 9..., Dd7 ; 9..., Fé6). Le coup du texte, très à la mode ces dernières années, a connu d'importants enrichissements depuis la partie Schmid-Van Scheltinga (Lenzerheide) en 1956.

b) Ou 10. d3, Ca5 ; 11. Fç2, ç5 ; 12. Cb-d2, Cç6 ; 13. Cf1, Té8 ; 14. Cg3, g6 ; 15. Ch2, d5 ; 16. Cg4, Cxg4 ; 17. Dxg4, Fç8 ; 18. Cf5 avec égalité (Pachman-Geller, Interzonal de 1952).

ç) L'échange 10..., éxd4 a mauvaise réputation depuis la partie Tal-Lehmann de 1960 : 11. çxd4, d5 ; 12. é5, Cé4 ; 13. Cç3, Ca5 ; 14. Fç2, f5 ; 15. éxf6, Fxf6 ; 16. Cxé4, fxé4 ; 17. Fxé4, Fxé4 ; 18. Txé4, ç5 ; 19. Tg4!, çxd4 ; 20. Fg5!, d3 ; 21. Fxf6, Dxf6 ; 22. Dxd3, Dxb2 ; 23. Dd5+, Rh8 ; 24. Ta-é1 avec avantage aux Blancs.

d) Ou 11. Cg5, Tf8 ; 12. Cf3, Té8 et la nulle est possible (mais non 12. f4 à cause de 12..., éxf4 ; 13. Fxf4, Ca5 ; 14. Fç2, Cd5!).

é) 12. a3 et 12. Fç2 sont également souvent joués, mais Kasparov reste fidèle à la variante qu'il utilisa deux fois contre le champion du monde lors du match de Moscou en 1984-1985.

f) La même réponse que dans la quarante-sixième partie. 12..., h6 est bien aussi ; par exemple, 13. d5, Cb8 ; 14. ç4, g6 ; 15. axb5, axb5 ; 16. Txa8, Fxa8 ; 17. dxç6, bxç4 ; 18. Fa4, Dç7 ; 19. Cxç4, Fxç6 avec égalité.

g) 13. Fç2 et 13. d5 sont aussi à envisager.

h) Une surprise sans aucun doute pour Kasparov. Dans la quarante-sixième partie, la suite fut 15..., Cd8 ; 16. Cf1, h6 ; 17. Cf3-h2, Cb7 ; 18. Fç2, Cç5 ; 19. b4, Ca6 ; 20. Cg4 avec une supériorité spatiale et une initiative sur l'aile – R réelles pour les Blancs. Karpov n'était probablement pas satisfait de cette suite (Cd8-Cb7-Cç5-Ca6) et choisit ici une continuation qui passait pour douteuse aux yeux des experts, en raison de la réponse Fa2 et b4. Le grand maître Taïmanov notait sa préférence pour la position des Blancs après 15..., Ca5 ; 16. Fa2, ç6 ; 17. b4, Cç4 ; 18. Cxç4, bxç4 ; 19. Fh5 (sans examiner 19. Fxç4). 15..., Cé7 a été essayé sans succès par Smejkal contre Popovic à Zagreb, il y a quelques mois.

i) Un renforcement capital du quinzième coup des Noirs qui leur donne le contrôle de la colonne ç tout en prévoyant déjà le passage du C-D en d8.

j) Pratiquement forcé. Si 19. çxb5, çxd5! et si 19. Cf1, dxç4 ; 20. Fxç4, çxd5 ; 21. Fxd5, Cxd5 ; 22. éxd5 (22. Dxd5, Cç5!), Db5.

k) Une tentative hardie d'exploiter la faiblesse du pion f7 (si 20..., dxç5 ? ; 21. Fxf7+, Rxf7 ; 22. Cxé5+ avec gain de la D) mais la suite prudente 20. çxb5, Dxb5 ; 21. Db3, Cd8 ; 22. Fb2 n'est pas de tout repos après 22..., d5!

l) Il faut bien reconnaître qu'une telle conception stratégique (du saut excentrique du C-D en a5 à son arrivée harmonieuse en d8, préalablement précédée du passage de la T-R sur la colonne ç) est digne d'un grand champion du monde et rappelle les grandes manœuvres des Lasker, Nimzovitch, Capablanca, Alekhine, Botwinnik et Petrossian.

m) Le plus dynamique puisque 21. çxd6, Fxd6 ouvrirait la colonne ç au profit des Noirs tout en créant un pion faible en b4.

n) Et non 22. Cxé5, Da6! suivi de 23..., ç4.

o) Une imprécision qui coûte un temps.

p) Si 25. Da1, Tç2. Si 25. Db3, Dxb3 ; 26. Fxb3 (26. Cxb3, Tç2), Cç5.

q) Après 26. Cxç5, Dxb2 ; 27. Db3, Dxb3 ; 28. Cxb3, Tç2 les Noirs ont une fin de partie agréable (T active, pion passé). D'autre part, si 26. Cf-d4, Cd3 ; 27. Té2, Cxb2 ; 28. Txb2, Fxé4. Enfin, si 26. é5, Cd3 ; 27. Té2, Fxf3 ; 28. gxf3, Cf4.

r) Ou 27. Cxç5, Fxf3 ou 27. Cg5, Fç2!

s) Un jeu harmonieux, aucun point faible et un pion passé en plus.

t) 36..., Fxg2 est aussi bon.

u) Avant l'échange de D 42..., Dé1+ et les Noirs gagneraient facilement.

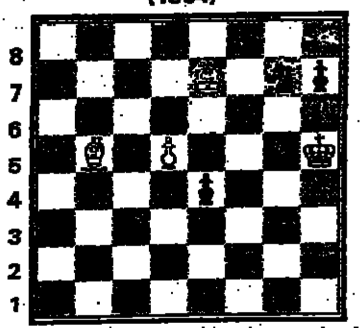
SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1145
B. SAKHAROV
« Trud », 1935. Premier prix.

(Blancs : Rç4, Df1, Ch3 et d8, Pé6. Noirs : Ré4, Dh5, Fé3, Cf4, Pf5, g7 et a6.)

A noter que 1. Cxf4 n'aboutit qu'à l'échec perpétuel après 1..., Dxé8! ; 2. Cd3!, Db5+! ; 3. Rç3, Da5+ ; 4. Rç4, Db5+. 1. Dh1+!, Ré5 ; 2. Da1+! (et non 2. Cf7+, Rf6! ; 3. Da1+, Rg6), Ré4 (si 2..., Rd6 ; 3. Da3+, Rç7 ; 4. Dé7+, Rb6 ; 5. Db7+, Ra5 ; 6. Db4 mat) ; 3. Cg5+!, Dxg5 ; 4. Cf7, Dh4! (si 4..., Dg2 ; 5. Dh1+, Rf3 ; 6. Db7+ suivi de 7. Dxg2 et de 8 é7 et si 4..., Dé7 ; 5. Dh1+, Cg2 ; 6. Dxg2+, Rf4 ; 7. Dg5+!!, Dxg5 ; 8. Cxg5 et 9. é7) ; 5. é7!, Dxé7 ; 6. Dé5+!!, Dxé5 ; 7. Cg5 mat !

ÉTUDE

E. POGOSSIANTS
(1964)



BLANCS (3) : Ré7, Fb5, Pd5.
NOIRS (4) : Rh5, Cg7, Pé4 et h7.

Les Blancs jouent et gagnent.

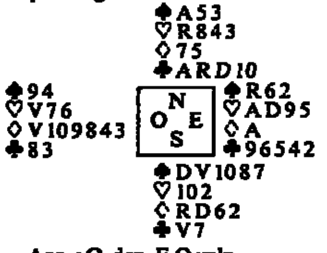
CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1144

La reprise invisible

Il faut parfois avoir l'esprit de sacrifice pour créer une rentrée chez le partenaire. C'est le cas dans cette donne proposée par le fameux expert anglais Reese.



♠ A 5 3
♡ R 8 4 3
◊ 7 5
♣ A R D 10

♠ 9 4
♡ V 7 6
◊ V 10 9 8 4 3
♣ 8 3

♠ R 6 2
♡ A D 9 5
◊ A
♣ 9 6 5 4 2

♠ D V 10 8 7
♡ 10 2
◊ R D 6 2
♣ V 7

Ann. : O. don. E-O vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♡	passe	2 ♠
passe	3 ♣	passe	3 ◊
passe	3 ♠	passe	3 SA
passe	4 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Valet de Carreau, *comment Est a-t-il fait chuter* QUATRE PIQUES ?

Réponse :

Sud a montré cinq Piques (sans doute par la Dame ou Dame Valet) et certainement quatre Carreaux *par Roi et Dame (à cause de l'entame)*. Avec quatre levées à Pique, quatre à Trèfle et deux à Carreau, le déclarant fera dix levées sauf si Est arrive à faire *une coupe à carreau* en plus de l'As de Carreau, du Roi de Carreau et d'une levée à Cœur. Or pour couper à Carreau, il faut donner la main au partenaire, et la seule façon est de *contre-attaquer la Dame de Cœur* en espérant que Sud a deux Cœurs et Ouest le Valet de Cœur, qui lui permettra de prendre la main au second tour à Cœur. Certes, après avoir fait le Roi de Cœur, le déclarant essaiera de défausser son deuxième Cœur sur le troisième Trèfle du mort, mais Ouest coupera, puis il continuera Carreau pour la coupe d'Est...

Note : Est ne doit pas espérer que Ouest, qui n'a pas entamé Trèfle, ait un singleton. *D'ailleurs*, dans cette hypothèse, il faudrait qu'Est contre-attaque Trèfle à la deuxième levée et que le déclarant fasse ensuite l'impasse au Roi de Pique...

Les fausses apparences

Cette donne a été jouée au cours d'un championnat d'Amérique par l'Anglais d'Unienville qui avait fait partie autrefois de l'équipe anglaise.

♠ V 10 2
♡ A D V 4 3
◊ A 10 6 4
♣ D

♠ R 9 8 7 5 4
♡ –
◊ –
♣ R 10 9 8 7 4 3

♠ 6
♡ 9 8 7 6 5
◊ D 9 8 7 5
♣ 6 5

♠ A D 3
♡ R 10 2
◊ R V 3 2
♣ A V 2

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest *X...*	Nord *D. Fleming*	Est *Y...*	Sud *d'Uniem.*
passe	1 ♡	passe	2 ◊
contre	3 ◊	passe	4 ♣
passe	5 ◊	passe	6 ◊...

Ouest a entamé le 7 de Pique pour le 10 et le 6 d'Est. Le déclarant a alors tiré l'As de Carreau, puis le Roi de Cœur sur lesquels Ouest a défaussé chaque fois une couleur noire. *Comment d'Unienville, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Note sur les enchères

Le saut à « 5 Carreaux » sur l'enchère de contrôle de « 4 Trèfles » *promettait certainement* un bon soutien à Carreau et deux As.

Courrier des lecteurs

La Bermuda Bowl : « Qu'appelle-t-on « Bermuda Bowl ? », demande un lecteur. C'est le nom donné après la guerre au championnat du monde, car il s'est déroulé aux Bermudes. Le titre mondial a été alors remporté quatre fois de suite par les Américains (en 1950, 1951, 1953 et 1954). Cette année, « la Bermuda » aura lieu à Sao-Paulo (Brésil) du 19 octobre au 2 novembre.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 226

Michel Duguet dans tout son lustre

Ce samedi 21 septembre, dans le cadre verdoyant de La Rochette, au sud de Melun, vous êtes un des cent soixante et onze joueurs admis à disputer le championnat de France, après une longue course d'obstacles. Premier tirage : QUAADIS. Vous marquez quarante points avec QUAIS, et remarquez en salivant que l'arbitre placera plutôt QUASI, mot que vous savez être variable *dans le sens de morceau de la cuisse du veau ou du bœuf*. En fait, vous avez perdu quatre points sur le top QASIDA, *poème arabe archaïque*, un des rares mots à « Q sec ». Vous avez également perdu le championnat de France, car Michel Duguet ne lâchera qu'un point en quatre manches et conservera son titre, gagné la première fois en 1981, il y a déjà un lustre...

Des trois brillants espoirs, Jean-François Lachaud, Philippe Bellosta et Bruno Bloch, seul le premier a tenu la distance, arrachant la deuxième place à Paul Levart. Il termine cependant à trente-sept points du vainqueur.

La Normande Marie-France Canivez, première joueuse, est quarante et unième avec 95,4 %, devant Kay Momal. En réalisant 90 %, on finissait cent quinzième... Voici les tirages les plus meurtriers de la deuxième partie : EEFPRU ? ; appuyez-vous sur une des lettres de QASIDA (trois scrabbles possibles) – EELMNOT ; lettres d'appui : ACGEIT (un scrabble) – ABEIMU ? ; lettres d'appui : AEILMNT, mais une seule possibilité de nonuple : s'appuyer sur un E en troisième position. Solutions en fin d'article.

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	EEENPT ?			
2	FFMOTTU	PÉNÈT(R)E	H 4	72
3	MT+DEILR	TOUFFE	5 C	24
4	DT+COOUX	LIMER	B 2	29
5	CDTU+AHN	OXO	A 6	38
6	DIRRSSU	DOUCHANT	D 4	86
7	DR+AELSW	SURIS	I 3	30
8	L+ABNOTV	STEWARD (a)	11 C	43
9	ABLV+CER	ÉTOUFFERONT	5 B	34
10	C+AADILP	VERBAL	1 A	49
11	DLP+IIMN	CASAI	C 9	29
12	DIMN+EHN	PLI	B 13	14
13	DMN+IRUY	HEIN (b)	A 12	46
14	IMNRU+AU	YOD	J 4	39
15	BEGIIOZ	URANIUM (c)	12 I	73
16	G+AALMOS	BOITIEZ	L 2	56
17	GLO+AEEJ	ASRAM	J 10	30
18	EGO+ELRV	JABLE	2 J	60
19	GORV+EQ ?	ZÈLE	8 L	39
20	GOQRV+ES	VERBALE(S)	1 A	36
21	GR+NSTTU	VOUGES (d)	N 10	36
22	NQ+EEGK	TRUST	15 G	22
23	EGNQ	CAKE (e)	9 C	15
24		NE	O 14	14
			Total	914

Championnat de France 1985, La Rochette.
Samedi 21 septembre, deuxième manche.

(a) RAD, J 4, 36. *(b)* HINDI, 15 A, 33. *(c)* UNAU, 12 F, 32. *(d)* arme d'hast tranchante. *(e)* sur la variabilité d'ASRAM, la religion du PLI a été très fluctuante. Michel Duguet préfère assurer 21 points avec US, O 1.

1er Bonnet	914 p. (100 %)
2e Duguet	913 p.

Résultats finals : 1. Duguet ; 2. Lachaud ; 3. Levart ; 4. Chevallon ; 5. Vigroux ; 6. Testini ; 7. Bonnet ; 8. Lorentz ; 9. Bellosta ; 10. Bloch ; 11. Pluven ; 12. Kourotchkine, Epingard ; 14. Brelle ; 15. Ome ; 16. Raineri ; 17. Bescond, Pouyanne ; 19. Amet ; 20. Brattesani.

● Solutions des tirages : EPAUFREE, PARFUMEE, PURIFIEE - LOGEMENT – Nonuple : AMEUBLIE ; autres scrabbles : BAUMIERS, ALBUMINE, BRUMAIRE, EMBOUAIT, BIMETAUX, etc.

● Tournois homologables de novembre : le 17, Vernon ; tél. : (32) 51-31-21, p. 4014. Le 24, première phase du championnat de France, réservée aux non-classés. S'adresser aux comités régionaux. 1er décembre, millénaire de Montpellier (67) 63-55-54.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

MOTS CROISÉS

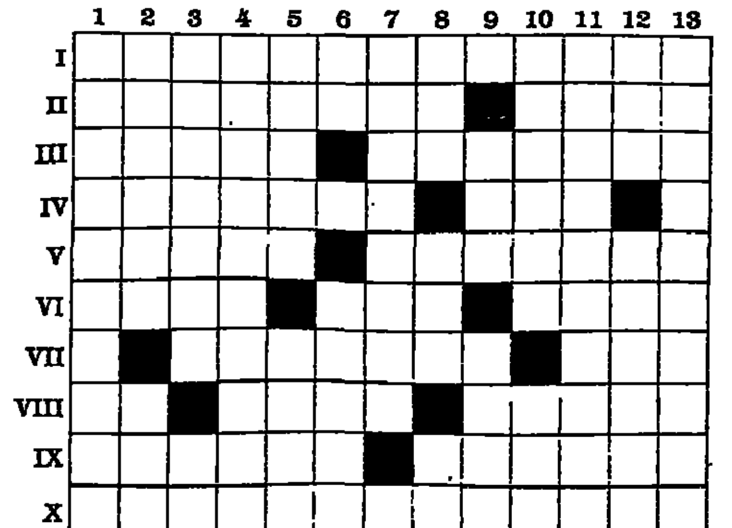
Nº 375

Horizontalement

I. Il y a de quoi s'étaler. – II. Bien peu chaleureux. Sur le dos. – III. Tient le bouquet. Plus aimables que le premier du II. – IV. Content. Quel carnaval ! – V. Ils nous donnent des langueurs. Passa à l'action. – VI. Monnaies. Il fût l'un des nôtres. On peut l'avoir bonne en partant de la droite. – VII. On y écrivit récemment des lettres d'amour. Le prochain sera peut-être aussi bon, meilleur ou pire. – VIII. Un peu de temps. Pronom. C'est l'autorité en personne. – IX. Très ancien poète. On lui demande d'avoir du répondant. – X. Ils ont essaimé en divers endroits.

Verticalement

1. Où la réalité rejoint la fiction. – 2. Son choix est diversement apprécié à la table. Heureusement qu'il y avait un manteau. – 3. Ils n'ont pas pour nous les mêmes yeux. En confiance. – 4. Il est privé d'une grande partie de ses mouvements. – 5. Amies. Riche et puissante église. – 6. Fait vieux. Héros toujours jeune d'une vieille histoire. – 7. On ne peut s'en faire qu'une idée imparfaite. – 8. Habitude. Fait mal. Double, ce n'est pas de la première fraîcheur. – 9. L'homme a là un sujet de fierté. Pour vendre. – 10. Mise au point. Un peu de lyrisme. – 11. Mettras en fûts. – 12. Au jour. Couleur de l'acier, qualités de l'acier, mais ce n'est pas de l'acier. – 13. Ils décident pour l'avenir.



SOLUTION DU Nº 374

Horizontalement

I. Gouvernements. – II. Obsédée. Emeri. – III. Réalités. Boum. – IV. Bigote. Cou. Mu. – V. Are. Enfer. Pal. – VI. Taré. tolérant. – VII. Ci. Msi. Leur. – VIII. Spasme. Sain. – IX. Oculus. Roanne. – X. Vociférations.

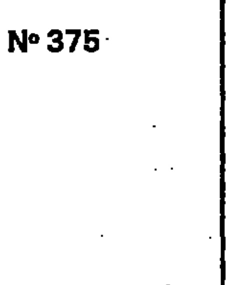
Verticalement

1. Gorbatchov. – 2. Obéirai. Co. – 3. Usager. Suc. – 4. Vélo. Empli. – 5. Edite. Sauf. – 6. Retentisse. – 7. Née. FO. – 8. Scellera. – 9. Me. Orée. Ot. – 10. Embu. Rusai. – 11. Néo. Parano. – 12. Truman. Inn. – 13. Simultanés.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 375

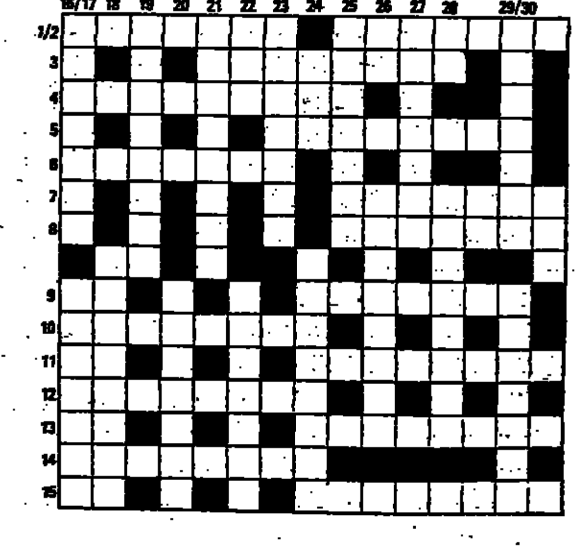


Horizontalement

1. CEIINTU. – 2. DEEIPRT (+ 5). – 3. AAFINRRT. – 4. EFGGIINSU. – 5. AEILMQUY. – 6. AIMNOST (+ 2). – 7. ACEERTU (+ 1). – 8. BEEEINR. – 9. BEEILST. – 10. AAGNORSU. – 11. AEIMOSUU. – 12. ADGINNOR. – 13. EEEHIRST (+ 1). – 14. CEEINOTU. – 15. AEESTTUV (+ 1).

Verticalement

16. EEIMNSU (+ 1). – 17. INORSTU (+ 2). – 18. AAEHINTU. – 19. EEIIMNNS (+ 2). – 20. ACDIORU (+ 3). – 21. AFINNORS (+ 1). – 22. AADLNSU. – 23. AEFGIRT. – 24. ABEENSST (+ 1). – 25. ADERSUY. – 26. BEEQSUUU. – 27. EGIIPST. – 28. AEIIMNTT (+ 1). – 29. CEEEEMR. – 30. ADEENTV.



Solution du nº 374

Horizontalement

1. *CHAPEAU.* – 2. *AFFLIGE.* – 3. HAVANT. – 4. RUINER (REUNIR, URINER). – 5. TAIGAS (AGITAS, GATAIS). – 6. EUROPEEN. – 7. PENDIT. – 8. ARCTIQUE (ACQUIERT). – 9. GELIVITE. – 10. EGEENNE. – 11. ANATIDE, palmipède. – 12. DONDONS. – 13. DESSERT (DESERTS). – 14. PROMESSE. – 15. ENFUIE. – 16. SURTAXE.

Verticalement

17. CHANVRES. – 18. ADAPTE. – 19. ANOURES, amphibien (ENROUAS, NOUERAS, RENOUAS). – 20. AVANTAGE. – 21. *PANIERE* (PEINERA). – 22. EUDEMIS, papillon. – 23. CLIGNOTE. – 24. ATTENTIVE (TENTATIVE). – 25. IVRESSES (REVISSES, SERVISSE). – 26. IRAQIEN. – 27. FRAPPEE. – 28. ENRENER. – 29. ENDROIT. – 30. INONDEE. – 31. OISEAUX. – 32. ENDORMIE. – 33. ERECTION. – 34 ENTEES.

MICHEL CHARLEMAGNE
et MICHEL DUGUET.

Cuisine parallèle

Les « succursales » n'ont pas le cachet des « annexes ».

ON boit, paraît-il, trop de vodka en URSS. En boit-on un peu en France ? J'y pensais en lisant l'étonnant livre d'Yves Courrière sur Joseph Kessel (*Sur la piste du lion* – Plon édit.). On sait que l'auteur des *Nuits de princes* était familier des cabarets russes de Paris, y sablant la vodka jusqu'à manger, ensuite, les verres (sauf le pied, toutefois !).

J'aime la vodka. Somerset Maugham disait de la Zubrovka : *« De la musique au clair de lune ! »* Qu'elle soit de grain et à partir d'une eau de grande pureté (c'est cette pureté de l'eau qui fait aussi la qualité des whiskies !).

Donc, en France, on ne boit généralement la vodka que dans les restaurants russes (qui ont tendance à disparaître) et les cabarets russes (moins nombreux eux aussi, et où le champagne détrône cette eau-de-vie de pureté). Faut-il privilégier la russe ? La polonaise est-elle l'ancêtre ? Il n'importe, mais notez que Kubanskaya, Moskovskaya et Stolichnaya sont à mon avis indispensables à la dégustation des caviars.

Comme la nostalgie, les cabarets ne sont plus ce qu'ils étaient. Kessel ne retrouverait plus son Caveau caucasien. Une photo du livre nous montre l'auteur de *l'Equipage* avec Vitiouch Novsky (qui fonda le Novy) et que nous retrouvons à *l'Etoile de Moscou*, un des derniers bons (je parle de la cuisine), rue Arsène-Houssaye. Côté restaurant, outre l'*Auberge d'Armaillé*, qui n'est plus rue d'Armaillé mais perdue en banlieue, il faut noter la chère *Toison d'Or* (29, rue Castagnary. Tél. : 531-52-44), isba géorgienne folklorique, avec aussi les petits prix de *Chez Georges* (34, rue Mazarine. Tél. : 326-69-49).

⁂

Pour la carte d'automne de l'*Espadon* (*Hôtel Ritz*, 15, place Vendôme. Tél. : 260-38-30), le bon chef Legay et son adjoint Daniel Martin ont mis au point une remarquable daube de canard que vous arroserez d'un inattendu ladoix-serrigny, appellation généralement fondue dans celle de côtes de beaune villages, à tort. A la carte encore, la salade Escoffier, un feuilletage aux trois poissons, en attendant les gibiers. Quel agréable endroit que cette salle à manger du Ritz où l'ombre d'Hemingway semble veiller sur notre bonheur gourmand.

⁂

Jean Gillet, ancien « clef d'or » et aujourd'hui directeur du *Meurice* (où, notons-le en passant, le restaurant est agréable et d'honnête cuisine), a pris l'initiative de créer un International Concierge Institute (ICI, 12, rue Cambon. Tél. : 260-77-57), où les jeunes (dès dix-sept ans) pourront apprendre ce métier difficile et passionnant autant que d'avenir.

⁂

Allard ! Un demi-siècle de renommée bistrotière... Fernande Allard vient de vendre sa maison de la rue Saint-André-des-Arts. Vendu aussi le *Moniage Guillaume* de la rue de la Tombe-Issoire. Et le *Saint-Simon* de la place Pereire (repris heureusement par Michel Comby, j'en reparlerai).

Et l'on annonce le départ de Jean-Pierre Coffe de son *Modeste* de la rue de Miromesnil, le changement probable de propriétaire de *Nicolas* (rue de la Fidélité) et du *Bistrot*, qui ne sera plus d'Hubert.

Le poids très lourd des charges sociales, dans la restauration, pèse sur les établissements les plus achalandés d'insupportable façon. Cela explique les recherches parallèles (sans parler des succursales multiples des usines à bouffe, qui n'ont qu'un seul défaut : celui de prétendre à la gastronomie alors qu'il serait suffisant, pour leur honneur et notre bonheur, qu'elles soient de cuisine honnête à partir de produits sains !).

On a donc vu les chefs restaurateurs courir le monde et le « cachet » à l'image des vraies vedettes. Seulement, il ne faudrait pas oublier que, lorsqu'un artiste français donne un gala à New-York, personne, à Paris, n'a payé sa place pour l'applaudir sur une scène, tandis que le client qui règle son addition en pensant que les plats commandés ont été préparés, voire simplement supervisés, par ledit cuisinier, et qui apprend, avec l'addition, que celui-ci est en train de faire le beau en Californie, n'a-t-il pas le droit, ce client, de s'estimer volé ?

Et encore ceux qui donnent leur nom – donner est une image, et j'espère bien qu'ils sont payés ! – à tel produit industrialisé, ce qui rend peut-être les boîtes, les paquets et les pots plus rentables mais non meilleurs pour le client.

D'autres restaurateurs enfin, plus sages, se contentent d'ouvrir, jouxtant leur maison, une « annexe » à petits prix (tels *Le Quai d'Orsay*, *Chez Guyvonne*, *La Dariole* avec son *Bistrot 49*, *La Sologne* de la rue de Bellechasse... Ou des boutiques *(Restaurant du Marché, Lajarrige)*, un service de vente à emporter *(Lamazère)*, voire enfin un petit service traiteur.

Ce préambule pour vous rappeler l'ouverture des *Comptoirs de la Tour d'Argent* (comptoirs au pluriel, car, avec Claude Terrail, on ne saurait lésiner) en une seule adresse : 2, rue du Cardinal-Lemoine (tél. : 633-45-58), juste en face de la Tour.

On trouve là (sauf lundi, mais quelques heures les dimanches matin) des vins « médaillés d'or », ainsi que les grandes bouteilles de la cave d'en face, des thés, des cafés, la fameuse sauce Marco-Polo, des huiles (de pépin de raisin, de noix, d'olive, de noisettes) et surtout le fameux foie gras des Trois Empereurs. On y trouve aussi des assiettes, des verres, des carafes (tout l'appareil des tables d'élégance). Et encore du parfum et des cravates « Claude Terrail », bien jolies il faut en convenir. Et, ainsi que précise une affichette, *on porte en ville.*

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

Moucharabieh

Les grillages en bois tourné sur les vitrages assombrissent juste ce qu'il faut la salle au plafond de tapis, les meubles sculptés et les cuivres luisants : moucharabieh !... Dernière incarnation du cher Wally qui n'ouvre que le soir sa tente de l'île Saint-Louis (rue Le Regrattier). Ici, aux déjeuners, il y a un menu (150 F tout compris) : entrée, couscous ou tagine du jour, dessert, vin et café. Et, aux dîners, le déroulement bien conçu d'un repas « saharien » : trois entrées, dont les sardines farcies (quelquefois des animelles en salade), deux tagines (d'agneau, de pigeon, de mérou, etc.) les petites pâtisseries maison, vin et café pour 213 F. C'est plaisant, dépaysant, succulent.

● **Moucharabieh, 76, rue du Mont-Cenis (XVIIIe). Tél. : 264-48-70. Fermé samedi midi et lundi. Petit salon de dix couverts.**

Chez Philippe

« Auberge Pyrénées-Cévennes » sous-titre la carte de ce bistrot de quartier où l'on vient de bien loin se régaler d'une cuisine franche et souriante comme Philippe Serbource, le patron. Piperade basquaise ou persillé de Bourgogne, cassoulet d'oie toulousain ou coq au vin bourguignon, sans oublier la simple sole meunière, les rougets grillés au beurre d'anchois, le rognon en cocotte, la paella valenciana, le confit d'oie de l'auberge : l'éclectisme dans la marmite. C'est ici qu'il faut venir pour ne payer que 50 F la bouteille de beaujolais le plus sincère ; le merveilleux chablis de Durup est à 90 F, et l'addition peut ne pas dépasser 200 F pour un repas euphorique.

● **Chez Philippe, 106, rue de la Folie-Méricourt (XIe). Tél. : 357-33-78. Fermé samedi et dimanche. Parking gratuit au 102.**

Clos Morillons

Pierre Vedel, parti un peu *plus loin, a eu la main* et un successeur heureux avec Philippe Delacourcelle. Dans ce petit cadre douillet de bistrot de quartier, les plats sont intéressants, notamment avec les accompagnements : crème de vin rouge, crème d'estragon, compotée de tomates, purée de persil; crème de girolles. Intéressante carte des vins permettant un menu « Découverte des vins du Val de Loire » : cinq vins, quatre plats à 225 F.

● **Le Clos Morillons, 50, rue des Morillons (XVe). Tél : 828-04-37. Fermé samedi et dimanche.**

Le Dauphin

C'est le restaurant du Sofitel Bourbon, au cadre neuf très élégant. Le chef, Jacques Hébert, fit partie de l'équipe Robuchon, ce qui est déjà bon signe. Il semble ici manifester une personnalité très heureuse qui le serait plus encore s'il oubliait d'ajouter en décoration les rituelles trois carottes tournées, le mini-bûcher de deux haricots verts coupés en quatre et les cinq petits pois surérogatoires. Je me suis régalé de la salade tiède de langoustines au chou vert, du saumon grillé aux poivrons doux, d'un épais foie de veau rosé à point. Beaux desserts. Carte des vins, des cafés et des thés. Et surtout un service d'une courtoise efficacité, ce qui est de plus en plus rare. M. Michel-André Potier, directeur général de ce fanion de la chaîne, peut être à bon droit satisfait.

● **Le Dauphin, (Sofitel-Bourbon), 32, rue Saint-Dominique (VIIe). Tél. : 555-91-80. Tous les jours.**

L. R.







Ligne de crête

Cheminer le long des légendes bretonnes.

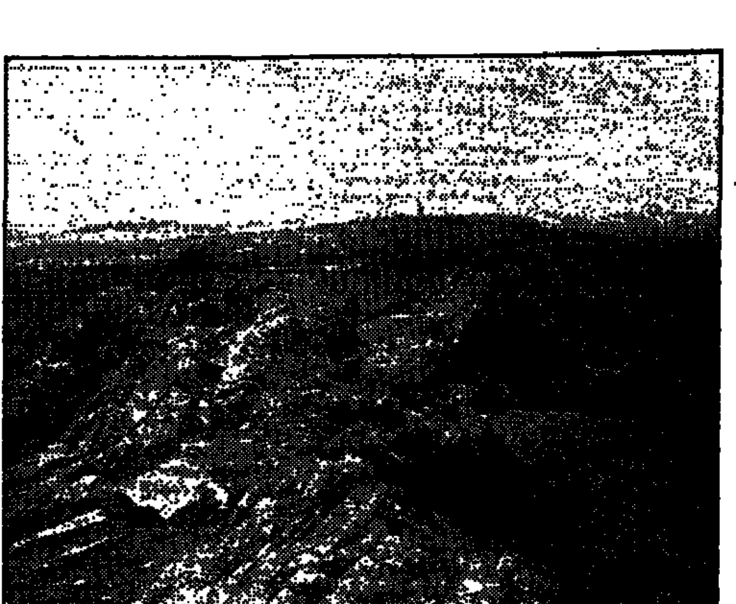
REGARDEZ la carte de Bretagne : une arête montagneuse apparaît, formant comme un support du cap en forme de croix qui termine le *Finis Terrae*. Ce sont les monts d'Arrée. Une montagne en Bretagne ? Certes, le roch Trevezel et le Menez-Kador culminent tout juste à 383 mètres. Mais, dans la campagne tranquille du Nord-Finistère, on est comme dominé par cette échine tourmentée qui se découpe en ombre chinoise sur le ciel gris. Et par beau temps, quel contraste entre l'âpreté des massifs blanchâtres aux contreforts roussis de landes et la verdure d'en bas.

Tout sommet est fait pour être escaladé, et toute chaîne pour être parcourue. Celle-là se montre d'autant plus séduisante que, malgré ses altitudes modestes, il n'est guère de sentiers à la parcourir, pas même les fameux GR. Les monts d'Arrée s'étendent sur près de 50 kilomètres : la balade est bien belle et mérite que l'on boucle son sac à dos.

Il faut s'équiper comme pour une vraie course, sans oublier le matériel de bivouac, car il y en a pour deux jours sans traverser le moindre hameau. Cartes au 1/50 000 et jumelles sont nécessaires pour trouver sa route !

Si l'on veut marcher vers la mer, il faut attaquer la montagne par l'est. C'est au lieu-dit Kerleoret, 7 kilomètres à vol d'oiseau dans le sud de Plougonven, que l'on entame l'ascension, le premier sommet à « vaincre » ayant pour nom les Roches-du-Cragou (283 mètres). On accède à leurs contreforts par un sentier bordé de noisetiers. Le détail a son importance : cet arbre fournit des bâtons de marche droits et nerveux, indispensables à qui sort des sentiers battus. Or il faut bien se décider à quitter la piste trop confortable, et se diriger, à travers la lande, vers les roches.

Etrange impression que de progresser à travers la lande. Pour ne pas trébucher, on s'applique à dérouler le pied de façon à coucher la végétation sous la semelle. Il faut surtout apprendre à reconnaître le terrain où l'on s'engage. Il y a ainsi la lande rase, à la fois ferme et douce sous le pied, où l'on marche à grandes foulées aisées. Il y a aussi la lande touffue, qui fouette les mollets et où les enjambées se font prudentes, car elle dissimule parfois des tourbières, où l'on peut se tremper les pieds, mais aussi se tordre une cheville.


C. WEISS / REA

Une échine tourmentée qui se découpe en ombre chinoise sur le ciel gris.

Herbe piège

Il y a enfin les *yeuns*, mélange de tourbières et de marécages, véritables pièges qui ont inspiré les légendes locales. Dans les monts d'Arrée, on connaît bien le *Yeun-Ellez*, qui serait une porte de l'enfer. Une herbe maléfique pousse à ses abords : y poser le pied c'est perdre le sens de l'orientation et se condamner à une errance sans fin, qui vous enfonce inexorablement dans le marécage maudit. Légende ?

Il faut se défier d'une herbe verte et tendre, complètement incongrue dans l'aridité du paysage. De loin, elle ferait même croire à une prairie, mais à peine y fait-on trois pas que le sol, bien que ferme, vacille sous les pieds. En fait de verts pâturages, vous marchez sur d'énormes touffes enracinées dans de gigantesques mottes qui s'effondrent sous vos pas. Sans cesse déséquilibré, vous orientez inconsciemment votre progression dans le sens de la pente, et vous vous épuisez si vite que lorsque vous vous rendez compte du piège, il est déjà trop tard et la végétation vous masque bientôt la vue... Pas étonnant que les conteurs aient pensé aux portes de l'enfer.

Les roches du Cragou émergent d'un bois de vieux chênes. Rabougris, noueux, endurcis aux vents desséchants, au milieu de ces landes, ils ne peuvent avoir été plantés que pour célébrer quelque culte druidique. La montagne bretonne fait travailler l'imagination ! Quand vous grimpez vers la plus haute roche, toute la chaîne montagneuse apparaît, impressionnante. Droit devant, à perte de vue, des landes, des tourbières et des rocs. Une immensité de brun, de jaune, d'ocre et de roux, avec, parfois, l'éclat vert tendre d'un champ perdu. De chaque côté de la crête, en bas, s'étendent les campagnes civilisées.

Principal point de repère, à l'horizon, la grande antenne de Roch-Tredudon marque le but à atteindre. On s'en approche en suivant la crête des monts. Mais où se cachent donc les sommets de Roch-ar-Feunteun, des roches du Relecq, et de Saint-Barnabé ? Avec le vent de nord-ouest se succèdent nuages et éclaircies, lumières tantôt diffuses et camouflant toutes choses, tantôt violentes et contrastées ; on croirait alors que le paysage n'est plus le même. Les jumelles permettent de repérer Saint-Barnabé, petit piton au sommet d'une grosse colline et de chercher la meilleure voie d'accès.

Curieusement, à peine en chemin, on découvre une sorte de trace, voie naturelle créée et entretenue par le passage répété des bêtes et des hommes. Ainsi on marche dans la fougère jusque par-dessus la tête, mais au sol la travée conduit vers le but, ainsi que le confirme la boussole. Trace mystérieuse, plusieurs fois perdue, en traversant une étendue de lande rase ou en se fourvoyant dans un *yeun*, mais chaque fois retrouvée, toujours dans l'exacte direction à suivre.

Voie immémoriale

Depuis les roches du Relecq, on contemple, tout en bas, l'abbaye en ruine dont le clocher émerge d'un bouquet d'arbres. Aux approches de Roch-ar-Feunteun, un paysage nouveau apparaît : les dômes parfaits du mont Saint-Michel et du Ménez-Kador, surplombant la cuvette de Brennilis, et la tache bleu profond de son lac. C'est sur les versants de Brennilis que s'étend le Yeun-Ellez. Derrière Trédudon, l'aiguille du Roch-Trevezel, point culminant du massif armoricain, et but théorique de votre première étape.

Du sommet du Roch-Trevezel, on aperçoit la rade de Brest. Il ne reste plus, le lendemain, qu'à descendre vers l'océan, en suivant la trace devenue layon, puis véritable sentier, enfin piste toute droite coupant à travers bois. En fait, la ligne de crête des monts d'Arrée constitue depuis toujours la voie naturelle pour qui voyage à pied entre la Bretagne intérieure et la pointe du Finistère. Voie immémoriale et pourtant oubliée : les légionnaires romains y avaient sûrement fait claquer leurs sandales, et les bures des moines celtes s'étaient griffées à ces mêmes ajoncs. Sans oublier les colporteurs qui venaient s'approvisionner aux vaisseaux débarquant à Brest leurs richesses exotiques, les ouvriers agricoles allant louer leurs bras aux riches fermes de Plougastel, les vagabonds, les mercenaires, la charrette de l'Ankou (la mort des légendes bretonnes) et les maudites lavandières de la nuit...

Le fleuve Elorn, qu'on traverse à gué, marque la fin du voyage. On rejoint bientôt la gare de Hanvec, et, au café voisin, on attend le tortillard qui conduit à Brest. Si fourbus, et si crottés qu'un paysan vous lancera peut-être, admiratif : *« Ainsi, vous descendez de la montagne... »*

DOMINIQUE LE BRUN.

● Utilisez les cartes au 1/50 000 de l'IGN suivantes : 517, 616, et 617. Elles permettent de visualiser l'ensemble de la randonnée mieux que les cartes au 1/25 000. Faites-vous conduire sur place en voiture, si vous prenez le départ dans l'est des monts d'Arrée, ou gagnez Brest par train au départ de Hanvec.

Si vous ne disposez que d'une journée, vous pouvez parcourir la partie la plus intéressante de la balade, en prenant le départ aux roches du Relecq, et en finissant à Croaz-Melar ou à Menez-Meur. Ces deux points sont accessibles en voiture, mais il faut s'y faire déposer ou récupérer. On peut aussi imaginer une randonnée circulaire au départ du Relecq, obliquant au niveau du Roch-Trevezel, vers Saint-Michel. On fera alors le tour de la cuvette de Brennilis pour revenir au Relecq par La Feuillée et Trédudon-le-Moine. Mais on se trouve alors en régions plus civilisées...